Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15939 – 7 F | JEUDI 25 AVRIL 1996 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Moscou redoute un regain des combats en Tchétchénie

Le président Djokhar Doudaev aurait été tué

DJOKHAR DOUDAEV, le chef indépendantiste tchétchène, a-t-il trouvé la mort dans la nuit du dimanche 21 au lundi 22 avril au cours d'un bombardement des troupes russes sur Guékhi-Tchou, un village au sud-ouest de la République ? Après le chef de guerre Chamil Bassaev, un autre responsable séparatiste, le représentant personnel de Djokhar Doudaev en Russie, Vaguap Toutakov, a confirmé, mercredi, ce décès, ainsi qu'une source militaire russe citée par l'agence Interfax.

Plusieurs chefs locaux tchétchènes se dirigeaient mercredi matin vers le village de Chalaji, à 35 km au sud-ouest de Grozny, où l'enterrement du dirigeant rebelle a été annoncé, mais certains d'entre eux ont précisé qu'ils faisaient ce voyage d'abord pour vérifier la véracité de la nouvelle d'une mort à laquelle beaucoup hésitaient encore à croire.

L'un d'entre eux a ainsi estimé possible que l'annonce de la mort de Doudaev soit à nouveau de la *« désinformation »* et qu'elle ait eu pour but *« de permettre à Doudaev de partir se réfugier à l'étranger »*.

Mercredi, avant de s'envoler pour Pékin, Boris Eltsine, commentant les informations sur la mort du général Doudaev, a déclaré qu'*« avec ou sans lui nous arriverons à la paix en Tchétchénie »*. *« Je voudrais souligner,* a ajouté le président russe, *que c'est Doudaev lui-même qui a déclenché la guerre. (...) Nous lui avons proposé plusieurs fois de s'asseoir à la table des négociations. Il fallait les commencer, pour en terminer avec ce conflit. Mais il n'est pas venu. »* Boris Eltsine a ajouté que l'annonce de cette mort pourrait inciter les Tchétchènes à intensifier les combats.

Dans un communiqué, le gouvernement tchétchène indépendantiste a affirmé que la lutte continuait après ce *« nouvel acte de terrorisme »*. Le successeur probable de Djokhar Doudaev, l'actuel vice-président Zelimkhan Iandarbev, est généralement considéré comme appartenant à l'aile dure du mouvement indépendantiste, alors que la ligne modérée est représentée par le chef d'état-major Alsan Maskhadov.

Lire page 4

Jacques Barrot s'explique sur la nouvelle Sécurité sociale

Dans un entretien au « Monde », le ministre cherche à rassurer les médecins



LE GOUVERNEMENT devait approuver, mercredi 24 avril en conseil des ministres, les trois derniers projets d'ordonnance de la réforme de la Sécurité sociale. Ces textes portent sur la régulation des dépenses de médecine de ville, la réforme hospitalière et la gestion des caisses. Alors que trois syndicats médicaux avaient appelé à la grève pour mercredi, Jacques Barrot se dit décidé à mobiliser les professions de santé et les assurés sociaux pour permettre le succès de cette réforme.

Dans un entretien au *Monde*, le ministre du travail et des affaires sociales affirme qu'il veut *« rendre les règles du jeu plus claires et plus exigeantes, en les scellant par un contrat »*. *« Si nous ne maintenons pas le cap sur la maîtrise de la dépense, le déficit prendra des proportions telles que toutes les tentations seront possibles, comme un changement complet de système »*, souligne le ministre. M. Barrot confirme qu'un projet de loi sur l'assurance-maladie universelle sera préparé pour l'été.

Lire page 6

■ La croissance en panne

La croissance française a atteint seulement 2,2 % en 1995, tandis que la production industrielle rechutait en février 1996. En revanche, le franc continue de progresser par rapport à un mark affaibli. p. 17 et 30

■ Immigration : M. Juppé calme le jeu

Pour le premier ministre, *« il n'est pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration »*. Alain Juppé écarte pour l'instant les propositions contestées du rapport Sauvaigo-Philibert. p. 9

Lire notre éditorial p. 13 et un point de vue de Fodé Sylla p. 12

■ Négociations difficiles sur le Liban

Le report, au mercredi 24 avril, de l'entretien que le secrétaire d'Etat américain devait avoir la veille avec le président syrien contribue à ralentir des négociations qui ne semblent pas près d'aboutir. p. 3

Lire aussi un point de vue du général Aoun p. 12

■ Législatives en Inde

Six cents millions d'électeurs votent en Inde entre le 27 avril et le 8 mai. Les résultats seront connus le 10 mai. p. 2

TF 1 bannit la « télé-poubelle »

ETIENNE MOUGEOTTE

« LE TEMPS de la provocation est terminé » à la télévision, assure Etienne Mougeotte, vice-président de TF 1, dans un entretien au *Monde*. Selon le numéro deux de la chaîne, l'émission « Osons » a constitué *« l'aboutissement ultime »* d'une dérive qu'il semble regretter.

Alors que, en compagnie des autres responsables de la Une, il discute actuellement du futur cahier des charges avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), M. Mougeotte, tout en décrétant que *« la télé-poubelle est bannie à TF 1 »*, indique qu'il est partisan d'une *« codification simple et commune »* aux différentes chaînes en ce qui concerne la violence au petit écran. Toutefois, il faut, selon lui, trouver *« un point d'équilibre »* entre vigilance et liberté de création télévisuelle.

Pour M. Mougeotte, l'usage des sources « institutionnelles » dans les journaux télévisés doit être *« exceptionnelle »*. Il confie que la diffusion d'images émanant de l'armée ou de la police fait l'objet d'une réflexion commune à la société des journalistes et à la direction. Etienne Mougeotte se déclare opposé à toute manipulation d'images, y compris sur le plan publicitaire.

Lire page 28

Les salariées américaines ne sont pas de mauvaises mères

WASHINGTON
de notre correspondante

Pour des dizaines de millions d'Américaines, c'est peut-être la nouvelle la plus rassurante de l'année, la fin d'un malaise diffus qui ressemblait fort à un complexe de culpabilité : prenant le contre-pied des idées reçues, une enquête scientifique vient de révéler que le placement des enfants en bas âge en crèche, en garderie ou chez une nourrice n'affecte pas la qualité de la relation entre la mère et l'enfant.

La découverte a été jugée ici suffisamment révolutionnaire pour figurer à la une du *New York Times* et en bonne place dans plusieurs autres journaux. Menée depuis quatre ans sous la direction de l'Institut national de la santé et du développement de l'enfant – une division du National Institute of Health (NIH) – auprès de 1 300 familles d'appartenances raciales et de conditions diverses, cette étude s'attaque en effet au postulat selon lequel un enfant gardé par sa mère à la maison jusqu'à ce qu'il soit en âge d'aller à l'école part d'un meilleur pied dans la vie grâce à la solidité du lien maternel ainsi forgé, alors que, *a contrario*, l'enfant que sa mère abandonne tous les jours pour aller travailler souffre dès le départ d'un handicap affectif.

Alliée au sous-équipement notoire des Etats-Unis en crèches, garderies et jardins d'enfants, la crainte de fragiliser leurs enfants continue d'inciter un grand nombre de femmes à interrompre leur carrière jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge scolaire. Celles qui décident de continuer à travailler – plus de 50 % des mères américaines d'enfants de moins d'un an travaillent aujourd'hui à l'extérieur – sont condamnées à s'interroger sur les risques qu'elles font courir au bien-être de leur progéniture, interrogations répercutées sous forme de débat national dans les grands médias. Le *Wall Street Journal*, par exemple, évoque régulièrement dans sa rubrique hebdomadaire « Work and family » (« Travail et famille ») les contorsions auxquelles se livrent les unes et les autres pour sortir de ce dilemme.

Pour mesurer le degré d'attachement à la mère, les chercheurs du NIH ont étudié les réactions d'enfants de quinze mois lorsqu'ils retrouvent leur mère après une période de séparation ou de tension : l'intensité du lien maternel, ont-ils observé, ne dépend pas du mode de garde, mais de la sensibilité de la mère dans les moments où elle est disponible pour son enfant. Parmi ces chercheurs figure le Dr Jay Belsky, psychologue dont les travaux avaient conclu il y a dix ans que les enfants gardés à l'extérieur avaient plus de chances de présenter des troubles du comportement que ceux gardés par leur mère. Aujourd'hui, il estime que le sentiment de culpabilité des mères a contribué à l'évolution constatée.

Reste une observation que les chercheurs, pour l'instant, ne savent pas trop comment interpréter : le risque de fragilité de la relation mère-enfant s'accroît pour les garçons lorsqu'ils passent plus de trente heures par semaine à la crèche, et pour les filles quand elles y passent moins de dix heures par semaine.

Sylvie Kauffmann

■ Succès mondial pour « Le Facteur »



Histoire de l'amitié d'un modeste postier et de Pablo Neruda, poète et Prix Nobel, le film de Michael Radford a rencontré un large public, aux Etats-Unis en particulier. *Le Facteur* est l'un des films sortis mercredi avec *Good men, Good Women*, du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, et *Ligne de vie*, du Russe Pavel Lounguine.

L'actualité du cinéma p. 24 à 26

Le front antichinois de Washington et de Tokyo

BANGKOK, PÉKIN, TOKYO
de nos correspondants

Après l'Europe, l'Asie est entrée à son tour dans une phase de profond réalignement stratégique. L'Amérique, maîtresse du jeu depuis 1945, vient de manifester sa volonté d'y rester le principal garant de la sécurité, en s'appuyant toutefois plus fortement sur Tokyo. Or cette alliance présente des inconvénients et des incertitudes pour toute la région. Le nouvel échiquier offre à l'Europe, qui a engagé un dialogue encore vague avec l'Extrême-Orient, en mars à Bangkok, l'occasion de s'impliquer davantage dans cette région.

Les équilibres de l'après-guerre froide devaient être construits, pensait-on, sur le multilatéralisme et non plus sur des accords bilatéraux. Le renforcement de l'alliance américano-nippone ne va pas dans ce sens. Celle-ci tend à devenir un axe forgé, selon l'expression de Bill Clinton, autour des deux *« plus grandes démocraties et plus puissantes économies du monde »*. Qu'ils le veuillent ou non, c'est par rapport à cette alliance que les autres pays de la région devront se définir.

Principal instrument de l'encerclement de l'Union soviétique au temps de la guerre froide, le traité de sécurité nippo-américain deviendrait ainsi, par la redéfinition des modalités de coopération militaire, le dispositif essentiel d'une « pax americana-nipponica ». En filigrane, il est difficile d'ignorer que l'adversaire à contrer est désormais la Chine.

Au cours de son voyage au Japon, Bill Clinton a voulu faire comprendre que les Etats-Unis demeurent plus que jamais la superpuissance du Pacifique, mais il a en même temps appelé les Japonais à devenir des alliés, et non de simples protégés. La région, selon le communiqué commun nippo-américain, est considérée comme une zone *« d'instabilité et d'incertitude »*. Après les gesticulations chinoises dans le détroit de Formose et les manifestations d'aventurisme de Pyongyang dans la zone démilitarisée de Corée, c'était le moins que les deux alliés pouvaient constater.

A Tokyo, cette deuxième révision du traité de sécurité avec Washington se produit dans un climat infiniment plus serein que la première, en 1960.

Francis Deron
Jean-Claude Pomonti
et Philippe Pons

Lire la suite page 13

■ Une réforme de la détention provisoire

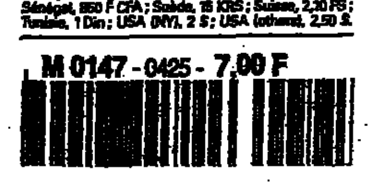
Le projet préparé par le garde des sceaux impose, en matière criminelle, un renouvellement de la détention avant jugement tous les six mois, et non plus tous les ans. p. 8

■ Et vogue le « Napoléon-Bonaparte »

Dernier né des Chantiers de l'Atlantique, le *Napoléon-Bonaparte* tient plus du paquebot de luxe que du simple ferry. Il assurera la liaison entre le continent et la Corse. p. 11

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 360 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0425 - 7,00 F



ASIE Le Parti du Congrès, qui a dirigé l'Inde depuis l'indépendance de 1947, aborde en position difficile les élections législatives qui seront organisées sur cinq jours répartis sur plus d'un mois à partir du samedi 27 avril. Il est talonné et même, selon certains sondages, dépassé par son principal adversaire, le Parti du Peuple indien (BJP), nationaliste hindou. ● LES HINDOUISTES ont en effet le vent en poupe dans une bonne partie de l'Union, tant en raison d'erreurs et de compromissions du Congrès qu'à cause d'une progression, dans les profondeurs du pays (82 % de la population est hindoue), de l'aspiration à un retour aux valeurs fondamentales de la religion. ● AU RAJASTHAN, le BJP a montré une certaine modération – recherchant activement par exemple des investissements étrangers –, sauf dans le champ culturel, où une réécriture des manuels scolaires est en cours.

Les hindouistes menacent le Parti du Congrès aux élections indiennes

Le scrutin pour le renouvellement du Parlement fédéral, qui s'étalera sur plus d'un mois à partir du samedi 27 avril, s'annonce rude pour le premier ministre Narasimha Rao, qui n'a pas su « tenir » sa formation

NEW DELHI
de notre correspondant

Divisé, politiquement affaibli et idéologiquement à bout de souffle : telle est aujourd'hui l'image que donne le Congrès I – « I » pour Indira Gandhi –, le parti qui arracha l'indépendance de l'Inde aux Britanniques et qui a monopolisé le pouvoir pendant quarante-quatre des quarante-neuf ans d'existence de la République.

Bien que les sondages lui soient peu favorables, il est un peu tôt encore pour donner dès aujourd'hui le Congrès battu à l'issue d'élections législatives qui, en raison de l'immensité du corps électoral – six cent millions d'inscrits ! –, seront organisées, entre le 27 avril et le 8 mai, dans l'ensemble du pays. A l'exception du Cachemire, Etat troublé par une rébellion séparatiste, qui votera en deux étapes à la fin mai. Pour l'essentiel, les résultats devraient être connus vers le 10 mai.

Que le Parti du Congrès ne puisse être d'emblée mis hors jeu s'explique par la complexité d'un paysage politique fragmenté en vingt-cinq Etats fort divers, par le succès, au moins relatif, de la libéralisation économique lancée en 1991 par le premier ministre sortant, Narasimha Rao, et par les espoirs de stabilité que semble présenter une formation encore bien implantée dans le pays. Mais on ne perçoit plus guère de réelle adhésion des citoyens à ce qui fut la grande formation des Nehru-Gandhi. Après l'assassinat de Rajiv, petit-fils de Jawaharlala Nehru et fils d'Indira, lors de la campagne pour les élections législatives de 1991, et pour la première fois dans l'histoire de l'Inde, nul membre de la « famille » ne participe à la consultation.

CUISANTS ÉCHECS

Divisé, le Congrès l'aura été de manière croissante sous la houlette de Narasimha Rao, soixante-quinze ans, qui cumule les fonctions de chef du parti et du gouvernement. Ce vieux routier de la politique, manipulateur hors pair et stratège-né, s'est, en réalité, bien plus préoccupé de négocier le délicat tournant vers l'économie de marché et de s'imposer comme le successeur de la « dynastie » que de gérer les affaires d'une formation qui a accumulé les revers dans les consultations régionales organisées pendant les cinq ans de son « règne » : non seulement le Congrès a connu des déroutes dans le Nord, mais il a enregistré de cuisantes défaites dans ses fiefs du Sud, y compris dans l'Etat dont M. Rao est originaire.

Résultat : des *congressmen* de toujours, en rébellion contre le chef, ont quitté le parti, passant à l'ennemi ou s'apprêtant à se présenter en indépendant. L'an dernier, le parti a connu la quatrième scission de son histoire quand le ministre des ressources humaines et rival de toujours de M. Rao, Arjun Singh, l'a déserté pour former un parti rival. *« Rao a préparé minutieusement la destruction »* de son parti, confie aujourd'hui Arjun Singh, dans sa résidence qui jouxte celle du premier ministre au coeur de la New Delhi coloniale. Pourquoi ? : *« Il a toujours considéré avoir été très mal traité au sein du Congrès, et il pense qu'il aurait dû être premier ministre bien plus tôt.* [La destruction du Congrès] *résulte d'une vengeance personnelle »*, estime cet homme, qui fut proche de Rajiv, et rêve d'être un jour calife.

La fronde a pris une nouvelle ampleur, ces dernières semaines, donnant l'impression que le Congrès n'est plus qu'un bateau faisant eau de toute part à la veille du scrutin. La révélation, en début d'année, d'un énorme scandale de corruption, qui a mis en cause vingt-quatre ministres et parlementaires du parti et de l'opposition, a provoqué une série d'expulsions et de départs, ternissant un peu plus l'image d'une formation en plein désarroi. M. Rao aurait pu jouer un rôle ambigu dans cette affaire qui, sous le boisseau depuis quatre ans, n'est « sortie » qu'en période préélectorale. Ce scandale a eu pour résultat, en effet, de ternir non seulement la réputation de chefs importants de l'opposition, mais aussi celle des adversaires de M. Rao au sein de son parti...

Mais le premier ministre a peut-être été trop loin, et n'a pas anticipé l'effet de boomerang d'une telle opération : estimant avoir été injustement accusés et sacrifiés, plusieurs ministres et *congressmen* de poids ont quitté le parti, après s'être vu refuser la possibilité de se présenter aux élections en raison de leur implication – réelle ou supposée – dans cette affaire de pots-de-vin. C'est le cas, par exemple,



de Madhravao Scindia : l'ex-maharadjah de la principauté de Gwalior, qui a fondé son propre parti et, assuré de sa réélection, fait campagne contre son ex-premier ministre.

DÉLIQUESCENCE IDÉOLOGIQUE

Un événement, peut-être encore plus déterminant, a été la récente démission d'un chef de l'Etat méridional du Tamil Nadu, G. K. Moopanar, qui a entraîné le départ du ministre du commerce extérieur, le brillant P. Chindambaram, qui fut l'un des architectes de la libéralisation économique. Ces hommes n'ont pas accepté le cynisme de M. Rao, qui a passé alliance avec la très contestée *chief minister* (premier ministre) de cet Etat, Mme Jayalitha, dirigeante autocrate sur qui pleuvent les accusations de corruption. *« Nous n'avons pas vu venir cette rebellion,* admet le « sénateur » Ajit Jogi ; *ça va nous faire mal. »*

Plus grave peut-être encore pour le Congrès est l'état de déliquescence idéologique dans lequel baigne un parti qui brandissait jadis son attachement aux valeurs socialistes et à la défense des droits des minorités.

Peu à peu, la formation des Nehru a fini par perdre le soutien tant des hautes castes que des intouchables, et celui des musulmans : les brahmanes et autres sont tentés par les sirènes nationalistes des hindous de droite du Parti indien du peuple (BJP) ; les « parias » préfèrent s'en remettre à des formations, régionalistes ou autres, qui promettent de défendre leurs intérêts.

Quant aux musulmans, après la destruction de la mosquée d'Ayodhya par des extrémistes hindous, à la fin de 1992, ils ont déserté les rangs du Congrès, estimant avoir été lâchés par un parti incapable d'éviter le pire et d'empêcher l'éclatement ultérieur d'émeutes qui firent des milliers de morts entre communautés religieuses. Là aussi, M. Rao avait semblé jouer un rôle peu clair, offrant l'impression de donner des gages aux hindouistes du BJP, jugé responsable de la destruction de la mosquée. *« Le Congrès de Rao et le BJP ne sont que les deux faces de la même médaille »*, accuse Arjun Singh.

Le Congrès en est là : devenu une machine électorale incapable de se distinguer d'un BJP qui, lui, a le vent en poupe. Même si les hindouistes ne réussissent pas à former un gouvernement, ils ont en effet déjà emporté une victoire : l'*hindutva*, ce retour à l'« hindouïté » qu'ils appellent de leur voeu, maints Indiens sont désormais prêts à l'accepter. Et le parti qui a toujours prêché la coexistence des communautés dans ce pays complexe et violent, n'aura rien su faire pour prévenir cette remise en cause de l'héritage laïque des pères de l'indépendance.

Bruno Philip

Droits de l'homme en Chine : l'ONU vote la « non-action »

UNE PROCÉDURE quasiment jamais employée à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, celle dite de la « non-action », a joué, mardi 23 avril, en faveur de la Chine, nous indique notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac. L'enjeu de Pékin était de faire en sorte que ne soit pas soumis au vote des cinquante-trois membres un projet de résolution tendant à mettre le pays du Milieu sur la sellette pour ses violations des droits de l'homme.

Ce texte, édulcoré suite à diverses pressions, n'était, en sa dernière version, plus très méchant : il ne faisait nulle allusion à la dictature, aux massacres, aux arrestations, aux camps de détention, aux orphelinats et aux dissidents.

Cette prudence, venue surtout des pays occidentaux, a été vaine puisque le texte, présenté par les quinze de l'Union européenne plus la Lituanie, les pays de l'Europe du Nord, l'Australie, les Etats-Unis et la Suisse, n'a pas pu être soumis.

Vingt-sept pays dont l'Algérie, l'Angola, le Bangladesh, Cuba, l'Egypte, l'Ethiopie, le Gabon, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, le Mali, le Pakistan, le Pérou, le Sri Lanka et l'Ukraine, ont voté en faveur de la « non-action », vingt ont voté contre, et six se sont abstenus : Colombie, Mexique, Philippines, Corée, Russie, Venezuela.

« DÉFAITE DE L'OCCIDENT »

Cette décision a été applaudie par une seule organisation non gouvernementale (ONG), l'Association panchinoise des femmes, qui dépend de Pékin. Les jeux, visiblement, étaient faits d'avance. L'ambassadeur de Pékin avait déclaré avant le vote que parmi les Etats qui ont attaqué son pays le plus *« férocement »*, ces dix dernières années, figurent ceux qui ont la dette la plus lourde envers le peuple chinois pour avoir violé ses droits.

L'affirmation de Wu Jianmin, selon qui le bilan des droits de l'homme dans son pays est en progrès *« extraordinaire »*, n'est pas des plus rassurantes. La Chine officielle s'est bruyamment félicitée de la *« défaite de l'Occident »* à Genève, nous indique notre correspondant à Pékin, Francis Deron, estimant que la *« confrontation en vue d'imposer aux autres les valeurs de l'Ouest est vouée à la déroute »*.

Les commentaires de la presse officielle qui ont suivi le vote de la commission de l'ONU font apparaître un virulent sentiment à l'encontre des Etats-Unis et de *« certains autres pays occidentaux »*, accusés de *« ne pas aimer le mode de développement que le peuple chinois a choisi »* et d'avoir *« déplacé la confrontation du terrain Est-Ouest pendant la guerre froide au terrain Nord-Sud au sein de la commission des droits de l'homme »*. Pékin s'est abstenu d'exprimer une quelconque reconnaissance envers les pays, comme la France, qui avaient tenté de modifier la procédure des travaux de la commission afin d'obtenir des concessions symboliques qui auraient évité un nouveau vote. La presse chinoise a préféré voir dans l'issue de cette session annuelle de la commission une occasion de se présenter en chef de file d'un tiers-monde opprimé.

Le vote a eu lieu juste avant l'arrivée de Boris Eltsine à Pékin pour une visite que la Chine va exploiter pour démontrer l'inanité des reproches qui gênent ses rapports avec les autres pays développés à propos des droits de l'homme. Le ton chaleureux qu'affectent les rapports sino-russes contraste avec la méfiance qui marquait naguère les relations Chine-URSS et que la fin du règne de M. Gorbatchev n'avait fait qu'estomper. La Russie a en effet décidé de jouer le jeu chinois consistant à occulter les questions de politique intérieure pour le bien des échanges économiques et le bénéfice stratégique d'une occasionnelle complicité dans certaines affaires internationales.

Dans l'Etat du Rajasthan, les nationalistes du BJP ont commencé de gommer l'héritage musulman

JAIPUR
de notre envoyé spécial

Un extrémiste, Bhairon Singh Shekhawat ? Front haut et chevelure cendrée encore généreuse pour ses soixante-douze ans, le *chief minister* (premier ministre) du Rajasthan a les gestes posés et le ton mesuré qui écornent le stéréotype. On imaginait mal qu'une figure emblématique du Bharatiya Janata Party (BJP), mouvement nationaliste hindou qui frappe à la porte du pouvoir à New Delhi, puisse ressembler à un débonnaire patriarche. Et pourtant... Chef de l'exécutif depuis 1991 – à l'exception d'un an de *president's rule* imposée par « le Centre » – M. Shekhawat illustre bien les mutations que connaît tout mouvement radical accédant au pouvoir.

La cité des princes rajpoutes, joyau de palais rosâtres aux murailles crénelées, n'a pas été ce laboratoire de l'extrémisme que l'on pouvait craindre une fois le BJP aux commandes. Dans les rues de la vieille ville où les rickshaws slaloment entre chameaux et éléphants, on peut voir des publicités de jeans ou de Coca-Cola, même des affiches de films américains à l'érotisme sulfureux.

Ce Rajasthan pondéré doit, il est vrai, bien plus au tempérament de son premier ministre qu'à une base BJP dont les démangeaisons idéologiques sont intactes. M. Shekhawat s'est en effet entouré de collaborateurs qui avaient servi les précédents gouvernements dirigés par le Congrès. Aussi la continuité prévaut-elle dans les options économiques de l'exécutif. Multipliant les tournées aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou en Israël, le premier ministre s'échine à courtiser les investisseurs – notamment dans le secteur énergétique – comme le ferait n'importe lequel de ses homologues du Congrès.

Une telle démarche n'est pas en soi contraire à la doctrine économique du parti (*swadeshi*), qui ne prohibe que les investissements qui font concurrence aux productions locales. Elle n'en heurte pas moins les convictions de maint militant qui, citant tel projet de centrale électrique, pointe les distorsions avec le dogme du nationalisme économique. *« Dans une certaine mesure, les principes du BJP sont bradés par le gouvernement »*, déplore S. K. Rathore, un responsable du Rashtriya Swayamsevak Sangh (RSS), organisation mère du nationalisme hindou, dont le BJP est l'aile politique. *« Est-ce parce que nos dirigeants encaissent des commissions lors de la signature d'un contrat ? »*, ajoute-t-il crûment. Comme bien d'autres au Rajasthan, ce tenant de l'orthodoxie s'interroge sur les dérives d'un parti ayant prospéré dans l'opposition sur la dénonciation de la corruption et qui, face aux sortilèges du pouvoir...

Ces rumeurs brouillent certes l'image du parti, mais pas au point d'enrayer son irrésistible enracinement dans de nouvelles couches sociales. A l'origine animé par l'élite brahmane et les commerçants urbanisés (les *Banya*), le BJP a su conquérir la sympathie des paysans (les *Jats*) et, surtout, des castes arriérées, en lançant à grande échelle des campagnes d'alphabétisation et de développement rural. Le moindre village de l'Etat a reçu les visites de ses agents prosélytes ; et, aujourd'hui, un tiers environ des députés BJP à l'Assemblée locale sont issus de groupes défavorisés. Les femmes sont, elle aussi, l'objet de toute sa sollicitude. *« En s'efforçant d'assurer la promotion de ces nouvelles couches, le BJP est parvenu à se doter d'une image progressiste »*, constate Shail Mayaram, universitaire de Jaipur.

STRATÉGIE POPULISTE

Mais cette stratégie populiste a sa part d'ombre : l'affermissement du sentiment anti-musulman. Car le BJP a vraiment commencé à gagner les castes arriérées du Rajasthan à la faveur des émeutes interconfessionnelles qui ont éclaté dans toute l'Inde après la destruction, à la fin de 1992, de la mosquée d'Ayodhya (Uttar Pradesh) par des extrémistes hindous. A Jaipur, on avait relevé une soixantaine de morts. *« C'est à travers cette violence que le BJP a planté ses racines dans les groupes hindous défavorisés »*, note un journaliste local.

Représentant environ 30 % de la population de l'Etat, les musulmans du Rajasthan ne se plaignent pas vraiment d'être la cible d'une chasse aux sorcières depuis l'accession au pouvoir du BJP. Ils savent gré à M. Shekhawat, qui affiche un profil résolument laïc – *« Mon hindouisme est une affaire privée »*, dit-il –, de jouer un rôle de garde-fou. Ils admettent même que l'Etat ne leur interdit pas de construire des mosquées – même si, ici ou là, on leur cherche noise sur un projet d'agrandissement d'une école coranique.

Non, leur inquiétude est ailleurs : elle porte sur une évolution plus sournoise et probablement plus dangereuse, car elle veut altérer la mémoire. Depuis son arrivée aux affaires, le BJP s'emploie en effet à réécrire l'histoire du Rajasthan. *« Je veux que tout Indien se sente fier d'être indien »*, proclame M. Shekhawat. Certes, mais c'est l'*hindutva* (l'hindouité) qui est exclusivement valorisée. On débloquera ainsi volontiers des fonds en faveur d'une université de sanskrit ou d'un centre de recherches védiques ; mais l'héritage mulsulman, lui, est progressivement gommé. Un exemple parmi tant d'autres : la direction d'une académie d'ourdou (langue mêlant des racines de persan, d'arabe et de turc) sera confiée à un non-ourdophone.

Mieux : on retouche les manuels scolaires pour exalter la mémoire de Maharana Partap, chef rajpoute jusqu'alors peu glorifié, mais dont l'immense mérite aux yeux des hindouistes fut d'avoir combattu l'empereur moghol Akbar. Et on qualifiera de *« héros »* deux frères hindous de Jaipur qui ont trouvé la mort lors des affrontements autour de la mosquée d'Ayodhya – laquelle reçoit, dans les nouveaux ouvrages, le terme de *« structure »*. Quand il parle de la *« fierté de l'Indien »*, M. Shekhawat songe d'abord à la *« fierté de l'hindou »*. Et là est la limite de sa bienveillance patriarcale.

Frédéric Bobin



Un cessez-le-feu au Liban est lié aux garanties exigées par les protagonistes

Un contretemps dans la navette de Warren Christopher a contribué à retarder les négociations

A cause d'un emploi du temps chargé, selon les explications officielles syriennes, le président Hafez El Assad a reporté au mercredi 24 avril un entretien qu'il devait avoir, la veille, avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, à propos d'un cessez-le-feu au Liban. Ce contretemps a contribué à ralentir des négociations déjà compliquées et qui ne semblent pas près d'aboutir.

DAMAS
de notre envoyée spéciale

Un cessez-le-feu ne semblait pas près d'être instauré au Liban, mardi 23 avril, chacun des protagonistes du conflit cherchant à obtenir des garanties précises pour l'avenir, la Syrie voulant notamment s'assurer des conditions de la reprise du processus de paix. L'éventail des sujets discutés s'étant élargi, les négociations n'en sont que plus compliquées.

Après un entretien, mardi, à Jérusalem avec le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a estimé que les négociateurs étaient *« au milieu du gué »*, et qu'il leur fallait encore *« deux ou trois jours »* pour aboutir à des résultats. A l'en croire, *« les parties travaillent sérieusement, notamment les Etats-Unis, pour parvenir à un arrangement durable qui mettra les civils à l'abri du danger »* et permettra d'arrêter les hostilités.

Revenu, en milieu d'après-midi, à Damas, pour exposer au président Hafez El Assad, les *« remarques »* israéliennes, M. Christopher est reparti pour Israël, quelques heures plus tard, sans avoir rencontré le chef de l'Etat syrien. Contretemps, a-t-on expliqué de source officielle syrienne, dû au fait que le président offrait un dîner officiel en l'honneur du premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, dont la visite officielle en Syrie avait déjà été reportée de trois jours en raison du conflit au Liban. M. Christopher étant arrivé avec un certain retard à Damas, les autorités locales ont estimé qu'il n'y avait plus assez de temps pour discuter et proposé *« un plus long entretien »* avec M. El Assad, mercredi matin, a déclaré de son côté le porte-parole du département d'Etat, Nicholas Burns.

Le secrétaire d'Etat avait envisagé de se rendre à Beyrouth pour y rencontrer le premier ministre libanais, Rafic Hariri, mais il y a renoncé en raison de *« menaces »* contre sa sécurité, a indiqué M. Burns. M. Christopher s'est toutefois entretenu par téléphone avec M. Hariri, qui avait remis, peu auparavant, à l'ambassadeur des Etats-Unis au Liban *« les exigences minimales »* de Beyrouth pour la conclusion d'un cessez-le-feu. M. Hariri revenait de Damas, où il avait été reçu en compagnie du président du Parlement, Nabih Berri, par le président syrien.

SUPERVISION

Selon une source officielle libanaise, les pourparlers pour un cessez-le-feu achoppent principalement sur *« l'attachement du Liban à son droit légitime à la résistance »*. Dans sa version initiale, le plan américain soulignait que *« si les forces israéliennes dans la zone de sécurité* (occupée) *au Liban sud sont attaquées à partir du territoire situé au nord de cette zone, elles ont le droit de riposter sur la source des tirs, même si celle-ci est située dans des villages ou des zones habitées »*. Cela institutionnaliserait en quelque sorte les représailles israéliennes et ferait peser une menace permanente sur les civils, à moins d'interdire toute action du Hezbollah à partir du territoire sous contrôle libanais, ce que refuse Beyrouth.

L'accord recherché, ajoute-t-on de même source, *« ne serait pas écrit, mais consisterait en un engagement pris par les deux parties* [en l'occurrence Israël et le Liban et non pas le Hezbollah] *devant un comité de plusieurs pays chargés de le superviser »*. La France, qui est à l'origine de l'idée de création d'un Comité de sécurité, a proposé qu'elle-même, les Etats-Unis et la Syrie soient au nombre des pays chargés de superviser l'accord. Le projet américain confie en revanche cette responsabilité aux seuls Etats-Unis. Opposée à l'envoi d'observateurs sur le terrain, Washington proposerait qu'un comité de supervision, composé des ambassadeurs de Syrie et d'Israël – et éventuellement du Liban – aux Etats-Unis, ainsi que d'un officier général américain, siège à Washington, l'observation du terrain étant assurée notamment par des photos satellite.

Après un entretien, mardi, avec son homologue syrien, Farouk El Chareh, le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, qui s'emploie depuis dix jours à obtenir un cessez-le-feu, s'est rendu ensuite à Tel-Aviv, pour revenir, le soir, à Damas, où il devait être reçu une nouvelle fois, mercredi, par le président El Assad. Après une rencontre à Tel-Aviv avec le ministre israélien en charge du processus de paix, Yossi Beilin, M. de Charette a fait état de progrès, mais, a-t-il ajouté, *« les discussions sont complexes et la route n'est pas facile »*. Admettant pour la première fois que la France pouvait jouer un rôle utile, M. Beilin a jugé que *« le fait que des tierces parties soient prêtes à aider à la stabilisation de la situation est très important »*.

Dans un entretien avec CNN, le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Velayati – revenu lui aussi à Damas –, a déclaré qu'il était faux de croire que *« seuls, les Etats-Unis peuvent résoudre la crise »*. *« La situation est plus compliquée aujourd'hui en raison des mauvais calculs américains et israéliens »*, a ajouté M. Velayati, qui n'en juge pas moins que *« les Etats-Unis essayent maintenant d'être plus réalistes »*.

L'armée israélienne a continué, mardi, de bombarder le Liban sud, la marine coupant toujours à deux endroits, par des tirs d'obus, la route côtière Beyrouth-Tyr, sur laquelle quatre civils au moins ont été blessés. Le Hezbollah, pour sa part, a lancé une cinquantaine de roquettes sur le nord d'Israël.

Françoise Chipaux

■ **Trois « casques bleus »** ont été blessés depuis le début de l'opération israélienne contre le Hezbollah pro-iranien au Liban, en tentant d'empêcher des tirs de roquettes sur Israël à partir des environs de leurs positions, a indiqué, mardi 23 avril, un porte-parole de l'ONU. Selon Timour Goksel, quatre soldats fidjiens ont été en outre blessés lors du bombardement israélien de leur quartier général à Cana, au Liban sud, où 98 civils libanais, qui s'y étaient réfugiés, ont été tués et 101 autres blessés. – *(AFP.)*

Le procès du gourou de la secte japonaise Aum a commencé

Les mobiles de l'attentat au gaz perpétré en 1995 dans le métro de Tokyo demeurent incertains

TOKYO
de notre correspondant

Le quartier des ministères de Kasumigaseki, où est situé le tribunal de Tokyo, semble en état de siège : mobilisation policière, fermeture des stations de métro et vérification d'identité de ceux qui s'aventurent dans le périmètre gardé. La première audience du procès de Shoko Asahara, gourou de la secte Aum Shinrikyo, responsable de l'attentat dans le métro du 20 mars 1995 – onze morts et cinq mille intoxiqués – a débuté, mercredi 24 avril, dans un climat de fièvre auquel n'est pas étrangère la débauche de couverture médiatique de l'événement.

La saga de la secte, qui a fait bondir l'audimat des télévisions après l'attentat, continue d'être un « événement porteur » : les hebdomadaires ont fait une surenchère de spéculations : *« Aum voulait bombarder les bases américaines »*, titre *Shukan Bunshun*, et *Aera* rapporte que Aum voulait assassiner l'empereur Akihito, *« pantin des francs-maçons »*... Le succès des livres sur la secte témoigne de l'appétence du public pour le grand fait divers de ces dernières années. Quatre mille personnes, dont nombre de jeunes, ont fait la queue pour participer au tirage au sort de la cinquantaine de places réservées au public dans la salle d'audience. Comme celui d'O. J. Simpson aux Etats-Unis, le procès Asahara n'est pas qu'une affaire criminelle : la dérive de sa secte est le symptôme du malaise diffus qui a conduit des jeunes à adhérer à un culte délirant et a fait de certains des assassins.

Asahara, portant toujours barbe et cheveux longs, est apparu au tribunal amaigri, après un an d'isolement en prison. Agé de quarante et un ans, pratiquement aveugle, le gourou qui a reçu l'« illumination » au Tibet après avoir été un apothicaire véreux, reste vénéré par les orphelins de la secte qu'il fonda à la fin des années 80. Privée de son statut d'organisation religieuse, en janvier, Aum vient d'être déclarée en faillite. Des jeunes femmes fidèles se rendent néanmoins toujours aux alentours de la prison du gourou pour *« recevoir son énergie »*. Le procès d'Asahara aurait dû commencer, à la fin d'octobre, mais il avait été reporté la veille de son ouverture, car le gourou avait inopinément révoqué son avocat... qu'il reprit le lendemain. Afin d'éviter ces manœuvres dilatoires, le tribunal lui a assigné une douzaine d'avocats commis d'office, qu'il ne peut révoquer.

VINGT-SIX MEURTRES

Asahara fait l'objet de dix-sept chefs d'accusation, dont des meurtres et tentatives de meurtre, pour lesquels il risque la pendaison. Outre l'attentat dans le métro, il est accusé d'une attaque au gaz sarin dix mois auparavant dans la ville de Matsumoto qui avait fait sept morts, de l'assassinat de l'avocat des victimes d'Aum, de sa femme et de leur bébé, de l'assassinat du secrétaire d'un cabinet de notaire, du meurtre de membres rebelles de la secte et de la production de substances toxiques. Au total, vingt-six meurtres. La première audience a été consacrée à la lecture de l'acte d'accusation, qui comprend l'interminable liste des victimes de l'attentat du métro – en raison de la cécité du gourou, cette liste ne pouvait lui être notifiée par écrit – dont la lecture a pris quatre heures.

Sans répondre s'il reconnaissait les faits, Asahara devait se lancer dans un long exposé de sa « philosophie ». Les juges examineront d'abord trois chefs d'accusation : l'attentat dans le métro, le meurtre d'un disciple et la production de sarin.

Asahara est accusé de ces crimes par vingt-trois de ses acolytes dont le procès a commencé. Cinq ont déjà été condamnés. Ces accusations le placent le dos au mur, mais, pour le moment, il n'y a pas de preuves matérielles.

L'accusation aura notamment pour tâche d'établir les mobiles d'Asahara. Voulait-il déstabiliser l'Etat par ces attentats et en même temps apporter la confirmation à ses fidèles que la fin du monde était proche ? L'attaque dans le métro visait-elle à faire diversion alors que la police s'apprêtait à perquisitionner au quartier général de la secte au pied du mont Fuji ?

Le procès, quoi qu'il en soit, s'annonce long. A l'imbroglio d'une affaire tentaculaire s'ajoute une procédure judiciaire lente, au rythme d'une audience par semaine, qui repose essentiellement sur l'aveu. Compte tenu des appels, le verdict définitif pourrait ne pas intervenir avant dix ans.

Le procès des fidèles d'Aum est révélateur d'un trait de la justice japonaise : le peu de respect des droits à la défense. Selon le président du barreau, Koken Tsuchiya, des entorses à la procédure sont passées inaperçues, tant les accusés sont impopulaires. La plupart ont été arrêtés pour des délits mineurs, et ont avoué au cours de la garde à vue. A cette pratique jugée *« préoccupante »* par Me Tsuchiya, s'ajoute le dilemme d'avocats objets de pression, ce qui a pesé sur l'organisation de la défense des accusés.

La plupart des procès se concluant au Japon par une condamnation, l'opinion a tendance à percevoir un tribunal comme une instance moins chargée d'établir la culpabilité ou l'innocence d'un accusé que d'infliger des peines. Aussi, lorsqu'il s'agit de crimes qui provoquent l'indignation, les avocats hésitent à défendre des accusés qui *« ne méritent pas de l'être »*. Ce sentiment diffus est sensible dans le cas de l'affaire Asahara, condamné par l'opinion avant d'être jugé.

Philippe Pons

Six morts en deux jours au Kosovo

PRISTINA. Des incidents armés, qui ont fait six morts en deux jours, ont provoqué un regain de tension au Kosovo, province du sud de la Serbie dont la population, majoritairement albanaise, revendique son indépendance. Le meurtre, dimanche 21 avril, d'un étudiant albanais de vingt ans tué par un « sniper » serbe dans le centre de Pristina, chef-lieu du Kosovo, a suscité une vague de violence inter-ethnique, la plus grave qu'ait connue la province depuis que Belgrade a supprimé son autonomie en 1989. Selon des sources officielles serbes, cinq Serbes ont été tués et trois autres blessés, dans la soirée de lundi, au cours d'une série d'affrontements armés.

Des partis albanais du Kosovo ont mis en garde le pouvoir serbe contre *« une radicalisation du mouvement politique albanais »* alors que, selon eux, *« les actes terroristes »* commis par *« des civils serbes armés par les autorités de Belgrade »* se multiplient. Les autorités serbes dénoncent, pour leur part, *« le recours au terrorisme des mouvements séparatistes albanais »*. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **GÉORGIE : au moins cinq personnes sont mortes et quarante-deux ont été blessées**, mardi 23 avril, par l'explosion de deux bonbonnes de gaz dans un magasin sur la place du marché au centre de Tbilissi, a indiqué un médecin de l'hôpital le plus proche de l'accident. L'adjoint au procureur général a indiqué que toutes les hypothèses étaient examinées par les enquêteurs, y compris celle d'un attentat. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le Sénat a finalement levé, lundi 22 avril, l'immunité parlementaire** du sénateur ultranationaliste Corneliu Vadim Tudor, ancien chantre du dictateur Ceausescu, accusé d'*« offense à l'autorité »*, pour des articles jugés *« insultants »* envers le président Ion Iliescu. Le parti de M. Tudor avait soutenu, jusqu'en novembre 1995, le gouvernement minoritaire au Parlement, en échange de trois postes de secrétaires d'Etat. – *(AFP.)*

■ **OTAN : la France est prête à participer à** *« une nouvelle structure militaire »* de l'OTAN, a rappelé, mardi 23 avril, le chef d'état-major français des armées, le général Jean-Philippe Douin, qui participait, seul, pour la première fois depuis trente ans, à une réunion ordinaire des chefs militaires de l'Alliance atlantique à Bruxelles. *« Ou cette nouvelle structure sera adaptée* [aux missions de l'après-guerre froide], a-t-il expliqué, *ou elle ne le sera pas. Si elle ne l'était pas, nous ne viendrons pas. Si elle l'était, on viendra. »* – (AFP.)

AMÉRIQUES

■ **PARAGUAY : le général Lino Oviedo, qui s'était soulevé,** lundi 22 avril, contre le pouvoir civil du président Juan Carlos Wasmosy (*Le Monde* du 24 avril), a mis fin à sa mutinerie vingt-quatre heures plus tard. Il abandonne ses fonctions de chef de l'armée de terre, mais devient, en échange, ministre de la défense. Le président paraguayen a pris cette humiliante décision dans le souci, a-t-il annoncé à la télévision, d'*« éviter un bain de sang »*. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **CENTRAFRIQUE : le gouvernement a suspendu toutes les manifestations publiques,** de nature politique ou syndicale, à la suite du soulèvement d'une partie de l'armée centrafricaine qui réclamait le paiement des arriérés de solde. La radio nationale a, par ailleurs, donné lecture de messages de soutien adressés au président Ange-Félix Patassé tant par des chefs d'Etat de pays amis que par des particuliers, après le retour au calme dans les casernes. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : une série de sanctions contre le régime militaire nigérian** a été recommandée par les ministres des affaires étrangères de huit pays membres du Commonwealth, réunis, mardi 23 avril, à Londres. Parmi les mesures proposées aux 53 Etats du Commonwealth, à la demande pressante de la Grande-Bretagne, figurent le gel des avoirs à l'étranger des dirigeants nigérians, un embargo sur les armes et le trafic aérien, et une mise en quarantaine dans le domaine sportif. Le Nigeria avait déjà été suspendu du Commonwealth, en novembre 1995, après l'exécution de l'écrivain Ken Saro-Wiwa et de huit autres défenseurs de la cause du peuple Ogoni. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : la Cour de sûreté de l'Etat a condamné,** lundi 22 avril, à des peines de trois à dix ans de prison onze musulmans chiites poursuivis pour leur appartenance à l'opposition. Ils devront en plus payer une amende collective de 43 000 dollars, pour dégâts infligés à des biens publics. L'opposition réclame depuis 1994 le rétablissement de la Constitution et des réformes démocratiques. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : le déficit commercial a diminué de 17 % en un mois,** s'établissant à 8,2 milliards de dollars (41 milliards de francs) en février, contre 9,9 milliards en janvier, a annoncé le Département du commerce, mardi 23 avril. Les exportations ont progressé de 2 % d'un mois sur l'autre, tandis que les importations ont diminué de 0,5 %. – *(AFP.)*

Djokhar Doudaev aurait été tué sous les bombes de l'aviation russe

La mort du chef tchétchène ne devrait pas entamer la détermination des séparatistes. Boris Eltsine redoute une intensification des combats. Chamil Bassaev, auteur du raid de Boudennovsk en juin 1995, a promis « la poursuite de la lutte pour cinquante ou cent ans »

Deux responsables indépendantistes, dont le chef de guerre, Chamil Bassaev, ont confirmé, mercredi 24 avril, la mort de Djokhar Doudaev. M. Bassaev, a affirmé qu'un deuil de trois jours avait été proclamé. Un autre proche du général, Vagap Toutakov, a reconnu, mercredi matin, la mort de Djokhar Doudaev, après l'avoir démentie mardi soir. Le dirigeant séparatiste, qui avait décrété l'indépendance de la Tchétchénie en 1991, a indiqué que le général était décédé des suites de ses blessures après un bombardement survenu, dans la nuit de dimanche à lundi, dans le sud de la République caucasienne. L'enterrement de M. Doudaev devait se dérouler mercredi à Chalaji (35 kilomètres au sud-ouest de Grozny), sa région de naissance. *« Nous devons veiller à ce que les indépendantistes n'intensifient pas leurs actions »*, a déclaré Boris Eltsine avant son départ pour Pékin. Le président russe a souligné que ses services *« vérifiaient l'information »* de la mort de Doudaev.

MOSCOU
de notre correspondant

« Le plan de paix, c'est de me tuer. » Djokhar Doudaev, le président indépendantiste tchétchène, avait ainsi réagi aux dernières propositions du président russe pour régler *« pacifiquement »* le conflit en Tchétchénie. Il a, peut-être, encore eu raison. Une fois de trop. Subissant le sort de milliers de ses compatriotes, il serait mort – certains indépendantistes l'ont démenti – dans la nuit de dimanche 21 au lundi 22 avril, au pied des montagnes du Caucase, près du village de Gekhi Tchou, sous les bombes des avions russes. *« Alors qu'il parlait au téléphone* [satellite] *du plan de paix avec un intermédiaire »*, selon un communiqué du gouvernement de *« la République d'Ichkérie »* (Tchétchénie indépendante) remis, mardi 23 avril, par un proche du général, Khodj-Akhmed Iarikanov, au bureau de Grozny de l'agence russe Itar-Tass.

Touché par des tirs de roquettes russes, le *« président de la République d'Ichkérie »* serait, selon cette source citée par Tass, rapidement décédé de ses blessures. D'autres responsables tchétchènes, dont Saipoudi Kassanov, le secrétaire personnel du général, cité par l'agence Interfax, ont cependant démenti la nouvelle. Les représentants de Doudaev, en Russie et en Turquie, ont, eux, affirmé avoir parlé au téléphone au général lundi. C'est-à-dire après la date de sa mort supposée. Cependant le représentant en Russie, Vagap Toutakov, est ensuite revenu sur ses déclarations, confirmant, mardi, la mort du leader indépendantiste. Le plus célèbre des chefs de guerre tchétchènes, Chamil Bassaev, très proche de Doudaev et auteur du raid de Boudennovsk en juin 1995, a aussi confirmé, mardi soir, sur la télévision indépendantiste pirate la mort du leader tchétchène, selon Interfax. Chamil Bassaev a promis *« la poursuite de la lutte de Doudaev pour cinquante ou cent ans »*. C'est la première fois que la nouvelle du décès de Doudaev paraît aussi crédible. Car c'est la première fois qu'une telle annonce vient, non pas d'officiels russes qui, aujourd'hui, se taisent (les forces russes ont simplement confirmé avoir bombardé la région où Doudaev serait mort), mais d'un haut responsable indépendantiste, M. Iarikhanov. Ce dernier, qui aurait remis lui même le communiqué au bureau d'Itar-Tass de Grozny, affirmant au journaliste avoir *« vu personnellement le cadavre »* de Djokhar Doudaev, fut le chef de la délégation tchétchène aux négociations de paix de l'été 1995. Certes, ce responsable est cité par un média officiel russe, l'agence Tass, qui ne craint pas la désinformation, mais dont l'intérêt semble limité, dans ce cas précis.

Les démentis ne sont pas très crédibles. Car la nouvelle a pu être gardée secrète, notamment en raison de la dispersion des responsables, et jusqu'à ce que la délicate question de la succession soit réglée. Ainsi, selon M. Iarikhanov, le vice-président tchétchène, ZelimKhan Iandarbev, a été promu, lundi, président, en remplacement du général rebelle, lors d'un conseil militaire *« comme le prévoit la Constitution d'Ichkérie »*. Pour une fois, rien ne semble invraisemblable dans le scénario de la mort annoncée du général. Ni le fait que la nouvelle vienne d'un responsable tchétchène, ni la méthode choisie pour la diffuser (un communiqué officiel à une agence officielle). Ni le lieu et les causes de la mort.

> Selon un haut responsable indépendantiste, le vice-président Zelimkhan Iandarbev, a été promu, lundi 22 avril, président, en remplacement du général rebelle

Il y a quelques mois le général Doudaev avait échappé de justesse à un bombardement russe, qui avait tué un de ses gardes du corps, dans le village voisin de Rochni Tchou. Rien ne semble invraisemblable non plus dans les circonstances. Les forces russes ont pu apprendre que Doudaev avait un rendez-vous téléphonique avec un médiateur et envoyer des avions guetter le signal du téléphone satellite. Par ailleurs, des sources tchétchènes avaient annoncé, dès lundi, que des hauts responsables indépendantistes avaient été tués par des bombardements sur cette région.

Si l'information devait être confirmée, elle ne serait pas forcément une bonne nouvelle pour Moscou. Réagissant à cette annonce, le président russe, Boris Eltsine, en route vers la Chine, a déclaré qu'il *« fallait prendre garde à ce qu'ils* [les indépendantistes] *n'intensifient pas leurs actions* [militaires] *sans lui »*. *« Avec ou sans Doudaev, nous voulons la paix en Tchétchénie »*, a-t-il précisé. Certains médias russes s'inquiètent aussi de *« l'apparition de centaines de Doudaev »*. Car, même si les hauts responsables indépendantistes, aussi divisés que les Russes entre « faucons » et « colombes », devaient se mettre d'accord, l'humeur ne semble évidemment pas à la négociation. Dans le communiqué diffusé par Itar-Tass, le gouvernement tchétchène indépendantiste affirme que la lutte continue après ce *« nouvel acte de terrorisme »* effectué lors des négociations d'un plan de paix russe, aussitôt qualifié de *« démagogie cynique »*.

Si elles ont enfin réussi à tuer Djokhar Doudaev, qui représentait un certain équilibre, instable, entre les « durs » et les « modérés », les forces russes ont fait un pari risqué. Rien ne permet de dire que la ligne modérée, notamment incarnée par le chef d'état-major des indépendantistes tchétchènes, Alsan Maskhadov, l'emportera. Celui qui aurait été promu leader, le vice-président Zelimkhan Ianderbev, ne fait sans doute pas partie de l'aile la moins radicale.

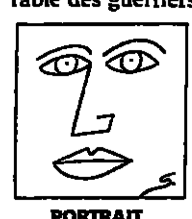
Ne nous déclarait-il pas récemment qu'en *« faisant la guerre à la Tchétchénie, Moscou a* de facto *reconnu son indépendance »*. Que *« malgré les douleurs et les pertes, la guerre nous convient : elle ne fait que renforcer le sentiment national »* ? Dans le communiqué, cité mardi par Tass, la direction indépendantiste *« demande au peuple »*, dont *« les forces sont inépuisables, si Allah le veut »*, de *« s'unir plus encore dans la lutte pour la défense de la patrie »*. Elle déclare *« la haine de l'agresseur »* et promet *« de porter le drapeau de Djokhar jusqu'à la victoire finale »*.

Jean-Baptiste Naudet

L'ancien général de l'armée soviétique devenu le premier des patriotes

MOSCOU
de notre correspondant

Un pistolet en permanence à la ceinture plutôt que le *kindjal*, le poignard inséparable des guerriers caucasiens. Une simple moustache fine et soignée plutôt que la barbe fournie de ses combattants. Un borsalino sur la tête à la place du turban vert de l'islam. Une épouse russe, Alevitna, alors que la tradition de survie de son peuple montagnard l'interdit. Une passion pour la poésie de Lermontov plutôt que pour le Coran (*Le Monde* du 28 mars).



PORTRAIT

De l'aveu même de sa fille, Djokhar Doudaev est certes *« patriote jusqu'au fanatisme »*. Et personne ne doute qu'il n'est pas, et de loin, le plus raisonnable des Tchétchènes. Mais il n'est sans doute pas non plus le plus extrémiste parmi les indépendantistes. Certains de ses partisans, comme son chef d'état-major, Aslan Maskhadov, ont regretté publiquement ses *« déclarations radicales »*. Ses menaces de déclencher *« la troisième guerre mondiale »*, de *« faire brûler la Russie en enfer »*, sauter une centrale nucléaire russe, de porter *« la guerre sainte en Europe »*.

Ces vociférations, qui amusaient parfois son peuple, galvanisaient ses combattants, faisaient trembler à Moscou et en Europe (après avoir fait rire), ont certes toujours fait beaucoup plus de bruit que ses ouvertures prudentes et calculées, et pourtant répétées, vers la Russie. *« L'indépendance est une notion relative »*, a-t-il déclaré à la veille de l'intervention des troupes russes, le 11 décembre 1994. Dans son dernier entretien à l'agence Interfax, Djokhar Doudaev a déclaré que ce n'était pas à lui mais *« au peuple tchétchène »* de décider par un vote s'il voulait vivre dans la Fédération de Russie.

D'autres ont d'ailleurs longtemps reproché au premier président tchétchène, élu en octobre 1991 avec 85 % des voix, une certaine bonté. D'être trop laxiste avec les criminels, auxquels il a pardonné ; avec les collaborateurs de Moscou, qu'il a longtemps laissés en place. Les uns et les autres l'ont trahi. D'autres se disaient prêts à ensanglanter la Russie pour lui faire payer la mort des dizaines de milliers de Tchétchènes disparus sous les bombes. Mais loin de lancer le Djihad, la guerre sainte de conquête, Djokhar Doudaev s'en est tenu au *gazawat*, le combat défensif des Caucasiens. Un combat qui autorise cependant des raids, à but militaire, derrière les lignes russes, et pour se replier la prise d'otages, mais pas les mauvais traitements.

DÉPORTATION EN ASIE CENTRALE

Son allure, son parcours, son mariage, le montrent : Djokhar Doudaev n'est pas un homme, ni un Tchétchène, ordinaire. C'est avant tout un militaire, l'un des rares Tchétchènes à être devenus généraux dans une armée soviétique, très méfiante envers les Caucasiens. Un général, qui a commandé une division de bombardiers à têtes nucléaires stratégiques. Un militaire *« sur lequel on pouvait compter »*, comme l'a dit un des ex-collègues de l'armée rouge.

Même si les traditions de la lutte contre les Russes dans le Caucase, la guerre du faible contre le fort, autorisent toutes sortes de ruses voire de trahisons, Djokhar Doudaev n'a pas violé sa parole d'officier. Il a tenu toutes ses promesses. La première, et la plus risquée, a été de déclarer l'indépendance totale de son pays, le 1er novembre 1991, trois jours après son élection. La dernière pourrait lui être fatale : *« Mourir plutôt que d'être réduit en esclavage »*.

Le destin de Djokhar Doudaev se confond avec la tragédie de son peuple. Cadet d'une famille de sept enfants, Djokhar a tout juste un mois lorsqu'il est déporté, en février 1944, avec les siens en Asie centrale, comme tous les Tchétchènes. Revenu à Grozny avec les survivants en 1957, il mènera carrière dans l'armée soviétique, pour *« pouvoir prendre un jour sa revanche »*, a-t-il expliqué.

A dix-huit ans, il part étudier à l'école militaire de pilotes de Tambov, puis à l'Académie de l'armée de l'air. Il servira en Sibérie, puis en Afghanistan. Il ne se fait remarquer qu'en 1990, en Estonie. Devenu commandant d'une division de bombardiers stratégiques, Djokhar Doudaev laisse déployer lors d'une parade aérienne le drapeau des indépendantistes estoniens.

Le prestigieux général soviétique, voyant que l'Empire se fissure, que les peuples de l'URSS ont une chance de se libérer, retourne en Tchétchénie se battre. *« Pour la liberté ou la mort »*.

J.-B. N.

Le FMI note le retour à la croissance des pays de l'ex-URSS

WASHINGTON
de notre envoyé spécial

Le fait marquant de l'année 1996, au chapitre de la croissance de l'économie mondiale, sera le retour à l'équilibre, voire à une situation positive, des pays issus de l'URSS. D'après les économistes du Fonds monétaire international (FMI), les économies des pays en transition devraient afficher en moyenne, en fin d'année, une croissance de 2,5 % (laquelle devrait même atteindre 3,8 % en 1997) après des résultats négatifs de 1,3 % en 1995 et de 8,8 % l'année précédente.

Pour leur part, les pays qui, jusqu'ici, enregistraient les reculs les plus significatifs (Russie, pays transcaucasiens et d'Asie centrale), devraient voir leur création de richesses s'accroître de 1,9 % cette année (et de 3,3 % en 1997) après une baisse de 4,3 % en 1995 et un effondrement de 14,8 % l'année précédente.

Pour John Odling-Smee, le directeur du département Europe II du FMI, qui suit l'évolution des ex-pays communistes, *« le déclin de cette région semble être parvenu à un terme »*, même s'il est trop tôt pour exclure des revers de fortune, comme cela semble être le cas depuis six mois pour la Biélorussie. Sur les quinze républiques de l'ex-URSS, seuls l'Ukraine, l'Azerbaïdjan, l'Ouzbékistan et le Tadjikistan devraient encore connaître des taux de croissance négatifs cette année.

Pour les autres, des efforts considérables ont été accomplis en termes non seulement de reprise d'activité, mais aussi de lutte contre l'inflation puisque, à l'exception du Turkménistan et du Tadjikistan, tous les autres pays auront ramené à deux chiffres (et souvent à moins de 50 %) leur hausse annuelle des prix de détail. Ces bons résultats, estime M. Odling-Smee, sont à mettre au compte des programmes de stabilisation macroéconomiques et des réformes structurelles entrepris dans ces pays, avec l'aval du FMI, qui, compte tenu des 20 millions de dollars de prêts promis au Tadjikistan pour le mois de mai, aura prêté son concours à quatorze pays, seul le Turkménistan n'ayant pas encore bénéficié de l'aide du Fonds.

DÉPASSEMENTS BUDGÉTAIRES

A ce jour, le principal bénéficiaire – et de loin – des sollicitudes de l'organisation est la Russie, qui a bénéficié, à la fin mars, d'un prêt de 10,1 milliards de dollars, le plus important jamais accordé par le FMI à un pays membre dans le cadre d'une procédure normale, l'aide d'urgence débloquée en 1995 en faveur du Mexique ayant un caractère que chacun, à Washington, espère exceptionnel.

Compte tenu du montant et du contexte – la campagne électorale présidentielle en Russie –, les responsables du Fonds ont insisté sur le fait que les décaissements opérés dans le cadre de l'accord conclu avec Moscou se feraient sur une base mensuelle jusqu'à la fin de l'année, puis trimestrielle au-delà. Cela pour s'assurer que les dirigeants russes respectent bien les conditions exigées par le FMI. Dans le cas contraire, on n'hésiterait pas *« à fermer le robinet »*, assure-t-on à Washington.

Un premier versement de 350 millions de dollars a été effectué à la fin mars, signe que le contrat est pour l'instant respecté, assure Daniel Citrin, le responsable de la division russe au Fonds, mettant en avant les résultats encourageants enregistrés par ce pays, en matière tant de croissance (elle devrait atteindre 2,3 % cette année après un taux négatif de 4 % en 1995 et de 15 % l'année précédente) que d'inflation, ramenée à environ 3 % à la fin mars, alors qu'elle atteignait encore 130 %, en base annuelle, en 1995. M. Citrin admet cependant que des dépassements ont été constatés au chapitre budgétaire, par rapport aux objectifs initiaux, en raison notamment d'une augmentation plus importante que prévu des pensions versées à la population russe.

Rappelées à l'ordre sur ce sujet comme sur d'autres dépenses budgétaires imprévues, les autorités russes ont assuré qu'elles procéderaient à des réallocations de ressources pour respecter une enveloppe budgétaire déjà fortement réduite par des rentrées fiscales en baisse. Un engagement qui laisse perplexes nombre d'observateurs, au demeurant sceptiques sur la réelle volonté du FMI – et des Occidentaux en général – de couper les vivres à Boris Eltsine pour non-respect de clauses financières au regard de l'enjeu politique majeur que constitue l'élection de juin, avec la possibilité de voir un candidat communiste accéder au Kremlin, en dépit de l'actuelle remontée dans les sondages de son hôte actuel. Un enjeu que chacun aura certainement en tête lorsqu'il s'agira, dans les prochains jours, de renégocier environ 36 milliards de dettes à long terme de la Russie au sein du Club de Paris.

Serge Marti

Echec du sommet social allemand

Les discussions ont achoppé sur la réduction des indemnités versées en cas de maladie et sur la législation sur les licenciements

BONN
de notre correspondant

Le gouvernement de Bonn et les principaux représentants des partenaires sociaux ne sont pas parvenus à s'entendre, mardi 23 avril dans la soirée, sur un programme de réformes sociales destiné à améliorer à long terme la compétitivité économique de l'Allemagne. Après quatre heures de discussions nocturnes à la chancellerie de Bonn, ce « sommet social » – le troisième en quatre mois – n'a permis de déboucher sur aucun résultat concret et s'est déroulé, selon l'avis de plusieurs participants, dans une ambiance *« glaciale »*.

Réforme des retraites, de l'assurance-maladie, coupes sombres dans les dépenses liées à l'assurance-chômage... sur aucun de ces grands dossiers, la moindre entente n'a pu être décelée lors de cette rencontre, dont Klaus Zwickel, le président du syndicat IG Metall, a annoncé mercredi matin 24 avril que *« c'était la dernière »*. Les syndicats, qui ont accepté cette année des hausses de salaire très modérées dans plusieurs secteurs-clés (comme la chimie et le bâtiment, à moins de 2 %), ont le sentiment d'avoir fait la plus grande partie du chemin et accusent le gouvernement et le patronat d'*« obstruction »* et de retour au *« capitalisme sauvage »*.

De quoi s'agit-il ? Le blocage a été essentiellement constaté sur deux grands dossiers : la réduction des indemnités versées par les employeurs en cas de maladie du salarié, et l'assouplissement de la législation contre les licenciements abusifs. Sur le premier point, plusieurs hypothèses sont en discussion afin de réformer le système allemand, qui fait que les employeurs payent 100 % du salaire en cas de maladie du salarié, et ce pendant six semaines complètes – une disposition acquise de haute lutte il y a quarante ans. Le patronat réclame de ramener cette quote-part à 80 % du salaire net, afin d'abaisser le coût du travail en Allemagne. Sur le second point, il s'agit d'assouplir une législation contraignante, dont les petites entreprises allemandes disent qu'elle n'encourage pas les embauches. Dans le système actuel, les entreprises risquent d'être traînées devant les tribunaux dès lors qu'elles licencient plus de dix personnes.

PROGRAMME D'AUSTÉRITÉ

L'échec du sommet social est d'autant plus remarqué que la coalition au pouvoir avait choisi par avance d'entourer cette rencontre d'une publicité exceptionnelle. Bonn attendait l'échéance du 23 avril pour annoncer les grandes lignes d'un programme d'austérité portant sur 50 milliards de marks de dépenses publiques (Etat fédéral, Länder et municipalités et le secteur social).

Après avoir constaté qu'il lui serait impossible d'associer le patronat et les syndicats dans cette opération de grande envergure, le chancelier Kohl sera obligé de porter seul la responsabilité politique de ses choix. Après d'ultimes consultations des partis de la coalition au pouvoir (CDU, CSU et FDP), Helmut Kohl fera une déclaration au nom du gouvernement devant les députés du Bundestag vendredi prochain 26 avril à Bonn, au cours de laquelle il donnera le contenu de son programme de rigueur.

Lucas Delattre

A la tête du gouvernement italien, Romano Prodi sollicitera des appuis tantôt à gauche tantôt à droite

Le chef de L'Olivier insiste sur l'entrée de l'Italie dans l'Union monétaire

Romano Prodi, qui devrait être pressenti pour former le prochain gouvernement italien, et Walter Veltroni, son allié du PDS (gauche ex-communiste) au sein de la coalition L'Olivier, n'ont pas exclu de rechercher tantôt l'appui des communistes de Refondation, tantôt celui de la Ligue du Nord et même de démocrates-chrétiens de droite. Le gouvernement ne sera formé qu'après le 9 mai.

L'ÉCONOMISTE catholique Romano Prodi, probable chef du prochain gouvernement italien, a rendu visite au chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, mardi 23 avril, pour évoquer la situation créée par la victoire de son alliance de centre gauche, L'Olivier, aux législatives de dimanche 21 avril.

L'Olivier, qui a obtenu 284 sièges à la Chambre, n'arrive à la majorité absolue qu'avec l'apport des 35 voix de Refondation communiste (marxiste), dont le programme est fort différent du sien. Dès le lendemain des élections une première polémique a surgi à propos de l'échelle mobile des salaires, que Refondation voudrait réintroduire. M. Prodi a immédiatement rejeté cette idée. *« Cela rendrait seulement la situation pire pour les travailleurs »*, a-t-il réaffirmé mardi lors d'une conférence de presse. La coalition L'Olivier et Refondation communiste *« ont des positions impossibles à concilier »*, a-t-il ajouté.

M. Prodi pourrait s'appuyer sur une majorité parlementaire à géométrie variable pour continuer la politique de rigueur européenne de son prédécesseur Lamberto Dini et lancer plusieurs réformes promises. Son équipe risque de subir des tensions sur la gauche, mais aussi sur la droite, le président du Conseil sortant Lamberto Dini, membre de la coalition, cherchant à se concilier l'appui des démocrates-chrétiens de droite, alliés pour le moment du perdant des élections, Silvio Berlusconi.

Le numéro deux potentiel du futur gouvernement, Walter Veltroni (PDS, ex-communiste), a expliqué mardi, au cours de la conférence de presse donnée avec M. Prodi, que, quelle que soit l'attitude de Refondation et de son leader Fausto Bertinotti, L'Olivier appliquerait son programme *« sans concessions »*. Une partie de ce programme, a estimé M. Veltroni, peut être soutenue par Refondation, une autre, celle touchant à la réforme de l'Etat dans le sens du fédéralisme, devrait l'être par la Ligue du Nord (fédéraliste, 59 députés).

PRIVATISATION DE LA STET

Quant à certaines réformes économiques, préparées par le gouvernement sortant de M. Dini, elles pourraient être soutenues par ceux qui s'y étaient montrés favorables jusqu'à présent. Autrement dit, M. Veltroni semble ne pas exclure, outre celui de la Ligue du Nord, l'appui des chrétiens-démocrates de droite des petits partis CCD et CDU, membres du Pôle des libertés – la coalition de droite dirigée par M. Berlusconi –, qui ont obtenu une douzaine de sièges à la Chambre. Un appel du pied leur avait été lancé dès lundi par M. Dini.

« Dans tous les cas », les dépenses publiques ne croîtront pas en termes réels, condition indispensable, a souligné M. Prodi, pour l'entrée de l'Italie dans l'Union monétaire. Le futur chef du gouvernement a annoncé en passant que la lire allait rentrer bientôt dans le système monétaire européen (SME) et que la privatisation de la STET, filiale de télécommunications du groupe public IRI, pourrait être engagée cette année.

De son côté, M. Veltroni a confirmé mardi une proposition de L'Olivier avancée pendant la campagne électorale, de confier la présidence d'une des deux Chambres du Parlement et de plusieurs commissions de contrôle à l'opposition de droite.

L'Olivier assure vouloir instaurer entre droite et gauche le respect de certaines règles et un climat apaisé. En nombre de voix, le centre gauche ne peut se prévaloir d'une victoire décisive aux élections de dimanche. La droite n'a pas reculé. Les deux coalitions arrivent à peu près à égalité, avec même une très légère avance pour la droite. Et le parti de Silvio Berlusconi, Forza italia, a fait un score assez proche de celui de la gauche ex-communiste de Massimo d'Alema. La formation du nouveau gouvernement n'est attendue que dans les jours suivant le 9 mai, date de la convocation du nouveau Parlement.– *(AFP, Reuter)*

Les grandes puissances souffriraient d'indécision stratégique

LES PRINCIPALES puissances occidentales souffrent de plus en plus d'indécision stratégique, due en grande partie à leur *« répugnance au combat »* et à l'incertitude sur la nature future des confrontations dans le monde, selon le rapport annuel de l'Institut international des études stratégiques (IISS) présenté, mercredi 24 avril, à Londres.

Le problème, selon l'IISS, réside dans *« l'absence de menaces contre l'existence »* des Etats dans l'après-guerre froide, donc *« dans la difficulté de définir où sont les intérêts vitaux »*, ou bien, *« dans le cas d'intérêts nationaux non vitaux, de déterminer à partir de quand, comment et jusqu'où la force doit être employée »*. La présence *« envahissante »* des médias et des *« images et commentaires quasi instantanés à la télévision »*, avec leur impact immédiat sur l'opinion, pèse dans l'indécision des gouvernements.

Les responsables politiques et militaires sont *« à la recherche d'options qui se situent entre ne rien faire et recourir à une force militaire meurtrière »*, en cas de situation imprévisible, explique l'IISS. On attend d'eux aujourd'hui de *« faire un usage effectif de leurs forces armées pour gérer une menace à la sécurité ou pour une opération de maintien de la paix. Mais on exige qu'ils le fassent en subissant ou en infligeant le minimum de pertes, en particulier de pertes civiles »*.

L'incertitude stratégique généralisée, note l'IISS, est enfin accrue par la perspective d'une *« révolution militaire »* en cours, qui a pour origine la maîtrise de la transmission électronique des informations et de leur exploitation sur le terrain, dont la guerre du Golfe a illustré un aspect.

Une donnée importante de cette *« révolution militaire »* est qu'elle fait appel, en grande partie, à la technologie civile commerciale, au moins autant qu'à la recherche militaire étatique. D'où l'accès à ces technologies par les petites puissances, facteur déstabilisant. – *(AFP.)*

ORDONNANCES Le gouvernement doit adopter, mercredi 24 avril en conseil des ministres, les trois dernières ordonnances sur la réforme de la Sécurité sociale. Ces textes concernent la régulation des dépenses de médecine de ville, la réforme hospitalière et la gestion des caisses. Trois syndicats médicaux – CSMF, SML et FMF – appellent à une grève des médecins, mercredi, pour dénoncer le *« rationnement des soins »*. Trois syndicats de médecins hospitaliers manifestent aussi à Paris. Jacques Barrot, dans un entretien au *Monde*, souligne que *« la maîtrise médicalisée »* est le *« levier majeur de la réforme »*. *« Notre volonté*, assure-t-il, *est de rendre les règles du jeu plus claires et plus exigeantes, en les scellant par un contrat. »* Il confirme par ailleurs que le gouvernement prépare pour l'été un projet de loi sur l'accès universel à l'assurance-maladie.

M. Barrot veut refonder la Sécurité sociale sur la base du « contrat »

Dans un entretien au « Monde », le ministre du travail et des affaires sociales appelle les professions de santé et les assurés à se mobiliser autour du plan du gouvernement. Il confirme qu'un projet de loi sur l'accès universel à l'assurance-maladie sera préparé pour l'été

« Avec ces trois dernières ordonnances, le système de soins ne va-t-il pas changer profondément de logique ?

– Non. En dépit des contraintes financières, nous conservons les grands principes de la médecine libérale et du libre accès aux soins. Tout cela repose sur la notion de juste soin, médicalement justifié et économiquement ajusté. Cette réforme ne peut se faire ni contre les médecins libéraux et hospitaliers ni sans eux. Notre volonté est de rendre les règles du jeu plus claires et plus exigeantes, en les scellant par un contrat. La sanction sera liée à un manquement au contrat. Cela implique aussi que l'assuré social devienne plus responsable, non par un accroissement de son effort financier, mais par un bon usage de son carnet de santé. Ce carnet sera la boussole de l'assuré, lui permettant d'être mieux soigné, l'informant des risques qu'il prend en s'adonnant à l'errance médicale en faisant pression sur son médecin pour exiger toujours plus de prescriptions et de diagnostics.

– FO dit qu'elle ne baissera pas la garde contre le plan Juppé. Des syndicats médicaux crient, comme sous les gouvernements socialistes, au rationnement des soins. Ne craignez-vous pas que l'opinion se remobilise contre cette réforme ?

– Non. Aucun gouvernement ne peut laisser dériver le taux de progression des dépenses. Le bon sens populaire admet que, dans un système mal régulé, le vertueux risque de payer pour l'indiscipliné. A terme, le bon généraliste risque de se trouver limité dans ses moyens par une hyperconsommation, encouragée par les outils de diagnostic entre les mains de certains qui n'hésitent pas devant des analyses redondantes. De même, l'assuré social qui a vraiment besoin de la prise en charge risque de faire les frais de l'irresponsabilité des patients qui, en multipliant les consultations inutiles, ont mobilisé des ressources indispensables ailleurs pour des actes de santé nécessaires.


JACQUES BARROT

– Si la mobilisation n'est pas forte, n'est-ce pas parce que vous avez concédé aux médecins plus que vous ne l'espériez ?

– Si la mobilisation s'avère forte, elle exprimera une angoisse, au demeurant compréhensible. Aujourd'hui, les médecins ont peur que l'informatisation soit conçue comme un système de surveillance, que la médecine-conseil pratique un contrôle bureaucratique. Mais nous faisons le pari de désamorcer ces craintes. Le temps travaille en faveur d'un engagement progressif de la profession dans les mécanismes de régulation. Si la mobilisation est moins forte, ce ne sera pas parce que nous aurions concédé je ne sais quelle facilité au corps médical. C'est parce que, progressivement, sur le terrain, les médecins commencent à comprendre que nous nous adressons aussi aux hôpitaux, aux assurés sociaux.

– Les assurés ont le sentiment que c'est à eux qu'on demande des efforts et pas aux médecins...

– Pour la première fois dans une réforme de cette importance, les assurés ne voient aucunement leur effort financier augmenter.

– Il y a le RDS...

– Là, c'est la communauté nationale tout entière qui, par une ressource supplémentaire, a dû prendre en charge les dettes de la Sécurité sociale. Pour l'assuré social, les remboursements demeurent à un niveau élevé qui n'a pas été diminué. L'assuré devra simplement, à partir de l'automne, présenter son carnet de santé chaque fois qu'il verra son médecin. Il est mobilisé dans la réforme. C'est un point majeur.

– Il y a seize ans, vous négociiez déjà avec les syndicats médicaux sur une convention. Aujourd'hui, devant les réactions syndicales, avez-vous le sentiment que les médecins sont plus conscients de la nécessité d'une maîtrise des dépenses de santé qu'en 1980 ?

– On a perdu du temps. Il aurait fallu que la maîtrise médicalisée, qui a fait son apparition depuis 1990, soit engagée plus tôt.

– C'était l'opinion de M. Teulade...

– C'est pour cela que, dans l'opposition à l'époque, j'ai préconisé l'abstention pour ne pas contrarier les efforts engagés dans cette voie. Désormais, je suis plus optimiste parce que la nouvelle génération des médecins, en particulier des généralistes, éprouve un attrait beaucoup plus grand pour une formation médicale continue. Pour eux, la référence médicale opposable (RMO) est indissociable d'un bon exercice médical.

– Qu'est-ce qui vous permet d'affirmer que l'on va bien faire de la maîtrise médicalisée des dépenses et non pas de la maîtrise comptable ? Certains vous reprochent de ne rechercher la maîtrise que sur les dépenses remboursées et non sur l'ensemble des dépenses de santé.

– La maîtrise médicalisée, c'est le levier majeur de la réforme. S'il y a des dispositifs concernant la revalorisation des honoraires et, en cas de dépassement très important des objectifs, des reversements individualisés pour certains praticiens, ce ne sont que des mécanismes supplétifs. La maîtrise médicalisée s'installera définitivement dans le paysage parce que les outils seront là.

» Pour ce qui concerne la maîtrise des dépenses remboursées, si nous nous adressons aux assurés sociaux par le biais de leur carnet de santé, c'est bien pour agir sur la demande de soins. D'autres actions concerneront spécifiquement l'offre, car une offre surabondante peut créer des besoins artificiels. Dans le cadre régional, l'agence de l'hospitalisation veillera, au plus proche, aux redéploiements nécessaires de l'offre de soins.

– Cela sera-t-il suffisant pour tenir l'objectif de progression des dépenses de 2,1 % en 1996 ?

– Normalement, ce taux de 2,1 % correspond à une progression de la dépense, en valeur absolue, de plus de 10 milliards de francs, hors politique de santé publique nouvelle. En 1995, la progression des dépenses de médecine de ville a été de près de 5 %. Nous partons donc d'un socle de dépenses relativement généreux, ce qui doit rendre normalement l'exercice 1996 à notre portée.

– Pourquoi les médecins se tiendraient-ils à cet objectif alors qu'en 1995 ils n'ont pas respecté la discipline conventionnelle ? Ne craignez-vous pas une image brouillée de la réforme avec un déficit du régime général de plus de 40 milliards de francs en 1996 ?

– Il faut faire une bonne pédagogie. En 1994, les dépenses de médecine de ville ont progressé de 3 %. C'était une année responsable. Elle a été suivie d'une année de relâchement. Il n'est pas inévitable que cela se reproduise. Les syndicats médicaux, après avoir manifesté leurs inquiétudes, doivent s'engager dans la réforme. Nous ferons tout pour que la vie conventionnelle reparte.

– Y compris les syndicats les plus hostiles à votre réforme ?

– Il y aura toujours des jusqu'au-boutistes. Mais je suis convaincu que la majorité des médecins, si on n'en fait pas des boucs émissaires, entreront dans la réforme. C'est le pari de Pascal. Il y a des données financières auxquelles on ne peut se dérober. Les recettes vont être très en dessous des prévisions en 1996 et un peu en 1997. Sauf retournement positif de la conjoncture, il y aura déficit. Si nous ne maintenons pas le cap sur la maîtrise de la dépense, le déficit prendra des proportions telles que toutes les tentations seront possibles, comme un changement complet de système.

– On vous reproche une « étatisation » de la Sécurité sociale ?

– Les partenaires sociaux, dans un paritarisme rénové, continuent à gérer l'essentiel. Nous sommes très loin d'un système britannique, où tout serait encadré par la puissance publique. *Les acteurs* sont astreints à des obligations de résultat. Mais sur les moyens, ils ont une très grande liberté. Elle est même accrue puisque à la tutelle se substitue une logique de convention d'objectifs.

– Un syndicat qui aura combattu la réforme pourra-t-il occuper la présidence d'une caisse ?

– Oui. A condition qu'il s'engage dans la convention d'objectifs qui liera la caisse avec l'Etat. La démocratie sociale doit s'articuler avec la démocratie politique. Un syndicat qui prétend excercer une responsabilité doit le faire en respectant la volonté exprimée par le Parlement.

– Où en êtes-vous de l'accès universel à l'assurance-maladie ?

– La volonté d'un accès universel à l'assurance-maladie est un élément majeur de la réforme. Nous allons donc le mettre en œuvre. Nous voulons que chacun, en France, puisse être rattaché à un régime de base, sans passer par l'aide sociale. Mais universalité n'implique pas unité des régimes. Cela veut dire, dans le temps, une certaine harmonisation entre eux et aussi un financement plus large que celui qui, traditionnellement, pèse uniquement sur les salaires. La contribution sociale généralisée devra trouver la vraie justification de son nom.

– Quand y aura-t-il transfert de cotisations sociales à la CSG ?

– En même temps que le projet de loi sur l'assurance universelle, que nous préparons pour l'été, nous en poserons les pincipes : l'usage de la CSG, son élargissement pour, à terme, alléger la part qui est liée à la masse salariale et donc à l'emploi. Mais il est trop tôt pour fixer l'échéancier, car ces modifications de financement doivent être coordonnées avec la réforme fiscale.

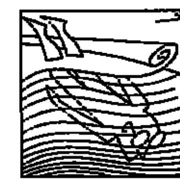
– Trouvez-vous envisageable qu'un médecin ne puisse pas soigner quelqu'un qui n'aurait pas ses papiers en règle ?

– *Non, bien sûr. Le ministère de* la santé et des affaires sociales ne peut pas laisser la lutte contre l'immigration clandestine, au demeurant nécessaire, se faire à partir de critères sanitaires. Nous manquerions aux principes fondamentaux de notre éthique nationale et, en outre, ce serait ignorer les problèmes d'hygiène sanitaire qui sont essentiels. »

Propos recueillis par Thierry Bréhier et Michel Noblecourt

> « La volonté d'un accès universel à l'assurance-maladie est un élément majeur de la réforme. Nous voulons que chacun puisse être rattaché à un régime de base. Mais cela n'implique pas unité des régimes »

Le plus grand bouleversement du système de soins depuis 1945


ANALYSE

AVEC LES TROIS DERNIÈRES ordonnances, Alain Juppé achève, mercredi 24 avril, une étape importante de sa réforme de la Sécurité sociale, présentée le 15 novembre 1995. Ces textes – sur la gestion des caisses, la médecine de ville et la réforme hospitalière – devraient entraîner, dans les années à venir, de profondes transformations dans le fonctionnement du système de santé. Alors qu'il a renoncé à réformer les régimes spéciaux de retraites, sous la pression de la rue, et qu'il hésite sur la politique familiale à suivre, le premier ministre a maintenu le cap sur l'assurance-maladie, *« le cœur »* de son plan, selon Matignon.

La réforme du système de soins doit être complétée par deux projets de loi, que M. Juppé s'est engagé à présenter au Parlement avant l'été : le premier porte sur la création, à terme, d'un « régime universel » d'assurance-maladie permettant une harmonisation progressive du niveau des cotisations et des prestations des dix-neuf régimes existants (salariés, agriculteurs, mineurs...) ; le second prévoit le transfert, sur plusieurs années, de la cotisation maladie des salariés vers un prélèvement à assiette beaucoup plus large que les seuls revenus du travail. Le gouvernement ne pourra pas opérer ce transfert avant l'automne, voire le début de l'année prochaine.

Si ces deux textes sont adoptés en 1996, le gouvernement aura engagé le plus grand bouleversement du système de soins depuis la création de la Sécurité sociale en 1945. Il aura d'abord changé l'équilibre des pouvoirs entre l'Etat, le Parlement et les partenaires sociaux. Les députés et les sénateurs seront associés, chaque année, à la définition de la politique de santé et à l'élaboration de « lois de financement » de la Sécurité sociale, qui représente, toutes branches confondues (maladie, retraite, famille), une dépense annuelle de 1 800 milliards de francs.

M. Juppé aura également rééquilibré le financement de la branche maladie, en allégeant le coût du travail par une baisse de la cotisation des salariés. Il aura changé la donne au sein des organismes sociaux en plaçant leurs gestionnaires patronaux et syndicaux devant leurs responsabilités, puisque les caisses nationales devront signer chaque année avec l'Etat une sorte de cahier des charges dans lequel elles s'engageront notamment à ne pas dépasser un objectif annuel des dépenses de santé (+ 2,1 % en 1996) et à améliorer les services aux assurés.

Dites 33... Non... attendez...

Enfin, il aura introduit des réformes qui devraient modifier peu à peu les pratiques médicales : généralisation du carnet de santé de l'assuré, remplacement progressif des ordonnances et des feuilles de soins par une carte à puce, formation continue obligatoire pour les 180 000 praticiens, expérimentation de filières de soins où le généraliste aurait un rôle accru, développement de l'accréditation et de l'évaluation médicales, en particulier dans les hôpitaux et les cliniques...

LA QUESTION DES RELAIS

Ces réformes doivent être précisées par des dizaines de décrets, avant d'être mises en œuvre par les gestionnaires des caisses, les médecins libéraux et les acteurs du monde hospitalier. Avec un déficit prévisible d'au moins 40 milliards de francs en 1996 pour le régime général, l'attentisme n'est plus de saison. Les oppositions contre la réforme de l'assurance-maladie – notamment chez les médecins – montrent que MM. Chirac et Juppé n'ont ménagé ni le corps médical, pourtant acquis à la droite, ni FO, qui règne sur l'assurance-maladie depuis 1967, ni sa propre administration du secteur sanitaire (DRASS, DDASS), inquiète pour son statut après la création des agences régionales de l'hospitalisation. Ces oppositions ne disparaîtront pas après l'adoption des ordonnances.

Le gouvernement dispose-t-il de relais suffisants ? Dans leur circonscription, les « députés-médecins » du RPR et de l'UDF ont du mal à convaincre leurs confrères du bien-fondé d'une réforme qu'ils auraient combattue si elle avait été décidée par un gouvernement socialiste (*Le Monde* du 24 avril). Il est vrai que défendre une réforme de la médecine libérale en totale contradiction avec le programme électoral de M. Chirac, qui refusait *« l'idée exprimée par certains de plafonner les dépenses de santé »*, relève du tour de force. Les relations entre le corps médical et la droite en seront affectées pour longtemps.

Si la CGT, FO et la Fédération des mutuelles de France condamnent cet *aggiornamento*, des forces non négligeables – CFDT, Mutualité française ou MG-France, syndicat de médecins généralistes – lui ont apporté un soutien critique. Quant à la majorité, elle ne peut désavouer M. Juppé sur ce dossier sans le fragiliser davantage. La grande inconnue demeure l'attitude des assurés. Le travail de sape d'une partie des médecins libéraux, critiquant la réforme dans le secret du colloque singulier avec leurs malades, ne va-t-il pas, peu à peu, retourner contre la réforme une opinion qui n'en a pas encore mesuré l'importance ?

Jean-Michel Bezat

Des textes « liberticides », selon M. de Villiers

Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France (MPF), a appelé, mardi 24 avril, à la création de *« comités de défense de la médecine libérale française »* pour s'opposer aux projets du gouvernement en matière de réforme de la Sécurité sociale. Il demande le *« retrait des ordonnances liberticides »* sur la Sécurité sociale.

Pierre-André Wiltzer, porte-parole et premier vice-président de l'UDF, a recommandé, mardi, que *« l'on évite toute dérive technocratique ou bureaucratique, dans la mise en œuvre de cette réforme »* et que l'*« on veille à la responsabilisation et à la participation des différents acteurs »*.

Les trois ordonnances

● **Hôpital.** Le projet d'ordonnance prévoit de créer des agences régionales d'hospitalisation – dont chaque directeur sera nommé en conseil des ministres – qui assureront la répartition des financements et la définition de l'activité des hôpitaux et des cliniques. La régionalisation de l'attribution des crédits, dans le cadre d'enveloppes à *« caractère limitatif »*, met fin à la pratique du *« budget global »* national. Les hôpitaux et cliniques devront conclure des contrats pluriannuels avec l'agence régionale d'hospitalisation, déterminant notamment les ressources financières accordées et les activités autorisées.

● **Médecine libérale.** Pour combattre la dérive des dépenses, le projet d'ordonnance prévoit, entre autres, la généralisation du carnet de santé et un mécanisme de sanctions collectives et individuelles à l'encontre des praticiens en cas de dérapage.

● **Gestion des caisses de Sécurité sociale.** L'ordonnance modifie la composition des conseils d'administration des trois caisses (maladie, vieillesse, famille) du régime général. Les syndicats seront à parité de sièges avec le patronat. Le troisième collège – des *« personnalités qualifiées »* nommées par le gouvernement – est renforcé. L'élection des administrateurs, réintroduite en 1982, est abandonnée. Les directeurs locaux de caisses ne seront plus nommés par les conseils mais, après avis de ces derniers, par le directeur de la caisse nationale, lui-même nommé en conseil des ministres.

Jacques Chirac va consacrer à la politique de la ville sa visite de trois jours à Amiens

Le quartier nord de la cité picarde attend beaucoup de son futur statut de « zone franche »

Jacques Chirac devait entamer, mercredi 24 avril à Amiens, une visite de « terrain » de trois jours consacrée à la politique de la ville et aux zones franches. Bien que bénéficiaire depuis 1982 de crédits spécifiques aux zones sensibles, Amiens nord, où il passera la journée de jeudi, présente tous les critères – forts taux de chômage, de loyers HLM impayés et de retard scolaire, etc. – pour obtenir ce régime fiscal privilégié.

AMIENS
de notre envoyée spéciale

Dans les cités du quartier nord d'Amiens, les employés municipaux, qui traquent papiers gras et boîtes de Coca-cola, découvrent les inscriptions tracées au pied de la barre Mozart par les jeunes de la ZUP du Pigeonnier, trois jours avant la visite de Jacques Chirac : *« Nous voulons du boulot »* ; *« Libérez Ali, Brahim et les autres »*... Autant d'appels, clairement destinés au président de la République, qui résument la détresse de ce quartier, 22 000 habitants pour 135 000 Amienois.

Depuis 1982, Amiens-Nord a bénéficié de toute la panoplie de crédits consacrés à la politique de la ville par les gouvernements successifs, la région Picardie, la ville d'Amiens et, dans une moindre mesure, le conseil général de la Somme : en tout près de 280 millions de francs. Gilles de Robien (UDF-PR), maire de la ville depuis 1989, après dix-huit ans de gestion communiste, attend du statut de zone franche, soumis jeudi 25 avril à son conseil municipal en présence de M. Chirac, un décollage économique qui se fait toujours attendre. *« Le volet logement du pacte de relance pour la ville est trop juste. Mais ce plan rompt avec la politique d'assistance en créant les conditions d'un développement économique de quartier »*, estime-t-il.

La personnalité du maire, que M. Chirac avait consulté sur la politique de la ville avant de se porter candidat à l'Elysée, explique en partie le choix de la capitale picarde pour cette nouvelle visite sur le terrain. Les critères d'éligibilité des futures zones franches placent le quartier en quinzième position sur les trente-huit candidats. Amiens-Nord se présente comme une mosaïque de sous-quartiers très différenciés : 10 % à 30 % de familles mono-parentales ; 50 % à 60 % de jeunes de moins de vingt ans, accusant un taux de retard scolaire de 58 % à 68 % dans les collèges ; 17 % à 33 % de chômeurs, dont les deux tiers ont moins de trente ans ; 40 % des 5 000 demandes de RMI de la ville proviennent de ce quartier. L'office d'HLM y enregistre 32 % d'impayés de loyers, contre 18 % en moyenne.

LA PRÉSENCE DE L'ÉTAT

La future zone franche est attendue comme un poumon d'oxygène dans une agglomération très touchée par la crise : en décembre 1995, le taux de chômage était de 13,4 % sur la ville, 13 % sur le département, 12,2 % sur l'ensemble de la région, pour un taux national de 11,7 %. Ces chiffres se doublent d'un très faible niveau de formation des demandeurs d'emploi, hérité de l'histoire économique de la ville : les industries textiles, puis, dans les années 50, les grosses industries liées à l'équipement automobile employaient une main-d'œuvre nombreuse, mais sans qualification.

Au cœur du quartier, les commerçants attendent la décision gouvernementale avec optimisme, mais sans impatience. A la différence d'autres quartiers en difficulté, le petit centre commercial du Colvert, où Jacques Chirac doit faire étape jeudi pour déjeuner, ne semble pas en déshérence. *« On arrive à faire des choses. La période la plus difficile pour nous était plutôt il y a cinq ou six ans »*, affirme Charles Pruvost, le patron du tabac-librairie, qui préside l'association des 23 commerçants installés autour d'une grande surface de « hard discount », adaptée au pouvoir d'achat local. *« Ceux qui ont eu le courage de rester quand c'était difficile commencent à remonter la pente »*, conclut « Charlie », qui met un point d'honneur à employer des apprentis issus des barres d'immeubles voisines.

Les services de l'Etat n'ont pas abandonné le quartier, qui a toujours abrité un bureau de poste. Chaque mois, 200 à 300 personnes fréquentent les permanences de la Sécurité sociale, des conseils juridiques, de l'association d'accueil des étrangers. *« Ce qui compte le plus, c'est la présence du politique dans les quartiers »*, estime Jean-François Munier, qui coordonne les actions en faveur des quartiers dans le département. Depuis quelques mois, l'adjointe chargée d'Amiens-Nord, Brigitte Fouré, s'est carrément installée au rez-de-chaussée de la barre Mozart. La mairie est là, bien décidée à ne pas laisser le champ libre au député communiste de la circonscription, Maxime Gremetz.

M. Chirac pourrait donc quitter Amiens, vendredi, conforté dans l'idée que la politique de la ville, là où elle est ancienne et cohérente, commence à porter ses fruits. Il aura porté une attention particulière à la communauté harkie, concentrée dans la cité la plus reculée et la plus enclavée du quartier nord, Fafet-Brossolette. C'est là que de graves incidents avaient opposé, en novembre 1994, les jeunes aux forces de l'ordre. C'est là qu'Amiens-Nord peut à nouveau flamber, si les enfants des Français musulmans ne trouvent pas leur place dans la zone franche.

Pascale Sauvage

La majorité sénatoriale tient au secret des origines des enfants adoptés

QUESTION la plus controversée en matière d'adoption, le secret des origines a marqué le début de l'examen en première lecture par le Sénat, mardi 23 avril, de la proposition de loi du député et professeur de médecine Jean-François Mattei (UDF-PPDF, Bouches-du-Rhône), adoptée par l'Assemblée nationale le 17 janvier (*Le Monde* du 19 janvier) : l'ordre de passage des articles ayant été modifié à la demande de la commission des lois, les sénateurs ont débattu d'emblée des dispositions du texte permettant à l'enfant d'accéder, sous certaines conditions, à des renseignements non identifiants (tels que l'âge, l'origine géographique, la couleur des cheveux, la taille, etc.) sur ses parents.

Les sénateurs socialistes estiment que ces mesures constituent une *« fausse fenêtre »* qui *« ne donne pas la possibilité d'offrir la réponse attendue par les enfants adoptés »*, selon l'expression de Franck Sérusclat (Rhône, PS). Ils ont défendu, en vain, plusieurs amendements visant à créer une instance de médiation – dénommée « Conseil pour la recherche des origines en matière familiale » – susceptible de permettre l'accès des enfants à leur identité d'origine. Joëlle Dusseau (RDSE, Gironde) a plaidé dans le même sens, en affirmant que *« l'inamovible secret des origines (...) qu'érige notre loi avec un anonymat cadenassé symbolise notre surplace »*.

« UNE FICTION NÉCESSAIRE »

Hostile à ces propositions, Jacques Toubon, ministre de la justice, a expliqué qu'*« une certaine fiction est nécessaire si on veut se placer du point de vue de l'intérêt de l'enfant, qui est d'être un enfant comme les autres »*. *« Toute formule qui donne le moyen de remettre en cause l'adoption crée une forme d'insécurité juridique pour les deux familles ainsi que pour l'enfant adopté »*, a ajouté le garde des sceaux. La commission des affaires sociales s'est également prononcée contre la création de l'instance de médiation souhaitée par le PS, le rapport rédigé par Lucien Neuwirth (RPR, Loire) soulignant qu'il lui était *« apparu difficile, à la fois de souhaiter maintenir l'accouchement secret et de poser des règles susceptibles d'en saper le fondement »*. Une position similaire a été défendue par Nicole Borvo (CRC, Paris), qui a souligné que les sénateurs du groupe Communiste, républicain et citoyen *« refuseraient des amendements mettant en cause l'anonymat »*.

Les sénateurs ont également maintenu la possibilité d'accoucher « sous X ». En revanche, à l'initiative de la commission des lois, ils ont limité à la première année de l'enfant la faculté pour ses parents biologiques de demander l'anonymat. Ils ont précisé également que seuls les noms et prénoms des parents pouvaient être supprimés sur l'acte de naissance. En outre, sur proposition de la commission des affaires sociales, les sénateurs ont adopté un amendement permettant aux femmes ayant accouché « sous X » de bénéficier d'un *« accompagnement psychologique et social de la part du service d'aide sociale à l'enfance »*.

L'opposition sénatoriale a rétabli un front commun lorsqu'il s'est agi des concubins. Soucieux de leur permettre d'adopter un enfant, à l'instar d'un couple marié, Mmes Borvo et Dusseau, ainsi que Monique Ben Guiga (PS, Français établis hors de France), ont souligné, d'une part, qu'un célibataire peut être autorisé à adopter, d'autre part, que les parlementaires ont déjà ouvert aux concubins les dispositions concernant la procréation médicalement assistée. *« Faire du mariage une condition à l'adoption, alors que ce n'est plus une garantie de solidité du couple, ne correspond pas à la situation contemporaine »*, a souligné Mme Ben Guiga. Malgré le renfort du centriste Claude Huriet (Meurthe-et-Moselle), qui a fait part de ses *« interrogations »* à ce propos, l'amendement a été rejeté à une faible majorité, le gouvernement et la commission des affaires sociales s'étant prononcés contre.

Les sénateurs ont, enfin, et cette fois à une large majorité, supprimé l'article additionnel adopté par les députés, qui visait à introduire un écart d'âge maximal de quarante-cinq ans entre le plus jeune des parents adoptants et l'enfant adopté.

Jean-Baptiste de Montvalon

Dix-neuf maires ont occupé la préfecture de l'Isère

RÉSOLUS À OBTENIR une entrevue avec le préfet, dix-neuf maires des cantons de La Mure et du Valbonnais (Isère), ont occupé pendant plusieurs heures, mardi 23 avril, des locaux de la préfecture à Grenoble. Ces maires, de toutes tendances, voulaient obtenir des précisions à propos de la réouverture de la maternité de La Mure, fermée au début 1995, promise par le ministère du travail et des affaires sociales. Ils ont quitté les lieux dans la nuit, après avoir reçu l'assurance qu'une table ronde serait réunie très prochainement. La réouverture de cette maternité avait été décidée le 11 avril par le ministère des affaires sociales et de la santé. Une manifestation en faveur de la réouverture avait réuni 8 000 personnes début avril.

DÉPÊCHES

■ **RIGUEUR : le président du CNPF, Jean Gandois,** a déclaré, mardi 23 avril à Dijon, que la réduction des dépenses publiques devait primer sur la réforme fiscale, qu'il a qualifiée de *« question seconde »*. *« Il s'agit d'abord de savoir combien nous voulons mettre au pot avant de répartir cette charge »*, a indiqué M. Gandois, au cours d'une conférence de presse, estimant que *« nous vivons au-dessus de nos moyens »*.

■ **FÊTE DU TRAVAIL : Force ouvrière organisera, le 1er mai,** des réunions de militants dans une cinquantaine de villes, dont Paris, où le secrétaire général, Marc Blondel, prononcera un discours, avant d'inaugurer en présence d'un responsable de la centrale syndicale américaine AFL-CIO, la salle Léon-Jouhaux, au nouveau siège de la confédération.

■ **ARBITRAGE : Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation,** a indiqué, mardi 23 avril à l'Assemblée nationale, que *« les derniers arbitrages interministériels doivent impérativement être rendus avant la mi-mai »*, sur le projet de loi d'orientation relatif à la pêche. Ce texte, qui devrait être soumis au conseil des ministres en juin, comprend notamment la transformation en société de l'activité des patrons pêcheurs artisans, l'application du SMIC aux équipages et leur affiliation aux Assedic.

■ **UDF : le bureau politique de l'UDF, qui s'est réuni mardi 23 avril, a décidé de modifier les statuts** de la confédération avant l'été. Un projet de réforme sera envoyé dans les fédérations et le texte définitif sera soumis à un conseil national réuni à Paris le 22 juin. Plusieurs personnalités UDF, dont Valéry Giscard d'Estaing et Alain Madelin, étaient absentes à cette seconde réunion du bureau politique depuis l'élection, le 31 mars à Lyon, de François Léotard à la présidence de la confédération.

LE MONDE / JEUDI 25 AVRIL 1996

JUSTICE Le garde des sceaux, Jacques Toubon, devait présenter, mercredi 24 avril, au conseil des ministres, un projet de loi sur la détention provisoire. Ce texte introduit la notion de *« délai raisonnable »* dans le code de procédure pénale, précise les contours de la notion de *« trouble à l'ordre public »* et réforme le mécanisme du référé-liberté inventé, il y a trois ans, par le Sénat. ● EN MATIÈRE DE détention provisoire, la France est la lanterne rouge de l'Europe. Elle arrive devant l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, l'Irlande et la Portugal. ● DEPUIS 1985, la part des prévenus dans la population carcérale est passée de plus de 50 % en 1985 à moins de 40 % aujourd'hui. Ce recul est lié à la réforme Badinter de 1984, qui a instauré un débat contradictoire avec le parquet et l'avocat du mis en examen avant chaque placement sous mandat de dépôt.

Une nouvelle réforme vise à limiter la détention provisoire

Le projet de loi, présenté mercredi 24 avril en conseil des ministres par Jacques Toubon, veut raccourcir la durée des incarcérations et précise la notion de « troubles à l'ordre public ». La France demeure l'un des pays européens ayant le plus de détenus en attente d'un jugement

PRESSÉ par un monde politique exaspéré par les affaires, Jacques Toubon a décidé de réformer la détention provisoire. *« Il s'agit d'une question délicate,* soulignait récemment le garde des sceaux, *car il faut à la fois préserver la liberté individuelle, laquelle ne doit être contrainte que par des procédures extrêmement précises, et le moyen, pour le juge d'instruction, de mener son enquête et de permettre à la vérité de se manifester. »* La réforme examinée, mercredi 24 avril, en conseil des ministres, n'a pas pour ambition de bouleverser la procédure actuelle. Dans l'attente du rapport sur la procédure pénale confié au professeur de droit Michèle-Laure Rassat, M. Toubon se contente, selon ses propres termes, de *« donner un signe »*.

Dans un premier temps, le projet de loi inscrit dans le code de procédure pénale la notion de *« délai raisonnable »*, qui est issue de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950. La chancellerie, qui souhaite limiter la durée des détentions provisoires, se montre toutefois prudente. Plutôt que de créer des délais-butoirs qui entraîneraient des remises en liberté automatiques au-delà d'un certain temps – *« des solutions trop drastiques risqueraient d'entraver la répression de la délinquance ou de la criminalité organisée »*, note l'exposé des motifs –, le texte impose, en matière criminelle, un renouvellement de la détention tous les six mois, et non plus tous les ans. Au-delà d'un an, le magistrat sera en outre tenu d'indiquer dans sa décision les éléments qui *« justifient la poursuite de l'information »* et le *« délai prévisible d'achèvement de la procédure »*.

Le deuxième chapitre du texte concerne une notion controversée, le trouble à l'ordre public. Ce critère fourre-tout, qui suffit actuellement à justifier une détention provisoire, a été abondamment critiqué *(lire ci-dessous)*, mais Jacques Toubon ne souhaite pas le supprimer pour autant. *« Dans quelques cas, la mise en détention est justifiée* [sur ce seul critère], note l'exposé des motifs. *Par exemple, en cas de crime de sang commis par une personne totalement insérée pour laquelle il n'y a pas de risque de fuite ni risque de réitération – comme le cas d'assassinat par une personne de son conjoint –, ou encore en cas d'infraction ayant causé une émotion considérable, comme le délit de profanation de cimetière commis en raison de la religion des victimes. »* M. Toubon, qui a donc renoncé à abolir purement et simplement ce critère, se contente d'en préciser les contours : la détention devra être *« l'unique moyen »* de mettre fin à un trouble *« exceptionnel »*.

Dans un troisième temps, le texte tente de renforcer l'efficacité d'une procédure inventée il y a trois ans par le Sénat, le référé-liberté. Ce système, qui consiste à demander au président de la chambre d'accusation de suspendre l'exécution du mandat de dépôt, n'a guère convaincu : sur les 41 appels adressés pendant le dernier trimestre 1993 à la cour d'appel de Paris, 40 ont été rejetées. Jacques Toubon propose donc de renforcer les pouvoirs du président. Il pourra désormais infirmer seul, sur le fond, la décision du juge d'instruction, et non plus suspendre provisoirement ses effets. Il pourra également ordonner un contrôle judiciaire, ce qui n'est pas possible actuellement.

En proposant une nouvelle réforme de la détention provisoire, le garde des sceaux s'attaque à une *« zone chroniquement instable »* de la procédure française, selon le mot d'un directeur de recherche du CNRS, Philippe Robert. Depuis l'exclamation d'Adrien du Port devant la Constituante, en 1789 – *« Il existe en France un usage barbare de punir les coupables lors même qu'ils ne le sont pas encore déclarés »* –, la détention provisoire n'a cessé d'être remaniée. Remodelée sous la Constituante, elle a été réformée après Thermidor, pendant le Directoire et sous l'Empire. Elle a ensuite fait l'objet de plusieurs propositions de loi sous la monarchie de Juillet, puis d'un décret du gouvernement républicain et de trois textes sous Napoléon III. Depuis, les réformes et contre-réformes se sont succédé : des projets et propositions avortés avant 1914, une loi vite abrogée en 1933 et... sept textes depuis 1970. *« Il pleut des lois »*, note sobrement Philippe Robert.

> « Il existe en France un usage barbare de punir les coupables lors même qu'ils ne le sont pas encore déclarés »

Malgré cette frénésie législative, la France reste la lanterne rouge de l'Europe. En 1993, les seuls pays d'Europe de l'Ouest qui affichaient un taux de détention provisoire supérieur à la France – 33,7 pour 100 000 habitants – étaient l'Espagne, l'Italie, le Luxembourg et la Belgique. A cette date, la plupart des pays européens – l'Allemagne, l'Autriche, la Suède, l'Ecosse, l'Irlande et le Portugal – se situaient nettement en-deçà des chiffres français. Au fil des ans, la longueur de la détention provisoire française s'est en outre allongée.

En vingt ans, de 1970 de 1990, la durée moyenne a quasiment doublé, passant de 2,1 mois à 3,8 mois. *« La brièveté de la détention provisoire est de moins en moins évidente,* écrit Philippe Robert. (...) *Près de la moitié des inculpés sont placés sous mandat de dépôt. »* Depuis le début de la V[e] République, une seule réforme est parvenue à infléchir cette courbe qui ne cessait de monter : l'instauration, en 1984, d'un débat contradictoire avant tout placement en détention.

Ce texte proposé par Robert Badinter a imposé au juge d'instruction un débat avec le parquet et l'avocat du mis en examen. Les sceptiques étaient nombreux mais les résultats sont là. Depuis 1984, le taux de prévenus n'a cessé de baisser. *« La proportion de débats contradictoires débouchant sur une mise en liberté ou un contrôle judiciaire est très faible – un dixième – et ne cesse de se réduire*, analyse Pierre Tournier, chercheur au Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cresdip). *Ce n'est donc pas le débat en lui-même qui a diminué le nombre de détentions provisoires. On peut supposer que la complication supplémentaire engendrée par cette loi a incliné les parquets à restreindre le nombre d'affaires mises à l'instruction. »*

Anne Chemin

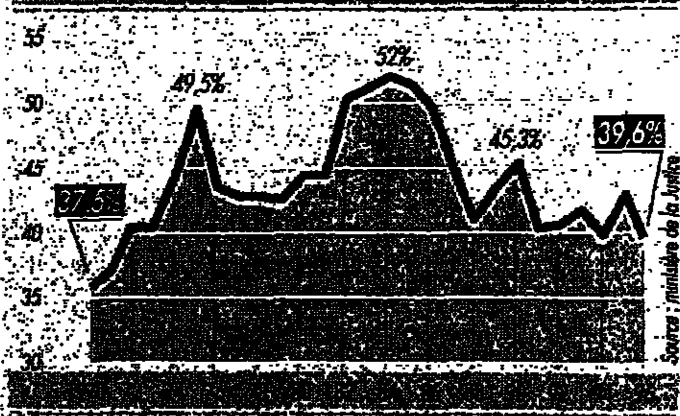
★ ***Entre l'ordre et la liberté, la détention provisoire, deux siècles de débats,*** **sous la direction de Philippe Robert. Editions l'Harmattan, 1992.**

★ ***La détention provisoire*** **et sa *mesure*, Pierre Tournier, Criminologie, XXVIII, 2, 1995.**

« L'ordre public », un motif très général

Dans un rapport rendu en 1990, la commission « justice pénale et droits de l'homme », présidée par le professeur de droit Mireille Delmas-Marty, se montrait très critique à l'égard du motif d'*« ordre public »*, qui suffit actuellement au juge d'instruction pour ordonner une détention provisoire. *« Ce motif est d'une généralité telle qu'il laisse libre cours à l'interprétation du juge et ne peut faire obstacle à des décisions éventuellement entachées d'arbitraire »*, notait-elle.

***« En fait, le critère du trouble causé à l'ordre public se confond fréquemment avec celui de la gravité de l'infraction poursuivie,* soulignait la commission. *Le caractère de préjugement de la détention provisoire est alors particulièrement évident. Le critère ne se retrouve d'ailleurs pas dans la législation de la plupart des pays européens, qui réglementent strictement le recours à la détention privisoire. »* La commission, qui proposait de confier les enquêtes à un parquet rénové, souhaitait instaurer un « juge des libertés ». Chargé notamment de la détention provisoire, ce juge aurait statué au terme d'une audience publique.**



Depuis 1985, le nombre de prévenus a diminué, atteignant en 1996 le chiffre de 20 899 personnes pour une population carcérale totale de 52 658. Cela étant essentiellement dû à la réforme Badinter de 1984 qui instaure un débat avant tout placement en détention.

Hervé Stéphan, juge d'instruction : « C'est une décision lourde à gérer »

SUR LE MUR du cabinet d'instruction, un grand tableau récapitule les effectifs des détenus. Les fiches violette correspondent aux dossiers criminels, les vertes aux correctionnels et les points rouges signalent les affaires qui exigeront en leur temps un débat contradictoire. Chaque petit carton porte le nom du mis en examen, les initiales de la prison où il est incarcéré et la date du mandat de dépôt. *« Il faut être vigilant,* sourit Hervé Stéphan, juge d'instruction à Paris. *Les mandats doivent être régulièrement renouvelés avec, dans certains cas, un débat contradictoire avec l'avocat et le parquet. Si je laisse passer la date, c'est une remise en liberté. »*

Sur 115 dossiers en cours d'instruction, le cabinet compte 39 détenus. La plus ancienne est Florence Rey : incarcérée au lendemain de la folle équipée de Vincennes, qui avait fait cinq morts le 4 octobre 1994, elle attend son procès à la maison d'arrêt des femmes de Fleury-Mérogis. La plupart des autres sont poursuivis pour trafic de drogue, escroquerie ou violences. *« Dans une affaire criminelle, si l'on fait bien son travail, il est difficile de boucler le dossier en moins d'un an car il y a beaucoup d'auditions, de confrontations et d'expertises,* note M. Stéphan. *Pour un dossier correctionnel, il faut en moyenne quatre à six mois. Croyez-moi, nous n'avons aucun intérêt à abuser de la détention provisoire car c'est une décision lourde à gérer : il faut, et c'est parfaitement normal, répondre à toutes les demandes de mise en liberté et accorder des permis de visite. »*

Depuis la réforme Badinter de 1984, les juges d'instruction sont tenus d'organiser avant chaque placement en détention provisoire un débat contradictoire. Dans son cabinet, Hervé Stéphan entend donc tour à tour le parquet, puis l'avocat. *« En général, le débat dure environ un quart d'heure,* raconte-t-il. *Il n'a rien de formel ou d'artificiel : parfois, je suis indécis et l'un ou l'autre emporte ma conviction. Récemment, j'hésitais dans une affaire de stupéfiants et l'avocat m'a convaincu. Pas parce qu'il disposait d'informations nouvelles – tout était dans le dossier – mais parce que son regard sur l'affaire et ses arguments me paraissaient justes. »* S'il sent que la décision sera acceptée, Hervé Stéphan rédige son ordonnance sur le champ. Sinon, il fait sortir tout le monde quelques minutes avant de lire la décision dans une ambiance plus calme.

PROTECTION DE L'ENQUÊTE

Dans ses ordonnances, Hervé Stéphan reprend succinctement les faits reprochés au mis en examen avant d'y ajouter les motifs prévus par la loi : conservation des preuves, pression sur les témoins ou les victimes, concertation entre complices, risque de renouvellement de l'infraction, protection du mis en examen, trouble à l'ordre public. *« Dans les dossiers très graves – je pense notamment à certaines affaires criminelles –, il arrive que l'incarcération soit une réponse à la gravité des faits,* note M. Stéphan. *Dans les autres affaires, notamment concernant les stupéfiants, les arguments que j'utilise le plus souvent sont la protection de l'enquête – éviter, par exemple, qu'un local soit "nettoyé" avant une perquisition ou qu'une personne disparaisse parce qu'elle a été prévenue – et l'absence de garantie de représentation. »*

Il arrive que les détenus soient remis en liberté par la chambre d'accusation : en moyenne, Hervé Stéphan enregistre deux à trois décisions par an. D'autres sortent parce que le juge estime que le dossier a suffisamment avancé. *« Quand les perquisitions ont eu lieu et que les principaux suspects ont été interrogés, il est parfois inutile de prolonger la détention,* poursuit-il. *On a en outre une idée plus claire de ce qui s'est passé. Mais la remise en liberté est un pari : il ne faut pas que le détenu disparaisse dans la nature et qu'il soit absent le jour de l'audience. »* Face aux accusations du monde politique, Hervé Stéphan se défend d'utiliser la détention pour obtenir des aveux. *« C'est parfois tentant mais on peut se faire piéger,* note-t-il. *Cela débouche souvent sur des renseignements peu fiables. Je préfère l'éviter. »*

A. C.

Le huitième projet depuis 1970

● **1970.** Le texte de loi instaure le contrôle judiciaire et prévoit la possibilité de verser une caution en deux parties : l'une garantit la représentation, l'autre la réparation des victimes. Il oblige également le juge d'instruction à motiver sa décision par les besoins de l'enquête, les nécessités de l'ordre public ou le non-respect d'une décision antérieure de contrôle. Il crée enfin une commission destinée à indemniser les détenus absous par la justice qui ont subi un préjudice grave et anormal.

● **1975.** Ce nouveau texte limite la détention provisoire à six mois lorsque la peine encourue n'excède pas cinq ans.

● **1984.** Robert Badinter propose d'instaurer un débat contradictoire avant tout placement en détention provisoire. Depuis, le juge doit entendre, en audience de cabinet, les réquisitions du ministère public et les observations de la personne mise en examen ou de son avocat avant de signer un mandat de dépôt.

● **1985.** Ce nouveau texte de Robert Badinter confie le contentieux de la détention provisoire à un collège composé de juges d'instruction. La réforme ne sera jamais appliquée : elle sera abrogée par le successeur de M. Badinter place Vendôme, Albin Chalandon.

● **1987.** Un an avant l'élection présidentielle, M. Chalandon propose de maintenir la collégialité instaurée par son prédécesseur tout en excluant les juges d'instruction de celle-ci. Cette loi n'aura pas le temps d'entrer en vigueur : elle sera abrogée, en 1989, par le nouveau garde des sceaux, Pierre Arpaillange.

● **1989.** La réforme proposée par Pierre Arpaillange oblige le juge d'instruction à motiver la détention provisoire en fait et en droit, et ce en toute matière, même criminelle. Elle favorise également les enquêtes rapides, restreint la détention provisoire des mineurs et instaure des délais maximaux.

● **1993.** La réforme de la procédure pénale lancée par Henri Nallet et Michel Sapin, puis défendue par Michel Vauzelle, ôte la décision de placement en détention provisoire au juge d'instruction. L'incarcération est confiée à un juge du siège délégué par le président du tribunal. Au bout de six mois de fonctionnement, cette réforme sera abrogée, au lendemain des élections législatives de 1993, par le garde des sceaux d'Edouard Balladur, Pierre Méhaignerie.

Philippe Garing, un Alsacien « incontournable »

STRASBOURG
de notre correspondant régional

« Ce procès est injuste par rapport à tous les services que mon mari a rendus. » Patricia, épouse de Philippe Garing, elle aussi sur le banc des prévenus, a tenté en pure perte, mardi 23 avril, de venir en aide à l'ancien directeur général des services de la région Alsace, au centre de l'affaire de corruption jugée cette semaine par le tribunal correctionnel de Strasbourg (*Le Monde* du 23 avril). On la croit volontiers, puisque M. Garing a perçu illicitement 2,8 millions de francs sous forme d'argent liquide et d'avantages en nature en l'espace de quatre ans.



PROCÈS

Ce sont d'abord des travaux dans sa maison de campagne, évualués à 530 000 francs mais facturés 100 000 francs par une filiale du groupe Bouygues. Puis le voyage en Thaïlande : le vingtième anniversaire de mariage des époux Garing a coûté 142 000 francs à la Cegelec. Cette entreprise, qui jusque-là n'avait jamais gagné de marchés régionaux, obtenait, du coup, la réalisation de travaux dans des bâtiments scolaires et universitaires.

Les représentants de la société incriminée expliquent alors que *« c'est l'usage dans la profession, cela fait partie des relations commerciales »*. M. Garing répond au président du tribunal, Bernard Bangratz, qui veut savoir s'il est *« normal »* pour un homme dans sa position, à l'époque, d'accepter ce genre de *« cadeau »* : *« Je pense que ce n'est pas trop normal, mais, vous savez, j'étais sollicité pour plusieurs voyages par an sans avoir le temps de les faire. »*

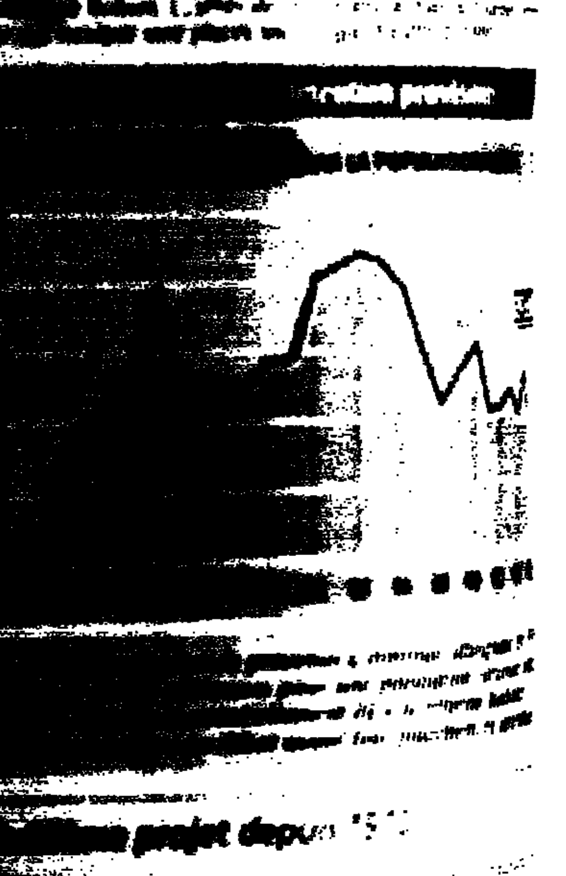
« Corrompu », *« sans sens moral »*, les anciens amis et complices de M. Garing n'ont pas été tendres avec cet homme pétri de certitudes, qui agaçait, même du temps où il était *« un personnage incontournable pour pouvoir prétendre à l'obtention de marchés »*. Mais il fallait recycler les 350 000 francs de telle entreprise ou 400 000 francs de telle autre, versés en contrepartie de son influence. Le blanchiment consistait à signer de fausses reconnaissances de dettes à des amis et à des membres de sa famille. Ainsi M. Garing a-t-il donné des reçus à sa belle-mère pour un total de 185 000 francs ; cette dernière lui remettait des chèques après avoir touché les sommes en liquide.

« LA RÉGION, C'EST MOI »

Le personnage central du circuit de recyclage est le Britannique George Mac Gee, affichant à la fois les professions de *« menuisier »* et d'*« homme d'affaires international »*. Associé de l'ex-directeur général dans une société de restauration de Miami ayant tourné au fiasco, M. Mac Gee a permis le blanchiment de 650 000 francs en produisant un document à en-tête d'une société – Spartan Properties Ltd – installée au Royaume-Uni, attestant l'endettement de M. Garing auprès de cette firme. Le prévenu britannique a tellement irrité le président Bangratz que celui-ci a fini par abandonner la partie, considérant que son audition ne pouvait éclairer les débats.

M. Garing avait une influence qui allait bien au-delà de l'autorité liée à sa fonction. N'avait-il pas coutume de dire : *« La région, c'est moi »* ? Jusqu'ici, le tribunal n'a pas évoqué le rôle ou la passivité des conseillers régionaux ; ce sont pourtant eux qui décident, au sein des commissions d'attribution, l'octroi des marchés publics. Au cours de la journée de mardi, M. Garing a déclaré que *« les élus le rappelaient à l'ordre s'il refusait de recevoir les entreprises... »*

Marcel Scotto



M. Juppé se démarque du rapport parlementaire sur l'immigration clandestine

« Pas question de légiférer dans l'immédiat », annonce le premier ministre

Réagissant pour la première fois aux propositions, rendues publiques la semaine dernière, de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine, M. Juppé a affirmé, mardi 23 avril, qu'il n'était *« pas question de légiférer à chaud »*. Souhaitant calmer le débat au sein de la majorité, Matignon envisage quelques aménagements pour *« compléter »* et *« amender »* les lois sur l'immigration.

IL EST URGENT d'attendre. Le premier ministre a sifflé, mardi 23 avril, la fin du chahut provoqué dans les rangs de la majorité par la publication des propositions musclées de la commission d'enquête parlementaire sur l'immigration clandestine (*Le Monde* des 17 et 18 avril). Devant les groupes parlementaires UDF et RPR, Alain Juppé a pris ses distances vis-à-vis du rapport des députés et assuré qu'*« il n'était pas question de légiférer dans l'immédiat, à chaud, sur l'immigration »*. Le rapport Sauvaigo-Philibert constitue un *« élément de réflexion »*, a expliqué le premier ministre, qui s'exprimait pour la première fois sur le sujet depuis la publication du document. M. Juppé s'est abstenu de qualifier le travail des députés et a déclaré y avoir trouvé de *« bonnes choses »* et d'autres *« contestables »*.

Répondant à une question de Gilles de Robien, président du groupe parlementaire UDF, le premier ministre a affirmé qu'*« à l'expérience le gouvernement* [apporterait] *les améliorations nécessaires pour rendre le système de maîtrise des flux migratoires plus efficace, tout en assurant les garanties nécessaires en matière de libertés publiques »*. M. Juppé se démarque ainsi de certaines propositions de la commission, comme celle visant à exclure les étrangers en situation irrégulière de l'accès aux soins médicaux, sauf en cas d'urgence ou de contagion.

Ce choix de temporiser est à l'opposé de celui affiché, au lendemain de la publication du rapport, par certains proches du premier ministre, qui envisageaient le dépôt d'un projet de loi d'ici à l'été, dans la foulée du travail de la commission d'enquête. Les services du ministre de l'intérieur ont d'ailleurs élaboré un avant-projet de loi en collaboration étroite avec les membres de cette instance. Les réactions hostiles enregistrées au sein même de la majorité et les déclarations de M. Le Pen, estimant que le rapport allait *« dans le bon sens »*, ont amené M. Juppé à donner un coup d'arrêt à toute frénésie législative. Le thème de l'immigration n'est pas pour autant rayé de l'agenda gouvernemental puisque le projet Debré continue à faire l'objet de discussions interministérielles.

« Le gouvernement entend agir dans le domaine de l'immigration en son temps et à son heure, sans vouloir passionner davantage le débat », a répété le premier ministre devant le groupe RPR du Sénat. Cette volonté d'*« amender »* ou de *« compléter »* la législation actuelle pourra prendre la forme de mesures législatives ou réglementaires, a-t-il indiqué. *« Nous n'avons pas attendu le rapport Sauvaigo pour travailler sur l'immigration »*, renchérit-on à Matignon.

« STRATÉGIE COMMANDO »

Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, a lui-même apporté sa contribution à cette entreprise d'apaisement. Initiateur de la commission d'enquête, il avait *« espéré »*, la semaine passée, que le gouvernement transformerait en projet de loi *« un grand nombre »* de ses propositions. Faisant volte-face, il a estimé, mardi 23 avril, que les problèmes soulevés *« doivent pouvoir être réglés par la voie réglementaire »* et qu'il serait *« inutile de légiférer »* de nouveau. Pas plus qu'il n'est question, désormais, d'utiliser une *« stratégie commando »*, selon l'expression employée à Matignon, il n'est à l'ordre du jour de faire adopter dans son intégralité le très répressif avant-projet Debré, qui contient *« quantité de dispositions inutiles ou qui posent davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent »*, précise un proche du premier ministre.

La perspective d'un projet de loi global durcissant la loi Pasqua de 1993 sur l'immigration étant écartée, le gouvernement devra choisir entre de simples mesures réglementaires destinées à affiner l'application du texte en vigueur et quelques mesures législatives visant à remédier aux dysfonctionnements actuels. L'incompréhension suscitée dans l'opinion par la remise en liberté des Africains interpellés après l'évacuation de l'église Saint-Ambroise alors que leur reconduite à la frontière a été jugée légale pourrait, d'autre part, inspirer une modification de la procédure. Mais on reconnaît aussi, à Matignon, que la loi Pasqua a généré des *« situations inextricables »* auxquelles il s'agit de rémédier, en faisant *« de la dentelle »*. *« Efficacité »* et *« humanité »* sont les mots d'ordre affichés. La situation absurde des parents étrangers d'enfants français, ni régularisables ni expulsables, dont dix observent une grève de la faim à Versailles avec la bénédiction de l'évêché et du maire (RPR) de la ville, serait ainsi abordée. Mais ce type de blocage, que deux circulaires du ministère de l'intérieur sont censées avoir réglé depuis plus d'un an, résulte surtout de l'application terriblement rigide de la loi par les préfectures.

Philippe Bernard

Lire aussi notre éditorial page 13

Mise en examen de M. Himeur dans l'affaire des « châteaux japonais »

LE JUGE d'instruction versaillais Sylvie Petit-Leclerc a mis en examen, vendredi 21 avril, pour *« blanchiment de capitaux, faux et usage de faux »*, un homme d'affaires de trente-cinq ans, Habib Himeur, qui a joué un rôle trouble dans l'affaire des châteaux français rachetés par une société japonaise, la Nippon Sangyo (*Le Monde* daté 17-18 mars). M. Himeur, qui possède un casier judiciaire chargé, avait proposé, en 1994, de racheter les huit châteaux acquis par la Nippon Sangyo pour la somme de 189 millions de francs.

Le Monde avait révélé que M. Himeur agissait pour le compte d'une société colombienne basée aux Antilles néerlandaises et qu'il était accompagné par une jeune femme, originaire de Cali en Colombie, condamnée en France pour infraction à la législation sur les stupéfiants. A la suite de cet article, M. Himeur avait écrit au *Monde* pour démentir tout lien avec le cartel de la drogue de Cali (nos éditions du 28 mars). Habib Himeur aurait confirmé au magistrat instructeur qu'il jouait bien dans cette affaire le rôle d'intermédiaire pour des Colombiens désireux d'investir en France.

■ **POLLUTION :** *« Faut-il interdire le Diesel en ville ? »*, s'interroge, dans son numéro de mai, le magazine *Sciences et Avenir*, qui a effectué dans les villes de Paris, Lyon, Marseille et Grenoble ses propres mesures de particules fines émises par les moteurs Diesel, une pollution qui n'est pas prise en compte par les réseaux de surveillance de la qualité de l'air. Résultat : les niveaux de pollution par le Diesel dépassent régulièrement, et en dehors de tout pic de pollution identifié, les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le 26 mars, par exemple, le niveau de pollution par le Diesel était *« alarmant »* à Paris, affirme *Sciences et Avenir*, alors que le réseau Airparif indiquait un niveau de pollution *« assez bon »*.

■ **POLICE : le comité unitaire provisoire (CUP)**, composé de trois syndicats affiliés à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a appelé, mardi 23 avril, les policiers à participer à une *« manifestation de rue »*, le 29 mai à Paris, pour faire entendre leur *« ras-le-bol »*.

■ **FAITS-DIVERS : trois personnes ont été retrouvées mortes** dans une maison isolée à Jouques (Bouches-du-Rhône). Selon les gendarmes, le couple aurait été assassiné par arme à feu. Le meurtrier se serait ensuite suicidé.

■ **JUSTICE : un policier de la sûreté urbaine de Nice a été condamné** à trois ans de prison pour détournement de fonds, mardi 23 avril au tribunal correctionnel de la ville. Un mandat d'arrêt a été délivré contre ce fonctionnaire, Olivier Noiray, absent à l'audience, qui a été jugé coupable d'avoir détourné quelque 350 000 francs provenant de saisies placées sous scellés dans une affaire de travail clandestin. Poursuivi pour complicité de faux, le chef de la sûreté, le commissaire Yvan Zanin, qui avait découvert en mai 1992 que l'un de ses subordonnés avait dérobé cette somme en espèces et avait négligé d'informer sa hiérarchie, a été condamné à deux ans de prison avec sursis.

Les grévistes de la faim de Versailles vont être reçus par le préfet

LE PRÉFET des Yvelines, Jean-François Seiller, recevra, jeudi 25 avril, une délégation des associations qui soutiennent le mouvement engagé depuis le 15 avril, à Versailles, dans la cathédrale Saint-Louis, par dix parents étrangers d'enfants français. Ils sont en grève de la faim illimitée – deux d'entre eux sont dans une situation d'extrême faiblesse – pour obtenir la régularisation administrative de leur situation ainsi que celle de cent trente-deux personnes dans le département. Outre trois membres du comité de soutien, trois représentants des grévistes de la faim et un émissaire de l'évêque de Versailles seront également reçus.

Les associations souhaitent trouver une solution durable pour tous les cas recensés dans les Yvelines, pas seulement pour les grévistes de Saint-Louis. Installés dans la chapelle de la Providence, aménagée en dortoir par le Secours catholique, six hommes et quatre femmes algériens, marocains et zaïrois, parents d'enfants français, ont décidé de ne plus s'alimenter. Ce mouvement a reçu, dès les premières heures, le soutien de l'évêque de Versailles, Mgr Thomas, qui a multiplié les contacts pour qu'une solution *« humaine et légale soit trouvée »*. Les services du diocèse précisent que *« ces personnes ne sont en aucun cas à confondre avec des immigrés qui auraient pénétré clandestinement sur le territoire national, mais des parents d'enfants français, inexpulsables mais sans titre de séjour, dans l'impossibilité de travailler et privés de protection sociale »*.

Après des mois de démarches administratives infructueuses, les grévistes avaient fondé de grands espoirs dans les circulaires ministérielles des 5 mai et 13 juin derniers autorisant les préfets à régulariser leur situation pour des motifs humanitaires. La préfecture des [illegible] avoir fait une interprétation des plus restric[illegible]. Les parents, soutenus par des associations humanitaires, politiques et syndicales regroupées au sein du Collectif étrangers français en Yvelines (CEFY), ont multiplié les actions, sans résultat.

« LE CRITÈRE DE L'ENFANT »

Depuis le début de leur grève de la faim, le maire de Versailles et député des Yvelines, Etienne Pinte (RPR), s'est rendu plusieurs fois à la cathédrale Saint-Louis pour apporter son soutien aux parents et est intervenu auprès du préfet. Pour lui, *« il est impensable de séparer les enfants de leurs parents. On doit avant tout partir du critère de l'enfant pour privilégier les possibilités légales de régularisation »*.

La semaine dernière, en plein débat sur l'immigration clandestine, Etienne Pinte s'était opposé à Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, qui avait indiqué que son groupe était *« solidaire des conclusions du rapport sur l'immigration clandestine »*. *« Je ne peux me sentir solidaire d'un texte qui bafoue certains des éléments les plus fondamentaux des droits de l'homme. La lutte contre l'immigration clandestine et le séjour irrégulier d'étrangers en France ne peut se concevoir que dans le respect de la dignité de la personne humaine »*, avait déclaré M. Pinte. Son prédécesseur à l'hôtel de ville de Versailles, André Damien (UDF-FD), conseiller pour les cultes au ministère de l'intérieur et député apparenté RPR des Yvelines, a également écrit au préfet pour qu'une solution rapide soit trouvée.

Jean-Claude Pierrette

L'Espagne va régulariser 50 000 clandestins

Cinquante mille étrangers sans papiers vont bénéficier de l'opération exceptionnelle de régularisation ouverte, mardi 23 avril et pour quatre mois, par le gouvernement espagnol. Pour bénéficier de cette régularisation, les clandestins, en majorité des Marocains et des Latino-Américains, doivent ne jamais avoir été expulsés du territoire espagnol, avoir été titulaires d'un permis de résidence ou de travail avant le 1er janvier 1996 et manifester par écrit leur intention de chercher du travail.

Leurs conjoints et leurs enfants sont également concernés. Cette régularisation accompagne l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation sur les étrangers, qui simplifie les procédures de regroupement familial et instaure un permis de séjour permanent après six années de résidence. En 1991, le gouvernement espagnol avait déjà procédé à une opération similaire, qui avait permis à 130 000 étrangers de régulariser leur situation.







DISPARITION

Jean-Marie Rivière

Un « roi » des nuits parisiennes

JEAN-MARIE RIVIÈRE, fondateur des cabarets L'Alcazar, L'Ange bleu et Le Paradis latin, est mort dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 avril à l'hôpital de la Salpêtrière à Paris, des suites d'un cancer de la gorge. Il était âgé de soixante et onze ans.

Né à Bergerac (Dordogne), il avait grandi à Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) dans un milieu proche du spectacle. Il « monte » à Paris après la guerre pour tenter sa chance comme comédien, fait ses premiers pas dans une production des *Fourberies de Scapin* et apparaît dans quelques films où il joue de modestes rôles. Ami du chroniqueur Antoine Blondin, il rencontre Marc Doelnitz, avec lequel il montera ses deux premiers cabarets : Le Café des arts, à Saint-Tropez, et L'Alcazar, à Paris, qui fit les belles heures des noctambules de 1968 à 1974.

Jean-Marie Rivière s'était fait une spécialité des revues de travestis à L'Alcazar et surtout au Paradis latin, dont il fit un des rendez-vous obligés des *night-clubbers* dans les années 70. Il aimait à se qualifier lui-même d'« *entrepreneur de travelos publics* ». En 1983, il quitte Paris, où ses spectacles sont passés de mode. Il se rend à Londres, où il monte une revue au Piccadilly. Il reviendra à Paris en 1985 pour reprendre quelque temps L'Alcazar, avant d'aller goûter à nouveau le vent du large et de s'installer aux Antilles, à Saint-Barthélemy, où il dirigera un hôtel prisé de la jet-set, La Banane. En 1993, Jean-Marie Rivière, habité par la passion du spectacle, avait tenté une nouvelle aventure en montant à New York une revue baptisée *Banana*.

Reconnaissable à ses cheveux argentés et au chapeau-claque dont il avait fait son signe distinctif, il était le représentant par excellence de cette race d'hommes de spectacle des années 70, nés de la libération des mœurs et qui ont lancé un mouvement, une façon joyeuse et provocatrice de vivre les nuits, qui les a aujourd'hui dépassés.

Après le suicide, en 1995, d'Alain Bernardin, « patron » du Crazy Horse Saloon, la disparition de Jean-Marie Rivière porte un nouveau coup à cette tradition parisienne du spectacle, particulièrement prisée à l'étranger. « *Je n'ai pas inventé le travesti, je lui ai donné ses lettres de noblesse* », déclarait Jean-Marie Rivière en parlant de sa carrière. Il sera inhumé à Villeneuve-sur-Lot.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 avril sont publiés :

● **Musée du Louvre :** quatre décrets fixant les statuts ainsi que les régimes indemnitaires du président et de l'administrateur général de l'Etablissement public du Musée du Louvre.

DISTINCTION

■ **Le rabbin Josy Eisenberg** a reçu le Prix des arts, des lettres et des sciences de la Fondation du judaïsme français, présidée par David de Rothschild. Le rabbin Eisenberg est historien, écrivain et producteur des émissions télévisées « A Bible ouverte » et « La source de la vie ».

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Aglaia L HARTIG
et
Yvon TAILLANDIER,

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré à Paris, le 19 avril 1996.

8, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

Décès

– Venise 23 aprile 1996.

Maitre Tullio Pantaleoni et Mme,
ainsi que leur fille Federica,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur très cher ami,

le professeur Gilles BOUSQUET,

tragiquement décédé dans sa cinquante-neuvième année.

– Le président de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Les enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 18 avril 1996, de

M. Jean CHATELAIN,
professeur émérite de droit public.

– Le directeur de l'UFR de droit, administration et secteur public de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne,
Ses collègues enseignants,
Le personnel administratif,
Les étudiants,
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 18 avril 1996, de

M. Jean CHATELAIN,
professeur émérite de droit public.
(Le Monde *daté 21-22 avril 1996.*)

– Mme Germaine Ford De Maria,
M. et Mme Jacques De Maria,
Alexandre et Diane De Maria,
Mme Elizabeth Charrey,
Mme Eugénie Charrey,
M. Rachain Kluanklard,
ont la tristesse de faire part du décès de leur fils, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami,

M. François DE MARIA,
président-directeur général
de Cineac-France, SA,

survenu le 22 avril 1996, à Paris, à l'âge de cinquante-trois ans, des suites d'une longue maladie.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 26 avril, à 14 h 30, en l'église d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher). Une cérémonie bouddhiste aura lieu en Thaïlande.

Ni fleurs ni couronnes.

Pour ceux qui le souhaiteraient, un don peut être envoyé à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, Paris-5e.

La Joliverie,
Yvoy-le-Marron,
41600 Lamotte-Beuvron.
Le Schulkill,
19, boulevard de Suisse,
98000 MC Monaco.

Mme Paulette HENRY,
née GRANIER,

s'est éteinte paisiblement le dimanche 14 avril 1996, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Entourée de l'affection de
Eric et Jacqueline Henry,
ses enfants,
Sabine et Claude Reynaud,
Isabelle et Maëlle,
Cédric, Micaël et Olivier,
ses petits-enfants.

Le service religieux a eu lieu au centre œcuménique Saint-Marc de Grenoble, le mercredi 17 avril, suivi de l'inhumation au cimetière de Loriol (Drôme).

« C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. »
Esaïe XXX, 15.

Eric et Jacqueline Henry,
27, avenue Marie-Reynoard,
38100 Grenoble.

– Les amis et collègues de

Angelos KALOGEROPOULOS,

bouleversés par la disparition de leur compagnon dont ils n'oublieront jamais l'immense générosité, s'associent à la douleur de sa famille.

Institut de génétique et microbiologi, Orsay.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

N.D.

Mme René
MISSIR de LUSIGNAN,
née Antonietta SCAGLIARINI,

née à Smyrne, le 4 octobre 1909, décédée à Boudja, le 13 avril 1996.

Elle avait vécu l'incendie de Smyrne de 1922.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, clos des Salanganes,
1150 Bruxelles.

– Bordeaux. Pabu (Côtes-d'Armor). Bruxelles.

Mme François Yves Le Bail,
Me Patrice Le Bail et Mme,
Soazig et Aude,
M. et Mme James Elles,
Victoria et Nicholas,
Me Paule Le Bail,
Me Jean-Philippe Le Bail,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Le Guyader, Desprées, Keravec et Conan,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. François Yves LE BAIL,

survenu le 22 avril 1996, à Kerdell.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 24 avril.

47, rue Huguerie,
33000 Bordeaux.
Kerdell,
22200 Pabu.

– Geneviève Wajcner-Lecarme,
Jacques et Eliane Lecarme,
Sophie Meunier-Lecarme,
et François Meunier,
Laurence et Juliette Lecarme,
ont le chagrin de faire part du décès de

Marie-Thérèse LECARME,
née SOULÉ,

survenu à l'âge de quatre-vingt-deux ans, le 20 avril 1996.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Bourg-la-Reine.

« Bayonne, Bayonne, ville parfaite : fluviale, aérée d'entours sonores (Mouserolles, Marrac, Lachepaillet, Beyris), et cependant ville enfermée, ville romanesque : Proust, Balzac, Plassans. Imaginaire primordial de l'enfance : la province comme spectacle, l'Histoire comme odeur, la bourgeoisie comme discours. »
Roland Barthes.

82, rue d'Amsterdam,
75009 Paris.
27, rue Armand-Millet,
92340 Bourg-la-Reine.
19, rue Poirier-de-Narçay,
75014 Paris.
Le Hargouët,
40230 Saubrigues.

Mme Paul LEFORT,
née Jacqueline ZAKOVITCH,

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 20 avril 1996.

De la part de
Paul Lefort,
son mari,
Jean et Francine Lefort,
Michel Lefort,
Eric et Marie-Pascale Lefort,
ses enfants,
Cédric, Yanik, Vincent, Matthieu, Etienne, Claire, Tehila, Milka,
ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 avril, à 10 heures, au temple protestant de Robinson, 36, rue Jean-Longuet, à Châtenay-Malabry. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière de Rosoy-sur-Amance (Haute-Marne) le même jour à 16 h 30.

12, domaine de Seignelay,
92290 Châtenay-Malabry.

– Le docteur Maeva Maurisset,
Son mari, Michel Kopciowski,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paule MAURISSET,
née COUDERT,

survenu à Paris, le 22 avril 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans, elle rejoint ainsi son mari,

Marc,

décédé le 9 avril 1981
et leur petite

Anne-Marie,

disparue le 10 août 1943, à l'âge de deux ans.

La levée du corps a lieu ce mercredi, à 14 h 15, au funérarium de l'Institut Curie, 25, rue d'Ulm, Paris-5e.

Une messe sera dite en l'église Saint-Etienne-du-Mont, Paris-5e, ce même jour, à 14 h 30.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 avril, à 15 heures, en l'église de Saint-Trojan-Les-Bains (Charente-Maritime).

Qu'elle repose en paix.

Associez-vous à sa générosité en adressant vos dons à la Fondation Curie.

38, rue Lacépède,
75005 Paris.

– Abdel Soufi,
Eric Philippon,
Franck Philippon,
Et Marie Kopciowski,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur grand-mère,

Mme Paule MAURISSET,

décédée le 22 avril 1996, dans sa quatre-vingt-septième année.

38, rue Lacépède,
75005 Paris.

– Pierre Mauss,
son frère,
Henriette Mauss,
Simy Mauss,
ses belles-sœurs,
Jacques Levy,
son beau-frère,
Ses neveux et petits-neveux,
Ses nombreux amis,
font part du décès de

Marie MAUSS,
enseignante en retraite,

survenu à Paris, le 20 avril 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 25 avril, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

10, Le Golf,
421, rue de la Croix-de-Las-Cazes,
34000 Montpellier.

– Paris. Orléans. Toulouse. Perpignan.

Mme Germaine Michau,
sa mère,
Mme Jeanine Michau,
sa belle-sœur,
Mme Ghislaine, née Michau,
Son époux, Toni Papric
et leur fille,
Mme Sylvie, née Michau,
Son époux, Laurent Cohonner
et leur fille,
Mlle Nathalie Michau,
Ses neveux, nièces et petites-nièces,
Ses amis,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Serge MICHAU,

survenu le 19 avril 1996, à l'âge de cinquante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 avril, en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, 6 *bis*, boulevard Carnot, où l'on se réunira à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière de Bourg-la-Reine.

35, boulevard Carnot,
92340 Bourg-la-Reine.

– L'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs
a la tristesse de faire part du décès, survenu le 9 avril 1996, de

Daniel PIGEON,

fondateur avec Jean-Claude Maugirard, de l'atelier mobilier de l'Ensad.

– Les familles Pineira, Tresmontant et Velez,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Thomas PINEIRA,

survenu le 21 avril 1996.

L'inhumation aura lieu le mercredi 24 avril, à 16 h 30, au cimetière d'Antony (Hauts-de-Seine).

– Yvette Corsino-Régné,
son épouse,
Adrien et Joséphine,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick RÉGNÉ,

survenu le 21 avril 1996, à Paris.

Une cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Saint-Denis La Chapelle, 18, rue de La Chapelle, Paris-18e, le vendredi 26 avril, à 11 heures.

– Henri, Françoise,
Et Aulde Wasserman,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paulette WASSERMAN,
née KAPLAN.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 avril 1996, à 10 h 45, au cimetière de Bagneux parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

7, allée du Forez,
77176 Savigny-le-Temple.

– Copenhague. Genève. Lyon.

Arthur,
Adam,
Marguerite,
Piotr ZAKRZEWSKI,

nous ont tragiquement quittés.

Ils reposent au cimetière du Père-Lachaise.

Les obsèques ont eu lieu le 19 avril, dans la plus stricte intimité.

Pawel Zakrzewski,
Bronislaw Baczko,
Victor, Sonia, Lucyna et Michel Cova.

Remerciements

– Profondément touchés, lors du décès de

Daniel PIGEON,

par tant de témoignages reçus d'amis, Frédérique Pigeon, Jean-Christophe Pigeon et leur mère les remercient sincèrement.

CARNET DU MONDE
Téléphone **42-17-29-94**
Télécopieur **42-17-21-36**

Condoléances

– On était avec vous les familles Baczko, Zakrzewski, Cova, vendredi 19 avril 1996, au Père-Lachaise, pour faire les adieux à

Marguerite-Matgorzata, Piotr, Adam, Arthur.

Nous partageons votre chagrin, votre malheur.

Amis en France et à l'étranger.

Anniversaires de décès

– Lyon. Bron. Cayenne. Bruxelles. Agde. Carcassonne.

En souvenir de

Cedric FAUP,
22 avril 1969-25 avril 1993.

Ainsi va la vie. Nous nous sommes enrichis d'abord, nous avons planté pendant des années, mais viennent les années où le temps défait ce travail et déboise.
Les camarades, un à un, nous retirent leur ombre. Et à nos deuils se mêle désormais le regret secret de vieillir.
Saint-Exupéry, *Terre des hommes.*

– Leurs enfants,
Et petits-enfants,
rappellent qu'il y a dix ans disparaissaient, le 24 avril

Edmond HASSID,

et le 31 juillet,
son épouse, née

Marcelle ATTAL.

Pensées et prières.

Souvenir

Laurent NICOLETTI
1995 - 23 avril - 1996.

Un an déjà.

Tu es et tu resteras toujours dans nos cœurs !

Martine et Oswaldo,
Annick et François.

Colloques

– **L'Association des Amis de la revue** ***PASSAGES*** avec le concours du fonds d'action social, de la Sonacotra, organise le *vendredi 3 mai 1996 au Sénat de 14 à 18 heures*, un colloque sur le thème : **Réduire la fracture sociale « L'exclusion, les migrants et l'entreprise ».**

Avec les interventions de : Emile Malet, André Santini, Hamlaoui Mekachera, Henri Boye, Michel Cantal-Dupart, Tom Taylor, Jean Carpentier, Antoine De Tovar, Zaïr Kedadouche, Joseph Le Corre, Guy Janvier, André Holleaux, Gérard d'Andréa.

Réservation et inscription.
Tél. : 45-86-30-02 – Fax 44-23-98-24.

Communications diverses

– Le ministère des anciens combattants et victimes de guerre organise une cérémonie le jeudi 2 mai 1996 à 18 h30 à la synagogue de Chasseloup Laubat, 14, rue Chasseloup-Laubat, Paris-15e, à la mémoire des morts pour la France des deux guerres et de la déportation. Cette cérémonie aura lieu en présence du représentant de la présidence de la République et des autorités civiles et militaires.

– Au CBL, jeudi 25 avril 1996, à 20 h 30, Yom Haatzmaouth : **« De « l'Etat des Juifs » de Herzl à l'Etat d'Israël »**, par Didi Epelbaum, chef de service à A2 et des chants par Michèle Tauber, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e.

– Mercredi 24 avril 1996 à 20 h 30, table ronde : **« Israël : État juif ou État des juifs ? »**, avec Théo Klein, Shmuel Trigano, Benjamin Duvshani et Claude Laloum.
Centre communautaire de Paris.
Tél. : 49-95-95-92. P.A.F.
5, rue de Rochechouart,
75009 Paris,
Métro Cadet.

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE
Tél. : 54-78-37-00

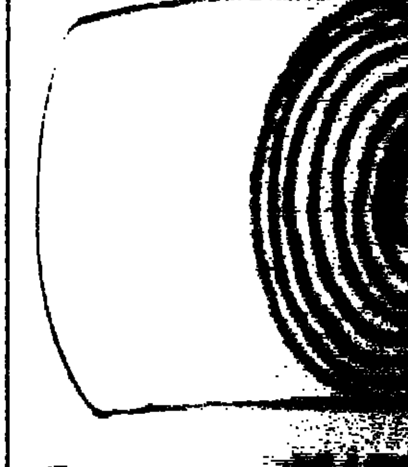
vous invite à ses

JOURNÉES PORTES OUVERTES

les samedi 27 et dimanche 28 avril 1996, de 10 heures à 16 heures, au Conservatoire international des parcs et jardins et du paysage, ferme du château, 41150 Chaumont-sur-Loire.

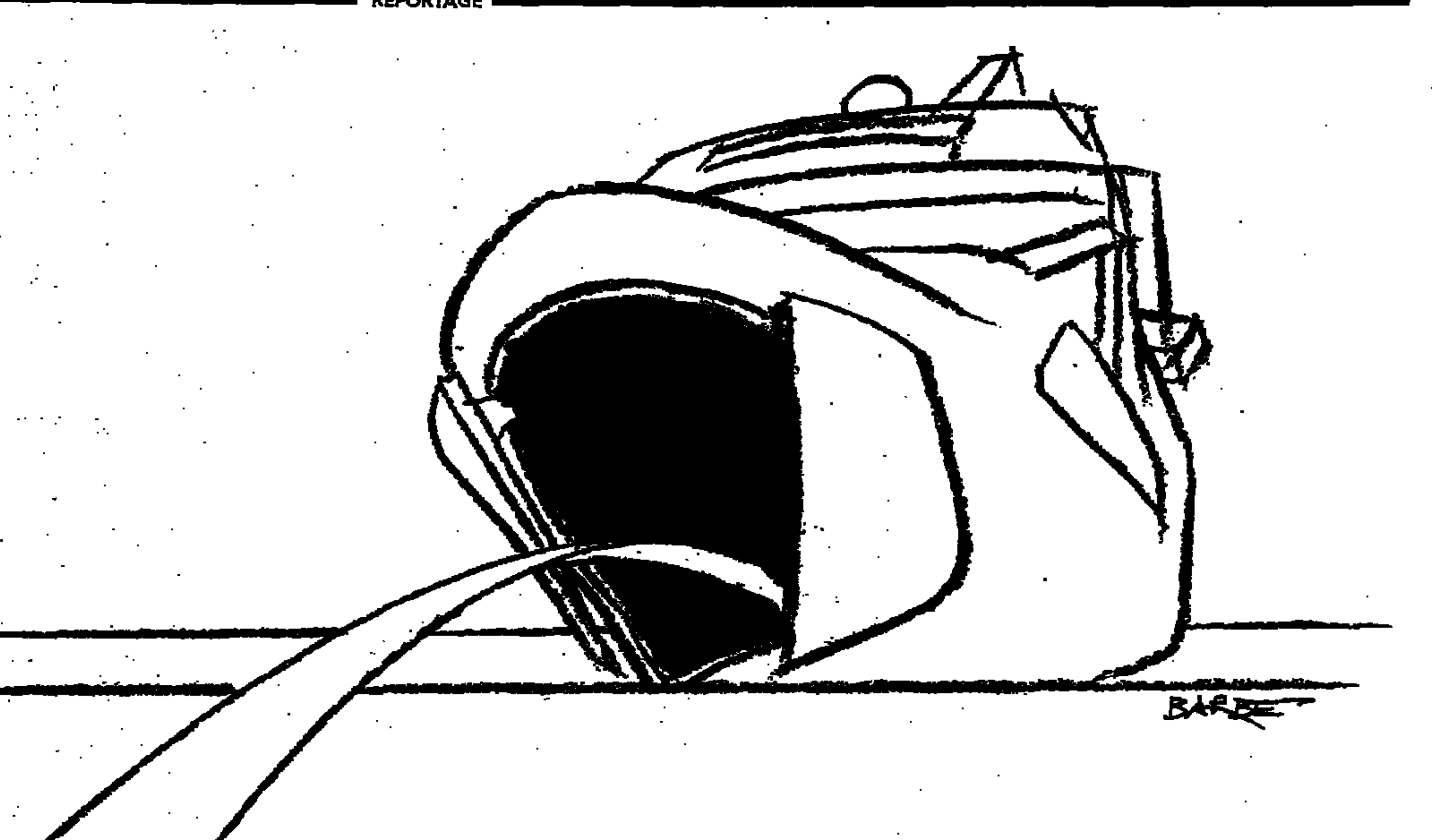
– **Le Mémorial du Martyr juif inconnu et le Centre de documentation juive contemporaine**
vous prient de bien vouloir assister à l'inauguration de l'exposition **« Internement des Juifs sous Vichy »**, le mercredi 24 avril 1996, à 17 h 30, en présence de M. Eric de Rothschild, président du MMJI, et de M. Jean Tiberi, maire de Paris.

Mémorial du Martyr juif inconnu,
17, rue Geoffroy-l'Asnier,
75004 Paris.
Tél. : 42-77-44-72.
Fax : 42-77-44-72.



A l'embouchure de la Loire embrasée par un feu d'artifice sur fond de soleil couchant, les Chantiers de l'Atlantique ont vu partir le dernier-né de leurs paquebots, le 10 avril, avec un brin de nostalgie. Mais le château d'If et la Joliette baignés de douceur provençale ont accueilli le *Napoléon-Bonaparte* dans la liesse, au petit matin, cinq jours plus tard.

Les équipages ont coutume d'appeler ce voyage *« la descente »*. Le navire quitte les cales du chantier où il a été construit et vogue vers son port d'attache ou sa tête de ligne commerciale. C'est un périple officieux qui peut durer des semaines ou seulement quelques jours, pendant lesquels il faut bichonner le bateau pour les cérémonies de sa mise en service officielle. Un galop d'essai en quelque sorte, avant le baptême. Cette *« descente »*, le *Napoléon-Bonaparte* l'a faite entre Saint-Nazaire et Marseille *via* Gibraltar avec, à bord, une multitude d'ouvriers, ingénieurs, experts, juristes, personnels hôteliers, chefs de rang, capitaines, lieutenants et commissaires, qui ont travaillé comme des fourmis.



Et vogue Napoléon

Dernier-né des Chantiers de l'Atlantique, le « Napoléon-Bonaparte » tient plus du paquebot de luxe que du simple ferry. Fierté de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), le navire, qui assurera la liaison entre le continent et la Corse, se veut un modèle de sûreté

Fierté de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNCM), le navire amiral de la flotte marchande française, étincelant dans ses blanc, bleu et émeraude, est venu amarrer ses 172 mètres et ses 12 ponts perpendiculairement au *Danielle-Casanova*, à la grande joie des équipages encore en rodage et du pugnace vice-président directeur-général de la compagnie, Bernard Anne. Un armateur qui dut surmonter beaucoup d'obstacles avant de commander un bateau bien plus proche d'un paquebot de croisière, avec ses Jacuzzi, ses suites et ses salons panoramiques, sa salle de conférences de 300 places, que d'un classique transbordeur. Immatriculé à Ajaccio, il commencera dans quelques semaines ses navettes entre les ports corses et le continent, embarquant jusqu'à 2 400 passagers et 708 voitures. Mais, déjà, la SNCM, voyant plus loin que l'île de Beauté, a vendu, pour les saisons creuses, des mini-croisières ou des *« séjours séminaires »* entre les rivages d'Alexandrie et les Colonnes d'Hercule.

Le hasard a voulu que le *Napoléon-Bonaparte* soit commandé le 24 février 1994 et que la pose de sa quille intervienne le 13 février de l'année suivante. Entre-temps, à la fin septembre, la chronique maritime a été endeuillée par le naufrage de l'*Estonia* en mer Baltique, faisant 852 morts. Autant dire que les questions relatives à la sécurité ont tourné à l'obsession dans les têtes et les ordinateurs des constructeurs et de leur client. *« Nous avions choisi comme modèle pour notre navire un beau ferry scandinave, le* Sally-Albatros, *bien connu en Baltique »*, se souvient Francis Baldocchi, ingénieur en chef à la SNCM. *« Mais ce bateau n'a eu que des malheurs, échouage, incendie, et pourtant c'était un bijou. Il faut se méfier des modèles et ne compter que sur soi. »*

Minutieusement, tous les calculs initiaux de résistance et toutes les cotes ont été refaits dans le sens d'une plus grande rigueur, au fur et à mesure qu'avançaient le montage et le soudage des tôles, en veillant surtout à la robustesse des systèmes de verrouillage de la porte avant du navire et à ses performances de stabilité au cas où, par suite d'une brèche, de l'eau viendrait à envahir les ponts-garages abritant les véhicules.

Car, pendant que les 4 200 ouvriers des chantiers et les centaines de sous-traitants s'affairaient à Saint-Nazaire, se déroulait dans les couloirs de l'Organisation maritime internationale (OMI), qui dépend de l'ONU et dont le siège est à Londres, une bataille diplomatique d'une rudessse extrême. Un groupe constitué essentiellement des Etats scandinaves et entraîné par la Grande-Bretagne voulait faire adopter par la communauté maritime internationale de nouvelles règles draconiennes sur la sécurité des ferries, incluant notamment l'obligation de concevoir des bateaux capables de continuer à flotter sans chavirer dans la tempête avec 50 cm d'eau baladeuse dans le pont-garage.

« Irréaliste et d'un coût exorbitant », retorquèrent les chefs de délégation du cartel des pays du Sud, dont la Grèce, l'Italie, l'Espagne et la France. Si l'on devait accepter de tels dispositifs, il faudrait envoyer à la casse près de trois ferries sur quatre ou engager près de 100 millions de francs de travaux par bateau. Diplomatique, le bras de fer a pris une dimension économique, car, pour les chantiers navals en quête de commandes, le renouvellement de la flotte serait évidemment une aubaine.

Après le naufrage de l'« Estonia » en mer Baltique faisant 852 morts, les questions de sécurité sont devenues l'obsession des constructeurs

De batailles d'experts (les vagues sont souvent moins hautes en Méditerrannée que dans les mers du nord) en considérations sociales (il faut prioritairement penser à mieux former les équipages pour éviter ou circonscrire les sinistres), l'OMI parvint à un compromis en novembre 1995. Résultat : les navires à passagers actuellement en service – et pas seulement les nouveaux – devront rapidement se mettre aux normes de la convention Solas (Safety of life at sea) de 1974, amendée en 1990. Comme la SNCM, l'armateur de Roscoff Brittany Ferries et la filiale de la SNCF Sea France, qui relie Calais à Douvres, n'ont pas tergiversé : elles ont engagé un lourd programme de modernisation et de renovation de leurs flottes.

Mais les jusqu'au-boutistes anglo-saxons ne se résignèrent pas. Puisqu'on ne pouvait viser le niveau mondial, on chercherait un accord maximaliste « régional » avec les pays volontaires. Ce qui fut fait en février 1996 : l'accord de Stockholm sur les conditions de stabilité des navires recueillit l'assentiment d'une quinzaine d'Etats. La France se dit aujourd'hui prête à le ratifier, car la sécurité ne tolère guère de marchandages d'arrière-garde, mais à une condition : elle attendra que la Commission européenne propose pour le bassin méditerranéen les principes d'un autre arrangement régional, particulièrement capital pour les armateurs directement interessés – au premier chef la SNCM.

La construction et les essais à la mer du *Napoléon-Bonaparte* eurent cette bataille juridique internationale comme toile de fond et... référence. *« Difficile de dire qu'il existe actuellement en Europe un ferry plus sûr que celui-ci »*, avancent Jean-Noël d'Acremont, président des Chantiers, et le capitaine Patrick Chalmeau, qui commandera, en alternance avec François Scheider, les quelque 155 marins et officiers. *« Attention, trop de règles de sécurité tuent la sécurité elle-même qui dépend d'abord d'un bon bateau et d'un équipage sérieux et compétent »*, prévient Patrick Chalmeau. *« Nous avons anticipé sur les futures règles de l'OMI »*, explique pour sa part Jean-Claude Desmonts, ingénieur des Chantiers, qui a supervisé la construction de dizaines de bateaux depuis quarante ans qu'il est à Saint-Nazaire, c'est-à-dire quand on commençait à mettre sur cale le *France* ! *« Voyez la porte avant ! Avec la société allemande Macor et le bureau Véritas, on a calculé une pression de 25 tonnes par m2. Et regardez la grosseur des vérins ! »*

Les dangers ne viennent pas seulement de l'eau, mais du feu. Le bateau est divisé en cinq tranches séparées par des cloisons étanches anti-incendie. Le moindre local – et d'abord la salle des machines, où tournent les quatre moteurs développant 43 000 kilowatts – est équipé de capteurs de chaleur et de mini pompes à eau pulvérisée. Si une fumée épaisse envahit les coursives, un marquage lumineux au sol permettra aux passagers de cheminer jusqu'aux points de rassemblement prévus pour l'évacuation. Pour la première fois, un bateau ressemble à un avion : outre les canots de sauvetage, les dispositifs prévus comportent des toboggans gonflables automatiquement.

MAIS on a beau vouloir tout prévoir, imaginer toutes les alarmes et toutes les réponses, il restera toujours un impondérable ici ou là : dans la nuit du 14 au 15 avril, au large des Baléares, une centaine de brassières de sauvetage sont parties à la mer. Porte mal fermée, local trop exposé au vent, système de saisissage défectueux ?

Dans le golfe de Gascogne, les essais de bruits ont commencé. A 18 nœuds (33 kilomètres/heure), l'allure est confortable ; mais, en dépit du dessin de la poupe, des rondeurs de la cavité où viennent se loger les deux hélices orientables et les safrans ainsi que des « coussins amortisseurs » sur lesquels reposent les moteurs, des vibrations légères contrarient la quiétude des cabines arrière. Phénomène classique, mais casse-tête constant des ingénieurs. Le haut-parleur multiplie les appels de service. On réclame l'ingénieur chargé de la climatisation, le technicien japonais qui surveille le SNA (Système de navigation intégrée, définissant la route du navire et mémorisant tous les paramètres nautiques nécessaires), l'installateur du réseau de téléphone par satellite, l'entreprise qui a posé les moquettes ou les parquets en teck ou encore Philippe Morin, le représentant des Chantiers chargé des garanties et de la réception des travaux et des équipements. *« Je suis un peu le bureau des pleurs »*, ironise-t-il, philosophe. A bord pendant deux mois, il devra tout noter, tout vérifier, y compris les serrures de la prison et des deux chambres d'isolement aménagées à côté du cabinet médical.

Tandis que le *Napoléon-Bonaparte* croise au large du cap Saint-Vincent, dans les eaux portugaises, Philippe Chalmeau réunit son équipage : *« Le navire est ce qu'il est, il faut le prendre ainsi même si tout n'est pas encore bien huilé. La fierté collective doit l'emporter sur les inconvénients temporaires ou les malfaçons ici où là. Je demande au plus grand nombre d'entre vous de se mobiliser. »* Michel Debelle, le chef mécanicien, appuie le « pacha » : *« C'est un énorme complexe hôtelier prototype, qui doit flotter et avancer. Il faut donc peaufiner au jour le jour »*. Le personnel de cuisine, lui, a tendance à maugréer. On ne l'a pas consulté sur la localisation des équipements, en majorité de fabrication finlandaise. *« Pour ouvrir la porte des toilettes, il faut d'abord avoir fermé celle des lavabos tellement c'est étroit ! »*, explique l'un des chefs. Le boulanger se plaint de n'avoir à disposition que deux chambres de cuisson, à manipulation mécanique de surcroît, *« ce qui peut vous mettre une demi-heure dans la vue pour faire un pain correct. Et tout ce qu'on nous rétorque, c'est : vous êtes négatifs ! »*

Jean-Dominique Spinozi, responsable du syndicat des travailleurs corses (STC), voit dans ce bateau *« un enjeu, une innovation, une chance, y compris bien sûr pour la Corse. Il nous permettra d'affronter la concurrence. Le personnel ne se laissera rien imposer, mais on ne fera pas de surrenchère »*, assure-t-il, revendiquant, toutefois, la création d'une compagnie maritime régionale, c'est-à-dire, en l'occurrence, « nationale ». *« Pas question de faire de la SNCM une entreprise corse, elle doit rester publique »*, rétorque vertement Jean-Marc Hourtel, représentant des marins CGT de Marseille, qui tente, laborieusement, de créer une antenne de son syndicat à Bastia, dans une partie de bras de fer avec le STC. Lui aussi parle de *« fierté »* et *« d'un bel outil, bien que, par rapport aux autres navires de la compagnie, on a le sentiment que les conditions de travail des équipages enregistrent une légère régression. Il faut augmenter les effectifs. »*

UN bon mistral s'est levé entre les Baléares et le Golfe du Lion. A 23 nœuds, le navire file en « avant toute » avec une gîte de quelques degrés inclinant la passerelle panoramique de la timonerie – si vaste que quelqu'un l'a surnommée *« la salle de bal »*. Au loin, apparaissent dejà les lumières de l'Estaque et la silhouette massive d'un porte-conteneurs s'engageant dans le chenal de Fos. Voilà les îles couleur miel du Frioul et le château d'If. Les remorqueurs sont venus à la rencontre du paquebot-ferry et ont mis en action leurs lances à incendie en signe d'hommage. La petite embarcation du pilote se glisse le long du flanc du navire, devant l'échelle de coupée. Impassible, l'homme de barre répète les ordres du capitaine : *« Le cap sur Le Pilon, la barre à zéro, cap sur l'Etoile, puis sur la cheminée du Casanova. »* Gaëlle, la jeune élève de l'Ecole de la marine marchande de Nantes, est chargée de déclencher la sirène, à laquelle répondent celles de tous les navires de la rade.

Sur la passerelle, le silence règne. La manœuvre est très délicate ; les passes et les bassins de Marseille ne sont pas réputés pour leur commodité. Lorsqu'elle est terminée, l'étrave à coller le quai, un officier lance : *« TPLM ! »*, c'est-à-dire : *« Terminé pour les machines ! »*. Applaudi, Patrick Chalmeau se tourne vers son équipage et son état-major en grande tenue : *« C'est grâce à vous, à vous tous. »* Le bosco (le maître de manœuvre), lui, hisse le pavillon corse à la proue, avant d'étendre, sur toute la longueur, des cheminées jusqu'à la passerelle, le grand pavois.

François Grosrichard
Dessin Barbe

Italie : une leçon de choses politiques

par Marc Lazar

Une nouvelle fois, l'Italie surprend les Français qui en donnent le plus souvent une lecture erronée parce que trop influencée par leur propres réalités ou fantasmes. En 1994, la majorité des responsables politiques et des observateurs dénonçaient le triomphe de la *« télécratie »*, du *« téléfascisme »*, voire du *« télépopulisme »* qui menaçait la Péninsule. Aujourd'hui, des commentateurs évoquent un 10 mai 1981 à l'italienne et une victoire historique de la gauche. Mais, alors, comment des électeurs, profondément anesthésiés par l'envoûteur cathodique, ont-ils pu se réveiller si rapidement et passer de l'autre bord ?

En fait, l'Italie délivre une excellente leçon de science politique.

Les deux principaux leaders du PDS ont réalisé avec une extrême habileté le fameux projet de leur maître, Enrico Berlinguer : établir un compromis historique entre la gauche laïque et les forces du catholicisme

Pour la comprendre, deux efforts s'avèrent nécessaires. Le premier consiste à rappeler une évidence qui prime sur toute autre interprétation : chaque élection résulte de la combinaison des effets d'un mode de scrutin, d'une compétition entre acteurs et d'aspirations des électeurs. Le second est plus ardu : plonger dans les réalités italiennes suppose d'intégrer dans nos raisonnements sur sa vie publique cette notion si particulière et riche de *« dialectique politique »* qui désigne l'ensemble des phénomènes contradictoires participant de la Cité.

En 1994, trois coalitions sollicitaient les suffrages. La gauche, réduite à elle-même, affichait un programme plutôt modéré que s'évertuait à torpiller Rifondazione comunista. De son côté, le centre tentait de faire oublier les déboires de la Démocratie chrétienne. Enfin, Silvio Berlusconi, ayant parfaitement saisi le principe du nouveau mode de scrutin, réussissait un *« miracle »*. Il bâtissait à la hâte une coalition électorale – fragile au point qu'elle ne résista pas à l'épreuve de l'exercice du pouvoir – entre des contraires : le *« pôle de la liberté et du bon gouvernement »* réunissait son mouvement à peine fondé, Forza Italia, la Ligue du Nord, fédéraliste, et l'Alliance nationale, issue du néofascisme et dont le bastion se situait dans le Sud.

Berlusconi entreprenait une démarche profondément politique. Il se précipitait dans l'espace ouvert par la décomposition de la Démocratie chrétienne, légitimait les anciens fascistes tout en attirant les modérés du centre droit. Par ailleurs, il répondait à la demande de rupture et de nouveauté en se présentant comme un homme neuf et en faisant de la gauche le symbole de l'ancien. Comprenant que l'Italie était entrée dans l'ère de la mobilité électorale où rien n'est longtemps acquis, il excella dans la maîtrise d'une communication télévisuelle quelque peu délaissée jusqu'ici par les partis traditionnels. Sa télévision lui servit dans la mesure où, candidat, il traduisait en politique les valeurs qu'elle véhiculait : il put ainsi séduire certaines catégories d'électeurs bien précises (et pas tous les Italiens) et imposer, par exemple, la figure de l'entrepreneur dans l'imaginaire collectif.

Deux ans plus tard, la situation a changé. La Ligue du Nord, menacée d'asphyxie par Forza Italia, avait contribué à faire tomber le gouvernement de Silvio Berlusconi en décembre 1994 : cette fois, elle se présentait seule, dénonçant la gauche comme la droite au service des intérêts de *« Rome-patronnè »*. Les forces du centre ont disparu et se sont réparties, de manière assez minoritaire à droite, et bien plus à gauche.

Le regroupement, autour du Parti démocratique de la gauche (PDS), du Parti populaire (PPI), l'ancienne gauche démocrate chrétienne, de L'Olivier de Romano Prodi, de Rinnovamento italiano de Lamberto Dini, l'actuel président du conseil, a bouleversé l'offre politique. C'est comme si en France se formait une coalition emmenée par un Delors qui en serait resté à sa période de collaboration avec Jacques Chaban-Delmas, et qui rassemblerait Robert Hue et Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France, François Bayrou et les différentes sensibilités du PS, sans oublier les écologistes toutes tendances confondues. En d'autres termes, c'est bien le centre-gauche qui l'a emporté et l'Italie ne connaît pas un 10 mai 1981. Il est vrai que, pour la première fois depuis 1947, les rejetons de l'ancien Parti communiste arrivent au pouvoir... mais après qu'ils eurent répudié l'héritage idéologique du communisme. Massimo D'Alema et Walter Veltroni, les deux principaux leaders du PDS, ont réalisé avec une extrême habileté, dans les conditions d'aujourd'hui, le fameux projet de leur maître, Enrico Berlinguer : établir un compromis historique entre la gauche laïque et les forces du catholicisme.

L'Italie n'a donc pas glissé à gauche, comme en atteste la répartition des voix pour les 25 % de députés à la proportionnelle : la droite y fait même un peu mieux que L'Olivier (43,9 % des suffrages contre 43,2 %), mais sa progression a été bloquée par la puissance formidable de la Ligue du Nord et la présence des fascistes hostiles au changement de leur ancien parti. Silvio Berlusconi a donc perdu une bataille, mais peut-être pas la guerre. A l'avenir, lui et son allié Gianfranco Fini devront méditer sur la victoire du centre-gauche. Celui-ci a vaincu parce que son objectif de battre la droite a d'autant plus facilement convaincu que cette dernière s'est radicalisée, perdant ses soutiens centristes. Plus attrayants, les candidats du centre-gauche disposaient de propositions rassurantes. Et, pour les 75 % de députés élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour, la discipline de vote a bien fonctionné. Aux déçus du berlusconisme, en quête désormais de normalisation, de sécurité et de changement raisonné, le centre-gauche a su délivrer, au monde des entrepreneurs comme à celui des salariés, un message de réalisme et d'espoir.

A lui maintenant de ne pas décevoir des électeurs, restés modérés en dépit des multiples tourmentes, et qui pourraient se retourner vers la droite si celle-ci s'assagit. Les obstacles seront pléthore, venant aussi bien de Refondation Communiste, décidé à monnayer cher son soutien, que de l'opposition de droite toujours tentée par des comportements revanchards. Parmi les multiples défis institutionnels, politiques, économiques et sociaux que le nouveau gouvernement devra relever, deux méritent d'être soulignés. En effet, résoudre la question du Nord, soulevée par le succès confirmé de la Ligue du Nord dans la partie la plus riche de la péninsule, s'impose. Le populisme des nantis qui s'y exprime depuis des années appelle des réponses complexes. Mais une certitude semble se profiler : l'Italie de l'an 2000 devrait être fédéraliste. En outre, il faut espérer que la nouvelle équipe, dotée de grandes ambitions, réinsufflera un peu de latinité dans l'Union européenne en réaffirmant la présence politique de l'Italie qui s'est estompée ces derniers temps. Après la réalisation du rêve posthume de Berlinguer, l'ambition européenne et sociale du fondateur de la Démocratie chrétienne, Alcide De Gasperi, retrouverait-elle un second souffle ?

***Marc Lazar** est professeur à l'université de Paris-X - Nanterre, chercheur associé au CERI.*

La crise de l'antiracisme

par Fodé Sylla

Les difficultés du combat mené par les « Africains de Saint-Ambroise », comme la presse les a nommés, illustrent la crise que traverse le mouvement antiraciste, aujourd'hui divisé dans la voie à suivre pour obtenir une modification des lois Pasqua. Certains se sont engagés dans une logique jusqu'au-boutiste revendiquant la régularisation de tous les sans-papiers. La position est politiquement correcte, mais son efficacité est pour le moins discutable ; la faible participation aux dernières manifestations en est le signe flagrant. Au-delà de l'échec de ces rassemblements, c'est le potentiel du mouvement antiraciste, sa crédibilité, qui s'est trouvée atteinte, alors même qu'un durcissement des lois Pasqua est en préparation au ministère de l'Intérieur.

Loin de mobiliser l'opinion publique, l'attitude de ces organisations offre aujourd'hui à certains une opportunité pour justifier de nouvelles remises en cause des droits des étrangers vivant en France. C'est une impasse que nous redoutions et qui nous amène à poser publiquement le débat. L'action du mouvement antiraciste est-elle condamnée à devenir un simple témoignage, à demeurer minoritaire ? Ou, au contraire, pouvons-nous convaincre la majorité de nos concitoyens de l'inefficacité et du caractère liberticide des politiques d'immigration menées par les différents gouvernements depuis dix ans ?

Depuis près de dix ans, chaque aménagement des lois sur le séjour des étrangers s'est traduit par une régression des droits, les acculant à une précarité toujours plus grande. A chaque étape, nous avons dénoncé ces dérives. Des immigrés réguliers deviennent du jour au lendemain des clandestins, des mères expulsées sont séparées de leurs enfants, des travailleurs sans papiers sont exploités dans des conditions inhumaines..., cependant l'opinion publique se mobilise peu. Les Français seraient-ils devenus indifférents à ces atteintes aux droits de l'homme ? Je ne le crois pas. Il me semble plutôt que beaucoup de nos concitoyens sont sensibles à la détresse des familles étrangères, mais qu'ils sont aussi inquiets face à la pression migratoire.

La formule de Michel Rocard sur la *« misère du monde »* semble être devenue un point de consensus. Nier cette réalité et accuser de racisme tous ceux qui ne vous suivent pas relève plus du terrorisme intellectuel que de l'action militante.

Se révolter contre l'injustice, ce n'est pas uniquement signer des pétitions et clamer des grands principes. C'est avant tout agir pour changer réellement les choses et obtenir les modifications législatives permettant enfin aux immigrés de vivre dignement et de sortir de la crainte permanente de l'expulsion. Car, jusqu'à preuve du contraire, en démocratie, pour changer la loi, il faut être majoritaire.

Moins on agit sur le terrain du chômage, plus on vote de lois contre l'immigration

En dix années d'existence, SOS-Racisme a connu des périodes fastes, mais aussi des combats difficiles. Forts de cette expérience, nous avons appris que les meilleurs sentiments ne mènent nulle part s'ils ne s'appuient pas sur une réflexion et des réponses de fond aux difficultés auxquelles la société est confrontée. Nous savons aujourd'hui combien l'action médiatique peut être un formidable levier pour mobiliser l'opinion, mais aussi que les victoires télévisuelles sont les plus éphémères. Voilà pourquoi, depuis que je suis président de SOS-Racisme, j'ai volontairement privilégié l'action de terrain pour que nous soyons en capacité d'apporter des propositions concrètes et efficaces.

Oui, je l'écris ici, j'en ai assez de toutes ces bonnes consciences qui font leurs choux gras sur le jugement des actions de SOS-Racisme. Non pas que nous refusions la critique parfois utile, mais il est clair que certains reprochent à SOS-Racisme ce qu'ils n'osent pas dire aux responsables politiques.

Notre rôle est de mener le débat public, d'agir sur les consciences, mais les décisions ne nous appartiennent pas. Si le Front national existe encore aujourd'hui, c'est avant tout parce que les politiques d'intégration n'ont pas été menées.

Oui, l'immigration ne doit pas être le paravent d'une nouvelle radicalité sociale pour tous ceux qui sont en manque de projet de société. Ainsi, certains signent aujourd'hui des pétitions charitables pour les immigrés comme une session de rattrapage social après s'être opposés aux mobilisations des salariés à l'automne dernier. Cette charité-là, les immigrés n'en veulent plus, car ils savent qu'elle n'est qu'hypocrisie.

Voilà pourquoi je m'adresse à l'ensemble du mouvement antiraciste et au-delà à tous ceux qui sont attachés aux droits de l'homme et à la démocratie pour qu'une nouvelle réflexion commune se fasse. Existe-t-il une alternative à la double impasse de l'*« immigration zéro »* ou des frontières grandes ouvertes ? Comment sortir les banlieues du ghetto dans lequel elles s'enfoncent un peu plus chaque jour ? Quelles nouvelles politiques internationales pour véritablement aider le tiers-monde acculé aux pires désespoirs ?

Voilà les questions auxquelles nous sommes confrontés. Ayons le courage de les aborder sans dogmatisme, sans tabous. C'est là le seul chemin qui nous permettra de convaincre les Français. Oui, il y a urgence à clarifier un débat politique trouble. Alors que le gouvernement souhaite de nouveau restreindre ce qu'il reste de droits aux immigrés, il serait temps de savoir de qui on parle véritablement. Banlieue, violence, terrorisme, sécurité, clandestins... le mot immigrés est attaché à tant de maux, qu'on ne peut nier qu'il assume, aujourd'hui, le rôle de bouc-émissaire de la crise. Moins on agit sur le terrain du chômage, plus on vote de lois contre l'immigration. Il nous faut démonter cette mécanique et présenter des contre-propositions.

Alors que l'idéologie du FN ne cesse de progresser dans notre pays, que de nombreux observateurs constatent une augmentation du racisme, il est plus que temps que toutes les associations se rassemblent pour préparer une riposte efficace. Une course de vitesse est désormais engagée avec le Front national. Pour l'intérêt de ceux que nous défendons, il est temps que le mouvement antiraciste reprenne la voie de l'efficacité. Ainsi, l'action collective reprendra tout son sens, elle nous mènera à de nouvelles victoires pour redonner toute sa réalité à l'intégration et à la citoyenneté.

***Fodé Sylla** est président de SOS-Racisme.*

Pour une paix définitive au Liban

par Michel Aoun

C'est encore le sang qui sort le Liban de la nuit de l'oubli ! Signe décadent de cette fin de siècle, que le massacre d'une centaine d'innocents et l'exode de milliers d'autres viennent rappeler au monde le drame d'un peuple que l'on croyait faussement retourné à la paix alors qu'il ployait lourdement sous le joug de l'occupation. Ces flots de sang et de pleurs sauront-ils enfin convaincre qu'en dehors de la liberté, aucune paix n'est possible, et soutenir aux tenants du pragmatisme que toute normalisation au détriment de la justice et du droit n'est que la promesse d'une guerre future ? Aujourd'hui Israël, hier la Syrie, le canon change de bord mais c'est toujours le même peuple qui est ravagé, condamné à l'exode, à la misère, à la mort.

Le carnage de Cana a certes remué les consciences, et les grands de ce monde n'ont pas hésité à dénoncer le crime et à appeler à un cessez-le-feu. Cela, hélas, ne suffit pas ! Pour qu'un autre carnage ne soit commis demain, pour que ce réveil des consciences ne se transforme pas en caution d'un forfait à l'endroit d'un pays membre des Nations unies, pour qu'on ne commette pas un crime en cherchant à réparer un autre, il est temps de trouver un règlement définitif à la crise libanaise.

Je le dis d'emblée, c'est la double occupation qui est à l'origine de la détérioration de la situation au Liban. C'est du fait de l'occupation que le Liban est devenu le théâtre de la guerre des autres, un vivier où s'émancipent les intégrismes de toutes sortes. C'est aussi l'occupation qui entrave la mise sur pied d'un gouvernement souverain seul à même d'assurer la sécurité aussi bien à l'intérieur du pays que tout le long de ses frontières. Les récentes agressions d'Israël constituent une atteinte flagrante au droit et à l'entendement. Comment peut-il prétendre faire pression sur le gouvernement libanais actuel afin que celui-ci garantisse la sécurité de ses frontières alors qu'il sait bel et bien que ce dernier, complètement inféodé à la Syrie, est réduit à compter les morts et ne dispose de la moindre marge de manœuvre ? Alors que ce conflit l'oppose à la Syrie et à l'Iran, comment s'en prend-il à la population libanaise et aux ressources stratégiques du pays ?

Tout le monde le sait et il n'est un secret pour personne que c'est la Syrie qui a fourni armes et munitions au Hezbollah. Contrairement à toutes les autres milices, ce dernier n'a pas été démantelé. Pourtant, par ses connexions avec l'Iran, par sa doctrine même qui est aux antipodes de l'esprit *« d'entente nationale »*, le Hezbollah défie tous les jours l'autorité de l'Etat et constitue de ce fait une forme d'occupation étrangère. Aussi, la thèse selon laquelle cette milice cristallise sa résistance à l'occupant est irrecevable.

En vérité, à travers son parrainage du Hezbollah, la Syrie vise un triple objectif : renforcer son alliance avec l'Iran, lui offrant une tête de pont sur les bords de la Méditerranée, faire pression sur Israël dans les négociations en cours, et maintenir un climat d'instabilité au Liban ce qui, aux yeux du monde, légitime son occupation du pays des Cèdres. Quoiqu'engagée dans le processus de paix, la Syrie n'en prête pas moins main-forte aux gouvernements ennemis de la paix, transformant le Moyen-Orient en une véritable poudrière.

Fidèle à son rôle de pompier pyromane, instiguant les conflits pour se voir confier la charge de les éteindre, le régime syrien obtenait hier, en contrepartie de sa participation à la guerre du Golfe, le feu vert pour écraser le dernier réduit libre du Liban. Se fera-t-il payer aujourd'hui au prix fort son contrôle du Hezbollah ? Lui donnera-t-on et sous prétexte d'assurer la sécurité aux frontières nord d'Israël, le blanc-seing pour maintenir son occupation du Liban ?

Le problème du pays ne peut être résolu par doses homéopathiques

Que l'on me comprenne bien, je ne cherche en aucun cas à pallier le bellicisme d'Israël, encore moins à le décharger du crime perpétré contre mon peuple. Bien au contraire, Israël occupe mon pays et doit se retirer inconditionnellement en application des résolutions du Conseil de sécurité. Je dis simplement que la politique syrienne au Liban offre le prétexte à Israël d'intervenir militairement, fauchant la vie d'innocents, anéantissant villes et villages. C'est en ce sens que je dénonce une complicité de facto entre Israël et la Syrie au détriment du Liban, de sa souveraineté et de l'intégrité de son territoire. Nul besoin d'être grand clerc pour se rendre à l'évidence qu'Israël commet aujourd'hui au Liban-Sud en termes de pilonnage, d'exode et de blocus ce que la Syrie avait pris à sa charge au nord du pays cinq ans plus tôt. Tout se passe comme si l'un et l'autre s'accordaient à détruire le Liban et sonner le glas de toute possibilité de redressement à l'avenir.

Le gouvernement libanais tient sa lourde part de responsabilité du moment qu'il sert de caution à l'occupant. Comment peut-on s'adresser à l'opinion internationale lui annonçant que le pays est retourné à la paix alors qu'il ploie sous l'occupation ?

Il ne faut pas se tromper de diagnostic, encore moins d'objectif. Le Liban souffre d'occupation, et la priorité est au recouvrement de tous les attributs de sa souveraineté. La formule de Taëf qui consistait à geler toute solution réelle dans l'attente d'un règlement définitif du conflit au Moyen-Orient n'était en fait qu'une guerre larvée. Le problème libanais ne peut être résolu par doses homéopathiques. Sous le couvert de mettre un terme à la violence, les règlements partiels d'aujourd'hui conduisent inéluctablement aux guerres de demain.

S'il est une leçon à tirer de ces derniers événements, c'est que la sécurité, condition préalable à tout accord, enjeu stratégique pour les Etats impliqués dans le conflit, ne peut être possible qu'à la seule condition de relever d'une autorité libanaise affranchie de toute tutelle extérieure. S'il est une assistance nécessaire, c'est bien celle de l'ONU, déjà présent sur son territoire, qu'il faudra réclamer. De toutes les folies que peut inspirer l'esprit de la realpolitik, la plus folle serait de confier à la Syrie le rôle de police de la paix, lui offrant l'alibi de reporter sine die le retrait de ses troupes du Liban.

Toute solution doit prendre en considération le recouvrement de la souveraineté libanaise sur ses institutions ainsi que sur son territoire, conformément aux résolutions 425 et 520 du Conseil de sécurité qui forment un bloc de constitutionnalité et constituent à ce titre une source de droit une et indivisible. Toute tentative de la disloquer participe de cette diplomatie secrète que condamne dans l'œuf toute possibilité de vrai règlement. Voilà pourquoi j'en appelle à :

1. La constitution d'un gouvernement d'union nationale, premier pas vers le recouvrement d'une décision libanaise souveraine, rétablissant le Liban en tant que sujet et non pas objet des négociations de paix, réhabilitant l'Etat libanais comme seul garant de la sécurité à ses frontières, lui permettant de ce fait d'assurer sa vocation : agent de paix et de stabilité au Moyen-Orient.

2. La tenue d'un sommet tripartite regroupant la Syrie, Israël et le Liban devant discuter des enjeux qui entravent la paix dans la région et établir un calendrier du retrait de toutes les troupes étrangères du Liban. La présence d'un ou de plusieurs parrains internationaux ne peut être que très utile afin d'accélérer la normalisation et garantir son application et son contrôle.

Les règlements partiels doivent laisser la place au règlement définitif. La logique doit l'emporter sur la politique d'apaisement. La solution de la crise en Bosnie-Herzégovine n'a été possible que le jour où, sur la base de ces axiomes, on a contraint les parties concernées à se réunir autour d'une table et où l'on a assuré l'appareil de contrôle et défini le mécanisme d'application. En fera-t-on autant pour le Liban ? C'est à un changement des paradigmes diplomatiques à travers lesquels on a jusqu'à ce jour appréhendé le problème libanais et la crise au Moyen-Orient que j'en appelle. Une fois encore, il convient de se conformer à cette constante de l'histoire : la liberté est le but, la paix le résultat !

***Le général Michel Aoun** est ancien premier ministre du Liban.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann,
Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Immigration : l'apaisement

EN une semaine, le débat sur l'immigration clandestine a changé du tout au tout. Devant les doutes exprimés par quelques ministres comme Franck Borotra (industrie), Xavier Emmanuelli (action humanitaire), Philippe Vasseur (agriculture), et aujourd'hui Jacques Barrot (affaires sociales), ainsi que par certains parlementaires de la majorité, et non des moindres, comme le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin – *« Quand on ouvre la boîte de Pandore, il ne faut pas s'étonner de voir en sortir Pandore ! »* –, ou celui du Sénat, René Monory – Il faut traiter les immigrants, même clandestins, *« de façon correcte »* –, le pouvoir ne veut pas commettre une faute inutile alors qu'il se bat déjà sur un autre front avec les ordonnances sur la Sécurité sociale.

Face aux propositions de la commission d'enquête parlementaire Philibert-Sauvaigo, le gouvernement semble choisir la voie de la sagesse. Il n'est plus question de presser le pas, voire de légiférer dans la précipitation, pour donner satisfaction à une fraction de la majorité qu'inquiète la perspective d'affronter une extrême droite revigorée aux prochaines législatives. Choisissant l'effet d'annonce, des députés « jusqu'au boutistes » préconisaient donc d'aller chasser sur le terrain du Front national pour durcir, sans état d'âme, des lois qui existent déjà depuis 1993.

Des lois dont Charles Pasqua, leur auteur, assure qu'il suffit de les appliquer au lieu de faire des moulinets dans l'air. Jean-Marie Le Pen ne s'y était pas trompé en jugeant que ces remèdes radicaux allaient *« dans le bon sens »*.

Le chef de file de l'extrême droite française sait fort bien que les terres du lepénisme sont des sables mouvants où disparaissent ceux qui s'y aventurent. D'où ses encouragements à ces « aventuriers » en mal de réélection. *A contrario*, M. Le Pen savait aussi qu'en apportant son soutien implicite à ces propositions draconiennes, il les rendait encore plus suspectes. Dans tous les domaines, c'est d'abord l'art de nuire qui intéresse de ce côté de l'échiquier politique. Alain Juppé est décidé à faire face à ce danger en évitant de tomber dans les deux pièges qui lui sont tendus : soit imposer les solutions extrêmes, soit lâcher purement et simplement.

Au sein même de son gouvernement, le premier ministre doit calmer quelques fougues, comme celle du locataire de la place Beauvau, Jean-Louis Debré, dont la ligne n'est pas trop éloignée de celle de la commission d'enquête parlementaire. Un pré-projet de loi du ministre de l'intérieur l'atteste sur la prolongation du délai de rétention pour les clandestins et sur les restrictions au droit d'asile. C'est dit, M. Juppé ne veut pas légiférer *« dans la passion »*. Faut-il même légiférer ? Le président du groupe RPR de l'Assemblée, Michel Péricard, qui n'en doutait pas la semaine dernière, assure que beaucoup de mesures peuvent passer par la voie réglementaire. A Matignon aussi, on suggère la même méthode. N'eût-il pas été préférable de s'en inquiéter avant ?

Le front antichinois de Washington et de Tokyo

Suite de la première page

Cependant, au fur et à mesure que les nouvelles modalités de coopération avec les forces américaines se préciseront, le gouvernement nippon pourra difficilement éviter un débat de fond sur le pacifisme d'Etat que stipule la Loi fondamentale.

Le traité de sécurité change en effet de nature sur deux points. D'une part, dans son extension géographique : la zone couverte par l'alliance américano-nippone était l'*« Extrême-Orient »* (entendu en 1960 comme le Japon, la Corée, Taïwan et le nord des Philippines). Désormais, la définition est plus vague : le traité concerne la sécurité et la prospérité de la *« zone Asie-Pacifique »*. *« Une extension alarmante*, estime le quotidien nippon *Asahi, en ce sens que le Japon peut être entraîné malgré lui dans un conflit extérieur. »*

CIBLE DIFFÉRENTE

D'autre part, la cible n'est plus la même : l'ancienne version était dirigée contre l'URSS, la nouvelle fait de la Chine le principal facteur d'incertitude, même si elle prend soin de ne pas le dire, seule la péninsule coréenne étant présentée comme une zone de tension. Tokyo et Washington en sont à étudier leur coopération en matière d'appui logistique et de renseignement dans l'hypothèse d'une crise internationale. L'utilisation des ports civils nippons par les forces américaines ferait alors de l'archipel un allié à part entière des Etats-Unis.

Alors que, dans les années 70 et 80, la Chine apparaissait comme un allié providentiel récupéré par l'Occident dans le camp des pays socialistes en vue d'une action concertée contre l'URSS, elle se trouve aujourd'hui, sans avoir changé de régime politique, « diabolisée », presque au rang qu'occupait l'URSS, la puissance de feu en moins, mais non la capacité de nuisance.

La Chine a fait beaucoup, il est vrai, pour provoquer ce revirement. Le glissement s'est opéré à partir de l'affaire de Tiananmen en 1989 puis au fil des querelles à répétition qui l'ont opposée non seulement aux Etats-Unis, mais aussi à beaucoup d'autres partenaires. L'antagonisme latent, inavoué, qui marquait les relations de la Chine avec le Japon et les Etats-Unis, anciennes puissances colonisatrices, s'est donc durci.

« L'histoire a montré que si les Etats-Unis et le Japon vont au-delà de leur rôle, ils créent des facteurs d'instabilité dans l'ensemble de l'Asie », a déclaré le porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Manière de dire, pour Pékin : « L'Asie, c'est moi. » La Chine se voit à nouveau comme le « parrain » stratégique de la région. Elle est redevenue l'*« empire du Milieu »* sur un plan au moins : Pékin est au cœur de tous les problèmes de sécurité dans le secteur.

Si, dans les capitales asiatiques, on se félicite de la détermination manifestée par Washington, certains s'en inquiètent en raison du poids du passé nippon. C'est le cas de la Corée et d'une bonne partie de l'Asie du Sud-Est. Que le Japon prenne de plus larges responsabilités dans le domaine de la sécurité est certes désormais mieux accepté dans la région : on l'a vu lorsque Tokyo a dépêché un contingent de « bérets bleus » au Cambodge, en 1992-1993. Mais cette initiative intervenait alors dans un cadre international.

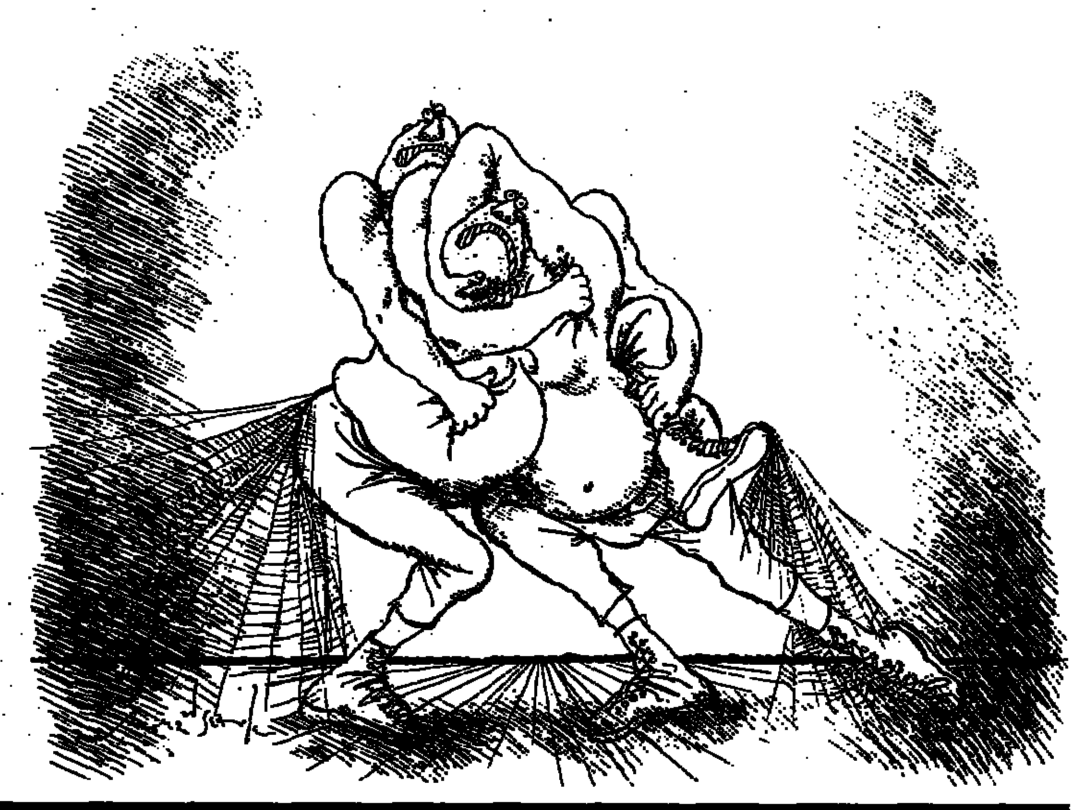
L'Asie du Sud-Est craint d'être prise en sandwich entre une Chine isolée et d'autant plus agressive, d'un côté, et, de l'autre, les deux premières puissances économiques mondiales. La stratégie du *« containment »* de la Chine lui apparaît comme un piège pouvant mener à une guerre froide régionale dont elle serait à nouveau le théâtre. Aux gendarmes américain et nippon, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) préférerait donc un pacte de sécurité collective auquel serait associée impérativement la Chine.

D'une manière générale, tous les pays de la région – Chine comprise – doutent que les Etats-Unis aient les nerfs de résister longtemps à la tentation du repli qu'ils ont manifestée ces derniers temps. Ils craignent de ce fait que, pour des raisons électorales, Bill Clinton ait introduit le loup japonais dans la bergerie, sans garantie de le tenir durablement en laisse.

L'Europe pourrait apporter sa contribution à l'élaboration d'un cadre de sécurité régionale qui prendrait en compte les intérêts de l'Asie du Sud-Est. Pour en discuter, une tribune existe déjà : le forum annuel sur les questions de sécurité créé en 1994 par l'Asean, auquel participe l'Union européenne et qui regroupe tous les pays concernés, y compris la Chine et les Etats-unis. Fortement impliquée en Extrême-Orient sur le plan économique, elle aura du mal à éluder ce dossier.

Francis Deron
Jean-Claude Pomonti
et Philippe Pons

Négociateurs *par Ronald Searle*



Le pouvoir limité des actionnaires français

LE CAPITALISME à la française va-t-il adopter le modèle anglo-saxon et rendre le pouvoir aux investisseurs ? Le maintien d'André Lévy-Lang mardi 23 avril à la tête de Paribas permet d'en douter. Depuis six ans, M. Lévy-Lang a fait perdre à ses actionnaires plus du tiers de leur investissement. En 1995, il a affiché 4 milliards de francs de pertes imprévues. Mais il est resté en place.

Il y a un an, on pouvait pourtant croire à une révolte des actionnaires contre les dirigeants peu performants au regard de la Bourse, tant le système français prenait l'eau de toutes parts. A l'époque, on ne compte plus les patrons mis en examen. Banques et assurances sont en pleine déconfiture. Les poids lourds de l'industrie comme Elf et Pechiney plongent dans le rouge. Les parcours boursiers des dernières privatisées (BNP, UAP, Rhône Poulenc) sont mauvais.

La cause du mal paraît identifiée : les groupes français, publics ou privatisés, sont dirigés par une coterie recrutée sur les bancs de l'Ecole polytechnique et de l'ENA. Siégeant dans les mêmes conseils d'administration, grâce à l'astucieux système des noyaux durs mis en place par Edouard Balladur à partir de 1986, ces technocrates se protègent entre eux. Leurs sociétés affichent des performances exécrables par rapport aux groupes français familiaux ou celles dirigées par un actionnaire de référence, à l'image de Valeo, Carrefour, Sagem, L'Oréal ou LVMH.

Une solution semble s'imposer : rendre, comme l'ont fait les Anglo-Saxons, le pouvoir aux actionnaires qui ont pour objectif unique de voir le cours de leur action monter.

En 1995, le patronat français, ébranlé par les affaires, réagit. Marc Viénot, patron de la Société générale, publie au nom de ses pairs un rapport demandant plus de transparence dans le fonctionnement du conseil d'administration des sociétés cotées. Ce texte était devenu indispensable pour rassurer et attirer les investisseurs étrangers qui possèdent le tiers des actions françaises.

En réalité, le rapport Viénot cède sur l'accessoire pour ne rien abandonner de l'essentiel : il consacre insidieusement l'exception française d'une économie dirigée par une aristocratie d'Etat dans un intérêt collectif. Il estime que l'entreprise *« poursuit des fins propres, distinctes notamment de celles de ses actionnaires, de ses salariés, de ses fournisseurs et de ses clients »*. En clair, le profit et la performance financière ne sont pas les seuls objectifs de l'entreprise.

> Le rapport Viénot cède sur l'accessoire pour ne rien abandonner de l'essentiel : il consacre insidieusement l'exception française d'une économie dirigée par une aristocratie d'Etat dans un intérêt collectif

Cette position, en contradiction avec la pensée anglo-saxonne, est révélatrice d'une méfiance viscérale à l'égard des profits et de la Bourse, accusée de ne voir qu'à court terme. Seul le groupe Chargeurs a accepté de se scinder en deux sociétés distinctes (textile d'un côté, communication de l'autre) pour augmenter sa valorisation boursière à l'instar de nombre de groupes anglo-saxons.

M. Viénot ne réhabilite pas non plus le capital, puisqu'il demande la nomination de deux administrateurs indépendants, non actionnaires de l'entreprise. *« Le rapport Viénot va pérenniser le pouvoir de technocrates qui n'ont pas de comptes à rendre au capital. Je suis contre ce système »*, accuse Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM).

Le rapport Viénot recommande néanmoins la création de comités d'audit composés d'administrateurs censés vérifier les comptes. Quelques progrès sont notables. Bouygues, qui vient de réviser ses comptes sous la pression des autorités de marché, a créé un tel comité. Mais quel crédit accorder à M. Viénot, président du comité d'audit d'Alcatel-Alsthom, qui a avalisé sans sourciller les 25 milliards de francs de pertes enregistrées en 1995 par le groupe de télécommunications en pleine restructuration ? Quelques mois plus tôt, il avait, en tant que président par intérim d'Alcatel, approuvé les comptes bénéficiaires pour 1994.

Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais, fait volontiers la leçon sur la manière d'organiser les conseils d'administration. Il a toutefois mis son propre comité des risques et des comptes en sommeil début 1996, suite à la démission de son président Claude Pierre-Brossolette, mis en examen.

Le tabou des rémunérations n'est toujours pas tombé. Seul Jérôme Monod va publier son salaire. Cette révélation n'a d'intérêt que si les actionnaires ont, à terme, le pouvoir d'indexer la rémunération des dirigeants en fonction de leurs performances comme ils le font outre-Atlantique. Enfin, la suppression des participations croisées, encouragée par M. Viénot, n'a guère évolué. Le capitalisme français reste toujours organisé autour de quelques grandes constellations : BNP-UAP d'un côté, Société générale-AGF de l'autre. L'effacement du Crédit lyonnais, qui aurait pu donner lieu à une plus grande ouverture de certains groupes, semble se traduire par une simple redistribution des pouvoirs. Au capital de la Lyonnaise des eaux, la banque de M. Peyrelevade a été remplacée par le Crédit agricole. Chez Bouygues, la BNP pourrait reprendre la participation du Lyonnais.

Par ces nœuds d'interdépendance, les dirigeants continuent de se serrer les coudes, à l'image de l'UAP qui provisionne insuffisamment les risques dans ses comptes pour ne pas gêner son partenaire, la BNP.

En revanche, le débat sur le pouvoir des actionnaires a permis aux chefs d'entreprise de redorer à bon compte leur image. Détournant l'attention sur leurs performances réelles, certains font croire que l'enjeu est d'introduire une forme de démocratie dans l'entreprise et infantilisent leurs actionnaires.

En plus des administrateurs salariés, certains patrons s'entourent d'un représentant des actionnaires minoritaires individuels, à l'image de M. Lévy-Lang qui a « neutralisé » Colette Neuville en la faisant nommmer à son conseil de surveillance.

Pernod Ricard, dont les performances stagnent depuis quelques années, organise des voyages d'actionnaires individuels, tout comme Total. Eurodisney offre une entrée gratuite dans son parc à ses actionnaires ruinés lors de son assemblée générale. Jérôme Monod, président de la Lyonnaise des eaux, empêtré dans les affaires de financement de partis politiques, joue la transparence et a recruté un « M. Ethique », à grand renfort médiatique. Cette initiative louable ne peut faire oublier que Jérôme Monod n'a pas rapporté 1 centime à ses actionnaires depuis cinq ans.

Arnaud Leparmentier
et Martine Orange

DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Il n'est pas bon que la Russie, la France et l'Italie, sans parler de l'Iran, s'agitent au Moyen-Orient pour proposer des solutions à la crise libanaise. Inévitablement, le fait qu'il existe plusieurs plans empêche de concentrer les efforts sur un plan unique. Ce n'est pas que le génie diplomatique et la légitimité politique soient tout entiers l'apanage de Washington. Mais les Etats-Unis, en raison de leur accès aux parties en présence et de la primauté qu'ils ont acquise dans la recherche de la paix, sont les mieux placés aujourd'hui pour résoudre la crise.

THE GUARDIAN

■ La gestion lamentable de la crise de la « vache folle » souligne l'incapacité du Parti conservateur à gouverner dans l'intérêt national. Le 20 mars, le gouvernement a réagi vite, mais mal à l'avis dérangeant donné par les médecins sur la transmission de la maladie aux humains (...). Nous subissons encore les conséquences de cette perte de contrôle. Parce que le gouvernement a écarté avec condescendance pendant tant d'années les angoisses suscitées par la maladie de la « vache folle », il ne devrait pas être surpris que l'angoisse publique ne puisse être facilement remisée dans la boîte dont elle est brusquement sortie. Parce que le Parti conservateur a adopté à l'égard de l'Union européenne depuis de longues années une attitude hostile, il ne faut pas s'étonner que l'Union européenne ne se soucie guère d'aider la Grande-Bretagne quand elle est vraiment dans le besoin. Parce que les conservateurs n'ont pas réussi à maîtriser dans leurs propres rangs le débat sur l'Europe, ils ne doivent pas juger anormal que les « europhobes » tentent de tirer profit des événements

L'HUMANITÉ
Pierre Zarka

■ Les professionnels de la santé refusent d'être les metteurs en scène de ces ordonnances gouvernementales qui les contraignent à rationner les soins, comme si c'était la seule réponse médicale à l'explosion des connaissances scientifiques et des technologies (...). Le gouvernement nous a asséné, sur l'air du *« vous n'y comprenez rien »*, que sa politique allait ramener le déficit de la Sécu à 17 milliards à la fin de l'année. Le mouvement social, lui, avait dit que de telles mesures, comprimant le pouvoir d'achat et donc l'emploi, ne feraient qu'aggraver le problème. Et aujourd'hui on nous annonce que, comme il fallait s'y attendre, le gouffre sera de 46 milliards. Alors comment réussir à être entendus ?

FRANCE-INTER
Pierre Le Marc

■ Autant le dire, on ne donnait pas cher du plan Juppé au sortir de l'hiver (...). On doutait que le gouvernement ait la volonté, la force, de surmonter les oppositions syndicales, de bousculer les lobbies économiques et politiques, de braver l'opinion et d'aller au bout de son projet. Certes il en est encore loin. Mais (...) incontestablement le premier grand projet du septennat prend forme et c'est pour Alain Juppé, dont il a failli emporter l'avenir, une satisfaction.

LABORATOIRE Alors que l'industrie pharmaceutique est en effervescence et que, faute de produits innovants, les laboratoires fusionnent, le suédois Astra profite de son anti-ulcéreux, le Losec, pour se développer. ● AU CLASSEMENT MONDIAL, l'entreprise est passée en quelques années du quarantième au quinzième rang. Au premier trimestre, les ventes ont augmenté de 57 % aux Etats-Unis, et le record de l'année 1995 devrait être battu. ● LA STRATÉGIE n'est pas de devenir le leader mondial des laboratoires, mais de concentrer les activités sur quelques secteurs pour influer sur le prix des médicaments. ● DES ACQUISITIONS éventuelles de laboratoires étrangers très spécialisés dans des « niches » qui peuvent compléter les programmes de recherche sont envisagées. ● LA COTATION du titre est prévue à la Bourse de New York à la fin du mois de mai.

Le suédois Astra s'affirme comme la nouvelle étoile de la pharmacie

Son succès provient du Losec, un anti-ulcéreux en passe de devenir le médicament le plus vendu en Europe et aux Etats-Unis. « Un produit pareil, générateur de tels bénéfices, on en trouve un tous les cent ans... », dit son président, heureux

SÖDERTALJE
de notre envoyé spécial

Les nouvelles continuent d'être bonnes pour le laboratoire pharmaceutique suédois Astra : les ventes de Losec – le médicament anti-ulcéreux vedette – ont augmenté de 57 % aux Etats-Unis au cours du premier trimestre par rapport à la période correspondante de 1995. Avec 415 millions de dollars (2,11 milliards de francs) de chiffre d'affaires en trois mois, le record de l'année 1995 (1,3 milliard de dollars) sera sans doute battu, d'autant plus que la Food and Drug Administration américaine (FDA) vient de retenir ce produit pour le traitement déjà conseillé dans une trentaine de pays pour la guérison des ulcères du duodénum provoqués par une bactérie, l'*Helicobacter pylori*, à savoir le Losec en combinaison avec un ou deux antibiotiques.

Le fameux Losec, qui détient plus d'un tiers du marché européen des anti-ulcéreux et largement plus de 20 % du marché américain, sera probablement le médicament le plus vendu outre-Atlantique dès cette année. Au siège de l'entreprise, à Södertalje, à 20 kilomètres au sud de Stockholm, on pense même qu'il gardera cette première place au moins jusqu'à la fin du siècle. Une première place *« mondiale »* n'est d'ailleurs pas exclue puisque les brevets du produit tomberont dans le domaine public en 2001 aux Etats-Unis, en 2002 en Grande-Bretagne, en 2003 en Allemagne et un an plus tard en France.

Selon le président d'Astra, depuis 1987, Haakan Mogren, ce médicament (commercialisé en France sous le nom de Mopral) n'a atteint aujourd'hui *« que 30 % ou 50% de son potentiel de ventes et devrait pouvoir nous permettre de réaliser à terme un chiffre d'affaires se situant entre 30 et 50 milliards de couronnes »* (1 couronne = 0,7 francs). Deux cent personnes sont toujours attachées à la recherche sur le développement et l'affinement de ce médicament, notamment pour le traitement des inflammations de l'œsophage et du tube digestif. *« Mais, c'est évident,* ajoute ce patron heureux, *un produit pareil, générateur de tels bénéfices, on en trouve un tous les cent ans... »*

A ceux qui lui demandent *« s'il existe une vie pour Astra après le Losec ? »*, Haakan Mogren a coutume de répondre : *« Oui ! Mais, encore une fois, il est difficile d'imaginer un nouveau Losec* [lancé en 1988], *c'est tout à fait exceptionnel, et l'avenir, c'est d'arriver à mettre au point dix ou vingt nouveaux produits qui, ensemble, auront le même potentiel commercial que le Losec et qui pourront compenser la chute prévisible des ventes de ce médicament au début du siècle prochain. »*

INFLUENCE SUR LES PRIX

« Astra, vous savez, ce n'est pas seulement le Losec ! », dit-on en effet avec le sourire au siège de Södertalje. *« Notre stratégie,* explique Staffan Temby, vice-président et directeur de l'information, *ce n'est pas de devenir le numéro un mondial mais de concentrer nos activités dans quelques secteurs où nous sommes compétents, avec l'ambition d'être leaders sur ces différents marchés et d'avoir donc une influence déterminante sur les prix des médicaments. »* Ces domaines aujourd'hui, ce sont, outre le traitement des ulcères, les affections respiratoires et asthmatiques (Pulmicort, Bricanyl Turbuhaler), divers antibiotiques comme le Penglobe (contre les infections respiratoires) qui occupent des positions déjà solides en Europe et en Asie du Sud-Est, l'hypertension et les troubles cardiaques ou cardiovasculaires (infarctus, tromboses, angine de poitrine) et – une spécialité traditionnelle et presque historique du groupe depuis le lancement de la Xylocaïne (lidocaïne) au lendemain de la guerre – les produits d'anesthésie locale et le traitement de la douleur d'une façon générale.

Les pistes d'avenir ? On estime à Södertalje que la fin de la décennie 90 *« sera celle des maladies liées au cerveau »* et l'entreprise suédoise a bon espoir, semble-t-il, de mettre au point rapidement de nouveaux médicaments pour le traitement de l'hémorragie cérébrale (stroke), la maladie d'Alzheimer, la démence sénile, les troubles touchant au vieillissement des cellules et les maladies dégénératives. Dans tous ces domaines, les recherches se font avec diverses universités (Californie, Montréal, Boston, ainsi que Göteborg, Lund et l'Institut Karolinska à Stockholm), et Astra a acquis, en 1995, l'ensemble d'une unité de recherche du britannique Fisons à Rochester. Mille chercheurs environ y travaillent dans le secteur de l'asthme, du cœur et du cerveau : *« On ne pouvait pas rêver mieux ! »*, admet Staffan Ternby, qui ajoute : *« Nous sommes obligés de sortir de Suède pour recruter les meilleurs chercheurs. Il est difficile de les faire venir ici, chez nous, ils n'apprécient guère le climat, qui est rude, ni les impôts élevés ! » « Il n'est pas question un seul instant d'émigrer,* affirme-t-on d'autre part, *il est extrêmement important de conserver notre culture d'entreprise et nos traditions ici en Suède. »*

ACQUISITIONS DE PETITS LABOS

Les récentes méga-fusions qui ont eu lieu dans l'industrie pharmaceutique mondiale (Sandoz-Ciba, Glaxo-Wellcome, Pharmacia-Upjohn, etc..) ne préoccupent pas les dirigeants d'Astra. Ces rapprochements interviennent quand les laboratoires n'ont plus de médicaments innovants. Les rachats leur permettent d'assurer la croissance de leur résultats en attendant de nouvelles découvertes. Ce mouvement épargne donc les firmes ayant un potentiel d'innovation important. *« Il n'est pas sûr du tout, d'ailleurs, que ces nouveaux géants soient viables à long terme, ces fusions posent à mes yeux davantage de problèmes qu'elles n'en résolvent »*, déclarait récemment Haakan Mogren.

La stratégie suédoise est autre : *« Etre les meilleurs dans quelques segments du marché. »* Dans cette optique, l'acquisition de petits laboratoires étrangers très spécialisés, dont les *« niches »* peuvent compléter les programmes de recherche ou de production du groupe suédois, est prévue dans les années à venir. Pour Staffan Ternby, les soucis viennent plutôt des fluctuations monétaires, des importations *« parallèles »* en Italie et en Espagne et des gouvernements européens qui s'efforcent de freiner les dépenses publiques et, en particulier, les budgets de santé : *« On économise, on économise, on ne regarde que les prix des médicaments et on perd de vue l'ensemble des coûts de santé et les dépenses totales d'hospitalisation que nos produits permettent de réduire. »* Bref, l'argument connu... des grands laboratoires.

Alain Debove

Une progression continue

en couronnes suédoises

320 – 300 – 280 – 260 – 240 – 220 – 200 – 180 – 160

305,5 au 23 avril

1 couronne = 70 centimes

1995 | 1996

Source : Bloomberg

Coté jusqu'à présent sur sa place d'origine, en Suède, le laboratoire pharmaceutique se prépare à accéder à la Bourse de New York à partir du 20 mai.

De 1990 à 1995, le groupe est passé du 40e au 15e rang mondial

● Astra n'est pas un géant de la pharmacie mais l'entreprise a connu un développement spectaculaire en l'espace de quelques années. D'une quarantième place au classement mondial en 1990, elle est passée aujourd'hui à la quinzième, en dégageant en 1995 un bénéfice net de 8,7 milliards de couronnes, soit 6,09 milliards de francs (+29 %).

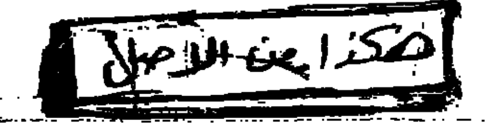
● En 1995, sur le chiffre d'affaires total de plus de 35 milliards de couronnes (+28 %), les ventes de Losec représentaient plus de 15 milliards (+53 %), soit environ 40 % du chiffre d'affaires. Ce qui explique largement les succès et la croissance rapide de cette entreprise au cours des dernières années.

● Bien que réalisant 92 % de son activité à l'étranger, ce laboratoire veut toutefois rester une entreprise résolument suédoise. Le groupe, fondé en 1913, fait partie depuis une bonne soixantaine d'années du célèbre empire Wallenberg et de sa principale holding d'investissement, Investor, qui a également dans son giron de nombreuses « vaches à lait » de l'industrie suédoise, tels que Scania, Ericsson, Stora ou Atlas Copco.

Les apports de Merck

Le groupe multinational Astra emploie 6 000 personnes en Suède et quelque 17 000 dans ses filiales de vente et unités de recherches à l'étranger. Environ 150 personnes travaillent notamment à Dunkerque où sont fabriqués les substances du Mopral – c'est la plus grosse usine d'Astra après les installations suédoises – et 600 autres sont à Paris (recherche clinique, marketing, relations avec les centres hospitaliers universitaires, etc.).

Aux Etats-Unis, Astra avait racheté, en novembre 1994, 50 % de son distributeur local, qui était la propriété du groupe Merck. Il a créé sa propre succursale, Astra USA Inc., pour lancer sur le marché américain le Pulmicort Turbuhaler – un corticoïde anti-inflammatoire préconisé dans le traitement continu de l'asthme – dont il attend l'homologation par les autorités pharmaceutiques américaines. L'accord de *« longue durée »* signé en 1982 avec Merck a été l'une des clés du succès commercial d'Astra. Le nouveau joint-venture Astra-Merck gardera notamment la priorité pour la commercialisation aux Etats-Unis des futurs produits issus des recherches du groupe suédois.



Le gouvernement transformera le statut de France Télécom d'ici à la fin juin

Le syndicat Force ouvrière se dit « rassuré » par les garanties reçues

Au cours d'un entretien, mardi 23 avril, avec Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), le premier ministre, Alain Juppé, a confirmé son intention de faire adopter par le Parlement, d'ici à la fin juin, un projet de loi réformant le statut de France Télécom. M. Blondel s'étant déclaré rassuré par les garanties apportées par M. Juppé, les négociations vont pouvoir s'ouvrir.

LE PREMIER MINISTRE, Alain Juppé, a confirmé, mardi 23 avril, lors d'un entretien avec Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière (FO), et Jacques Lemercier, secrétaire général de FO-P&T, son intention de faire voter par le Parlement la réforme du statut de l'exploitant téléphonique France Télécom d'ici à la fin juin. *« On se dirige vers la société anonyme avec un contrôle par l'Etat à 51 % et éventuellement une ouverture en Bourse »*, a déclaré Marc Blondel à l'issue de cet entretien, auquel participait aussi François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace. Un projet de loi devrait être entériné en conseil des ministres à la mi-mai (*Le Monde* du 11 avril). La modification du statut de France Télécom interviendrait ainsi quelques semaines après l'adoption par le Parlement du projet de loi fixant le nouvel environnement réglementaire dans les services de télécommunications.

Alors que les syndicats n'avaient pas donné suite à la lettre de mission adressée le 18 mars par Alain Juppé au président de France Télécom, Michel Bon, l'incitant à engager des négociations, la situation se débloque. Le gouvernement a trouvé le moyen d'ouvrir le dialogue. FO, quatrième syndicat chez France Télécom (15,23 % des voix), ne s'opposera pas à la réforme. Marc Blondel s'est déclaré *« rassuré »* par les garanties que lui a apportées Alain Juppé. Que ce soit sur le maintien d'un contrôle majoritaire de l'Etat sur France Télécom – 51 % tant que l'opérateur remplira des missions de service public –, sur le statut des personnels – *« ils pourront rester fonctionnaires »* –, ou sur leurs retraites – *« elles seront prises en charge par l'Etat »*.

PRÉRETRAITE À 55 ANS

Avouant que les propositions sont *« un petit peu plus nuancées quant aux embauches futures car l'orientation est plutôt à l'embauche de personnel du privé »*, le secrétaire général de FO s'est déclaré intéressé par l'idée d'ouvrir le futur capital au personnel à hauteur de 10 % à 20 %. En ce qui concerne l'emploi, Marc Blondel a indiqué que *« la vision à terme est moins dramatique que nous ne le pensions : de 20 000 à 30 000 postes en moins sur une dizaine d'années »*.

FO a également jugé *« intéressant »* le fait que le gouvernement se déclare favorable à la mise en place d'un plan de départ en retraite anticipée, qui pourrait concerner les salariés dès l'âge de cinquante-cinq ans et pourrait s'accompagner d'un prolongement du recrutement de fonctionnaires.

Ces différents points seront consignés dans une lettre qu'Alain Juppé adressera à FO en fin de semaine. Pour Marc Blondel, *« cela devrait permettre d'asseoir une discussion »* avec François Fillon et Michel Bon.

La position affichée par FO suscite des interrogations chez les autres syndicats. *« Il n'y a rien de nouveau dans les engagements donnés »*, souligne-t-on tant à la CGT-P&T que chez SUD.

La faible participation des salariés de France Télécom à la grève du 11 avril n'a certainement pas été étrangère à l'évolution de FO, les autres syndicats évoquant également la possibilité d'un *« donnant-donnant »* sur d'autres dossiers comme la sécurité sociale.

« C'est un coup de canif dans l'unité syndicale », indique-t-on à la CFDT-P&T, où l'on reconnaît cependant que l'évolution de FO ne devrait pas rester sans effet. *« Cela peut influer sur nous »*, note le syndicat, qui, officiellement, affiche toujours son opposition à la réforme, mais estime qu'avant d'engager de nouvelles actions, il faudra connaître le sentiment du personnel.

« Ce n'est pas M. Blondel qu'il s'agit de rassurer, mais le personnel de France Télécom », poursuit la CFDT-P&T, qui interroge actuellement ses adhérents pour savoir *« quel mandat ils nous donnent »*. Les résultats de cette consultation devraient être connus à la fin avril. SUD, pour sa part, estime que *« si des négocations s'ouvrent et si des garanties sont données au personnel, les résultats de ces négociations devront être soumis au personnel via un référendum »*.

Philippe Le Cœur

La grille des salaires de l'opérateur public est remise en question

La refonte réalisée en 1993 est un échec

ALORS QUE LE VOLET social de la réforme du statut de France Télécom constitue la principale difficulté de l'opération, le Centre d'études pour l'emploi (CEE) – qui dépend du ministère du travail – s'apprête, dans les jours qui viennent, à publier une analyse sur la refonte de la grille de reclassification survenue en 1993 dans le cadre de la réforme amorcée au début de la décennie. Les conclusions des deux chercheurs, Norbert Alter et Emmanuèle Reynaud, sont sans indulgence : *« la reclassification a constitué dans la première traduction dans les faits des orientations à venir, des nouvelles règles du jeu, impossibles à saisir dans leur architecture globale puisqu'elles étaient encore en élaboration »*. Selon ces deux chercheurs, *« la reclassification marque le développement d'une crise de confiance entre l'entreprise et ses salariés (...) La question qui se pose aujourd'hui est plutôt celle de la restauration des capacités d'engagement réciproques »*. Aux yeux des agents, les nouvelles règles qui reposent sur une *« logique de compétence »* sont *« moins légitimes »* que les anciennes, fondées sur une logique de grades. *« Plus généralement, passer d'un système d'échanges dominé par le concours et l'ancienneté, c'est-à-dire organisé dans la durée, à un système dominé par l'évaluation des résultats à court terme (...) alors que tout est à faire, c'est changer les règles du jeu en cours de partie. »*

Alors que le *« service public entrepreneurial »* constitue le *« seul référent normatif (...), l'opposition au privé et la défense du service public manifestent la volonté de préserver un système social dans lequel chacun, en tant que fonctionnaire, est porteur de la mission de l'entreprise et rapporte son action, ses initiatives et son engagement, à cet élément de justification »*, expliquent-ils. Comme la crainte de l'avenir s'explique en partie par les ressentiments à l'égard du passé, cette étude constitue une mise en garde.

Frédéric Lemaître

Technip achève au Proche-Orient le plus grand projet gazier du monde

ABU DHABI
de notre envoyé spécial

Difficile d'ignorer l'arrivée sur le champ gazier du gisement Bab à près de 150 kilomètres au sud d'Abu Dhabi. Les panaches noirs des torchères annoncent au loin les premiers gisements perdus dans les sables de ce désert plat, non loin de la côte du golfe Arabique. Sur l'un des sites, celui de Habshan, le groupe français Technip, associé au groupe américain Bechtel, achève la construction d'une usine clés en main de traitement de gaz pour l'ADNOC (Abu Dhabi National Oil Company). Ce contrat, signé en 1993, d'une valeur de 1,35 milliard de dollars (6,75 milliards de francs), représente l'un des plus importants projets au monde pour le gaz exploité sur terre.

Il aura fallu pas moins de 55 millions d'heures de travaux, 65 000 tonnes de matériels et plus de 9 000 personnes pendant trois ans sur ce chantier pour construire une unité capable de traiter plus de 10 milliards de m³ de gaz par an, soit le tiers de la consommation annuelle française. Après le chantier géant de l'île de Das, destiné à la liquéfaction du gaz naturel, cette nouvelle installation confirme l'importance accordée à la production gazière par cet Etat des Emirats arabes unis qui dispose de réserves le classant au quatrième rang mondial, à égalité avec l'Arabie saoudite.

La salle de commandes de ce complexe industriel symbolise cette priorité, tant par l'effort architectural que par le choix des matériaux, du marbre spécialement importé d'Italie pour couvrir le sol et les murs. Si l'extérieur ressemble à un imposant mausolée aux couleurs rosées, l'intérieur tranche par son côté futuriste revu à la mode de l'Orient. Sous une vaste coupole, dans une ambiance bleutée, des techniciens s'activent devant des consoles informatiques, terminant les essais avant de passer le relais au propriétaire.

ZONE OPÉRATIONNELLE

Une fois en activité, l'unité de traitement produira non seulement du GPL (gaz de pétrole liquéfié) pour alimenter Abu Dhabi, mais aussi du soufre (1 800 tonnes par jour) et des condensats, ces hydrocarbures légers, à raison de 18 millions de m³ par jour. Ces deux produits seront alors transférés par camion pour les premiers et par pipeline pour les seconds vers la raffinerie de Ruwais, à une centaine de kilomètres sur les bords des eaux du Golfe pour être ensuite exportés.

Faute de débouchés, tout le gaz extrait du champ d'Habshan ne sera pas utilisé, loin s'en faut, puisque 40 % sera réinjecté dans la terre pour maintenir la pression du gisement. Conscient de ce potentiel inexploité, l'ADNOC a décidé de se lancer dans la pétrochimie à partir de l'éthane et devrait, cette année, choisir des partenaires occidentaux pour développer cette activité. Comme les autres ingénieristes américains, britanniques ou japonais, Technip se mettra sur les rangs pour construire les unités de production. *« La compétition est difficile »*, reconnaît Pierre Vaillaud, président de l'entreprise.

Pour le groupe, le Moyen-Orient représente sa première zone opérationnelle, le tiers de son chiffre d'affaires, nettement devant l'Europe de l'Ouest et l'Asie. A Abu Dhabi, le bureau d'ingénierie, ouvert voici treize ans, emploie aujourd'hui 170 personnes. *« Nous effectuons des travaux et de l'assistance technique dans la zone »*, explique son responsable Jean-Pierre Giraud. Cette activité vient en complément des grands contrats signés par le groupe. Les regards sont actuellement tournés vers le sultanat d'Oman où Technip, en association avec d'autres ingénieristes, est candidat au projet de liquéfaction de gaz d'un montant de 1,4 milliard de dollars (7,14 milliards de francs) et postule à la construction d'une usine d'engrais pour 800 millions de dollars. La réponse devrait être connue à la mi-mai.

PALETTE TECHNOLOGIQUE

Si la firme espère revenir un jour en Irak où elle avait une importante activité avant l'embargo, elle renforce actuellement sa présence en Arabie saoudite, au Qatar et au Yémen. De nouveaux marchés se sont ouverts comme le Liban, la Syrie ou la Jordanie pour des constructions de centrale électrique ou de cimenterie.

Pour se développer, Technip envisage d'élargir sa palette technologique. L'entreprise est à la recherche d'une acquisition vraisemblablement hors de France. *« Nous avons étudié des dossiers, mais nous n'avons rien trouvé »*, constate Pierre Vaillaud. La priorité reste la recherche de contrats, principalement dans des pays émergents où, en complément de la conception des projets, l'ingénieriste propose de mettre au point le financement. *« Plus c'est compliqué, plus nous augmentons nos chances dans la compétition avec nos concurrents »*, affirme le PDG, espérant ainsi marquer sa différence.

Dominique Gallois



Le Monde
IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrondt

LOUVRE 320 m²
superbe appart. à rénover. récept. 105 m², vue Louvre, oratoire, Seine. 7 600 000 F
PARTENA - 42-66-36-53

Tuileries - Saint-Roch
Duplex, gd charme, 200 m², 3 ch. + bureau, 5e ét., asc., 4 900 000 - 46-24-93-33

3e arrondt

QUARTIER BEAUBOURG
studette 15 m² + balcon, s. d'eau équipée, placard, chauf. collectif, t. b. état, calme, récent standing. Prix : 270 000 F à déb. Tél. : 45-08-53-84

4e arrondt

RUE RAMBUTEAU
pierre de taille, 5 p. de caractère, 140 m² env., très clair. 1 950 000 F.
AGT 42-78-10-20

Quai d'Anjou. 110 m², 4 p., 5e ét., asc., charme. 3 280 000 F. - 46-24-93-33

Quai Bourbon, 6 p., 210 m², 4e ét., asc., park., serv. 8 500 000 F - 46-24-93-33

5e arrondt

PANTHÉON
beau 2 pièces caractère 1 200 000 F. - 43-80-60-09

VAL-DE-GRACE 4/5 P. à rénover, vue s/jard., sud 2 600 000 F. MEL 43-25-32-56

6e arrondt

Luxembourg. pierre-de-taille, asc., 4/5 p. et 6 p., depuis 3 150 000 F. MEL 42-84-28-28

7e arrondt

PONT DE L'ALMA
5 p. duplex 175 m², récent beaux volumes, soleil, park. FEAU LA BOURDONNAIS. Tél. : 47-05-50-36

COMME UNE MAISON
79 m², charme, parfait état LITTRE 45-44-44-45

Mº BAC, 30 M² ENV.
rue de Grenelle, petit 2 p., poutres, dégagé, superbe état, imm. 17e. 45-32-76-73

VERNEUIL 215 M² 6 P. gd charme, 17e, 2 park. DOURDIN 46-24-93-33

LATOUR-MAUBOURG, studette 17 m², 3e ét., asc., conf. 330 000 F - 40-47-67-82

8e arrondt

MADELEINE
3e ét., asc., imm. directoire, 5 p., 120 m² à rénover. caract., 2,80 m sous plafond. clair, calme. 2 350 000 F. PARTENA 42-66-36-53

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
studio confort. 535 000 F PTI ♦ 43-80-40-09

ST-PHILIPPE-DU-ROULE
5 pièces, 2e étage, 3 ch., soleil. 2 800 000 F. FEAU LA BOURDONNAIS Tél. : 47-05-50-36

9e arrondt

MADELEINE GD CHARME BEAU ET LUMINEUX 4 P. 100 m², parfait état, poutres vol. originaux. 2 100 000 F. PARTENA 42-66-36-53

OPÉRA, 4 P., 92 m²
4e ét., asc. clair, bon état
1 400 000 F
PARTENA 42-66-36-53

10e arrondt

SPÉCIAL INVESTISSEURS !
Mº LOUIS-BLANC
studio 25 m² équipé 6e ét., chambre, cuisine, wc. Prix : 330 000 F Tél. : 40-37-19-34

MAIRIE IMM. PDT 2/3 P. 5e ét., soleil, chf. gaz, parquet, moulures, double living 32 m². 800 000 F. Part. tél. : 45-84-23-40

11e arrondt

PRÈS CIRQUE D'HIVER COMME UNE MAISON
160 m² + 28 m² de jardin living, 2 chambres, parfait état, volume 3 200 000 F - 42-78-08-02
AGENCE DU MUSÉE

FAIDHERBE-CHALIGNY
128 m² CLAIR SOLEIL bon anc., liv. 46 m², 3 ch. 2 bns. vaste cuis., état parf. 2 100 000 F + park. 100 000 F Tél. : 47-00-77-27

12e arrondt

7 P. TERRASSES
entre BASTILLE et VIADUC calme, sol., penthouse, 5 ch., 6 200 000 F. Part. 43-44-01-90

13e arrondt

Pr. Arago, Ilm. 5e, pdt, asc., vue dég., rue et jd., 3/4 p., 92 m2, cuis. éq., à sais. 43-35-18-36

14e arrondt

Denfert bel anc. 2 p. 650 000 F
Plaisance anc. 2/3 p. 650 000 F
Alésia anc. asc. 2 p. 970 000 F
Montparnasse réc. stud. 795 000 F
Edg. Quinet studet. asc. 380 000 F
Plaisance anc. 4 p. 1 320 000 F
Montsouris réc. 4 p. 2 300 000 F
Tél. : 43-35-18-36

Proche Denfert, anc. 2e ét., sa asc., 3/4 p., 78 m², s/rue et cour rét. nf à saisir. 43-35-18-36

Près Denfert, stdg, ét. él. rue et jard., liv., 3 ch., 120 m², 2 bns, balcons, sol. park. 43-35-18-36

15e arrondt

15e LECOURBE, 37 m², + park. + bal., 10e ét., vue Tour Eiffel. 730 000 F - 42-30-57-57

SÈVRES-LECOURBE
s. terrasse plantée 45 m², 5 p., 4 chbres, 113 m², étage élevé, soleil, possib. achat, studio voisin FEAU LA BOURDONNAIS 47-05-50-36

Mº Convention stand. s/parc, ét. él., sol., vue Tour Eiffel, 3 p., 76 m², box. FNR 43-35-18-36

16e arrondt

RÉCENT ERLANGER
70 m², 2/3 p., 1 400 000 F + park., prof. lib. possib. FAIR PLAY 46-37-44-04

17e arrondt

Pereire Malesherbes, 4/5 p., 115 m², 8e ét., asc., 3 ch. 1 950 000 F - 43-80-60-09

Boulevard Pereire
bel immeuble, 3 p., confort. 820 000 F - 43-80-60-09

Mº Villiers studio 22 m², 3e, sdd, wc, cuis. équipée. 410 000 F - 47-45-55-53

Av. des Ternes (près place), 2 p., calme, sud, soleil, conf. 680 000 F - 40-47-67-82

18e arrondt

MARX DORMOY 44 M²
imm. 1971, 9e ét., asc., 2 p., gd séj., pte ch., cuis. équipée, sdb, wc, rgts, cave, pkg, + 2 terrasses 36 m², vue panoramique sur Paris. 790 000 F - (1) 42-22-35-70

Part. vd à MONTMARTRE 68 M², 2 p., sdb, cuis., débarr., cave, fenêtres et portes blindées, jardin, calme sud. 800 000 F. Tél. : 42-64-51-30

20e arrondt

A SAISIR
vue sur Paris, rue Pelleport, 6 pces, 144 m², récent, 2 150 000 F - 47-53-09-84

92 Hauts-de-Seine

BAGNEUX
DUPLEX, 4/5 pièces, 88 m² avec terrasse 15 m² ensoleil., 2e et dernier étage, cuis. à l'américaine equip., dble séj., 3 chambres, salle de bains, débarras, box, 400 m. du RER Arcueil-Cachan, calme. 950 000 F - 45-36-91-64

NEUILLY SAUSSAYE
5 P. VUE/SOLEIL
dern. ét. terrasse, park., serv., LARGIER 42-65-18-83

Boulogne, Mº Jean-Jaurès, 2/3, 2 p., duplex 50 m², cuis. américaine, séjour, ch. mezzanine, sdb, wc, 720 000 F - 47-45-55-53

Neuilly - Ile-de-la Jatte
2 p. de 50 m², 5 avec asc., entrée, séjour, cuisine, sdb, wc, ch., cave parking. 1 160 000 F - 47-45-55-53

BOULOGNE
au calme sur jardin, près Mº et comm. de résid., neuve appt au 2e ét., séjour et 2 ou 3 ch., terrasse de 13 m² au sud/w 1 790 000 F + park. FINANCIÈRE RIVE GAUCHE 49-10-06-20 de 14 à 19 h.

propriétés

BOURGOGNE PROX. DIJON vds MOULIN
sur un hectare arboré et clôturé avec rivière. Prix : 2 400 000 F. Fax : (16) 80-49-95-33

fonds de commerce

MARSEILLE 8e RESTAURANT
Licence IV. Pkg, terrasse 80 places, poss. logement, loyer : 5 000 F/mois 600 000 F à déb. Fax : (16) 72-66-10-91

St-Denis 93
bon emplacement proche centre, 300 m métro Basilique, face station tram. vends local commercial (fonds ts commerces) actuellement garage surface au sol 630 m2, avec 2 entrées sur 2 rues différentes. Pour contact. Tél. : 48-22-29-24 hres bur.

maisons

Saint-Germain-en-Laye (78). Maison de ville, 80 m², orientation sud. Rez-de-chaussée : salon, séjour. cuisine équipée. 1er étage : 2 chambres, salle de bains, placards de rangement, wc séparé, sous-sol aménagé. Prix : 1 150 000 F. Tél. : 39-73-89-98 apr. 20 h.

CHAMPS S/MARNE
A vendre pavillon de 1991. 5 pces, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 WC, cuisine aménagée, cheminée. Prix 1 150 000 F frais de notaire réduits Tél. : 64-68-06-31, soir.

Vincennes, maison rénovée, salon 70 m², 5 chbres, jard. 280 m², terrasses, soleil. 3 200 000 F – 43-56-68-75

villégiature

CORSE-AJACCIO
Route des Sanguinaires vue golfe, 100 m plage. Emplact. privilégié, villa 257 m², gd stand., pisc. privée, jardin, 3 chbres, 6/8 pers. Reste dispon. 13/07 au 03/08/96. 10 000 F/semaine. Minimum 15 jours. Tél. : (16) 95-52-08-98

IMMOBILIER :
OFFRE AUX PARTICULIERS "2 FORFAITS"

VENTE	*LOCATION*
5 lignes	*5 lignes*
3 parutions	*2 parutions*
904,00 F TTC	*603,00 F TTC*

Un contact : 44.43.77.40

94 Val-de-Marne

Vieux Saint-Maur, particulier vend 5 pièces, 5e étage, ascenseur, gardien. 107 m², terrasse 16 m², séjour 38 m², salle de bns, salle d'eau, 3 ch, caves, buanderie, box, commerces, RER, écoles, 5 min. à pied. 1 600 000 F Tél. ap. 19 h : 48-89-41-49

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F3, séjour, 2 ch., salle de bns, gds rangts, cuis. éq. avec séchoir, cave, park. Prix : 370 000 F. Tél. : 39-88-86-15.

A VENDRE Villiers-le-Bel, F4 s. à manger, salon, 2 ch., sdb. wc, ch. ind. au gaz, cave, park. Prix : 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71 En cas d'absence laisser un message sur le répondeur.

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 43-55-17-50

hôtel particulier

PL. DES ÉTATS-UNIS superbe hôtel particulier, vue dégagée. Prestations luxueuses. EMBASSY 47-20-41-01

immobilier étranger

NEW YORK FIFTH AVE. 64e E. Pied-à-terre, luxe de petit immeuble charme, living, 1 ch., terrasse. US 250 000 Fax : 33-1-45-44-12-14

locaux commerciaux

L'Association DOJO ZEN de Paris recherche un nouveau local de 450 à 700 m2 à Paris à acheter ou à louer. Faire offre à : DOJO ZEN DE PARIS (Denis Boureau) 17, rue Keller, 75011 Paris. Tél. : 43-79-80-89

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

PUNTA DEL ESTE
URUGUAY
A VENDRE **HÔTEL★★★★** DIRECTION SUISSE
Construit en 1987, terrain 4 000 m², à 80 m de la Grande Plage 200 m du Casino, situation privilégiée, 47 chambres, salon, bar, restaurant, jardin, parc, solarium, piscine, tennis, bon rapport (ÉTÉ 20 décembre – 20 mars)
[redacted]
SVP réponse par FAX : PARIS (16.1) 49-22-03-60

locations offres

Paris

7e arrdt. RUE BOSQUET Mº ÉCOLE-MILITAIRE part. loue 2 P., 40 m², 4e étg., asc., plein sud. TB état. 5 800 F + ch. 45-48-31-55

15e QUARTIER CONVENTION
Appts avec parking et cave 2 p., 56 m², 6 700 F TTC, 5e étg., 3/4 p., 68 m², 8 300 F TTC, 4e étg. Bon état, immeuble calme, avec balcon sur jardin. Tél. : 44-95-45-49

15e, Pasteur/Alleray
loue appt. 2/3 pièces, 57 m² ensoleillé et calme, pas de vis-à-vis, placards, cave, 4e étage, ascenseur, disponible le 1er juin. 5 000 F + charges (env. 500 F). Part. à part. Tél. : 43-84-27-31, après 19 heures ou répondeur.

MÉTRO SÉGUR
Chambre ensoleillée, équipée et meublée, 7e étage, ascenseur, kitchenette, douche, wc. Branchement téléph., câble. 2 800 F TTC. Part. à part. 45-67-92-61

XVe PROCHE MONTPARNASSE,
100 m² au dixième et dernier étage, 2 grands balcons, grande luminosité, pas de vis-à-vis, un double-living, deux chambres au calme sur jardin privatif, une salle de bains, une salle d'eau, toilettes séparées, nombreux placards, cave un box fermé. 11 000 F, charges comprises. 45-66-56-65. Part. à part.

ST-ANDRÉ DES ARTS
Pt. studio meublé, colocation alternée, périodes à fixer, privé. Prix : 1 200 F/sem. Tél. : 19-41-22-321-49-39

Région parisienne

LOCARE

COURBEVOIE
Quartier calme, près gare

IMMEUBLE NEUF
Reste quelques appts. park., ch., chf inclus.

STUDIO : 3 313 F
3 PIÈCES : 6 732 F
4 PIÈCES : 9 695 F
5 PIÈCES : 11 398 F

10, rue Pierre-Lhomme s/pl. semaine de 14 à 18 h 30 samedi 10-13 h et 14-18 h30

40-61-66-88

Mº HOCHE
Particulier loue F1 (bis) 3 000 F. Tél. : (16) 69-64-40-14 (après 19 heures).

Loue F4 FRESNES, 73 m² 11e ét. Dble salon, 2 chbres, cuis. aménagée, SdB, WC, cellier. Libre 15 mai. 4 800 F c.c. – 69-39-38-49 (rép.)

(94) GENTILLY
Salle à manger, 2 chbres, cuisine. 3 600 F/mois + ch. Tél. : (16) 73-80-47-32 ap. 18 h.

Le Monde PUBLICITE
133 Av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du MONDE
Tarif de la ligne HT (TVA 20,60 %)
la ligne comprend 25 caractères, signes ou espaces.

Rubriques :
- Offres d'emploi 210F
- Demandes d'emploi 55F
- Propositions commerciales 400F
- Agenda 130F
- Immobilier 130F

Passez vos annonces par téléphone au : 44.43.76.03 et 44.43.77.34 / Fax : 44.43.77.32

L'AGENDA

Automobile

HONDA Concerto
7 CV – mod.93
30.000 km
Etat neuf Bleu métallisé roues alu. Direc. assistée Verrouil. central T.O. Auto-radio code prix 58.000 F Tél. : 46-30-97-01 entre 12 h et 14 h

HONDA ACCORD 2.2 L EXi 4 WS (mod. 92) 11 CV. 78 000 kms. Série TROPHÉE : Sièges cuir. Climat. ABS... PRIX : 79 000 F. Tél. : (16) 92-15-12-75.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues. argenterie. ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX.

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile. 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Instrument musique

ORGUE GARELL CONCERTO Grand orgue, positif, pédale. Visible. 78 LOUVECIENNES. Tél. : 39-18-40-48.

Vacances Tourisme Loisirs

HOME D'ENFANTS JURA (900 m altitude) près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports, Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée, 2 ou 3 enfts par chbre avec s. de bns. w.-c. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfts. Idéal en cas de 1re séparation. Ambiance familiale et chaleur. Activ. : VTT, jeux collec., peinture s/bois, tennis, poney, initiat. échecs, fabric. du pain. Tél. : (16) 81-38-12-51

Vins

Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir

MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : (16) 47-50-80-64

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

DEMANDES D'EMPLOI

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique. Tél. : 43-62-60-87

ARCHITECTE D'INTÉRIEUR diplômé
ESAM Paris, expérience en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel. 40-33-11-07 (répondeur).

J.F., 23 ans, maîtrise de droit, conn. Excel/Word 7, environnement Windows 95. Recherche emploi juillet/septembre Tél : 41-08-74-83

Femme, 55 ans, disponible, dynamique, distinguée, cherche secrétariat privé/intendance (références). Paris/banlieue ouest. Tél. 47-49-06-85 (rép.)

J.F., 13 ans exp., dont 8 ans chez avocat, ch. poste secrétaire juridique ou direction. Tél. : 45-83-99-36 (rép.)

MAITRE AVOCAT
Droit fiscal et Sociétés Etudie ttes propos. Tél. : 47-89-09-68 rép.

J.H. 33 a., maîtrise droit des affaires Bac C, 5 a. exp. prof. de le domaine ccial cherche poste ccial en milieu bancaire, assurance ou pub. Tél. : 42-28-58-34 (rép.)

J.H. 29 ans, habit. Paris, cherche emploi
MÉCANICIEN AUTO
région Le Mans-Alençon C.V. : mécanique auto-camion. Chef de magasin et station-service. Responsable d'atelier. Tél. : (16-1) 43-43-67-88

Cadre export ind. 25 ans, exp. ASIE avec bureau indé. motivé, visite agents. Fax : 16 67-94-75-85

Universitaire anglophone, cherche poste été 1996, nature linguistique ou autre. 43-07-58-20

Homme, 52 ans, recherche emploi assembleur, micro-informatique. Tél. : 43-62-60-87

J.F. B.T.S. secrétariat, module juridique, exp. près député et ministre, ch. poste dans société ou étude. Tél. : 43-17-74-29 ou 39-86-99-70.

ASSOCIATIONS

Cours

PARLEZ CHINOIS
China Langue Express Spécialiste des débutants Entreprises exclusivement 42-23-12-53.

LE MONDE DES CARRIÈRES

IMPORTANT GROUPE DE PUBLICITÉ recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE ANGLAIS
parfaite maîtrise du TTX Word 6 et d'Excel sous Windows. 25/30 ans, disponibilité immédiate, très bonne présentation requise. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV-photo et prétentions au Monde Pulicité nº 9004. 133, Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08 qui transmettra.

Mandaté par une importante société de Suisse romande, je suis à la recherche d'un ANALYSTE-PROGRAMMEUR (UNIFACE). Au bénéfice de quelques années d'expérience de l'analyse et du développement dans un environnement technique VAX/VMS RDB. Formation : MIAGE ou équivalent. Lieu : Lausanne (possibilité de permis d'etablissement). BISINFORMATIQUE. J.-F. PAOLY. Tél. : 194121/320 11 41

Centres Santé Grenoble recrutent
ADJOINT DE DIRECTION
Responsable de l'action sanitaire et sociale poste à 3/4 temps Adresser candidature à M. le directeur AGECSA 64, place des Géants 38100 GRENOBLE

Collectivité territoriale recherche
2 CHEFS DE PROJETS
pour la préparation des chartes de 2 Parcs Naturels Régionaux
– De formation sup., vous avez une solide exp. en environnement, aménagement du territoire, développement local ou gestion de projet. et vous connaissez le fonctionnement des collectivités territoriales.
– Vous êtes motivé(e), organisé(e) et capable d'entraîner une équipe.
Env. votre C.V. avec courrier manuscrit et photo au : MONDE PUBLICITÉ Sous no 9003 133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08 AVANT LE 5 MAI 1996.

Hôtelière-restauratrice cherche
COLLABORATEUR
pour gestion hôtel charme et promotion immobilière Alpes-Références. Tél. : 92-24-42-73

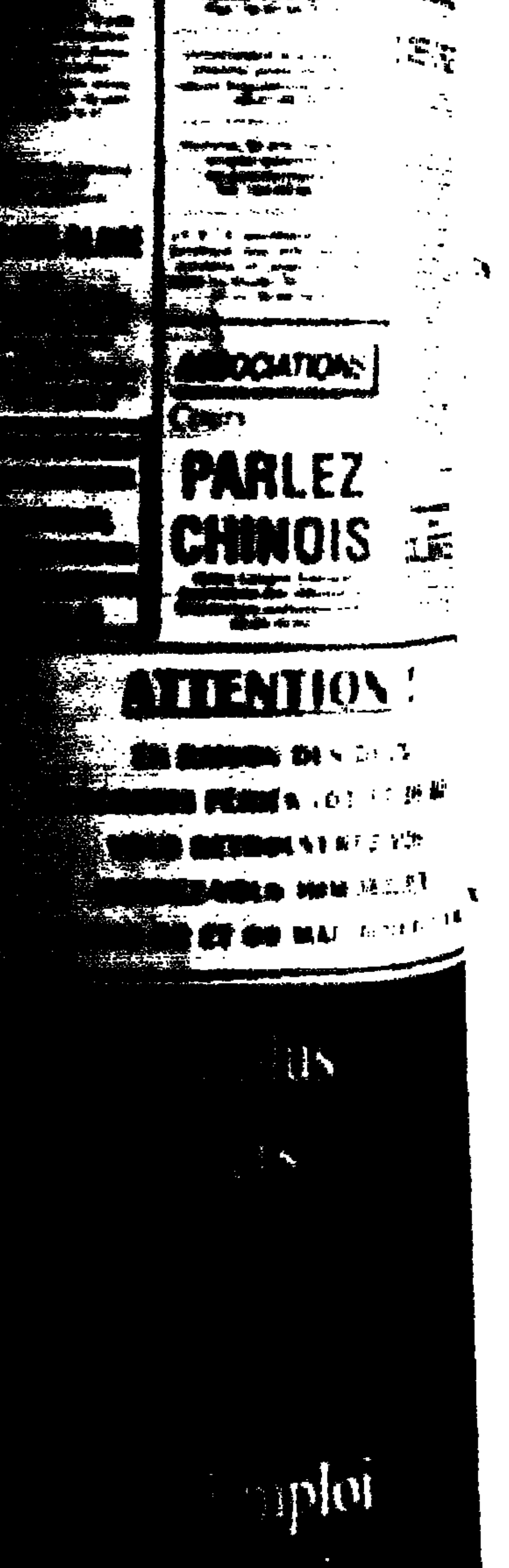
ATTENTION !
EN RAISON DES DEUX MERCREDIS FÉRIÉS (01 ET 08 MAI) VOUS RETROUVEREZ VOS RENDEZ-VOUS IMMOBILIER LES JEUDIS 02 ET 09 MAI (DATÉS 03 ET 10 MAI)

L'IMMOBILIER
C'EST CHAQUE MERCREDI daté JEUDI dans
Le Monde

Pour en savoir plus sur les 2 cahiers Initiatives

Contactez le Département Emploi du Monde Publicité

Tél. : 44-43-76-13
Fax : 44-43-77-32



Le franc grimpe toujours face à un mark affaibli

Mercredi 24 avril, la devise française s'échangeait à 3,3775 francs pour un deutschemark, un niveau record depuis près de trois ans

LE FRANC continuait à s'apprécier, mercredi matin 24 avril, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes, à 3,3775 francs pour 1 deutschemark, son cours le plus élevé depuis le mois de juillet 1993.

Le franc était soutenu par le rebond du dollar face au mark observé après l'annonce d'une importante réduction du déficit commercial américain au mois de février. Il s'est établi à 8,2 milliards de dollars après 9,9 milliards de dollars en janvier. La monnaie américaine est montée jusqu'à 1,5240 mark, son cours le plus élevé depuis le 10 février 1995. Elle est, en revanche, restée stable vis-à-vis de la devise nippone, à 106,50 yens. Cette évolution divergente se traduit par un net repli du deutschemark face au yen. Mercredi matin, le mark cotait 69,81 yens, son plus bas niveau depuis six mois face à la monnaie japonaise. L'orientation opposée des politiques monétaires dans les deux pays explique ce mouvement. En Allemagne, la Bundesbank a abaissé, jeudi 18 avril, d'un demi-point, ses deux principaux taux directeurs alors qu'au Japon, la reprise économique devrait entraîner tôt ou tard un relèvement du taux d'escompte.

« EUROMANIA »

Sur le marché des devises européennes, le deutschemark est également affaibli par *« l'euromania ambiante »*, selon l'expression des analystes de la banque française du commerce extérieur (BFCE). Le mark, qui perd progressivement son statut de monnaie refuge dans la perspective d'une création de l'euro le 1er janvier 1999, se déprécie au profit des devises périphériques (lire italienne, peseta espagnole, escudo portugais, couronne suédoise et franc français) tandis que le mouvement de convergence des taux d'intérêt à long terme s'accentue.

Dans ce contexte favorable, les investisseurs misent sur une baisse des taux directeurs de la Banque de France, jeudi 25 avril, à l'issue de la réunion de son conseil de la politique monétaire (CPM). L'institut d'émission se trouve toutefois dans une situation moins confortable qu'il n'y paraît. Si ses deux critères intermédiaires sont aujourd'hui respectés – le franc est fort face au mark et la masse monétaire progresse à un rythme modéré (4,1 %) –, son objectif final, qui est de maintenir l'inflation à moins de 2 %, n'est plus aujourd'hui rempli. Les prix à la consommation ont progressé entre 2,3 % et 2,4 % au mois de mars en France. En termes réels – hors inflation –, les taux d'intérêt sont moins élevés en France qu'en Allemagne (1,4 % contre 1,8 %).

De surcroît, la décision de la Bundesbank de laisser pour l'instant inchangé, à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension (REPO), auquel est étroitement corrélé le taux des appels d'offres français, ne facilite pas la tâche de la Banque de France. Celle-ci se retrouve obligée d'anticiper la baisse du REPO allemand, un exercice qui ne lui plaît guère. Enfin, les déclarations du directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, qui a demandé à la Banque de France, vendredi 19 avril, d'imiter la Bundesbank pourraient être de nature à avoir irrité les membres du CPM, très attachés à leur indépendance.

Pierre-Antoine Delhommais

Worms et Cie et la Maison Worms vont fusionner avant la fin du mois de juin

Le groupe a dégagé 835 millions de francs de bénéfices en 1995

Les parités retenues devraient être de 15 actions Worms et Cie pour 2 actions Maison Worms. Cette opération se traduirait par la création de 13,37 millions d'actions nouvelles Worms et Cie et l'annulation des 11,92 millions de titres détenus auparavant par la Maison Worms. L'augmentation de 1,45 million d'actions Worms et Cie (4,2 % du capital) est due à l'apport d'actifs au groupe par Maison Worms.

LE GROUPE Worms et Cie, holding diversifié dans l'assurance, la banque, l'agroalimentaire et le transport, a annoncé, jeudi 24 avril, ses résultats pour l'année 1995 qui se caractérisent par une certaine stabilité. Le bénéfice net consolidé a atteint 835 millions de francs l'an dernier en légère baisse de 2,68 % par rapport aux 858 millions de 1994. Mais, en 1995, l'origine des profits apparaît très différente de celle de l'exercice précédent.

La contribution de Saint-Louis dont Worms et Cie détient 27,9 % diminue fortement de 409 à 160 millions de francs en raison à la fois de la non-récurrence des profits exceptionnels dégagés en 1994 et des provisions importantes passées dans sa filiale papetière Arjo Wiggins Appleton. La filiale d'assurances Athéna, contrôlée à 94,7 %, voit sa contribution augmenter de 12,5 % à 428 millions de francs, la banque Demachy-Worms apporte un petit 23 millions et la Compagnie nationale de navigation, spécialisée dans le transport de pétrole brut, réduit ses pertes de 77 à 47 millions. Si, au total, le résultat est quasiment stable, c'est parce que la maison-mère, Worms et Cie, a accru de plus de 130 % sa contribution aux bénéfices en dégageant 267 millions de profits l'an dernier contre 116 millions en 1994. Des bénéfices qui proviennent pour une bonne partie d'opérations exceptionnelles, comme les 143 millions liés à la restitution de droits de fusion, ou les 71 millions provenant de l'apport d'Arc Union à Unibail. Il faut y ajouter, entre autres, la première consolidation de Lancel qui apporte 117 millions de francs et une perte de 93 millions liée à l'amortissement d'écart d'acquisitions de la banque Demachy-Worms.

RÉTROACTIVITÉ

La fusion entre Maison Worms et Cie et sa filiale, détenue à 37 %, Worms et Cie annoncée en octobre (*Le Monde* du 7 octobre) entre dans sa dernière étape et devrait intervenir avant la fin juin à l'issue d'assemblées générales extraordinaires. Elle sera rétroactive au 1er janvier 1996. D'ores et déjà, les Conseils de surveillance de Maison Worms et Cie et de Worms et Cie ont approuvé, mardi 23 avril, le projet de fusion. Sous réserve des travaux des commissaires à la fusion et compte tenu de l'attestation d'équité délivrée par la banque Deutsche Morgan Grenfell, les parités retenues seraient de 15 actions Worms et Cie pour 2 actions Maison Worms. Cette opération devrait se traduire par la création de 13,37 millions d'actions nouvelles Worms et Cie et l'annulation des 11,92 millions d'actions Worms et Cie détenues auparavant par la Maison Worms. L'augmentation de 1,45 million d'actions Worms et Cie (4,2 % du capital) est la conséquence d'apports d'actifs par Maison Worms.

Cette dernière va notammment transférer ses 42 % du capital de la banque Demachy-Worms et 100 % d'un groupe baptisé Permal dont la principale activité est la gestion de capitaux aux Etats-Unis par l'intermédiaire de Worms and Co. Inc. Cette dernière société commercialise ses fonds notamment par l'intermédiaire du réseau de la banque américaine Merryll Lynch et a réalisé d'excellentes performances depuis 1974 avec une moyenne de 20 % de gains annuels. Son encours sous gestion atteint 4,6 milliards de dollars (23,5 milliards de francs).

Dans la perspective de la fusion, Jacques Legrand, président du conseil de surveillance de Maison Worms et Cie a été nommé président de celui de Worms et Cie. Afin d'améliorer la transparence du groupe, un comité stratégique et un comité d'audit vont être créés.

La fusion devrait aussi se traduire par une activité plus intense autour du titre Worms et Cie et la sortie du capital d'un certain nombre des familles présentes dans Maison Worms. C'est d'ailleurs sous la pression des actionnaires bloqués dans Maison Worms que l'opération de fusion a été décidée.

Eric Leser

Le Sénat américain salue la position des banques suisses sur les avoirs juifs

LE SÉNAT AMÉRICAIN a accueilli avec satisfaction, mardi 23 avril, l'annonce par l'Association suisse des banquiers (ABS) de la création d'une commission d'enquête chargée d'établir l'identité des ayants droit des fonds déposés par des juifs à la veille de la seconde guerre mondiale. Dans une lettre adressée le 9 avril au Congrès juif mondial (CJM), l'ASB a proposé que des membres de la communauté juive fassent partie de cette commission et que la question soit abordée lors d'une prochaine rencontre entre les dirigeants des deux organisations.

La polémique sur l'importance de ces fonds que les banques helvétiques avait chiffré en février à 38,7 millions de francs suisses avait rebondi l'an dernier. Fin mars, l'affaire connaissait un nouveau développement avec l'annonce de la découverte, par le CJM, de documents des services secrets américains, attestant que les avoirs juifs sur des comptes suisses dépassaient de loin les chiffres avancés par les banques.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOFINA :** Paribas affaires industrielles a annoncé, mercredi 24 mars, la cession à Electrafina de 15,6 % du capital d'Audiofina, qui contrôle 96,8 % de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). La transaction a été réalisée pour un montant de 2,6 milliards de francs et va permettre de dégager une plus-value de 1,8 milliard. Paribas affaires industrielles détenait 23,9 % du capital d'Audiofina. La holding belge Electrafina est contrôlée par le Groupe Bruxelles Lambert (GBL).

■ **PARIBAS :** le conseil de surveillance a renouvelé, mardi 23 avril, pour trois ans, le mandat d'André Lévy-Lang à la présidence du directoire du groupe.

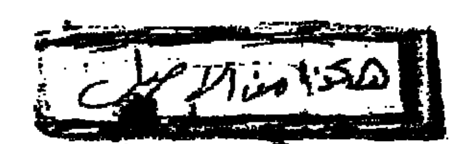
■ **BOUYGUES :** le conseil d'administration du groupe de BTP, réuni mardi 23 avril, a décidé de se conformer à l'avis du Conseil national de la comptabilité rendu la semaine dernière, et de ne pas provisionner 1,2 milliard de francs correspondant aux pertes attendues au cours des trois prochaines années dans le radiotéléphone. Bouygues a révisé ses pertes pour 1995 à 2,9 milliards de francs, au lieu de 4 milliards annoncés en janvier dernier.

■ **NOUVELLES FRONTIÈRES :** le voyagiste français souhaite créer deux nouvelles compagnies aériennes : Lyonair, spécialisée dans les vols long-courriers au départ de Lyon dès le mois d'octobre et une filiale moyen-courriers basée en Italie en décembre. Le conseil consultatif de la direction générale de l'aviation civile, le CSAM, doit se prononcer sur ce projet mercredi 24 avril. Si les départs de Lyon sont un succès, le voyagiste pourrait aussi étendre ses activités aériennes à Marseille.

■ **TRANSPORTS EN COMMUN LYONNAIS :** le trafic était perturbé dans la matinée du mercredi 24 avril dans les transports en commun lyonnais, particulièrement celui des autobus, en raison d'une grève déclenchée à l'appel de l'intersyndicale CGT-CFDT-FO-Autonomes pour demander l'amélioration de la sécurité.

■ **AUTOMOBILE :** le Japon envisage d'engager une procédure devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à l'encontre du Brésil, dont il critique le protectionnisme dans le secteur automobile. La plainte pourrait être déposée début mai. Les exportations automobiles japonaises vers le Brésil ont été sérieusement affectées par la hausse de 70 % des droits de douane imposée depuis un an sur les véhicules importés.

■ **BOEING :** le premier constructeur aéronautique mondial prévoit d'augmenter ses effectifs de 7,7 % (8 200 personnes) en 1996 pour les porter à 113 350. Boeing avait annoncé le 18 mars une augmentation des rythmes de production à compter de 1997.



■ LE FRANC était en hausse, mercredi matin 24 avril, face au deutschemark. Il cotait 3,3775 francs pour un deutschemark, son cours le plus élevé depuis juillet 1993.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance de mercredi en hausse. L'indice Nikkei a gagné 0,7 %, malgré l'appréciation du yen face au dollar et face au mark.

■ LES COURS du pétrole ont vivement progressé, mardi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de brut, échéance juin, a gagné 1,17 dollar, à 22,70 dollars.

■ WALL STREET a terminé en hausse, mardi. Le Dow Jones a progressé de 0,42 % en clôture, soutenu par l'annonce d'une réduction du déficit commercial américain en février.

■ LA RÉPUBLIQUE du Portugal a lancé, mardi, un emprunt obligataire international de 4 milliards de francs d'une durée de douze ans, dirigé par le Crédit commercial de France.

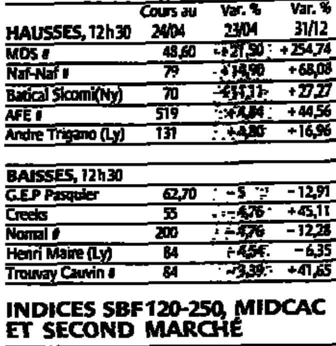
LES PLACES BOURSIÈRES

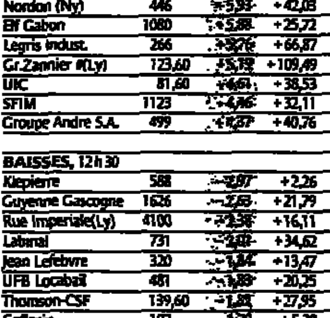
CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↘ Clôture	↗ 1 mois	↗ 1 an	↗ 1 mois	↗ DOW JONES	↘ FT 100	→ MIB 30	↗ DAX 30

Paris poursuit sur sa lancée

LA PREMIÈRE SÉANCE du mois boursier de mai débutait mercredi 24 avril à la Bourse de Paris sur une note ferme dans un marché actif à la veille de la réunion du conseil de politique monétaire de la Banque de France. En hausse de 0,44 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 0,39 % à 2 120,22 points. L'activité était encore forte, le montant des échanges atteignant sur le marché RM plus de 2 milliards de francs. Le Matif était bien orienté, le contrat sur les bons du Trésor à 10 ans progressant de 0,08 % à 123,34 points.

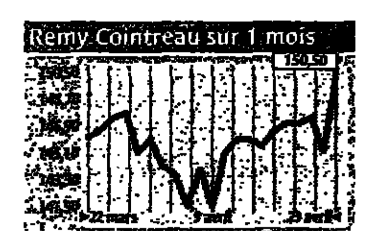
Les difficultés du mark, consécutives notamment au refus des syndicats allemands du plan d'austérité présenté par le chancelier Helmut Kohl, profitent notamment au franc français, qui, dès mardi soir, a cassé le niveau des 3,39 francs pour aboutir à 3,3780 francs face au mark. La fermeté du franc renforce les espoirs des milieux financiers de voir la Banque de France réduire ses taux directeurs jeudi, à l'occasion de la réunion du conseil de politique monétaire. En France la production industrielle hors énergie et agroalimentaire a chuté de 1,2 % en février. Une statistique qui démontre le ralentissement de l'activité et milite également pour de nouveaux assouplissements de la politique monétaire.





Rémy Cointreau, valeur du jour

LE TITRE Rémy Cointreau a progressé de 3,65 % à 150,55 francs le mardi 23 avril à la Bourse de Paris. Depuis le début de l'année, l'action a reculé de 3,5 %. Le groupe a annoncé une hausse de 1,2 % à 6,8 milliards de francs de son chiffre d'affaires pour l'exercice 1995-1996 clos le 31 mars. A devises constantes, les ventes ont progressé de 5,2 %. La direction table sur un résultat net en léger repli sur celui de 276 millions de francs enregistré en 1994-1995, en raison du recul des ventes de Cognac. Le chiffre d'affaires généré par le cognac a reculé de 15 %, pour s'établir à 2,38 milliards de francs.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/04	Var. % 23/04	Var. % 31/12
Metrologie Inter.	21,15	+9,87	+57,83
Lebon	240	+8,54	+29,03
Club Mediterranee	490	+6,06	+25,31
Nordon (Ny)	446	+5,93	+42,03
Elf Gabon	1080	+5,88	+25,72
Legris indust.	266	+5,76	+66,87
Gr.Zannier #(Ly)	123,60	+5,19	+109,49
UIC	81,60	+4,64	+38,53
SFIM	1123	+4,46	+32,11
Groupe Andre S.A.	499	+4,37	+40,76
BAISSES, 12h30			
Klepierre	588	-2,97	+2,26
Guyenne Gascogne	1626	-2,63	+21,79
Rue Imperiale(Ly)	4100	-2,38	+16,11
Labinal	731	-2,08	+34,62
Jean Lefebvre	320	-1,84	+13,47
UFB Locabail	481	-1,83	+20,25
Thomson-CSF	139,60	-1,83	+27,95
Coflexip	192	-1,79	+5,20
Via Banque	192,10	-1,40	+28,92
Axime	646	-1,37	+71,35

VALEURS LES PLUS ACTIVES

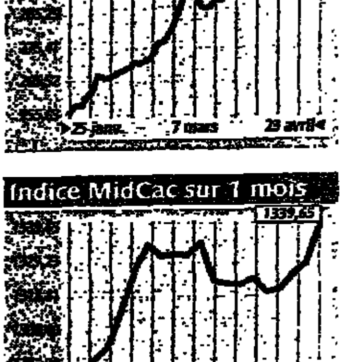
SÉANCE, 12h30	24/04 Titres échangés	Capitalisation en KF
Carrefour	253884	990384286
Paribas	265726	86456985,40
Eaux (Gle des)	102437	57545811
Alcatel Alsthom	117550	57473242,50
Elf Aquitaine	146424	55839929,40
Canal +	39790	48482530
Danone	57201	43976160
Accor	53982	42511141
Club Mediterranee	82942	39694608,30
Schneider SA	156935	38799385,80

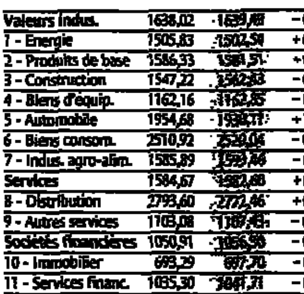
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 24/04	Var. % 23/04	Var. % 31/12
MDS #	48,60	+21,50	+254,74
Naf-Naf #	79	+14,90	+68,08
Batical Sicomi(Ny)	70	+11,11	+27,27
AFE #	519	+7,84	+44,56
Andre Trigano (Ly)	131	+4,80	+16,96
BAISSES, 12h30			
G.E.P Pasquier	62,70	-5	-12,91
Creeks	55	-4,76	+45,11
Nomal #	200	-4,76	-12,28
Henri Maire (Ly)	84	-4,54	-6,35
Trouvay Cauvin #	84	-3,39	+41,65

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/04	22/04	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1477,57	1479,61	-0,14
Ind. gén. SBF 250	1433,29	1435,38	-0,15
Ind. Second Marché	305,07	304,72	+0,11
Indice MidCac	1339,65	1327,98	+0,88
Valeurs indus.	1638,02	1639,68	-0,09
1 - Energie	1505,83	1502,50	+0,22
2 - Produits de base	1586,33	1581,51	+0,31
3 - Construction	1547,22	1562,33	-0,97
4 - Biens d'équip.	1162,16	1162,85	-0,06
5 - Automobile	1954,68	1930,71	+1,27
6 - Biens consom.	2510,92	2520,06	-0,36
7 - Indus. agro-alim.	1585,89	1593,46	-0,48
Services	1584,67	1582,80	+0,13
8 - Distribution	2793,60	2772,46	+0,76
9 - Autres services	1103,08	1107,43	-0,39
Sociétés financières	1050,91	1056,30	-0,51
10 - Immobilier	693,29	697,70	-0,63
11 - Services financ.	1035,30	1041,71	-0,62
12 - Sociétés invest.	1370,65	1374,06	-0,25





Record à Francfort

LES VALEURS JAPONAISES sont reparties de l'avant mercredi 24 avril, l'indice Nikkei enregistrant une hausse de 162,17 points (0,73 %), à 22 282,05 points.

La veille, à Wall Street, le Dow Jones a renforcé ses gains de 23,85 points (0,43 %), à 5 588,59 points en dépit d'une faiblesse du marché obligataire. La Bourse de New York a notamment été soutenue par les valeurs pétrolières, dopées par la hausse des cours du light sweet crude à 22,70 dollars le baril. Sur le marché obligataire, le taux de l'emprunt de référence à trente ans s'est légèrement tendu, de 6,74 à 6,77 %. Les investisseurs n'ont pas vraiment réagi aux chiffres du commerce extérieur pour le mois de février. Le déficit commercial a baissé de 17 % par rapport à janvier à 8,2 milliards de dollars, contre 9 milliards attendus.

La Bourse de Francfort a battu un nouveau record historique mardi, l'indice DAX enregistrant une hausse de 0,17 %, à 2550,18 points. La hausse du dollar vis-à-vis de la monnaie allemande a été appréciée par les investisseurs. Elle signifie à leurs yeux une meilleure compétitivité pour les entreprises allemandes.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 23/04	Cours au 22/04	Var. en %
Paris CAC 40	2111,98	2116,54	-0,22
New-York/DJ indus.	5576,66	5564,74	+0,21
Tokyo/Nikkei	22119,90	22123,90	-0,02
Londres/FT100	3833	3852,70	-0,51
Francfort/Dax 30	2550,18	2545,91	+0,17
Frankfort/Commer.	902,33	900,99	+0,15
Bruxelles/Bel 20	1995,72	2005,14	-0,47
Bruxelles/Général	1719,49	1727,60	-0,47
Milan/MIB 30	997	997	—
Amsterdam/Gé. Cbs	368,10	367,50	+0,16
Madrid/Ibex 35	356,69	357,93	-0,35
Stockholm/Affarsal	1519,90	[illegible]	—
Londres FT30	2854,10	2880,20	-0,91
Hong Kong/Hang S.	10889,10	10910	-0,19
Singapour/Strait t	2378,73	2378,96	-0,01

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

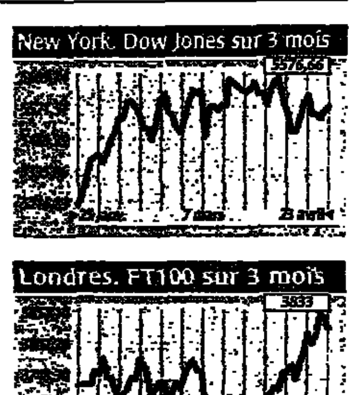
	23/04	22/04
Alcoa	63	63,12
American Express	47	47,25
Allied Signal	57,87	57,12
AT & T	60,75	61
Bethlehem	13,87	13,62
Boeing Co	81,50	82,25
Caterpillar Inc.	65,37	65,50
Chevron Corp.	57,62	55,75
Coca-Cola Co	81	80,62
Disney Corp.	61,62	62,62
Du Pont Nemours&Co	84,75	84,37
Eastman Kodak Co	76,12	75,50
Exxon Corp.	84,50	82
Gén. Motors Corp.H	56,50	55,37
Gén. Electric Co	79,37	79,50
Goodyear T & Rubbe	50,50	50,50
IBM	107	107,25
Intl Paper	39,50	39,62
J.P. Morgan Co	82,75	81,50
Mc Don Dougl	93,87	91,12
Merck & Co.Inc.	61,75	61,62
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64,62
Philip Moris	87,87	88
Procter & Gamble C	85	85,12
Sears Roebuck & Co	51,50	50,87
Texaco	85,62	83,87
Union Carb.	47,75	48,25
Utd Technol	113,62	113,25
Westingh. Electric	18,75	18,75
Woolworth	19,62	18,50

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	23/04	22/04
Allied Lyons	5,02	5,02
Barclays Bank	7,44	7,46
B.A.T. industries	5,11	5,11
British Aerospace	8,64	8,78
British Airways	5,52	5,58
British Gas	2,49	2,50
British Petroleum	5,89	5,90
British Telecom	3,73	3,78
B.T.R.	3,21	3,22
Cadbury Schweppes	5,29	5,25
Eurotunnel	0,68	0,71
Forte	3,70	3,50
Glaxo	7,95	8,03
Grand Metropolitan	4,48	4,52
Guinness	4,72	4,76
Hanson Plc	1,98	2
Great Ic	7,45	7,69
H.S.B.C.	9,87	10
Impérial Chemical	9,30	9,17
Legal	7,22	7,27
Marks and Spencer	4,55	4,61
National Westminst	6,33	6,30
Peninsular Orienta	5,28	5,39
Reuters	7,64	7,84
Saatchi and Saatch	1,35	1,36
Shell Transport	8,65	8,69
Smithkline Beecham	6,42	6,44
Tate and Lyle	4,87	4,90
Univeler Ltd	12,23	12,25
Zeneca	13,90	13,55

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	23/04	22/04
Allianz Holding N	2642	2670
Basf AG	425,50	425,70
Bayer AG	523,60	519
Bay hyp&Wechselbk	37,25	37,26
Bayer Vereinsbank	45,15	45,30
BMW	839	832
Commerzbank	336	334,60
Continental AG	26,95	27,29
Daimler-Benz AG	846,60	839,50
Degussa	571	557,80
Deutsche Babcock A	85,60	86,50
Deutsche Bank AG	74,20	74,95
Dresdner BK AG FR	38,90	39,16
Henkel VZ	587,50	587
Hoechst AG	526,50	526,50
Karstadt AG	578	576
Kaufhof Holding	492,50	494
Linde AG	980,50	970
DT. Lufthansa AG	258,30	257
Man AG	426,50	428
Mannesmann AG	564,80	565
Mettallges AG	28,40	29,55
Preussag AG	420	422,50
Rwe	61,10	61,35
Schering AG	115,95	115,50
Siemens AG	836,80	831
Thyssen	290,30	288,50
Veba AG	77,67	77,30
Viag	601,40	599
Wellag AG	741	743





LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→ Jour le jour	→ OAT 10 ans	↗ Jour le jour	↘ Bonds 10 ans	→ Jour le jour	↗ Bunds 10 ans

Léger repli du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère baisse, mercredi 24 avril. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin cédait quatre centièmes pour s'établir à 123,22 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,42 %, soit 0,08 % au-dessus de celui du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait baissé, affecté par la vive remontée des prix du pétrole. Le rendement de l'obligation à trente ans s'était tendu à 6,78 %. Mercredi matin, la Banque de France a laissé inchangé, à 3,81 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les investisseurs espéraient une baisse des taux directeurs de l'institut d'émission à l'issue de la réunion, jeudi 25 avril, du conseil de la politique monétaire (CPM).

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/04	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	6,44	7,27	2,30
Allemagne	3,25	6,35	7,08	1,50
Grande-Bretagne	5,81	7,99	8,17	2,70
Italie	9,62	9,97	10,29	4,50
Japon	0,47	3,30	4,75	-0,20
Etats-Unis	5,19	6,50	6,75	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/04	Taux au 22/04	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,25	5,33	101
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,93	5,91	101,60
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,28	6,28	101,84
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,58	6,54	101,26
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,12	7,15	102,18
Obligations françaises	6,77	6,79	100,89
Fonds d'État à TME	-1,84	-1,77	101,15
Fonds d'État à TRE	-1,42	-1,35	100,96
Obligat. franç. à TME	-1,13	-1,01	100,10
Obligat. franç. à TRE	+0,17	+0,18	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 23/04	Vente 23/04	Achat 22/04	Vente 22/04
Jour le jour	3,8125	—	3,8750	—
1 mois	3,78	3,88	3,78	3,90
3 mois	3,75	3,88	3,78	3,90
6 mois	3,82	3,95	3,81	3,93
1 an	3,98	4,13	4	4,15
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,8672	—	3,9219	—
Pibor Francs 3 mois	3,8633	—	3,9258	—
Pibor Francs 6 mois	3,8984	—	3,9922	—
Pibor Francs 9 mois	3,9883	—	4,0781	—
Pibor Francs 12 mois	4,0703	—	4,1875	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3750	—	4,3854	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3750	—	4,4375	—
Pibor Ecu 12 mois	4,4010	—	4,5000	—

MATIF

Échéances 23/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 96	143342	123,02	123,42	122,96	123,26
Sept. 96	4931	—	121,90	121,54	121,80
Déc. 96	3460	—	120,52	120,16	120,44
Mars 97	—	—	—	—	121,44
PIBOR 3 MOIS					
Juin 96	23265	96,09	96,14	96,06	96,10
Sept. 96	13454	96,04	96,10	96,01	96,06
Déc. 96	4311	95,86	95,93	95,83	95,88
Mars 97	2502	95,61	95,66	95,58	95,62
ÉCU LONG TERME					
Juin 96	1370	—	91,98	91,80	91,92
Sept. 96	—	—	—	—	91,32

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/04	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Avril 96	18388	2118	2124	2109	2112,50
Mai 96	6030	2107,50	2113,50	2100	2102
Juin 96	1235	—	2092	2079,50	2081,50
Sept. 96	2028	2096	2103	2098	2092,50

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↗ 5,1400	↗ 1,5186	↘ 106,5700	↘ 3,3816	↗ 7,7720

Faiblesse du mark

LE DOLLAR ÉTAIT ORIENTÉ à la hausse, mercredi matin 24 avril, face aux devises européennes, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5240 mark, son cours le plus élevé depuis quatorze mois face à la monnaie allemande, et 5,1420 francs. Face à la devise nippone, il s'inscrivait à 106,40 yens. Le billet vert a profité de l'annonce, mardi, d'une nette contraction du déficit commercial américain au mois de février. Il s'est établi à 8,2 milliards de dollars, après 9,9 milliards de dollars en janvier. Le rééquilibrage des comptes extérieurs américains est favorable au dollar.

Le franc continuait à s'apprécier, mercredi matin, face à la devise allemande. Il s'échangeait à 3,3775 francs pour un mark, retrouvant ainsi son niveau du mois de juillet 1993. La lire italienne restait, elle aussi, très ferme, à 1 023 lires pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/04	% 22/04	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,1600	-0,10	326	350
Ecu	6,3565	+0,04	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1400	+0,09	4,8300	5,4300
Belgique (100 F)	16,4585	-0,12	15,9500	17,0500
Pays-Bas (100 fl)	302,2800	-0,16	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3125	+0,30	3,0600	3,5600
Danemark (100 krd)	87,6600	-0,13	82	92
Irlande (1 iep)	8,0295	+0,14	7,6700	8,4200
Gde-Bretagne (1 L)	7,7720	+0,05	7,3600	8,2100
Grèce (100 drach.)	2,1225	+0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,4800	-0,09	70	80
Suisse (100 F)	417,8200	-0,10	403	427
Norvège (100 k)	78,6400	-0,08	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,0730	-0,11	46,7000	49,8000
Espagne (100 pes.)	4,0690	-0,07	3,7800	4,3800
Portugal (100 esc.	3,3000	-0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7753	+0,12	3,5000	4,7000
Japon (100 yens)	4,8186	+0,07	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	106,8300	-0,62	101,5000	112,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	24/04	23/04	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5186	1,5157	+0,19
TOKYO : USD/Yens	106,5700	106,6200	-0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1335	5,1325	5,1395	5,1390
Yen (100)	4,8148	4,8116	4,7673	4,7923
Deutschemark	3,3868	3,3862	3,3834	3,3854
Franc Suisse	4,1845	4,1802	4,1786	4,1740
Lire ital. (1000)	3,3023	3,3006	3,2917	3,2895
Livre sterling	7,7624	7,7575	7,7649	7,7563
Peseta (100)	4,0742	4,0702	4,0703	4,0639
Franc Belge	16,491	16,477	16,481	16,455

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,81	3,81	3,87
Eurodollar	5,37	5,37	5,50
Eurolivre	5,94	6	6
Eurodeutschemark	3,31	3,19	3,19

L'OR

	cours 23/04	cours 22/04
Or fin (k. barre)	64250	64500
Or fin (en lingot)	64750	64850
Once d'Or Londres	391	391,75
Pièce française(20f)	370	370
Pièce suisse (20f)	370	371
Pièce Union lat(20f)	373	373
Pièce 20 dollars us	2600	2560
Pièce 10 dollars us	1440	1400
Pièce 50 pesos mex.	2405	2415

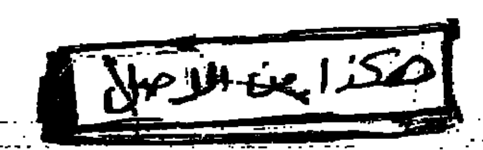
LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/04	cours 22/04
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/04	22/04
Dow-Jones comptant	208,14	207,86
Dow-Jones à terme	348,41	347,82
CRB	261,92	257,60
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2695	2686
Cuivre à 3 mois	2610	2607
Aluminium comptant	1576,50	1559
Aluminium à 3 mois	1608	1583,50
Plomb comptant	826	820
Plomb à 3 mois	815	810
Etain comptant	6610	6570
Etain à 3 mois	6620	6575
Zinc comptant	1042,50	1039
Zinc à 3 mois	1067	1064
Nickel comptant	8110	7970
Nickel à 3 mois	8195	8095

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,34	5,30
Platine à terme	419	410
Palladium	136,25	135,80
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	6,47	6,28
Maïs (Chicago)	4,73	4,68
Grain. soja (Chicago)	8,13	8,17
Tourt. soja (Chicago)	256,70	258,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	118,50	116,65
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1370	1385
Café (Londres)	2005	1874
Sucre blanc (Paris)	1531,92	[illegible]
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,83	0,83
Jus d'orange (New-York)	1,33	1,28



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 24 AVRIL

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 4,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,33 %
CAC 40 : 2118,85

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7770	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
B.N.P. (T.P)	920	[illegible]	− 2,17	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	835	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Renault (T.P.)	1820	[illegible]	+ 2,74	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2010	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1240	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1085	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Accor	792	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Air Liquide	917	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Alcatel Alsthom	486,50	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Alcatel Cable	479,20	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Alspi	459	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	138,20	[illegible]	+ 1,95	[illegible]
Axa	303	[illegible]	+ 1,32	[illegible]
Axime	655	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Bail Investis	849	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Bancaire (Cie)	537	[illegible]	+ 2,97	[illegible]
Bazar Hot. Ville	475	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
Bertrand Faure	174,90	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
BIC	573	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
BIS	535	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
B.N.P.	203	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Bollore Techno	547	[illegible]	+ 2,01	[illegible]
Bongrain	2800	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Bouygues	509	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Canal +	1211	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	190	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Carbone Lorraine	700	[illegible]	+ 4,28	[illegible]
Carrefour	3867	[illegible]	+ 1,37	[illegible]
Casino Guichard	193,10	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Casino Guich.ADP	139	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
Castorama Dl (Li)	906	[illegible]	+ 3,75	[illegible]
C.C.F.	244	[illegible]	− 0,40	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	55,10	[illegible]	+ 1,63	[illegible]
Cegid (Ly)	479	[illegible]	+ 1,87	[illegible]
CEP Communication	473	[illegible]	—	[illegible]
Cerus Europ.Reun	96,50	[illegible]	+ 2,59	[illegible]
Cetelem	1109	[illegible]	− 0,45	[illegible]
CGIP	1200	[illegible]	—	[illegible]
Chargeurs	1397	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Christian Dior	700	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	243	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Clarins	695	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Club Mediterranee	462	[illegible]	+ 6,06	[illegible]
Coflexip	195,50	[illegible]	− 1,79	[illegible]
Colas	895	[illegible]	+ 3,68	[illegible]
Comptoir Entrep.1	16,70	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Comptoir Moder.	1892	[illegible]	+ 0,42	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Paiement dernier coup. (1)
Volkswagen A.G #	1839	[illegible]	—	[illegible]
Volvo (act.B) #	121,50	[illegible]	− 6,17	[illegible]
Western Deep #	246,50	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Yamanouchi #	115,20	[illegible]	+ 4,34	[illegible]
Zambia Copper	3,28	[illegible]	+ 2,13	

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	115,40	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	104,41	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	111	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	118,22	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	113,60	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	108,90	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,60	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	110,60	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	112,35	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	107,30	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	117,70	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	112,41	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,34	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	110,98	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	114,10	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	102,16	[illegible]
Finansder 9%91-06#	116,85	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	[illegible]
Commerzbank AG	1150	[illegible]
Fiat Ord	19,60	[illegible]
Gevaert	324	[illegible]
Gold Fields South	167	[illegible]
Kubota Corp	28,40	[illegible]
Montedison act.ep.	10,05	[illegible]
Olympus Optical	51,40	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)	279	[illegible]
Robeco	390,40	[illegible]
Rodamco N.V.	143	[illegible]
Rolinco	417,20	[illegible]
Solvay SA	2820	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	61,10	[illegible]
AFE #		495	[illegible]
Aigle #		196	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	130	[illegible]
Altran Techno. #		1315	[illegible]
Montaignes P.Gest.	◆	700	[illegible]
Assystem #		605	[illegible]
Bque Picardie (Li)		619	[illegible]
Bque Sofirec (M)	◆	570	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		245,10	[illegible]
Bque Vernes		560	[illegible]
Beneteau #		613	[illegible]
B I M P		75	[illegible]
Boiron (Ly) #		626	[illegible]
Boisset (Ly)#		222	[illegible]
Bot S.A.		358	[illegible]
Cardif SA		905	[illegible]
C.E.E #		301,60	[illegible]
CEGEP #		151,50	[illegible]
Cermex # (Ly)		356,70	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Infonie	531	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 24 AVRIL

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C.	◆	0,06	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	150	[illegible]
Nobel	◆	180	[illegible]
Mumm	◆	1475	[illegible]
Générale Occidentale	◆	45,75	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 23 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2039,64	[illegible]
Crédit Mutuel Capital	1705,59	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	860,07	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	103,32	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22268,43	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	229,55	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1241,49	[illegible]
Solstice D	2345,76	[illegible]
Thésora C	911,79	[illegible]
Thésora D	829,94	[illegible]
Revenus Trimestr.	5353,02	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE		
Cadence 1	1068,84	[illegible]
Cadence 2	1070,20	[illegible]
Cadence 3	1060,28	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

FÉDÉRATION **Les trente-cinq membres du comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) se réunissent, jeudi 25 et vendredi 26 avril à Paris, pour étudier plusieurs dossiers importants de la réorganisation du rugby français. ● LE DIFFÉREND apparu publiquement entre Bernard Lapasset, le président, et deux membres du comité exécutif, Marcel Martin et Jacques Talmier, ne sera sans doute pas tranché avant les élections fédérales. Mais cette réunion de l'instance dirigeante pourrait confirmer les différences d'approche sur l'adaptation du rugby français à la nouvelle donne du professionnalisme. ● LE TOURNOI des cinq nations est par ailleurs menacé d'implosion. L'Angleterre, qui souhaite négocier séparément les droits de retransmission télévisée, pourrait être exclue d'une compétition qui ne fera pas l'économie, dans un avenir proche, d'une profonde réforme.**

Querelles de personnes et projets contradictoires divisent le rugby français

Le président de la Fédération, Bernard Lapasset, plaidera pour une « troisième voie », entre professionnalisme et amateurisme, au cours d'un comité directeur qui devrait confirmer les divergences à la tête de la FFR

LA GUERRE ou la paix ? Le grand déballage ou un apaisement non dénué d'arrière-pensées ? Le comité directeur, fixé aux jeudi 25 et vendredi 26 avril à Paris, devrait être l'occasion des retrouvailles de Bernard Lapasset, Marcel Martin et Jacques Talmier. Les trois hommes vont se retrouver face à face, après la sortie des deux derniers nommés, qui mettaient clairement en cause le pouvoir personnel du président de la Fédération française de rugby (FFR) (*Le Monde* du 27 mars). Bernard Lapasset n'a pas caché son intention de leur *« demander des explications »*. Mais explication ne veut pas forcément dire éviction, d'autant que les règlements internes rendent difficiles toute tentative d'épuration. *« Je ne serai pas le pyromane qui met le feu à la maison »*, nous a confié, de son côté, Marcel Martin, qui ne s'interdit pas de souligner *« la perte de crédibilité »* de la FFR. Tous deux semblent, pour l'instant, soucieux de laisser aux futures élections, prévues avant la fin de l'année, le soin de trancher leur différend.

Dans l'immédiat, l'ordre du jour consistant pourrait suffire à les occuper. Dans la réorganisation du rugby français, les 25 et 26 avril pourraient faire date, pour peu que des décisions soient prises. Les trente-cinq dirigeants devront se pencher, pêle-mêle, sur le bilan fait à la suite du rapport de Jean-Louis Cosperec sur le fonctionnement de la FFR (*Le Monde* du 5 janvier), la politique sportive, la politique financière, la présentation d'un nouveau système électoral, qui sera soumis à l'assemblée générale, prévue le 5 juin à Albi.

LES CONTRATS SONT À JOUR

Bernard Lapasset souhaite placer les deux journées sous le signe de la *« troisième voie »* qu'il préconise pour le rugby tricolore. *« Il s'agit de préserver et de renforcer l'identité de notre sport, de ne pas couper la chaîne qui fait son ciment des petits clubs jusqu'à l'élite »*, nous a-t-il déclaré, confirmant explicitement un refus du professionnalisme pur et dur en France.

C'est dans cette perspective que sera notamment présenté le rapport sur les mutations, dont la période légale a été fixée du 15 au 30 juin. Il doit codifier le passage des joueurs d'un club à l'autre, encadrer l'arrivée éventuelle des étrangers dans le championnat de France, selon qu'ils proviennent ou non de l'Union européenne. Il prévoit, par exemple, l'étude d'un dispositif d'indemnités pour les clubs formateurs. Sur l'ensemble des dossiers sportifs, Bernard Lapasset possède une majorité confortable au sein du comité directeur qui l'autorise à ne pas craindre une remise en cause directe de son pouvoir.

Sur le terrain financier, il apparaît également en meilleure posture qu'au début de l'année. Grâce à l'action de Marcel Martin, les contrats de la Fédération sont désormais tous à jour, à l'exception de celui qui lie la FFR à Jean-Claude Darmon. Malgré sept mois de travail en commun, aucun document n'a encore été officiellement signé. ISL, une société concurrente de celle de Jean-Claude Darmon, avait contesté la régularité de l'accord, menaçant de porter le litige devant la justice.

MODE DE SCRUTIN

Dans leur rapport, les inspecteurs Bernard Ronze et Jean-Louis Cosperec avaient recommandé que les fruits de ce contrat soient partagés entre les deux sociétés. La négociation serait sur le point d'aboutir. D'autre part, les frictions qui pouvaient opposer la Fédération à l'Union des clubs, représentant de l'élite, semblent pour le moment aplanies. L'idée d'une Ligue incorporée à la FFR a été retenue, à l'issue d'une réunion à Toulouse.

Reste la question des élections : elle semble sujette à polémique. Elle met en jeu le proche avenir, et demeure le meilleur moyen pour les opposants d'écarter Bernard Lapasset. Selon le mode de scrutin retenu, la physionomie du nouveau pouvoir fédéral n'aura forcément pas le même visage. La bataille contre le système de votes bloqués et de procurations en vigueur rassemble tous les opposants.

« L'abandon de ce système est la seule manière de donner clairement la parole aux clubs et de déverrouiller la Fédération », estime Jean Fabre. L'ancien président du Stade toulousain avait été évincé de la course à la présidence en 1991, à la suite d'un renversement d'alliance dont il avait été la seule victime. Aujourd'hui encore, il craint une réforme trop volontairement timide qui laisserait la part belle aux majorités constituées à l'avance. Le projet à l'étude propose plusieurs options. Certaines ne permettraient qu'une timide ouverture. Cela n'empêche pourtant pas Jean Fabre de souhaiter désormais des élections le plus rapprochées possible. C'est à ce moment-là, selon lui, qu'il faudra rassembler toutes les oppositions qui demeurent encore disparates.

Pour tous les acteurs du rugby institutionnel, ce rendez-vous probablement fixé à l'automne, au plus tard en décembre, reste le point de mire. L'affrontement y sera inévitable, mêlant les rivalités d'hommes et de projets contradictoires pour le rugby à quinze. Car Bernard Lapasset n'entend pas se retirer. Il a entamé un tour de France dont on voit mal comment il ne pourrait tirer des bénéfices électoraux. L'objectif est avoué : Il espère faire de cette élection l'occasion d'un ultime mandat de quatre ans à la tête de la Fédération française de rugby (FFR).

Pascal Ceaux

Surplace des footballeurs parisiens en championnat

LE CHAMPIONNAT de France de première division trouve sans doute sa fin trop jolie pour la laisser s'enlaidir avec des péripéties convenues et des résultats annoncés d'avance. Dans le bord à bord qui l'oppose à l'AJ Auxerre, le Paris-SG voyait s'avancer Martigues au Parc des Princes, mardi 23 avril, comme une brise du sud qui regonflerait ses voiles. Les Parisiens espéraient se laisser porter par la faiblesse supposée de la lanterne rouge, pratiquement assurée de sa relégation en deuxième division. Ce match devait leur permettre de reprendre un peu d'avance sur les Auxerrois, et surtout la maîtrise de la course en tête du championnat.

Las ! Les joueurs de Luis Fernandez sont restés englués au Parc des Princes dans une zone de calme blanc. Aucun souffle n'a animé les Parisiens. Le tableau d'affichage a donné l'exacte mesure de ce surplace en affichant le 0-0 d'un match nul sans allant et sans inspiration. Les Parisiens ont sans doute raté l'occasion de s'imposer d'emblée, dans les premières minutes, lorsque Martigues était encore convaincu de la supériorité de l'adversaire. Mais, sous l'oeil consterné d'un public qui a fini par les siffler, ils n'ont réussi qu'une première mi-temps indigente, où chaque occasion a été gâchée. En seconde période, il était déjà trop tard : les Martégaux avait pris conscience des blocages du camp d'en face et l'espoir d'un exploit les avaient rendus trop difficiles à bousculer pour une équipe qui n'avait guère recouvré ses forces.

AUXERRE TOUJOURS DEVANT

Avec cette contre-performance, *« la plus grosse déception de la saison »*, selon le milieu de terrain Vincent Guérin, le Paris-SG a donc raté l'occasion de profiter du match nul d'Auxerre à Bastia. Les Bourguignons conservent un point d'avance et peuvent surtout aborder les trois dernières journées avec la pleine maîtrise de leur sort pour un calendrier de difficulté égale : Ils reçoivent Saint-Etienne et Nantes et vont à Guingamp, tandis que les Parisiens accueillent Lille et Bastia et se déplacent à Bordeaux. Dans la perspective des tensions conjuguées d'une fin de championnat disputée et d'une finale de Coupe d'Europe le 8 mai, Luis Fernandez avait choisi de ne pas aligner Youri Djorkaeff et Daniel Bravo face à Martigues. Le pari a échoué. Les Parisiens ne pourront plus s'épargner s'ils veulent atteindre leur double objectif de la saison.

J. Fe

Le Tournoi des cinq nations menacé d'implosion

CE POURRAIT être une révolution, balayant cinquante ans d'histoire du jeu à quinze dans l'hémisphère Nord. Et pourtant, Vernon Pugh, le président en exercice de l'International Board, n'a pas hésité à proférer la menace. L'Angleterre, qui domine depuis cinq ans le rugby du Vieux Continent, risque l'exclusion du Tournoi des cinq nations. La querelle oppose les Anglais aux trois autres nations britanniques (Galles, Ecosse, Irlande). Elle porte sur la répartition de l'argent versé par la télévision pour diffuser les rencontres. La BBC détient actuellement les droits de retransmission, jusqu'au terme du Tournoi 1997. Leur montant s'élève à 27 millions de livres par an (environ 210 millions de francs). Chacune des quatre fédérations en reçoit une part égale.

C'est cet équilibre financier que souhaitent remettre en cause les responsables du rugby anglais. Malgré la menace du Board, ils entendent négocier librement un futur contrat plus à leur avantage. Au nom d'une prépondérance qu'ils n'hésitent plus à affirmer. *« Nous voulons une plus grosse part du gâteau, parce que nous avons plus de bouches à nourrir »*, a expliqué Tony Hallett, le secrétaire de la fédération (RFU).

UNE RÉFORME INÉVITABLE

A l'appui de sa revendication, il affirme que l'Angleterre assure au Tournoi 75 % de son audience télévisée en Grande-Bretagne. La RFU aurait, selon l'Agence France-Presse, déjà pris langue avec BSkyB, la chaîne de l'Australo-Américain Rupert Murdoch, dans l'espoir d'obtenir un contrat d'au moins 138 millions de livres pour une durée de cinq ans (plus d'un milliard de francs). Dans cette nouvelle configuration, les partenaires traditionnels de l'Angleterre devraient se contenter d'un tiers de la somme allouée au XV de la rose.

La France s'est tenue à l'écart de cette délicate négociation. Les dirigeants du rugby tricolore ont toujours refusé d'être associés aux Britanniques dans la discussion des contrats télés, malgré plusieurs propositions fermes venues d'outre-Manche. La Fédération française de rugby (FFR) possède ses propres accords avec France-Télévision. Elle ne pourrait qu'être l'impuissante victime du différend qui oppose les Britanniques. *« Si les Anglais n'en sont plus, il est hors de question de continuer le Tournoi »*, a cependant affirmé Bernard Lapasset, le président de la FFR.

Le Comité des cinq nations a laissé à l'Angleterre jusqu'au 27 avril pour renoncer à des négociations particulières. Les discussions se poursuivent activement dans les coulisses, laissant espérer un accord à l'amiable. De toute façon, le Tournoi n'échappera pas, dans un futur proche, à une rénovation en profondeur imposée par la nouvelle donne du rugby international. Une modification des dates des matches a déjà été évoquée. Tout comme l'arrivée de l'Italie, prétendant officiel à la prochaine compétition. Dernier coup d'éclat en date : l'Afrique du Sud, championne du monde en titre, a avoué son intérêt pour l'épreuve. Les Springboks s'estiment désavantagés par les longs voyages et le décalage horaire que leur imposent les rencontres avec les autres nations de l'hémisphère Sud. Dans cet environnement mouvant, les rodomontades anglaises ne peuvent qu'accélérer le cours d'une réforme de plus en plus attendue.

P. Ce.

Le Serbe Vlado Djurovic inculque la rigueur aux Limougeauds

LYON
de notre bureau régional

L'orgueil, a-t-on coutume de dire dans les milieux sportifs, est la marque des grands champions et des grands clubs. Si l'adage est vrai, la rencontre qui a opposé, mardi 23 avril, les équipes de basket-ball de Villeurbanne et de Limoges, a définitivement tourné à l'avantage de l'Asvel. En effet, même si les Villeurbannais ont perdu leur pari – triompher des Limougeauds avec plus de 17 points d'avance pour s'assurer la deuxième place du championnat de France et, surtout, une qualification directe pour l'Eurolígue –, leur victoire (75-72), arrachée dans les dernières secondes, grâce à deux interceptions inespérées des Américains Delaney Rudd et Ronnie Smith, a pleinement démontré leur sens aigu de l'honneur : il ne serait pas dit que les joueurs de Gregor Beugnot concéderaient leur première défaite de la saison régulière du championnat de France Pro A dans leur salle ; les deux revers qu'ils ont enregistrés à l'Astroballe comptaient pour la Coupe d'Europe. Ils s'étaient inclinés contre Milan, en demi-finale, et, auparavant, contre l'AEK Athènes, entraîné à l'époque par Vlado Djurovic, le troisième entraîneur enrôlé par le CSP Limoges depuis le début de l'année, après l'Israélien Zvi Scherf et l'ancien meneur de jeu français Jean-Michel Sénégal.



BASKET

DÉPLORABLE DÉCONCENTRATION

Le Serbe moustachu a posé ses valises dans le Limousin, la semaine passée. Il y a débarqué avec, en poche, une lettre de recommandation d'un de ses glorieux prédécesseurs dans la place, Boja Maljkovic, et une lettre de mission de son président : redonner confiance à l'équipe qui aligne le plus bel effectif de l'Hexagone, mais aussi restaurer l'honneur d'un club rongé par le doute. En effet, malgré une série de dix victoires consécutives, le CSP Limoges achève une saison confuse. Après leur élimination prématurée de la Coupe d'Europe, les anciens champions d'Europe ont suivi un parcours incertain en championnat de France, ponctué, mercredi 17 avril, par une rencontre catastrophique en quarts de finale de la Coupe Robert-Busnel, remportée d'extrême justesse (72-71) face à une équipe de Saint-Brieuc évoluant en championnat Pro B.

Vlado Djurovic ne possède pas les diplômes requis pour prendre la tête d'une équipe française. Officiellement, il n'est que l'adjoint de Jean-Michel Sénégal; ce n'est donc pas lui qui prend place à l'extrémité du banc, près de la table d'arbitrage. Pourtant, chaque interruption de jeu démontre, s'il en était besoin, où se trouve le véritable patron de Limoges : durant les temps-morts, les regards des joueurs convergent vers un seul homme, Djurovic, tandis que son supposé supérieur, muet, se tient légèrement en retrait. A la fin de la rencontre, Sénégal quittera même les vestiaires bien avant ses joueurs. Ils ont déjà tourné la page : *« Ces derniers temps, nous jouions sur un mauvais rythme, qui ne nous convenait pas*, dira Richard Dacoury. *Slavo Djurovic a su réveiller les morts. Il a su nous rappeler que nous étions une grande équipe. »*

Quelques séances d'entraînement n'auront certainement pas permis à Vlado Djurovic d'imprimer sa marque de fabrique sur le jeu de ses nouveaux protégés. *« Il a amené beaucoup de rigueur et de discipline*, explique le meneur limougeaud Frédéric Forte, l'un des rescapés des grandes épopées européennes du club. *Mais pour le moment, il n'a pu que mettre l'accent sur la défense. Il n'a pas encore eu le temps de peaufiner l'attaque. »*

Contre l'Asvel, le coach du CSP Limoges, bon tacticien, a très vite compris que la défense en zone déroutait le jeu des Villeurbannais. Pendant plus d'une demi-heure, ces derniers n'ont jamais semblé être en mesure de trouver la moindre faille dans cette organisation. Limoges croyait alors que le match se trouvait à sa portée, tactiquement et moralement. Du moins jusqu'à cette dernière minute fatale à leurs espoirs de redressement : *« Une déplorable déconcentration »*, selon les joueurs. Vlado Djurovic, lui, ne décolérait pas tant son orgueil avait été malmené en fin de soirée : *« Je ne supporte pas que des gens puissent penser que le fait d'avoir évité une défaite supérieure à 17 points est une bonne chose pour Limoges. Je suis un Yougoslave et je n'aime pas perdre. »*

Eric Collier

Pau-Orthez en Eurolígue

La victoire obtenue mardi 23 avril par Pau-Orthez sur le PSG-Racing (94-83), lors de la 14e journée retour du championnat de France de basket-ball, est synonyme pour les Béarnais de qualification automatique pour l'Euroligue, une nouvelle formule qui remplacera le championnat d'Europe des clubs la saison prochaine (*Le Monde* du 10 avril). Les Palois sont assurés de terminer à la première place du classement de la saison régulière. A la veille de la dernière journée, qui sera disputée vendredi 3 mai, Villeurbanne et le CSP Limoges sont au coude à coude pour la deuxième place qualificative. Dotés d'une moyenne de points supérieure, les Limougeauds recevront Levallois, tandis que l'Asvel se déplacera à Evreux.

■ **JUSTICE : le procès sur la mort de la championne de ski Ulrike Maier**, lors de la descente de Garmisch-Partenkirchen en Allemagne (*Le Monde* du 24 avril), a pris fin, mardi 23 avril, après la deuxième journée d'audience. La famille de la skieuse autrichienne a abandonné ses poursuites contre la Fédération internationale de ski (FIS), avec laquelle elle a conclu un accord à l'amiable. La FIS a accepté de verser 600 000 francs suisses (2,5 millions de francs environ) à Mélanie Maier, la fille de la double championne du monde de Super-G. L'Autrichien Kurt Hoch, directeur de la Coupe du monde féminine au moment du drame, et le Suisse Jan Tischhauser, responsable de l'épreuve au sein de la FIS, qui comparaissaient pour homicide par imprudence, risquaient cinq ans de prison. Le parquet a accepté d'interrompre les poursuites engagées contre eux à condition qu'ils remettent chacun 10 000 DM (33 800 francs) à la société des secours en montagne de Garmisch-Partenkirchen. – *(AFP, Reuter.)*

■ **ATHLÉTISME : la Russe Elena Nikolayeva a battu le record du monde du 10 km marche**, dimanche 21 avril à Adler, lors des championnats de Russie, en parcourant la distance en 41 min 4 s. L'ancien record était détenu depuis le 4 juin 1995 par une autre Russe, Larisa Ramasanova, en 41 min 29 s. – *(AFP.)*

■ **TENNIS : Pete Sampras a été élu joueur de l'année 1995**, mardi 23 avril à Monte-Carlo, lors de la soirée annuelle de l'ATP Tour. Vainqueur à Wimbledon et à l'US Open, l'Américain avait terminé cette année numéro 1 mondial pour la troisième fois consécutivement.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE PRO A
14e tour retour

Antibes - Le Mans	81-69
Nancy - Lyon	85-78
Pau-Orthez - PSG-Racing	94-83
Strasbourg - Gravelines	80-67
Levallois - Besançon	85-77
Villeurbanne - Limoges	75-72
Cholet - Evreux	68-69
Dijon - Montpellier	83-92

Classement : 1. Pau-Orthez, 55 pts ; 2. Limoges et Villeurbanne, 53 ; 4. Antibes, 49 ; 5. PSG-Racing, Levallois, Dijon, 45 ; 8. Nancy, 44 ; 9. Montpellier, 43 ; 10. Evreux, 41 ; 11 Cholet, Le Mans et Strasbourg, 38 ; 14. Besançon et Lyon, 37 ; 16. Gravelines, 35

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
35e journée
(Match en retard)

Paris-SG - Martigues	0-0

Classement : 1. Auxerre, 65 pts ; 2. Paris-SG, 64 ; 3. Metz, 62 ; 4. Monaco, 61 ; 5. Lens, 59 ; 6. Montpellier, 57 ; 7. Rennes, 53 ; 8. Guingamp, 52 ; 9. Strasbourg, 50 ; 10. Nantes, 50 ; 11. Lyon, 44 ; 12. Bastia, 44 ; 13 Le Havre, 42 ; 14 Cannes, 40 ; 15. Bordeaux, 37 ; 16 Nice, 36 ; 17. Saint-Etienne, 33 ; 18. Lille, 33 ; 19. Gueugnon, 31 ; 20. Martigues, 26.

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE
3e journée
Poule A

Etats-Unis - Allemagne	4-2
Canada - Autriche	4-0

Classement : 1. Etats-Unis et Russie, 4 pts ; 3. Canada, 3 ; 4 Slovaquie, 1 ; 5. Allemagne et Autriche, 0

Poule B

Italie - Norvège	4-0
République tchèque - Finlande	4-2

Classement : 1. Italie et République tchèque, 4 pts ; 3. Finlande et Norvège, 1 ; 5. France et Suède, 0.

TENNIS

TOURNOI DE MONTE-CARLO
Simple messieurs
1er tour

R. Krajicek (P-B) b. M. Rosset (Sui., nº 10) 7-5, 6-2; C. Moya (Esp.) b. O. Camporese (Ita.) 2-6, 6-3, 6-2; J. Sanchez (Esp.) b. P. Haarhuis (P-B) 6-2, 6-3; T. Carbonell (Esp.) b. F. Dewulf (Bel.) 0-6, 6-3, 6-1; M. Rios (Chi.) b. F. Clavet (Esp.) 6-4, 5-7, 6-4; A. Agassi (E-U, nº 2) b. J. Siemerink (P-B) 6-2, 6-3; S. Bruguera (Esp., nº 9) b. A. Gaudenzi (Ita.) 6-2, 7-6 (7-3); C. Pioline (Fra.) b. H. Dreekmann (All.) 6-3, 2-1; A. Costa (Esp., nº 16) b. J. Arrese (Esp.) 6-2, 6-0; B. Ulihrach (Tch.) b. M. Larsson (Suè.) 6-4, 6-2.

(Entre parenthèses, les numéros de têtes de série.)

Les astronomes ont récemment découvert de nouveaux « autres mondes » potentiels

Deux chercheurs américains pensent avoir identifié une quatrième planète extrasolaire

La planétologie connaît depuis six mois une véritable explosion, marquée par l'identification d'objets extrasolaires qui pourraient bien être des planètes. Il s'agit apparemment d'astres très massifs, ressemblant plus à Jupiter qu'à notre bonne vieille Terre. Ces découvertes nécessitent toutefois d'être confirmées. De nouveaux outils d'astrométrie ont été mis au point à cet effet.

DANS SA ***LETTRE*** *à Hérodote sur la physique*, Epicure affirmait qu'*« il n'est rien qui fasse obstacle à l'infinité des mondes »* et que l'Univers ne pouvait pas n'en pas contenir qui soient semblables à notre système solaire. Il aura fallu attendre vingt-trois siècles pour que l'intuition du philosophe grec reçoive un embryon de confirmation : en six mois, quatre planètes extrasolaires ont été repérées par des astronomes suisses et américains.

Le premier de ces astres, qui font fantasmer tous les tenants de la vie extraterrestre, a été découvert en octobre 1995 par Michel Mayor et Didier Queloz, de l'observatoire de Genève, gravitant autour d'une étoile semblable à notre Soleil, 51 Peg (*Le Monde* du 10 octobre 1995). Il est vrai que, trois ans auparavant, le Polonais naturalisé américain Alex Wulszczan en avait déjà trouvé trois, gravitant autour d'un pulsar, ces étoiles qui émettent d'énormes bouffées de rayons X et gamma. Mais, pour les planétologues lancés à la recherche d'autres Terres, cette découverte était frustrante : les rayonnements semblaient anéantir tout espoir de vie et la distance – mille cinq cents années-lumière – mettait ces astres définitivement hors de portée.

Depuis lors, la course a continué et deux autres planètes plus proches ont été identifiées par Geoffrey Marcy et Paul Butler, de l'université de San Francisco (Californie). Les deux astronomes américains viennent d'enrichir leur tableau de chasse et ont annoncé, jeudi 18 avril, qu'ils avaient déniché un nouveau candidat dans la constellation du Cancer, à trente années-lumière de la Terre.

Cette planète a une masse correspondant à 80 % de celle de Jupiter et elle est distante de 14 millions de kilomètres de son soleil, l'étoile 55 du Cancer, dont elle fait le tour en 14,76 jours. Elle aurait une température de surface d'environ 600 C, *a priori* hostile à l'apparition de la vie.

Insuffisamment brillantes, ces théories de planètes n'ont pas été vues directement

Insuffisamment brillantes, ces théories de planètes ne sont que des « planètes théoriques ». Elles n'ont pas été vues directement, leur existence ayant été déduite de l'observation des étoiles autour desquelles elles gravitent. *« Dans un système solaire, l'étoile n'est pas fixe, mais l'ensemble qu'elle forme avec ses planètes associées tourne autour d'un centre de gravité commun,* explique Jean Schneider, de l'Observatoire de Paris. *On essaie donc de détecter les légères modifications de vitesse ou de position que la masse de ces planètes imprime à leur soleil. »*

Les Suisses et les Américains ont utilisé la même méthode, dite de vitesse radiale, qui consiste à observer les variations du spectre visible émis par l'étoile. Lorsque cette dernière se rapproche de nous, son spectre tourne vers le bleu ; quand elle s'éloigne, il vire au rouge. Une conséquence de l'effet Doppler, celui qui se traduit, dans le domaine sonore, par la distorsion de la sirène du camion en mouvement des pompiers. Ces modifications de coloration permettent de déduire la vitesse de l'étoile – en l'occurrence 70 mètres par seconde –, mais aussi la période de révolution de la planète ainsi que sa masse.

En l'absence d'image directe, quelques saint Thomas attendent encore une preuve plus tangible de l'existence des quatre nouvelles planètes. L'une d'elles, 70 Virginis, a une orbite très elliptique et pourrait tout aussi bien être une naine brune, une étoile en fin de vie. *« Je ne mettrais pas ma main au feu que les trois autres ne sont pas de petites étoiles »*, indique Jean Schneider. Huit étoiles sur dix, en effet, vont par deux, et il est difficile de distinguer ces jumelles d'un pseudo-système solaire.

La découverte d'une deuxième planète dans l'un d'eux serait déterminante. Pour ce faire, il faudra recourir à l'astrométrie, qui permet de détecter des variations de position – et non plus de vitesse – des étoiles cibles. Sur le mont Palomar, le Sino-Américain Mike Shao a construit un interféromètre à cet effet. Mais il devra être patient : si ces planètes existent, elles seront plus éloignées et tourneront donc en plusieurs années autour de leur soleil. Or il faudra attendre au moins une révolution complète pour pouvoir tirer le moindre enseignement d'une éventuelle variation.

La détection par occultation, qui consiste à traquer la planète lorsqu'elle passe dans l'alignement de son soleil, pourrait être utilisée pour « voir » des astres moins volumineux, proches par leur taille de notre Terre. Mais la difficulté est alors d'éviter l'éblouissement. On peut aussi choisir d'occulter l'étoile à l'aide de masques, dans l'espoir de discerner des planètes à sa périphérie. On peut enfin faire appel à l'observation infrarouge – dans cette longueur d'onde, les émissions issues des planètes de type terrestre peuvent être plus puissantes que dans le spectre visible, et signaler d'éventuelles présences de vie. Plusieurs projets de satellites basés sur ces principes sont à l'étude, notamment en Europe (Stars, Darwin). Mais s'ils n'ont pas, entre-temps, été sacrifiés sur l'autel des restrictions budgétaires, ils n'aboutiront pas avant une bonne dizaine d'années.

D'ici là, les découvertes de nouvelles Jupiter devraient s'être multipliées. On murmure que Mayor et Queloz, tout comme leurs concurrents Marcy et Butler, en ont déjà plusieurs *« dans leur tiroirs »*, qui n'aspirent qu'à connaître à leur tour la renommée.

Hervé Morin

Les pays de l'Atlantique nord préparent leur défense contre les algues toxiques

Ces micro-organismes menacent l'aquaculture

BREST
de notre correspondant

C'est une épée de Damoclès au-dessus des aquaculteurs et des conchyliculteurs. Les algues toxiques apparaissent tout d'un coup, parfois en colorant les eaux. Il n'y a pas de remède contre ces pollutions. La seule parade consiste à essayer de prévoir l'arrivée de ces micro-organismes qui essaiment à un niveau mondial, et dont on ne connaît pas encore bien les mécanismes de développement.

Dix-neuf pays de l'Atlantique nord tentent d'organiser leur défense au sein du Conseil international pour l'exploitation de la mer. Dans ce cadre, une trentaine de chercheurs se sont réunis au siège de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) à Brest, du 17 au 20 avril, afin de faire le bilan des connaissances sur ce sujet et d'établir un programme international visant à mettre au point des modèles de prédiction.

Trois à quatre mille sortes d'algues microscopiques unicellulaires vivent en suspension dans l'eau, où elles constituent le « phytoplancton ». Poissons, coquillages, crustacés broutent ce « fourrage » de mer sans lequel il n'y aurait pas de faune aquatique. Mais une cinquantaine d'espèces émettent des toxines qui peuvent être dangereuses à des degrés divers, soit directement dans le milieu marin, soit par accumulation dans la chair d'animaux consommables. Les espèces les plus « réputées » ont pour noms *dynophysis, alexandrium et gymnodinium*. La première est à l'origine d'intoxications diarrhéiques, essentiellement par les moules : il suffit de quelques centaines de cellules par litre. En France, la première intoxication massive s'est produite en 1983, en Bretagne : plusieurs milliers de cas.

L'*alexandrium* est la plus dangereuse. Elle sécrète une toxine paralysante mortelle. Si elle n'a pas provoqué de décès en France, elle a tué trois personnes en Alaska. Quant au *gymnodinium*, qui se développe à raison de plusieurs millions de cellules par litre d'eau, poissons et coquillages ne lui résistent pas. Sur les côtes normandes, des élevages de saumon ont été entièrement ravagés par cette algue microscopique qui s'attaque aux branchies. L'été dernier, le *gymnodinium* a anéanti les pontes des coquilles Saint-Jacques dans l'écloserie du Tinduff, en rade de Brest. Un autre hôte des mers peu recommandable, l'*hétérosygma akashiwa*, a tué, en 1994, des truites de mer à Camaret (Finistère).

Le développement de ces micro-algues est variable d'une année à l'autre. Le phénomène n'est pas nouveau : les eaux rouges sont connues depuis l'Antiquité. Toutefois, leur présence s'est internationalisée. Le phytoplancton voyage en effet dans les ballasts des navires. Et quand ces empoisonneurs élisent domicile à un endroit, c'est souvent pour longtemps.

VARIATIONS CLIMATIQUES

A ces efflorescences, les spécialistes voient une explication naturelle, notamment les variations climatiques. Dans le cadre des travaux scientifiques entrepris pour la protection de la rade de Brest (*Le Monde* du 10 avril 1993), on a estimé que l'excès de nitrates pouvait être un facteur de développement. Patrick Gentien, chercheur en écologie pélagique à l'Ifremer, est formel : il n'y a aucune preuve scientifique pour avancer une relation de causalité entre les algues toxiques et la pollution due à l'homme. *« Dans des fjords d'Oslo, on a retrouvé des kystes d'algues toxiques dans des sédiments vieux de 350 000 ans »*, précise-t-il.

Rien ne permettant actuellement de lutter contre ces algues, il faut donc essayer de « gérer » leurs apparitions. La prédiction d'un développement du phytoplancton est l'un des thèmes de recherche. Cela permettrait, en cas de risque, d'abriter les poissons ou les coquillages d'élevage sur d'autres sites. Mais le consommateur ne doit pas s'affoler. En France, l'Ifremer a mis en place un réseau d'alerte (*Le Monde* du 29 juin 1994). Trente stations réparties sur le littoral font des prélèvements réguliers. Par ailleurs, les coquillages mis sur le marché par les professionnels sont contrôlés par les services vétérinaires.

Gabriel Simon

La production d'électricité et de chaleur dans une même centrale est insuffisamment développée en France

LES LOIS de la thermodynamique sont impitoyables : quand on produit de l'électricité à partir de charbon, de pétrole ou de gaz, le rendement ne dépasse guère 36 %. C'est-à-dire que les deux tiers du pouvoir énergétique du combustible se dissipent dans les gaz d'échappement de la turbine ou dans l'échauffement des machines. Une situation désolante en période de crise énergétique et, surtout, déplorable pour l'environnement.

Electricité de France (EDF) a partiellement résolu le problème en fabriquant plus de 75 % du courant national dans ses centrales nucléaires : un mode de production dans lequel le coût du combustible n'intervient que pour une très petite part. De plus, s'il reste polluant au niveau des déchets, le nucléaire n'émet pas de gaz à effet de serre. Restent les pointes de consommation électriques, en hiver. Il faut alors soit acheter du courant à l'étranger, réactiver des centrales thermiques au fioul, au charbon ou au gaz naturel ou, pis encore, lancer des groupes électrogènes au fioul. Dans tous les cas, le coût est prohibitif pour les caisses de l'établissement public et pour l'environnement.

Pourtant, la solution existe. C'est la cogénération, qui consiste, justement, à récupérer l'énergie thermique dissipée par un moteur ou une turbine. Grâce à un échangeur, on peut ainsi produire de l'eau chaude, pour le chauffage de locaux ou l'usage sanitaire. Le rendement total (thermique + électrique) peut alors frôler les 80 %. *« La cogénération n'est pas seulement économe des ressources naturelles. C'est aussi un mode de production décentralisé,* plaide Claude Servais, délégué général du Club cogénération, qui regroupe les principaux utilisateurs. *Implantée sur les lieux de forte consommation électrique, elle ne nécessite pas de tracer des lignes électriques en pleine campagne et favorise l'emploi local. »*

En France, la cogénération n'a vraiment décollé qu'en 1993, lorsque EDF s'est résolue à accorder une prime fixe aux investisseurs (638 francs par an et par kilowatt installé). Cette prime est calculée d'après ce qu'économise EDF en n'investissant pas elle-même dans une centrale thermique classique pour absorber les pointes hivernales. Par ailleurs, le prix d'achat du kilowattheure aux producteurs autonomes d'électricité est à peu près aligné sur le prix de vente par EDF à ses clients industriels. Il varie de 11 centimes en été à 1,89 franc pendant vingt-deux jours de pointe mobiles en hiver.

Plusieurs installations pilotes ont été installées récemment. Près de Nantes, par exemple, au Sillon-de-Bretagne, un immeuble d'habitation de la commune de Saint-Herblain, à la limite du bocage et de la banlieue. Avec 660 logements HLM, ce classique de l'ère pompidolienne, récemment réhabilité, est le plus haut de l'agglomération.

La société Esys-Montenay, qui gère les fluides de l'immeuble, vient d'y mettre en route une centrale de cogénération au gaz naturel qui, outre la production d'eau chaude, peut fournir de l'électricité pour une puissance de 1 300 kilowatts. Destinée à ne fonctionner que pendant l'hiver, elle vient en complément des chaudières existantes. Le courant est, lui, vendu à EDF. Esys-Montenay va verser à la société HLM 230 000 francs par an, grâce aux recettes dues à cette installation. Cela devrait permettre aux habitants de voir leurs charges de chauffage et d'électricité diminuer respectivement de 5 et 10 %.

La cogénération exploite au maximum l'énergie du combustible

Gaz naturel
Gaz de combustion (470 °C)
Échangeur
Déperdition d'énergie (20 %)
Eau chaude ou vapeur (44 %)
Réseau de chaleur
Circuit de refroidissement (90 °C)
Échangeur
Courant 20 kV (36 %)
Alternateur
Infographie : Le Monde

23 RÉSEAUX SUR 373

A Vélizy (Yvelines), les habitants devront, en revanche, attendre avant de cueillir les bénéfices de la centrale de cogénération inaugurée ce mois-ci par la société Elyo, le concessionnaire du réseau de chaleur urbaine, qui équipe plus de dix mille logements. La cogénération doit apporter un complément de huit mégawatts thermiques ainsi que de cinq mégawatts électriques, qui seront, là aussi, revendus à EDF. *« Nous voulons amortir notre investissement au plus vite, soit en dix ans,* explique Jean-Mary Lejeune, directeur de l'opération. *Mais, à la fin du contrat d'affermage, la municipalité deviendra pleinement propriétaire de l'installation et pourra répercuter ses recettes comme elle l'entend. »*

A Saint-Herblain comme à Vélizy, l'environnement est gagnant et l'économie nationale aussi. Pourtant, malgré ses atouts, la cogénération tarde à se développer en France, bonnet d'âne de l'Europe. Sa puissance électrique installée ne dépasse guère 1 000 mégawatts, soit l'équivalent d'un seul réacteur nucléaire. Sur 373 réseaux de chaleur urbains, 23 seulement en sont pour l'heure équipés.

Mais cette situation pourrait évoluer. Outre l'habitat urbain, la cogénération intéresse les grandes usines et les hôpitaux. La Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux, dont font partie respectivement Esys-Montenay et Elyo, lorgnent sur cette niche. Elles y voient une source de profit et une occasion de prolonger leurs contrats d'exploitation des fluides.

André Larané

Une rentabilité encore fragile

Avec un investissement de 4 000 à 6 000 francs par kilowatt installé, en fonctionnant cinq mois par an au tarif moyen de 47 centimes par kilowatt/heure, la cogénération au gaz naturel devrait être rentable. A condition que les cogénérateurs livrent scrupuleusement l'électricité promise. En cas de défaillance technique pendant les vingt-deux jours de pointe mobiles, EDF impose, en effet, une pénalité exorbitante qui peut remettre en cause l'équation économique.

Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, a promis de remédier à cet état des choses. Dans le même temps, Edmond Alphandéry, président d'EDF, annonçait une baisse de 0,69 % des tarifs du kilowatt/heure industriel. Cette réduction, si elle réjouit les entreprises clientes, ravive l'amertume des producteurs autonomes d'électricité. Elle a été, cependant, différée, le temps de mettre au point un compromis. Les cogénérateurs, qui ont déjà eu une première satisfaction avec une baisse des pénalités d'environ 30 % fin février, ont désormais l'assurance qu'ils pourront bénéficier d'une tarification moins sensible aux pointes saisonnières.

Les hommes des Llanos

Dans les immenses plaines du centre du Venezuela, des artistes du lasso poursuivent les taureaux sauvages

SAN FERNANDO DE APURE
de notre envoyé spécial

Ce matin-là, dès 6 heures, la fanfare rappelle aux oublieux que le Venezuela célèbre sa « Journée du drapeau ». Les enfants des écoles se pressent autour du kiosque à musique, sur la grand-place, qui, comme dans toutes les villes du pays, s'appelle plaza Bolivar. Le cheval de pierre du héros national se cambre devant la cathédrale, que côtoie, plus modeste, le temple maçonnique. Ainsi les frères délibèrent-ils à l'ombre de la maison de Dieu, disciples des maçons-patriotes de jadis, le *Libertador* lui-même, son maître Francisco de Miranda, dit « le Précurseur », et tant d'autres.

A San Fernando de Apure, fondée il y a deux siècles par des capucins espagnols et capitale des *Llanos* – les immenses plaines qui vont des Andes à l'Atlantique –, un autre guerrier a sa statue : José Antonio Paez, dit « le Centaure ». Enfant du pays, compagnon d'armes de Bolivar, il tournera au dictateur. Mais le vrai prophète des lieux est un homme de plume. Comme la Manche doit tout à Cervantès, les *Llanos* tiennent leur gloire de Romulo Gallegos, le plus célèbre écrivain latino-américain de son temps, aujourd'hui un peu oublié hors du Venezuela. Son chef-d'œuvre, *Dona Barbara*, paru en 1929, fut traduit en quarante langues. Vingt ans plus tard, Gallegos sera un éphémère président de la République, chassé puis exilé par une junte militaire.

Les *Llanos* sont le cœur du Venezuela, qui bat au rythme violent de ses deux saisons. En été, d'octobre à mai, un soleil implacable et les vents brûlants du nord-est transforment ces pampas en un royaume de poussière et – trop souvent – de cendre. Car, lorsque la nature ne s'enflamme pas d'elle-même, l'homme, depuis toujours, l'y aide, invoquant les rats et les serpents qu'il faut détruire, le tapis végétal qu'il faut renouveler, et mille autres bienfaits de l'incendie. L'hiver arrive avec les premières tornades, annonçant le règne des pluies. La savane n'est bientôt qu'un océan d'herbes sans limites ni relief, hormis les *bancos*, ces rares monticules qui protègent des eaux les *hatos*, les haciendas vénézuéliennes. Charriant le limon des Andes vers leur maître Orénoque, les grands fleuves envahissent les *Llanos*, steppes moirées reflétant des ciels de cobalt.

PLAISIRS RARES ET SIMPLES

Le *Llanero*, l'homme du *Llano*, mène à cheval une grande partie de son existence, rude et solitaire. « *Vissée sur le cheval, faisant corps avec lui*, note l'écrivain-explorateur Alain Gheerbrant, *sa petite silhouette noire et sèche disparaît à l'horizon, la machette battant au troussequin de la selle, et le grand lasso de cuir brut au pommeau. (...) Ainsi, jour après jour, passe sa vie, dans une constante économie de forces, de gestes, de paroles et de nourriture.* » Dans les cris, les rires et les dangers du *rodeo*, il poursuit, marque et castre les taureaux sauvages, surtout ceux qui, grisés par la liberté, tentent d'entraîner avec eux tout le troupeau.

Les plaisirs du *vaquero* sont rares et simples. Sa nourriture est monotone : une viande boucanée, ou cuite et taillée en fines lanières ; un plat de manioc bouilli ou de haricots noirs ; des tranches de bananes frites. Le tout relevé d'*aji*, une huile au piment rouge. Le cow-boy vénézuélien se dope au café, qu'on sert dans ce pays, dit-on, de onze manières, *claro, largo, negrito* ou *marron*. Il préfère le *guarapo*, qu'on obtient avec la quatrième eau versée sur le café sucré de cassonade. Le dimanche, il s'enivre souvent de bière tiède, d'eau de vie ou de mauvais rhum et, pour ces hommes à la machette facile, il arrive que la journée s'achève par une mauvaise blessure. A San Fernando et ailleurs, jusque pendant la semaine sainte, entre un concert et une procession, d'incroyables paris s'échangent autour des combats de coqs.

Les animaux des plaines peuplent les chansons locales, où l'on conseille au caïman de regagner son refuge et où l'on brave le poisson caribe « *aux dents moins cruelles que le cœur de la fiancée* ». « *Je suis né au bord du fleuve Arauca, je suis frère de l'écume, des hérons et des roses...* », proclame le refrain de l'*Alma Llanera*, qui passe pour un deuxième hymne national. Ici, la musique a un nom, le *joropo*, sorte de valse au rythme endiablé, et trois immuables serviteurs : le *cuatro* à quatre cordes, ancêtre de la guitare, la harpe, venue comme lui d'Espagne sur les premières caravelles, et les maracas, calebasses autrefois chères aux sorciers indigènes. Pour dire sa vérité sans trop offenser, on aime recourir aux proverbes, un art dans lequel l'ancien chef de l'Etat Herrera Campins était passé maître. On goûte aussi le *contrepunto*, joute oratoire où l'on se défie à coup de poèmes improvisés.

Au beau milieu des steppes, sur les rives de l'Arauca, le souvenir de *Dona Barbara* hante la ferme du même nom. Hôtes des lieux, Francisco et sa sœur Carmen Beatriz de Estrada entretiennent le culte de Dona Pancha Vasquez, qui aurait servi de lointain modèle à Gallegos et repose ici sous une modeste tombe. Leur grand-père, José Natalio, intellectuel brillant et courageux mais piètre éleveur, écrivit le scénario d'un film italien, *Septième Parallèle*, tourné sur ses terres en 1956 par Elia Marcelli.

Femme hors pair, croqueuse d'hommes, cavalière émérite et artiste du lasso, dont les prouesses égalent celles des mâles de la contrée, l'héroïne de Gallegos incarne à jamais l'archétype, si l'on ose dire, du machisme féminin. Et, de même qu'en Espagne on visite la maison de Dulcinée, l'aimée imaginaire de Don Quichotte, de même pénètre-t-on ici dans celle de *Dona Barbara*. Ultime revanche de la fiction sur la réalité. Triomphe suprême du roman.

Jean-Pierre Langellier


DESSINS D'OLCE

Carnet de route

● **Partir.** Paris-Caracas avec Air France (44-08-24-24) ou Viasa, la compagnie nationale vénézuélienne (42-79-11-05). Sur place, un vol de la compagnie intérieure Avensa assure la liaison entre Caracas et San Fernando de Apure, principale ville des *Llanos*. Renseignements à l'ambassade du Venezuela : 11, rue Copernic, Paris 75116. Tél. : 45-53-29-98.

● **Séjour.** Avec un voyage centré sur l'écotourisme, on peut passer trois jours dans un ranch en activité et spécialement aménagé pour les hôtes. Ainsi le *hato Dona Barbara*, où la cinquième génération de la famille de Estrada accueille les touristes, avec compétence, dans une vingtaine de chambres avec douches et ventilateurs. (San Fernando de Apure. Tél : (19-58) 047-25003.)

● **Lire.** *Dona Barbara*, roman-culte de Romulo Gallegos (1929), dont la dernière édition française (Gallimard, 1979) est presque introuvable. *Llanos, terres brutales*, par Jeannine Fiasson (Julliard, 1956), un récit sur la vie dans la prairie. *Orénoque-Amazone*, par Alain Gheerbrant (Folio, 1993), pour les belles pages sur les *Llanos* de ce classique, consacré pour l'essentiel à une expédition dans la forêt vierge.

Toit pour toit

Magistrat italien échangerait appartement, calme et ensoleillé, sis à Venise, à deux pas de la place Saint-Marc, pour une à trois semaines ; directeur anglais d'une chaîne télévisée troquerait pour l'été son antique chaumière de Cornouailles. Prête-moi ton toit, je te prêterai le mien. Au vu des milliers d'annonces, on s'écrit, on se parle au téléphone et on conclut, ou non, l'affaire... Point d'argent en cause mais un accord à l'amiable. Toit pour toit, villa californienne contre maisonnette bretonne, mas provencal contre loft à Manhattan.

● A l'instar des Anglo-Saxons l'échange de maison, le temps des vacances, plaît de plus en plus aux Français. La formule, proposée depuis quelque quarante ans dans l'Hexagone par Intervac et Home Link International, montre un succès grandissant. « *Les 30 % d'augmentation d'offres d'échange des Français pour l'année 1994 ont été atteints dès la parution, en janvier, du premier des cinq catalogues annuels* », affirme Lilli Engle, responsable d'Home Link International. « *Mieux*, précise-t-elle, *l'engouement pour la France est tel de la part des étrangers que les Français, très sollicités, notamment par les Anglais, ont l'embarras du choix.* »

● Un principe unique : on part en famille vivre ailleurs en s'installant chez l'autre comme si l'on était chez soi. On revient ravi, on en parle aux amis, lesquels s'embarquent à leur tour. La plupart des « échangistes » sont professeurs, médecins, avocats, ingénieurs, fonctionnaires ou retraités, gens curieux d'autres cultures et modes de vie, familiers des voyages, ne rechignant pas à un brin d'aventure. Il s'agit de courir le monde à moindres frais. Les dépenses quotidiennes sont réduites au minimum, point d'hôtel ni de restaurants obligés. Reste à financer les déplacements.

● Les offres d'échanges s'annoncent, au fil des brochures, par pays, chacune étant minutieusement décrite, photo à l'appui, au moyen d'un système de codes simples à décrypter : nom, profession, nombre d'enfants, confort, environnement, etc. Plusieurs parutions annuelles annoncent les nouvelles propositions. De minimes différences caractérisent les deux spécialistes. Cinq catalogues annuels chez Home Link International (tél. : 42-38-42-38, à Aix-en-Provence) : le troisième est paru, les deux prochains arrivent en juin et juillet. Une cotisation annuelle de 600 francs donne droit à une annonce avec photo et à l'ensemble des parutions : soit 800 pages, 10 000 offres, dont plus du quart concernent les Etats-Unis, 50 pays. Intervac (tél. : 43-70-21-22) édite quatre catalogues (le dernier début juin), pour une cotisation plus élevée (695 francs pour trois catalogues et une annonce, 65 francs en sus pour la photo, ou 815 francs pour les quatre). Intervac consacre trois mini-suppléments aux échanges franco-français « week-ends et courtes vacances » (140 francs avec publication d'une annonce). Une heureuse initiative qui, malheureusement, demeure réservée aux adhérents.

Florence Evin

PARTIR

■ **MUSIQUE AUX CARAÏBES.** Rythmes, soleil et atmosphère pour le troisième Carribean Muzik Festival, du 16 au 18 mai aux Bahamas, avec concerts de merengue, salsa, calypso, socca et reggae mettant en vedette les plus grands artistes des Caraïbes : Third World, Exuma, Barrington Levy, Marcia Griffith, etc. Coup d'envoi le 16 mai à Nassau avec une fête dans les rues.
★ **Renseignements à l'Office du tourisme des Bahamas. Tél. : 45-26-62-62.**

■ **PRAGUE POUR LES MÉLOMANES.** A l'occasion des cinquante ans du Festival du printemps, l'agence de voyages Mondial séjour réservation (MSR) propose quatre jours et trois nuits à Prague, du 23 au 26 mai. Au programme, trois concerts : une « nuit Mozart » dans le cadre de la villa-musée Bertramka, la messe *Glagolitique* de Janacek, au Rodolfinium, et la *Messe solennelle* de Berlioz, à la cathédrale Saint-Guy. Prix : 7 720 F par personne en chambre double et pension complète, comprenant le transport aérien, les concerts, visites et excursions guidées.
★ **MSR, 11-13, rue Saint-Yves, 75014 Paris. Tél. : (1) 43-27-61-57.**

■ **UNE SEMAINE AU CANADA.** Difficile de découvrir en un seul voyage un pays aussi vaste. Difficile et déraisonnable, estime le voyagiste Any Way, qui propose une découverte de l'Est canadien (Québec et Ontario) dans un circuit en autobus de huit jours au départ, selon la date choisie, de Toronto ou de Montréal. Avec les chutes du Niagara, la région des Mille îles, Ottawa, le comté de Portneuf, Québec (par le chemin du Roy), la côte de Beaupré, les chutes de Montmorency et l'île d'Orléans (chère à Félix Leclerc). Départs en mai et juin : 4 790 F par personne en chambre double (hôtels de première catégorie) et pension complète, avec l'avion, l'autocar climatisé, les visites et excursions, et un guide.
★ **Any Way, 46, rue des Lombards, 75001 Paris. Tél. : 40-28-00-74.**

■ ***LA FINLANDE AU PRINTEMPS.*** Spécialiste de la Finlande, Norvista propose de découvrir cette destination lors de longs week-ends de printemps à Helsinki, la capitale (de 2 140 à 2 610 F par personne en chambre double et petits-déjeuners pour quatre ou cinq jours avec l'avion de Paris et les transferts), à Turku, ancienne capitale riche de sites historiques (2 640 à 3 110 F, mêmes conditions) ou en Laponie, à Rovaniemi, sous le cercle polaire (3 640 à 4 100 F, mêmes conditions).
★ **Renseignements : agences de voyages et bureaux de la compagnie aérienne Finnair.**

Retour d'un temps clément

LES HAUTES PRESSIONS vont se renforcer sur la France pour les deux prochains jours. Elles repousseront l'air frais et instable vers l'Europe centrale et vont contribuer à l'assèchement de la masse d'air. L'amélioration sera pratiquement généralisée, mais les régions de l'extrême sud-est vont commencer à ressentir les effets d'une dépression qui va se creuser ce jeudi sur la Tunisie.

Jeudi, le temps sera beaucoup plus clément que les jours précédents sur la plupart des régions. Le soleil matinal n'aura aucun mal à chasser les rares bancs de brouillard. L'après-midi, il sera bien présent le long de la façade atlantique du sud de la Bretagne à l'Aquitaine. Plus à l'est, de la région parisienne aux pays de Loire et à la Bourgogne, quelques cumulus se formeront à la mi-journée, mais l'impression de beau temps dominera. Ce temps clément s'imposera également plus au sud, du Limousin au Béarn, ainsi qu'en Languedoc et en Roussillon. Les nuages seront un peu plus nombreux sur les reliefs du Massif Central et près des Pyrénées et pourraient, au pire, donner une averse isolée l'après-midi.

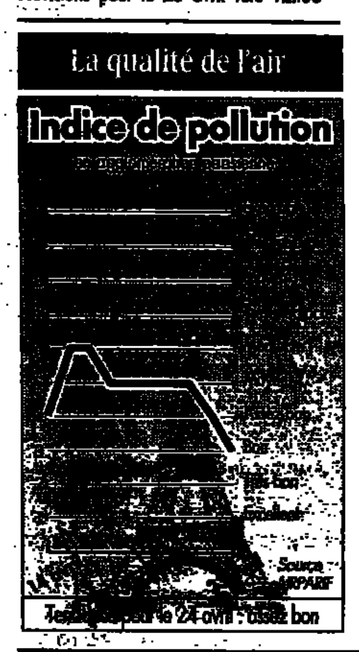
Le long des côtes de la Manche, le soleil de l'après-midi sera un peu terni par des nuages élevés, mais on pourra bénéficier, en général, de belles éclaircies. Après une matinée assez ensoleillée malgré quelques bancs de brouillard isolés, les nuages deviendront parfois menaçants l'après-midi sur la facade est du pays, des Ardennes aux Alpes du Sud. Quelques averses isolées se déclencheront dès la mi-journée au voisinage de l'Allemagne et de la Belgique. Elles seront plus fréquentes et pourraient prendre parfois un caractère orageux dans les Alpes du Sud. En Corse, la situation va également se dégrader au fil des heures.

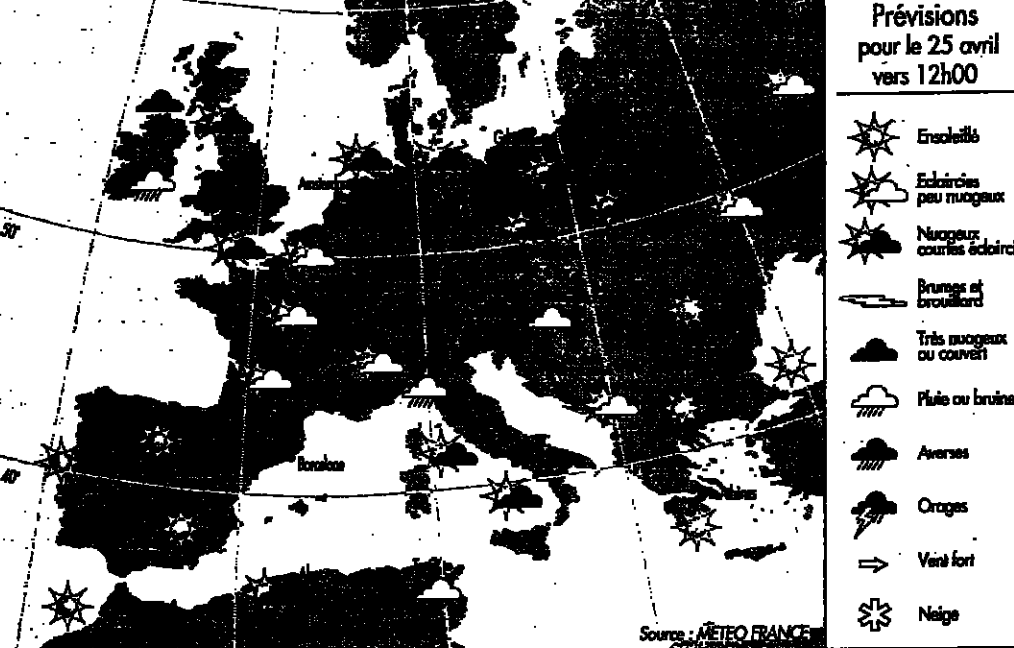
Le thermomètre affichera des valeurs de saison. Jeudi matin, les minimales seront généralement comprises entre 5 et 10 degrés. Le soleil permettra aux températures de l'après-midi d'atteindre des valeurs s'échelonnant généralement de 15 à 20 degrés du nord au sud. Il se limitera toutefois à 13 degrés le long des côtes de la Manche mais pourra atteindre 22 à 23 degrés autour du golfe du Lion.

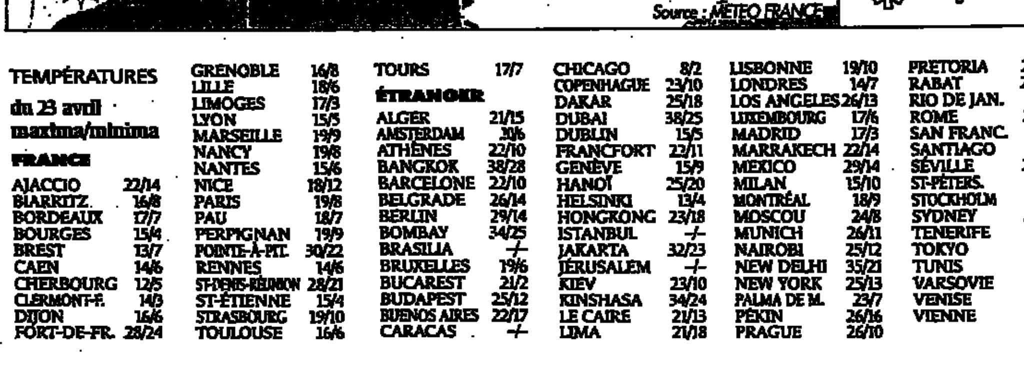
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 25 avril vers 12h00

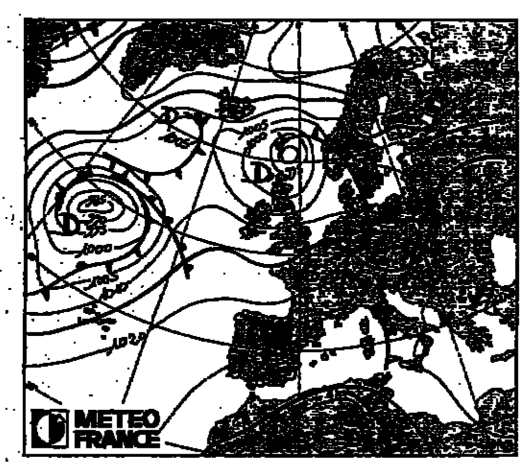




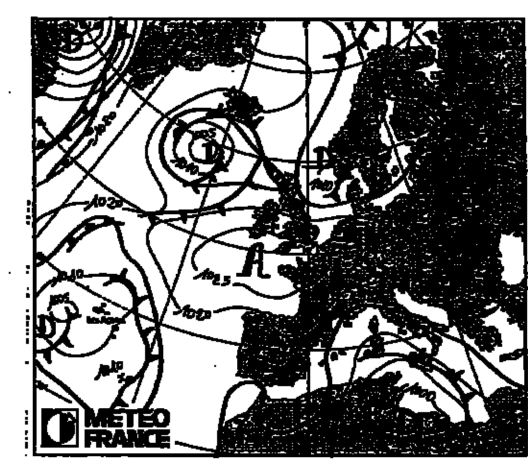


TEMPÉRATURES du 23 avril maxima/minima

Ville	Max/Min
FRANCE	
AJACCIO	22/14
BIARRITZ	16/8
BORDEAUX	17/7
BOURGES	15/4
BREST	13/7
CAEN	14/6
CHERBOURG	12/5
CLERMONT-F.	14/3
DIJON	16/6
FORT-DE-FR.	28/24
GRENOBLE	16/8
LILLE	18/6
LIMOGES	17/3
LYON	15/5
MARSEILLE	19/9
NANCY	19/8
NANTES	15/6
NICE	18/12
PARIS	19/8
PAU	18/7
PERPIGNAN	19/9
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	14/6
ST-DENIS-RÉUNION	28/21
ST-ÉTIENNE	15/4
STRASBOURG	19/10
TOULOUSE	16/6
TOURS	17/7
ÉTRANGER	
ALGER	21/15
AMSTERDAM	20/6
ATHÈNES	22/10
BANGKOK	38/28
BARCELONE	22/10
BELGRADE	26/14
BERLIN	29/14
BOMBAY	34/25
BRASILIA	-/-
BRUXELLES	19/6
BUCAREST	21/2
BUDAPEST	25/12
BUENOS AIRES	22/17
CARACAS	-/-
CHICAGO	8/2
COPENHAGUE	23/10
DAKAR	25/18
DUBAI	38/25
DUBLIN	15/5
FRANCFORT	22/11
GENÈVE	15/9
HANOÏ	25/20
HELSINKI	13/4
HONGKONG	23/18
ISTANBUL	-/-
JAKARTA	32/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	23/10
KINSHASA	34/24
LE CAIRE	21/13
LIMA	21/18
LISBONNE	19/10
LONDRES	14/7
LOS ANGELES	26/13
LUXEMBOURG	17/6
MADRID	17/3
MARRAKECH	22/14
MEXICO	29/14
MILAN	15/10
MONTRÉAL	18/9
MOSCOU	24/8
MUNICH	26/11
NAIROBI	25/12
NEW DELHI	35/21
NEW YORK	25/13
PALMA DE M.	23/7
PÉKIN	26/16
PRAGUE	26/10
PRETORIA	23/11
RABAT	20/10
RIO DE JAN.	-/-
ROME	21/10
SAN FRANC.	18/11
SANTIAGO	19/8
SÉVILLE	22/12
ST-PÉTERS.	9/2
STOCKHOLM	11/4
SYDNEY	23/14
TENERIFE	21/15
TOKYO	19/11
TUNIS	21/15
VARSOVIE	25/8
VENISE	20/13
VIENNE	25/9



Situation le 24 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 26 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La fonction publique réformée

L'ADMINISTRATION fait l'objet de vives critiques. Celles-ci se font plus acerbes au fur et à mesure que se multiplient les interventions de l'Etat dans l'économie générale. On reproche communément à l'administration d'être trop formaliste, d'être férue de régularité beaucoup plus que d'efficacité, de se montrer inaccessible, et surtout d'ignorer la nature et l'ampleur croissante des besoins de la collectivité.

Personne ne songe, bien au contraire, à faire grief à l'administration de son attitude distante tant que persiste le libéralisme. Mais celui-ci n'a qu'un temps. Sous la poussée de causes multiples d'ordre social, politique, économique, s'est ouverte l'ère des interventions de l'Etat. Celui-ci a dû agir sur la formation, la circulation, la distribution des richesses. Sous la poussée de ce phénomène universel, la dépense publique progresse par bonds gigantesques et absorbe aujourd'hui, dans des pays comme l'Angleterre et la France, plus de 40 % du revenu national.

Au lieu de vivre en marge de la nation, l'administration se trouve désormais étroitement associée à l'économie générale. Elle doit se vouer à un rôle d'animation et de coordination, auquel son passé l'a mal préparée. Dans un monde changeant, elle doit être avertie de tous les problèmes politiques, financiers, économiques et sociaux. Elle doit acquérir une connaissance exacte du fonctionnement des affaires privées et prendre conscience des répercussions qu'ont sur elles ses propres décisions. Il faut qu'elle élargisse ses horizons pour qu'elle puisse témoigner d'une large compréhension des intérêts de la collectivité.

Robert Jacomet
(25 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6808

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV			■						
V		■					■		■
VI					■	■			
VII									
VIII								■	
IX		■							
X					■				
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Qui ne peut évidemment pas se faire porter pâle. – II. Etre très proche. – III. Son indice donne l'aptitude à l'allumage. Lettres pour un soldat. – IV. Interjection. Qui ne se fait pas remarquer. – V. Se gonfle quand il est à bras. – VI. Fais comme un meunier. Dans le nom d'une pâtisserie. – VII. Un homme qui fait le bouc. – VIII. Peuvent porter des pompons. – IX. Sans adresse. – X. Lac d'Italie. S'apparente au carbone. – XI. D'un auxiliaire. Monter à la tête.

VERTICALEMENT

1. Quand on a la peau dure. – 2. Dans l'œil. Coule en Ethiopie. Qui est bien rentré. – 3. Mot qui peut valoir un renvoi. Des salades dont on peut dire qu'elles ont du cran. – 4. Pas « forte » du tout. – 5. Aime les vieux arbres. Glisse dans le sillon. – 6. Pas sombre. Ancienne mesure. – 7. Dans le vent. Fait avancer plus vite. – 8. Mauvais patron. Période. – 9. Plan d'eau. Faire un travail de laboureur.

SOLUTION DU N° 6807

HORIZONTALEMENT

I. Parapluie. – II. Adéquat. – III. Ne. Urgent. – IV. Entiers. – V. Al. Or. – VI. Yoyo. Non. – VII. Rognage. – VIII. Leude. – IX. Sotie. Vis. – X. Tresseras. – XI. Es. Oeta.

VERTICALEMENT

1. Panégyriste. – 2. Aden. Oô. Ors. – 3. Ré. Taygète. – 4. Aquilon. Iso. – 5. Pure. Alèse. – 6. Lagrange. Et. – 7. Utes. Œuvra. – 8. On. Dia ! – 9. Enter. Fessu.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 26 avril

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures et 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : trésors de l'art byzantin, 11 h 30 ; *L'Accordée de village*, de Greuze, 12 h 30 ; sculpture et rites funéraires aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DES MONUMENTS FRANÇAIS** : anges gardiens et mauvais anges (37 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LE MINISTÈRE DES FINANCES** : présentation des maquettes et du hall d'honneur (37 F), 14 h 15, sortie du métro Bercy côté Palais omnisports de Paris (POPB) (Monuments historiques).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Germain-des-Prés (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA COUR DE CASSATION** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Cité sortie côté marché aux fleurs (Christine Merle).

■ **LE JARDIN DU LUXEMBOURG** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place Paul-Claudel (Noëlle Roy).

■ **MARAIS** : de la place des Vosges à l'île Saint-Louis (55 F), 14 h 30, place des Vosges au pied de la statue (Europ explo).

■ **MARAIS** : l'hôtel de Soubise et la place des Vosges (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (Connaissance de Paris).

■ **LA SORBONNE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 46, rue Saint-Jacques (Institut culturel de Paris).

■ **L'ANCIEN VILLAGE DE PASSY** (37 F), 15 heures, sortie du métro Passy (Monuments historiques).

■ **DE SAINT-SÉVERIN** à la place Maubert (50 F), 15 heures, sortie du métro Cluny-La Sorbonne côté rue de la Harpe (Paris passé, présent).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LA RUE DU BAC** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Rue-du-Bac (Didier Bouchard).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ALLEMAGNE.** Partiellement détruit par un incendie le 11 avril, l'aéroport de Düsseldorf peut assurer, depuis mardi 23 avril, tous les départs des compagnies aériennes qui le souhaitent grâce à l'installation d'une grande tente pour les enregistrements. Les compagnies Lufthansa, Condor et LTU (allemandes), British Airways (britannique), SAS (scandinave) et Air France, avaient progressivement repris leurs vols au départ de Düsseldorf il y a quelques jours. Air France assure quatre de ses cinq vols quotidiens vers Paris, le cinquième s'effectuant tôt le matin au départ de Cologne-Bonn. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE.** Depuis le 19 avril, le Minitel 3615 Iberia est relié au système informatisé Amadeus, ce qui permet aux utilisateurs qui le désirent d'obtenir les horaires et les tarifs des lignes desservies par les compagnies Iberia, Aviaco et Binter Canarias.

■ **RANDONNÉES.** Les Français s'adonnent toujours plus nombreux aux joies de la randonnée pédestre. Marcheurs assidus ou occasionnels, ils sont aujourd'hui environ huit à dix millions à emprunter les 140 000 kilomètres de sentiers balisés qui sillonnent l'Hexagone. – *(AFP.)*

■ **TAÏWAN.** La compagnie allemande Lufthansa abandonnera en juin sa liaison Francfort-Taïpeh, pour des raisons de coût. Lufthansa, qui assurait deux vols hebdomadaires depuis juin 1993, est la deuxième compagnie européenne, après Air France, à cesser ses vols à destination de la capitale taïwanaise où la taxe d'atterrissage est la plus élevée d'Asie après Tokyo. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** Dans le but d'améliorer son service à bord des classes affaires sur les vols longue distance, la compagnie scandinave SAS envisage d'installer des écrans individuels offrant des films, des vidéos musicales et divers jeux tels le Black Jack ou la roulette. SAS va également opter pour la gastronomie de grande renommée. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

CINÉMA La poésie, cette semaine, est de sortie au cinéma. Voilà qui est rare et qui mérite d'être souligné. Poésie d'abord avec *Le Facteur*. L'histoire de l'amitié du Prix Nobel chilien Pablo







D.R.

Neruda et d'un facteur presque analphabète. Film qui a rencontré à travers le monde et aux Etats-Unis un succès inattendu. ● POÉSIE ENCORE avec le film de Daniel Schmid, *Visage écrit*, qui plonge dans le monde des acteurs de kabuki japonais. ● POÉSIE TOUJOURS avec *Good Men, Good Women*, du Taïwanais Hou Hsiao-hsien, film superbe sur la tragique histoire de l'île.

Un film qui n'avait rien pour devenir un succès mondial

Le Facteur. Histoire de l'amitié d'un modeste postier et de Pablo Neruda, poète et Prix Nobel, l'œuvre de Michael Radford est la surprise de l'année. Assombrie par la mort, à la fin du tournage, du remarquable acteur italien Massimo Troisi

« UN PETIT FACTEUR italien rencontre un poète chilien dans une île méditerranéenne. » Quand Michael Radford a lu ce laconique résumé dans le magazine spécialisé américain *Variety*, quelques semaines avant la sortie de son film aux Etats-Unis, il a dit à Massimo Troisi : *« Eh bien mon vieux, personne n'ira jamais voir ça... »* Un an plus tard, *Le Facteur* a fait exploser les chiffres du box-office. Cette assez modeste coproduction (4 millions de dollars de budget), réalisée par un Britannique avec un acteur italien et un français (Philippe Noiret) à peu près inconnus outre-Atlantique, a ramassé plus de 20 millions de dollars de recettes aux Etats-Unis (dix fois plus que ce que l'on considère généralement comme un succès pour un film étranger) et 60 millions dans le monde entier... Il a été nommé pour l'Oscar du meilleur film (tout court, pas celui du meilleur film étranger) et remporté celui de la meilleure musique, attribué à Luis Bacalov.

Une de ces divines surprises comme il en arrive rarement, et que Radford tente d'expliquer : *« C'est un film qui fait rire et pleurer... Qui plaît aux gens simples comme aux intellectuels... Ce n'est pas un film spectaculaire,* speedy... *Les gens aujourd'hui ont sans doute besoin de spectacles de ce genre-là. Un film de contemplation. On ne fait plus de films de contemplation... »* Un film qui parle de poésie, ce qui est franchement audacieux par les temps qui courent. *« Ce succès est un malentendu. En le faisant, je m'interrogeais. Je me rassurais en me disant : ce film, tu le fais pour toi, et tant pis si ce n'est pas populaire. Et c'est un film populaire ! »*

Ce succès, il le doit, et il le sait, au formidable acteur italien Massimo Troisi, son ami, son éternel remords aussi. Troisi est mort douze heures exactement après la fin du tournage, à quarante et un ans, d'une de ces faiblesses cardiaques dont souffrent souvent les enfants des familles pauvres. Il était fils d'ouvriers des environs de Naples. Il était devenu l'héritier de la tradition populaire des comédiens napolitains, d'un comique issu de la commedia dell'arte, qu'il a adapté pour le théâtre, la télévision et le cinéma. Troisi était une vedette nationale en Italie. *Ricomincio da tre* (1981), qu'il a écrit, réalisé et joué, le propulsa au premier rang de la nouvelle génération italienne. Ettore Scola le fit tourner à plusieurs reprises (*Che ora e ?, Le Voyage du Capitaine Fracasse*). Sa réputation était l'égale de celle de Roberto Benigni, mais il resta toutefois envieux du succès international que valut à ce dernier son rôle dans *Down by Law*, de Jim Jarmusch.

Michael Radford doit tout à Troisi. Et pourtant, d'une certaine manière, il l'a tué. L'ombre de l'acteur hante le film et le coeur du réalisateur. Depuis longtemps, Troisi et Radford voulaient tourner ensemble, mais ils ne trouvaient pas le scénario adéquat. Radford, après *Cœurs captifs* et *1984*, l'adaptation du roman d'Orwell avec Richard Burton, avait subi un cuisant échec avec *Sur la route de Nairobi*, en 1987. Depuis, il n'écrivait que des scénarios, s'interrogeait sur lui-même et le cinéma.

C'est Troisi qui lui apporta un jour un roman d'un écrivain chilien, Antonio Skarmeta, *Une ardente patience* (Seuil), qui racontait l'histoire du poète chilien – et prix Nobel – Pablo Neruda et d'un jeune postier rencontré au cours de son exil italien : la naissance d'une amitié improbable née de la poésie. Ils décidèrent de faire un film. Troisi était malade. Son coeur était épuisé. Il avait consulté, et une seule solution se présentait à lui : la transplantation. Il s'interrogeait : *« Les comédiens jouent avec le cœur. Quels sentiments aurais-je avec le cœur d'un autre ? »* Il savait aussi qu'il risquait de rester sur la table d'opération.

« Donc nous avons commencé à tourner, raconte Michael Radford. *Après trois jours, il m'a demandé comment je le trouvais. J'ai dit : formidable ! Si j'avais été moins catégorique, peut-être aurait-il renoncé à poursuivre. Mais il était vraiment exceptionnel. Et j'en avais besoin pour faire le film. »* Le tournage va être excessivement pénible. Troisi ne peut travailler que deux heures par jour, et la plupart du temps assis. Philippe Noiret, qui tient le rôle du poète, est contraint souvent de jouer seul. Il faut adapter le scénario à l'état de santé de l'acteur italien, faire de nombreuses modifications.

« Quand on a enfin terminé, ajoute Radford, *j'ai cru que tout allait bien désormais. Qu'il se rendrait à Londres pour subir sa transplantation cardiaque. Il est mort le lendemain. J'ai eu alors une attitude pas très britannique : j'ai pleuré, j'ai hurlé, je lui ai parlé, je l'ai embrassé... Ensuite, le montage a été une célébration. Bien sûr, une partie de la famille de Massimo est convaincue que c'est moi qui l'ai tué. Bien sûr, j'aurais pu renoncer à faire le film. J'aurai pu me dire que le cinéma, c'est pas la guerre, qu'il ne vaut pas une vie. Mais je ne me sens plus coupable. Les millions de spectateurs qui ont vu le film, qui en ont été heureux, qui ont découvert Massimo chassent mes sentiments de culpabilité. »*

Aujourd'hui, Michael Radford est devenu une star. *« J'ai même des fans qui tournent autour de mon hôtel ! » Le Facteur*, dit-il, a changé sa vie. Hollywood lui ouvre grandes les portes de ses studios. Il sait qu'il doit cette gloire au fils d'une famille de modestes ouvriers napolitains. *« Peut-être,* s'interroge-t-il une dernière fois, *n'a-t-il pas eu la force de lutter avec moi ? »*

Jacques Buob

Luis Bacalov, oscar de la musique

Luis Bacalov, Argentin plus italien que les Italiens, qui voulait être pianiste virtuose, est arrivé au cinéma presque par hasard. Bien lui en a pris : à soixante-deux ans, il a reçu un oscar pour la musique du *Facteur*. Il a écrit des musiques pour Fellini (*La Cité des femmes*), Pasolini (*L'Evangile selon saint Matthieu*), Ettore Scola ou encore, en France, Diane Kurys (*Coup de foudre*). L'expérience du *Postino* l'a profondément marqué : *« J'ai compris tout de suite,* dit-il, *que c'était un film important, inhabituel. Et pas seulement à cause de la présence si particulière de Massimo Troisi, il y avait une certaine délicatesse de prise de vues et de sentiments à laquelle nous ne sommes plus guère habitués. »* Luis Bacalov a composé une musique *« pour exprimer un élément supplémentaire de sympathie et de solidarité, de la part du poète latino-américain – d'où l'influence du tango – envers cet humble facteur. Comme si la musique sortait de l'âme même de Neruda, et prenait le petit facteur, pour le guider et le faire devenir un homme accompli. »*

Une fable poétique, insulaire et inégale

Film de Michael Radford. Avec Massimo Troisi, Philippe Noiret, Maria Grazia Cucinotta, Linda Moretti, Renato Scarpa. (1 h 40.)

Michael Radford renoue, par ce quatrième long métrage de fiction, avec des amours italiennes qui nourrissaient déjà ses premiers documentaires réalisés pour la BBC. Le film transpose en effet sur l'île de Lipari – au nord de la Sicile – la rencontre d'un modeste facteur avec le poète Pablo Neruda, exilé du Chili au début des années 50. Mario (Massimo Troisi) y incarne tout d'abord un pêcheur qui n'a pas la vocation.

L'arrivée de Neruda (Philippe Noiret), annoncée par les actualités cinématographiques (reconstituées), va bouleverser la situation, comme si les vents de la poésie et de l'histoire se mettaient soudain à souffler sur la petite île éolienne. Et partant sur l'existence de Mario, promu facteur attitré du maestro, sous l'autorité grandiloquente et tatillonne du responsable de la poste, communiste convaincu et grand admirateur du poète. S'enhardissant de jour en jour, Mario finit par nouer une relation privilégiée avec Pablo Neruda, s'initie auprès de lui aux mystères de la « métaphore » et plagie ses oeuvres pour conquérir la sombre beauté d'une Béatrice (Maria Grazia Cucinotta) dont il s'improvise le Dante. Le départ de Neruda clôt cette partie du film, de loin la meilleure, et inaugure, dans une veine nettement plus mélodramatique, l'ère de la désillusion et de la mort.

Conçu sur le motif de l'amitié paradoxale entre deux hommes que leur statut ne destinait pas à se rencontrer, le film renverse à dessein la perspective, réservant à l'humble personnage de fiction la vedette et réduisant celui du poète universellement connu au rôle de faire-valoir. C'est l'occasion pour Massimo Troisi de se livrer à une interprétation virtuose, toute en retenue et en fausses audaces, tandis que le réalisateur réserve un sort moins heureux à Philippe Noiret, ici doublé en italien et souvent filmé de dos ou de profil, quand sa voix ne parvient pas, plus expéditivement, du hors-champ. Cette inégalité de traitement coïncide sans doute avec le propos du film. Mais elle est aussi, dans une certaine mesure, symbolique du regard qu'il porte sur le monde, maintenant le réel dans un hors-champ inaccessible ou menaçant (actualités cinématographiques, extraits de journaux, manifestation où Mario trouve la mort) au profit d'une fable insulaire passant comme une lettre à la poste.

Jacques Mandelbaum

Un poème à la mémoire des anciens idéaux de liberté

Good Men, Good Women. Le Taïwanais Hou Hsiao-hsien explore les ombres d'une histoire nationale tragique

Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen. (1 h 48.)



DESSIN JACQUES VALOT

Essayons de dire les choses clairement : le onzième long métrage du grand maître taïwanais est une splendeur. Et cette splendeur est d'un abord difficile. Présenté en compétition à Cannes 1995, *Good Men, Good Women* a dérouté les festivaliers, dans ce cadre particulièrement peu propice aux films exigeants. Mais *Good Men, Good Women* est de toute façon susceptible de dérouter, esprits frileux s'abstenir.

Ce film-là ne se laisse pas aborder comme la plupart des autres, au nom de ce qu'on en sait déjà, ou de ce qu'on sait – ou croit savoir – du cinéma et de comment il devrait fonctionner. Il faut pour y entrer se laisse emmener par son fonctionnement à lui, son enchaînement de situations, ses sautes dans le temps, ses parallèles et ses boucles. C'est plus dur pour un spectateur occidental, qui a parfois du mal à différencier les protagonistes, et connaît mal les références historiques sur lesquelles s'appuie le récit. Aucune importance, il suffit de regarder. D'écouter. De la beauté naîtra l'intelligence, à tous les sens du terme, compréhension et complicité.

LES MÉANDRES DU TEMPS

Regarder l'admirable plan en noir et blanc par lequel s'ouvre le film, recevoir comme un cadeau ce sens de l'espace et de la durée dont use à la perfection Hou Hsiao-hsien, comme en témoigna notamment son précédent film, *Le Maître de marionnettes*. Puis laisser faire irruption à la deuxième séquence d'une scène d'intérieur étrange, où une jeune fille mal éveillée reçoit d'étranges appels, et des fax qui paraissent venir du passé, tandis que la hante l'absence de celui qu'elle aima. Puisque ce cinéaste, il le prouva sans réserve avec *La Cité des douleurs* (Lion d'or à Venise en 1989), est également un formidable meneur de récits complexes et combinés.

Au fil de ce poème aux séquences lentes perforées de surgissements de violence, il apparaîtra peu à peu que *Good Men, Good Women* se déroule simultanément à trois époques différentes. La première se situe de la fin des années 30 à l'aube des années 50, quand un groupe de militants progressistes taïwanais parti sur le continent rejoindre la lutte contre l'occupant japonais fut d'abord soupçonné à tort d'espionnage par la guérilla communiste avant de rejoindre ses rangs, et finit persécuté par le régime nationaliste de Taïpeh après être rentré dans son île natale. La deuxième époque est aujourd'hui, où une jeune actrice participe à la préparation d'un film reconstituant cette épopée tragique. La troisième époque se situe il y a quelques années, rappel de la liaison orageuse de la jeune femme avec un marginal, de rivalités amoureuses, et de l'assassinat de son amant par des gangsters. Aux idéaux ont succédé la trahison et l'appât du gain, puis une insondable solitude.

Ce n'est ni par maladresse ni par volonté d'être obscur que le cinéaste indique à peine les repères temporels : là est l'enjeu central de son film, dans la lente fusion qui s'opère entre les époques, la mise en évidence par les seuls moyens du cinéma de ce qui a changé d'une période à l'autre, et de ce qui demeure immuable.

On aurait pu traduire le titre par « Hommes et femmes de bonne volonté », c'est bien le glissement d'une position morale claire, mais dangereuse jusqu'au péril de sa vie à une époque révolue, vers une incertitude flottante prévalant aujourd'hui que conte le film. Il parvient à le faire en analysant lucidement l'évolution des conditions historiques, tout en instaurant un vertige qui correspond à la manière dont cette histoire a été vécue : un cauchemar sous le signe de l'oppression politique et du gangstérisme, mais un cauchemar sans romanesque, et auquel il existe peut-être une issue. A condition de ne pas oublier le passé, pour savoir où se situer demain.

Jean-Michel Frodon

« Démocratie, mafia, révolution » selon Pavel Lounguine

Ligne de vie. Le troisième film du cinéaste russe est une comédie sombre et truculente

Film français de Pavel Lounguine. Avec Vincent Perez, Armen Djigarkanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Dimitri Pievtsov, Jérôme Deschamps. (1 h 40.)

C'est un jeu. Mais un jeu dont personne ne connaît les règles. Pour cause, ces règles n'existent pas. Cela, on le sait dès le prégénérique, dans lequel un Français (Jérôme Deschamps) est aux prises avec un groupe de personnages tour à tour cassants et caressants, mielleux et brutaux, qui le séquestrent dans une cave. Le coeur du malheureux, venu à Moscou pour *« faire des affaires »*, finit par lâcher. En version officielle, c'est une crise cardiaque. On peut voir les choses comme ça. D'ailleurs, on n'a pas le choix. Dans son troisième film, après *Taxi Blues* et *Luna Park*, Pavel Lounguine impose en effet d'emblée une logique imparable, qu'un personnage résume à une formule : le peuple russe veut récupérer jusqu'au dernier kopeck l'argent que lui ont pris les bolcheviques depuis soixante-dix ans. Le moyen pour y parvenir ? *« Démocratie, mafia, révolution »*, peu importe, du moment que l'on se bourre les poches de roubles et de dollars. Pour dérouler les fils entremêlés de sa comédie noire et truculente, en permanence taraudée par la tentation de l'absurde, Lounguine s'attache aux pas d'un jeune Français falot (Vincent Perez), compositeur de son état – on n'y croit pas vraiment, mais ça ne fait rien – pris dans un engrenage macabre de péripéties auxquelles il ne comprend rien. Face à lui, au-dessus de lui, autour de lui, un ballet s'organise, dansé par des fous chantants, des partenaires silencieux, des hommes de confiance corruptibles, une blonde vaguement évaporée, tous placés sous l'autorité pateline de « Papa ». Qui n'est pas le père, mais le parrain, qui impose les mains pour guérir aussi bien que pour tuer, se désole d'être obligé de faire couper des têtes et se réfère à une loi dont il affirme dans le même mouvement qu'elle est désormais caduque. Prétexte pour Armen Djigarkanian à une composition virtuose, jubilatoire, emballante.

L'acteur, tous ses partenaires russes et, avant tout, Lounguine lui-même connaissent le film noir américain et ses implacables « seconds couteaux », dont ils s'amusent à livrer des répliques délirantes, exacerbant leurs traits de caractère et de comportement les plus repérables.

Les personnages de *Ligne de vie* sont nés de l'effondrement du communisme et s'alimentent au double réservoir du capitalisme sauvage et du cinéma américain. Mélange détonant, que Lounguine s'applique à faire exploser avec malice et entrain, sans se soucier des toussotements qu'émet par instants une mécanique que son énergie débordante et décapante empêche de se gripper.

P. M.

Le kabuki, sa beauté, ses ambiguïtés et ses maîtres

Visage écrit. Le cinéaste suisse Daniel Schmid confirme sa fascination pour l'alliance entre le sublime et le trivial, le travestissement et le renversement des valeurs

Film suisse de Daniel Schmid. Avec Tamasaburo Bando, Han Takehara, Haruko Sugimura, Kazuo Ohno, Yajuro Bando. (1 h 30.)

De *Cette nuit ou jamais* (1972) à *Hors saison* (1992), en passant par *La Paloma* (1974) ou *Le Baiser de Tosca* (1984), le cinéma de Daniel Schmid, entre document et fiction, décline quelques grands thèmes fétiches. Un certain spleen des montagnes hérité de sa jeunesse passée dans les Grisons, une attirance cruelle et tendre pour les vieilles gens, un goût du kitsch et des genres passés de mode, une réflexion fascinée sur la représentation et la théâtralité.

Cette alliance néo-romantique du sublime et du trivial se passe souvent de dialogues, mais multiplie les variations sur le travestissement et le renversement des valeurs, à grands coups d'évocations cinématographiques (mélodrame flamboyant hollywoodien), ou musicales (du glamour lyrique italien au chaloupé afro-cubain).

Dans ce sillage, deux choses doivent être dites de *Visage écrit*. D'abord, qu'il est peut-être le plus beau film de Daniel Schmid. Ensuite, qu'il est moins un document sur le théâtre kabuki (encore qu'il pourrait y prétendre) qu'un nouvel avatar de la réflexion menée par le cinéaste. Le choix du kabuki, spectacle composite et populaire, sorte de music-hall sacralisé et équivoque (les rôles féminins y sont tenus par des hommes), n'est pas fait pour surprendre.


DESSIN MARC TARASKOFF

Entre l'essai et le poème, le film restitue, grâce à un montage d'une liberté déconcertante, les propos de quelques grandes figures de la scène japonaise, et de longs extraits de spectacles, entrecoupés de divers intermèdes, de l'incursion dans les coulisses jusqu'aux chorégraphies ambiguës de Kazuo Onho dans le décor urbain.

Entendre parler de leur art Tamasaburo Bando, figure adulée du kabuki, Haruko Sugimura, célèbre actrice de cinéma et de théâtre, ou la vieille danseuse Han Takehara (*« Le mouvement, c'est quelque chose qui vient du cœur et que je mets en forme »*), constitue d'abord une grande leçon d'intelligence et de dignité. Voir par ailleurs, magiquement filmé et mis en lumière par le chef opérateur Renato Berta, Tamasaburo Bando incarner une jeune fille abandonnée par son amant sous la lumière bleutée d'une nuit neigeuse, relève d'une *expérience*, à tous les sens du terme, métaphysique.

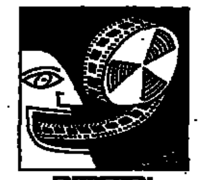
Et comme s'il était indécent de se maintenir sur ces cimes, Daniel Schmid concocte au beau milieu du film une petite fiction de sa composition intitulée *Twilight Geisha*, tableau de genre à trois sous qui suggère entre chien et loup que l'art est avant tout artifice. Et, à ce titre, l'exotisme plus ou moins avoué du réel.

Jacques Mandelbaum

Daniel Schmid, ou comment « retrouver l'innocence du regard »

« Qu'est-ce qui vous a conduit au Japon ?

– La curiosité. Le Japon a été le premier pays à organiser une rétrospective de mes films, en 1982. Le soir de mon arrivée, on m'a emmené au théâtre, et j'ai vu Tamasaburo Bando. J'avais un long vol derrière moi, je m'endormais, je me réveillais. A un moment, il y a eu de la neige qui tombait sur scène : Tamasaburo dansait la jeune fille qui meurt une nuit d'hiver. J'ai cru voir la Pavlova. Je me suis senti consolé de la vie, en sécurité. J'avais même le droit de m'endormir. Quand je me réveillais, je ressentais une sorte de vertige. Je n'ai pas compris pourquoi le spectacle se terminait. Ce soir-là, Tamasaburo et moi nous sommes rencontrés pour la première fois. Il connaissait tous mes films. Le lendemain, je suis allé au jardin zen de Kyoto. Fassbinder venait de mourir. J'ai vu la beauté pure.



» Depuis, je suis retourné une dizaine de fois au Japon. Après mon premier voyage, je parlais à tout le monde du Japon, du théâtre nô, du kabuki, de la technologie. Par la suite, plus j'y suis allé, moins j'ai été capable d'en parler. En général, je veux tout savoir. Au Japon, peu à peu, j'ai aimé me perdre, être là où je ne comprenais rien. A certains moments, il faut se frotter les yeux, tout jeter, fermer les dictionnaires, oublier les gens qui savent. Alors on tombe dans une sorte de vide, où l'on peut retrouver l'innocence du regard.

– Cela était-il particulièrement important pour *Le Visage écrit* ?

– Oui. Je ne voulais pas faire un film sur le kabuki, ni sur le Japon, mais un film sur un homme, Tamasaburo Bando, qui à la fin de ce siècle, au Japon, fait le métier d'onnagata : il joue les femmes dans le théâtre kabuki. Par loi impériale, depuis trois siècles, seuls les hommes sont autorisés à tenir les rôles de femmes dans le kabuki. Tamasaburo Bando a commencé comme enfant prodige, à l'âge de cinq ans. Et il est devenu l'incarnation de la beauté. De même que Flaubert ou Proust, pendant des centaines de pages, décrivent les sentiments d'une femme d'une manière sublime, ou que Leonardo s'est peut-être inspiré de garçons de quatorze ans pour peindre ses visages de madones, de même Tamasaburo est un homme qui devient « la » femme en scène. Et jamais il ne verse dans le clin d'oeil du travesti.

– Pourquoi l'avoir rapproché de l'actrice Haruko Sugimara, de la geisha Han Takehara et du danseur Kazuo Ohno ?

– Haruko Sugimara et Han Takehara sont les deux idoles de Tamasaburo. Quand elle a commencé, dans les années 30, Haruko Sugimara était trop laide pour devenir une star. Elle a joué les rôles de belles-mère, à 20 ans. Et elle est devenue la plus grande actrice du cinéma et du théâtre japonais. En 1947, une pièce a été écrite pour elle – *Toute une vie* – qui retrace l'histoire d'une femme de 20 à 80 ans. Aujourd'hui, elle a 90 ans, et elle joue toujours cette pièce, comme elle joue *Un tramway nommé désir*, qu'elle a créé en 1949. Han Takehara ne veut pas dire son âge. Elle a peut-être 100 ans. Elle sort des vieilles écoles de geishas de Kobé. Jusqu'à 60 ans, elle n'a dansé que devant cinq clients. Et elle est devenue une légende.

» A 60 ans, elle s'est produite pour la première fois, à Tokyo, devant 2 000 personnes. Elle est la dernière grande geisha. Toute sa vie, elle a triché avec son kimono pour masquer ses épaules trop larges. Comme Tamasaburo triche depuis qu'à 9 ans il a eu la polyomélite. Il a une jambe plus courte que l'autre de 7 centimètres, mais il est impossible de le savoir. Il a fallu qu'il me le montre pour que je le croie. Seuls les génies transcendent ainsi un handicap.

» J'ai choisi Kazuo Ohno, que j'avais découvert au festival de Nancy, dans les années 70. Il dansait déjà l'incarnation d'une jeune fille qui meurt, en se travestissant. Aujourd'hui, c'est un patriarche. Il est père, grand-père, arrière-grand-père, et il danse toujours la jeune fille qui meurt. A 90 ans, il tourne dans le monde entier. Au Japon, il est considéré comme « underground ». Tamasaburo ne l'avait jamais vu danser, il est venu dans sa limousine, quand on tournait dans le port de Tokyo, à la nuit tombante... Au Japon, un film a toujours deux titres. Pour *Le Visage écrit*, Tamasaburo et moi avons choisi : *Le Crépuscule du rêve ou le Rêve du crépuscule*. Tout est là ».

Propos recueillis par Brigitte Salino

Les sources « impures » du cinéma contemporain

Crying Freeman. Un hommage naïf et érudit aux BD japonaises

Film franco-américano-japonais de Christophe Gans. Avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong. (1 h 40.)

Le film de Christophe Gans constitue une surprise. Non pas parce qu'il invente des thèmes ou des silhouettes inédites, mais, paradoxalement, parce qu'il fonctionne sur l'accumulation de conventions et de postures diverses, dans une mosaïque de sous-genres cinématographiques. Le Crying Freeman du titre est un personnage de *manga*, un héros de bande dessinée japonaise, une ombre monolithique réduite à une expression minimale. Tueur à gages employé par une société secrète chinoise, le héros du film tombe amoureux d'une de ses proies, une femme, témoin d'un de ses meurtres. Il tente, après une ultime et spectaculaire mission, de se séparer de ses féroces commanditaires. Ce scénario, presque risible à force d'avoir déjà servi, ne constitue pas l'intérêt d'un film, qui additionne morceaux de bravoure pyrotechniques, combats d'arts martiaux et poésie un peu brute. Si *Crying Freeman* constitue un exemple probant d'une transposition cinématographique de ce médium tout à fait particulier et *a priori* inadaptable qu'est la bande dessinée, c'est que Christophe Gans ne tente pas de donner une consistance (psychologique ou autre) à quelques figurines de papier. Il construit un monde délibérément artificiel, où les actions sont parfois démesurées et les dialogues d'une solennité cérémonieuse.

Le réalisateur vient d'une cinéphilie qui s'est nourrie de toutes sortes de formes « impures » d'un cinéma de genre contemporain et éloigné de Hollywood. Son film en restitue, dans un mouvement plein de ferveur, un certain nombre de figures obligées. *Crying Freeman* est donc un catalogue d'emprunts divers aux productions commerciales de Hongkong (du kung-fu aux polars de John Woo), aux films de sabres ou de gangsters (*Yakusa*) japonais, au cinéma d'épouvante italien (Dario Argento est explicitement convoqué dans une séquence très « opératique ») et de plus loin peut-être au *serial* des années 40 et au feuilleton populaire du début du siècle du type Fu-Manchu. Il n'y a pourtant rien de scolaire dans une oeuvre qui témoigne d'une authentique et totale croyance et qui relève d'un art à la fois naïf et érudit.

Jean-François Rauger

Derrière le Minitel, le surréalisme

Le Rocher d'Acapulco. Dans un monde décalé, une fable proche du fantastique social

Film français de Laurent Tuel. Avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon. (1 h 15.)

Sandrine quitte un meublé insalubre pour être hébergée par Gérald, un ancien petit ami de son frère, qui l'aime d'un amour platonique. Il la convainc de répondre à des petites annonces de rencontres par Minitel et la pousse à la prostitution. Il y a deux moyens d'appréhender le premier long métrage de Laurent Tuel. On peut y voir le récit naturaliste, voire sordide, d'une attraction vers l'abjection, d'un goût de la transgression se payant d'une punition moralement logique.

On peut y voir aussi une fable plus subtile. *Le Rocher d'Acapulco* décrit un monde un peu décalé, un univers relevant d'un fantastique social. Les rapports entre Sandrine et Gérald déjouent effectivement, en les inversant de façon constante, les rôles de maître et d'esclave, de manipulateur et de manipulé. La quête névrotique de Gérald se rapproche d'une interrogation sans réponse et les relations qui se tissent renvoient à un insensé des passions. Le film déploie ainsi ses séquences le long d'une spirale où la jeune fille croise quelques personnages dont les manies n'ont aucune vérité à livrer. La rencontre avec celui incarné par le formidable Howard Vernon restera un modèle inégalé d'étrangeté et d'inquiétude pathétique. Le récit installe un rythme quasi onirique où le détail est toujours ambivalent, et échappe à une pure trivialité (une bagarre sordide dans les toilettes d'un restaurant, un chien enfermé dans la salle de bains d'un pavillon de banlieue et buvant l'eau d'un bidet) par une dimension absurde, proche d'un surréalisme à la Bunuel. Le regard de Laurent Tuel est objectif, porté par un cinéaste sur une réalité fondamentalement fantastique.

J.-F. R.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

MESSAGER DU CIEL

Film chinois de Wang Junzheng, avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong. (1 h 30.)

■ Même en période de congés scolaires, on se demande pourquoi ce film parvient sur les écrans français. Les cinématographies extrême-orientales étant aujourd'hui parmi les plus fécondes de la planète, il est curieux qu'un distributeur soit allé dénicher cette production qui cumule les défauts de deux types de réalisations à fuir : le « film pour enfants » dans sa version gnangnan et l'académisme du cinéma officiel des pays socialistes. Donc le très mignon petit garçon joufflu nommé Chenchen vit une existence toute de ris et de jeux avec son délicieux pépé retraité des postes, et aura quelque mal à s'accommoder de sa maman rentrée de l'Occident mystérieux avec tout un tas de gadgets inutiles et de coutumes bizarres. *Mais ça s'arrangera pour tout le monde, même pour pépé*, finalement parti rejoindre ses honorables ancêtres. On en est ravi pour tous ces braves gens. *J.-M. F*

LA SEMAINE SAINTE

Film polonais d'Andrzej Wajda. Avec Beata Fudalej, Wojciech Malakat, Wojciech Pszoniak, Magdalena Warzecha, Jakub Przebindowski. (1 h 34.)

■ Wajda rêvait depuis longtemps d'adapter le roman de Jerzy Andrzejewski, qui met en scène des intellectuels polonais confrontés à la tragédie du ghetto de Varsovie. Projet plusieurs fois ajourné, qui a donné naissance à un film confus, évoquant de manière théâtrale les conflits moraux auxquels sont soumis des personnages confrontés à l'horreur. Confusion d'une narration inféodée à la volonté démonstrative d'un réalisateur encore marqué par l'échec de *Korczak*, évocation pour le moins *maladroite de la déportation d'un groupe* d'enfants juifs. *A l'évidence* peu à l'aise avec un thème qui l'obsède, et soucieux de ne pas encourir les mêmes reproches que par le passé, Wajda livre un travail appliqué, dont la prudence et la retenue, proches de la frilosité, contribuent à maintenir le spectateur à l'extérieur du film. Impression aggravée par le manque d'inspiration d'une réalisation étonnamment banale et contrainte. *P. M.*

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN

Film français de Jean-Marc Longval. Avec Arielle Dombasle, Smaïn, Antoine de Caunes, Julie Gayet. (1 h 25.)

■ L'insémination artificielle serait-elle en passe de féconder un nouveau type de comédie en France ? C'est, après la sortie de *XY*, de Jean-Paul Lilienfeld, la question qu'on se pose en regardant le film de Jean-Marc Longval. Delphine (Arielle Dombasle) et Jérôme (Antoine de Caunes) – respectivement zoologue et universitaire – ne peuvent avoir d'enfant du fait de la stérilité de ce dernier. Solution : demander au meilleur ami de Jérôme, Salim (Smaïn), précisément *« le plus grand service qu'un ami puisse vous rendre »*. Cette très superficielle couche antiraciste étant passée, le film tartine dès lors les scènes de genre, de la séance laborieuse de don du sperme, au *happy end* de l'accouchement. Non sans avoir bifurqué en chemin – à la suite d'un accident de plongeoir qui a rendu Salim stérile à son tour – vers l'esquisse d'une rivalité entre les deux pères rappelant *Métisse*, de Mathieu Kassovitz. Sur un registre comique qui tente parfois de s'ouvrir au burlesque, cette comédie est donc trahie par une impression constante de déjà-vu et un découpage qui confond rythme et précipitation. Smaïn a cosigné le scénario, succession de scènes où sa présence à l'écran est moins convaincante que la silhouette désarticulée qu'il a coutume de projeter sur les planches. *J. M.*

L'IGUANE

Film français de Filip Forgeau et Maryel Ferraud. Avec Fred Gimenez, Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Nathanaël Canteaut. (1 h 27.)

■ Au début, il y a cette scène entre Frag et Fredo, qui partagent la même cellule. Frag, un tatoué, un vrai, et un dingue du dictionnaire, de cette kyrielle de mots dont il détaille mentalement les définitions entre deux aphorismes sur la vacuité de la vie. Quand on le retrouve quelques plans plus loin accoudé au bistrot, avec une voix du dedans (timbrée à la Jean Yanne) qui poursuit la litanie, on part sur l'idée d'un possible film noir. Il sera essentiellement gris, quasiment sans action ni dialogue, chargé de détresse et de solitude, irradié par la sensualité d'une fille qui passe. Réalisé en quatre semaines avec des moyens de fortune, ce film tourné par des gens de théâtre (La compagnie du désordre) tente, à l'instar du cinéma *underground*, de faire de nécessité vertu. Une route de campagne désertique, un rivage triste, un couloir d'hôpital enfumé, servent de décor à une mise en scène minimaliste, reposant essentiellement sur la charge affective du texte mis à l'épreuve des corps et des visages. Au risque d'une complaisance qui est précisément celle du monologue intérieur. *J. M.*

LE SILENCE DE NETO

Film guatémaltèque de Luis Argueta avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses. (1 h 45.)

■ *Le Silence de Neto* raconte une histoire trop connue : le roman d'apprentissage d'un jeune garçon qui découvre à la fois la violence de l'Histoire et l'amour. La description de la prise de conscience qui fait basculer un adolescent vers l'âge adulte a donné souvent la matière de chefs-d'œuvre mais constitue aussi le sujet de nombreux films, souvent autobiographiques et circulant dans différents festivals avant d'être oubliés. *Le Silence de Neto* fait plutôt partie de cette catégorie. L'histoire de ce jeune garçon, assistant à la prise du pouvoir, en 1954 au Guatemala, des militaires appuyés par la CIA, a des accents à la Mikhalkov. Le récit semble exprimer, en effet, une nostalgie de jours heureux vécus en marge du temps, au rythme des *garden parties* de la bourgeoisie guatémaltèque. L'ensemble souffre d'une absence totale de mise en scène. *J.-F. R.*

REVUE

CINERGON

N 2, 1996 (89 p., 30 F. 7, place Esquirol, 31000 Toulouse)

■ Créée en 1995 par un groupe d'étudiants du département cinéma de l'université de Montpellier, Cinergon est l'exemple type de *la* revue artisanale, démunie et ambitieuse. Privilégiant l'esprit de recherche au détriment de l'actualité cinématographique, sa seconde livraison (deux numéros par an sont prévus), est consacrée à un thème baptisé « Documents/documentaires ». Textes théoriques et analyses filmiques l'illustrent, parmi lesquels une contribution particulièrement efficace de Jean-Louis Comolli, exemples et iconographie à l'appui, sur le pouvoir *critique du documentaire*.

Raymond Depardon définit quant à lui la douleur comme *« sa seule véritable intrigue »*, tandis qu'un texte acéré de Jean-Philippe Trias cisèle Ingrid Bergman en *« document rossellinien »*. A noter enfin l'ensemble qui clôt la revue, composé de deux analyses complémentaires sur le statut de l'image d'archive chez Alain Resnais, et des *Notes sur les images des camps* par lesquelles Nicolas Losson, au point nodal de l'esthétique et de l'éthique, décrypte les images tournées par les libérateurs des camps nazis. *J. M.*

■ **Jeffrey Katzenberg réclame 250 millions de dollars à Walt Disney.** L'ancien président des studios Disney a intenté un procès pour non-respect de son contrat à la compagnie qu'il a dirigée pendant dix ans. Dans sa plainte, introduite mardi 9 avril, Jeffrey Katzenberg affirme que son contrat lui garantissait 2 % des profits dégagés par des films et spectacles télévisés qu'il a supervisés, parmi lesquels d'immenses succès comme *Pretty Woman* ou *Le Roi Lion*. L'action en justice repose en partie sur le fait que ces films ou dessins animés génèrent souvent des profits des années après leur réalisation. La plainte évalue ces profits à 12,5 milliards de dollars.

On grandit trop vite dans les rues de Glasgow

Small Faces. Dans l'univers gris sale de la cité écossaise, en 1968, le destin d'un adolescent entre rock, bagarres et trahison

Film britannique de Gillies MacKinnon. Avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney. (1 h 48.)

Les rues du Glasgow de 1968 ressemblent à des dessins d'enfant. Ceux que Lex, treize ans, traçait hier, et peut-être encore aujourd'hui. Elles forment pourtant, loin des couleurs enfantines, un univers gris et sale, et débouchent sur des culs-de-sac ou des terrains vagues, théâtres privilégiés des affrontements entre bandes rivales. Lex rêve de faire partie de ces groupes d'adolescents, comme Bobby, son frère aîné, mais il est également proche du tempérament « artiste » de son autre frère, Alan. *Small Faces*, ainsi nommé en hommage à un des groupes de rock britanniques les plus inclassables, compose le portrait de ce gamin qui n'est déjà plus un enfant, de cet adolescent qui n'est pas encore un grand.

Le réalisateur s'appuie d'abord sur la personnalité du jeune acteur, Iain Robertson, secret, buté, impulsif, tourmenté. Il impose ensuite sa vision d'un monde. Celui d'une enfance, la sienne, revisitée, stylisée, parfois jusqu'à l'excès. Il surprend un dandy et chef de bande dans son antre aux murs couverts de livres, fait exploser la violence d'affrontements absurdes et pourtant perçus par les combattants comme parfaitement logiques et normaux (que faire d'autre, le soir, dans les rues de Glasgow ?), met en scène l'organisation familiale, voisines réunies pour le thé, soirées familiales gentiment alcoolisées, chansons chantées par la mère. Un monde s'organise autour de Lex, auquel il n'appartient pas vraiment, tout en faisant pourtant partie. Pour basculer vers l'âge adulte, il paiera le prix. Celui de la trahison, celui du sang.

Gillies MacKinnon trouve alors la bonne distance, après que certains de ses coups se furent perdus dans le vide. Il filme sec, froid, sans apprêt, et intègre parfaitement quelques extraits musicaux de l'époque, qui portent le film sans jamais le submerger. Une scène, surtout, prouve que l'on a affaire à un vrai cinéaste. Celle où une réunion entre voisines est interrompue par le coup de sonnette qui va révéler à la mère la tragédie qu'elle doit affronter. A cet instant, la caméra reste sur Lex, qui sait déjà, responsable de ce qui s'est passé, et qui ne bouge pas, comme paralysé, prostré sur un coin de canapé. Beau moment de cinéma, pour qu'ensuite la vie continue. Parce que personne n'a jamais vraiment le choix.

Pascal Mérigeau

Gillies MacKinnon, le cinéaste qui n'a pas refusé de tourner avec Brando

GILLIES MACKINNON n'apprécie guère d'être présenté par les journaux britanniques, qui saluent en *Small Faces* une nouvelle réussite du cinéma écossais (après notamment *Petits Meurtres entre amis* et *Trainspotting*), comme *« le cinéaste qui a refusé de tourner avec Brando »*. *« En fait*, explique-t-il, *la BBC tardait à me donner le feu vert pour* Small Faces *lorsqu'on m'a proposé de réaliser, en Irlande, ce film avec Brando et Johnny Depp. Alors, je leur ai dit que s'ils ne se décidaient pas sous quarante-huit heures, j'acceptais la proposition de tourner avec Brando. Cela a miraculeusement débloqué la situation. Mais je n'ai pas refusé de tourner avec Brando ! Quel cinéaste refuserait une telle chance ? »* Il regrette d'autant moins ce choix aujourd'hui que *Small Faces* est un succès, primé dans plusieurs festivals, alors que le tournage du film avec Brando a été interrompu et reporté *sine die*.

Quatrième film qu'il ait réalisé pour le cinéma, *Small Faces* est aussi le premier qui soit distribué en France. Particularité qu'il n'explique pas, lui dont la carrière apparaît déjà rien moins que singulière. A quarante-huit ans, en effet, il est déjà revenu de Hollywood, où Steve Martin l'avait appelé pour qu'il le dirige dans *A Simple Twist of Fate* (1995) après avoir vu *The Playboys* (1992), avec Albert Finney. Une aventure américaine que MacKinnon ne regrette pas, mais dont il a vite senti qu'elle le conduirait à une impasse s'il ne renouait pas très vite avec ses racines écossaises. Raison pour laquelle il s'est lancé dans l'écriture du scénario de *Small Faces*, avec son frère cadet Billy. Un scénario écrit par fax, Billy se trouvant alors en Australie, où il travaillait avec Jane Campion (producteur et conseiller pour le scénario de *Sweetie* et *La Leçon de piano*, il a également adapté pour la réalisatrice les Mémoires de Christopher Isherwood) : *« Il m'envoyait dix pages de scénario, je les corrigeais et lui en renvoyait cinq, et ainsi de suite. Nous nous entendons tellement bien que cette méthode un peu étrange a parfaitement fonctionné, d'autant que nous évoquons dans le film des souvenirs communs, ceux de notre propre enfance à Glasgow. »*

En écrivant, puis en filmant *Small Faces*, MacKinnon se référait moins à la tradition sociale du cinéma britannique qu'au Visconti de *Rocco et ses frères*, à Fellini et à Kurosawa. Références qu'il avance du bout des lèvres, comme s'il craignait d'être pris en flagrant délit de prétention. Sans doute préfère-t-il encore, tout bien réfléchi, être présenté comme *« le cinéaste qui a refusé de tourner avec Brando »*.

P. M.

LES ENTRÉES À PARIS



Deux films sortis il y a quatre semaines continuent de tenir le haut du box-office, *Pédale douce* avec 78 000 entrées et un total de 413 000 prenant un net avantage sur *Toy Story* qui a attiré en cette période de congés 68 000 amateurs (total : 374 000). L'un dépasse, l'autre talonne *Beaumarchais*, qui en est à 393 000 entrées en cinq semaines.

Les sorties sont entièrement dominées par des titres anglo-saxons, sans qu'aucun n'enregistre de scores remarquables : 43 000 pour *Mort subite* dans 35 salles, 42 000 pour *Mary Reilly* mais avec dix écrans de moins, et 21 000 pour *Professeur Holland*. Le meilleur résultat est sans conteste celui de *When the Night is Falling*, à 12 000 malgré seulement quatre salles.

A noter la bonne performance en deuxième semaine de *Wallace et Gromit*, qui conserve son score de sortie pour totaliser 57 000 entrées dans une combinaison de salles modeste, et la bonne tenue de *Désiré*, avec 41 000 spectateurs en quinze jours dans ses dix salles. Si, tous deux en troisième semaine, *Copycat* et *Les Caprices d'un fleuve* se maintiennent honorablement, *Dracula* est en revanche mal parti pour figurer glorieusement dans la saga des vampires cinématographiques.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français*

Lettre d'Amérique

MURRAY CLOSE

En remontant Broadway, le fan de comédies musicales a le sentiment de se trouver dans une centrale de recyclage. Le graphisme de l'affiche pratiquement inchangé, *Le Roi et moi* entame un second règne, Lou Diamond Phillips (*La Bamba*) occupant le trône de Yul Brynner. Julie Andrews alterne entre *Victor* et *Victoria* avec le même entrain que dans le film de Blake Edwards. Avant-première de *Big*, d'après le film qui fit de Tom Hanks une superstar et d'un grand piano le best-seller du magasin de jouets FAO Schwartz. Recyclage encore : sur l'écran voisin de celui où *The Rocky Horror Picture Show* célèbre son vingtième anniversaire, *Showgirls*, de Paul Verhoeven, amorce une nouvelle carrière : celle du film-culte – son vrai destin peut-être ? Dans une salle bondée, l'auditoire interpelle joyeusement les personnages. Aucun de ces propos n'est publiable ici. Un triomphe. Recyclage toujours : les deux films qui donneront le coup d'envoi de l'été 1996 plongent leurs racines dans le passé : *Twister*, de Jan de Bont, renoue avec les films-catastrophes, et *Mission : Impossible*, de Brian de Palma, adapte au grand écran le célèbre feuilleton. Mais les studios hollywoodiens se préparent déjà à la sanglante bataille de l'été 1997, qui verra s'affronter *Speed 2*, *Alien 4*, *Batman 4 et le mastodonte*, *Jurassic Park 2*... *Henri Béhar*

Lettre d'Italie

Un an avant le vingtième anniversaire de la mort de Roberto Rossellini, son fils Renzo a annoncé à Milan la création d'une fondation dédiée au réalisateur de *Stromboli*. La fondation Rossellini, première en Italie dédiée à un cinéaste, sera établie sur trois pôles (Milan, Rome et Los Angeles, où vit Renzo Rossellini). Elle s'est donné, selon son animateur milanais Lorenzo Vitalone, déjà à l'origine du fonds Pasolini et de la restauration d'*Ossessione* de Visconti, trois objectifs : *« Retrouver tous les films, courts métrages et œuvres télévisées compris, du père du néoréalisme, les restaurer et défendre le cinéma italien. »* Trois longs métrages ont déjà été restaurés : *Jeanne au bûcher* (d'après l'opéra d'Honegger), *India* et *Rome ville ouverte*, dont la copie définitive a été projetée l'été dernier sur les lieux mêmes du tournage. *Paisa* et *Allemagne année zéro* devraient être restaurés l'an prochain. Certaines œuvres nécessitent la recherche de copies différentes pour l'établissement d'une version intégrale. D'autres manifestations en l'honneur de Rossellini sont prévues dans les mois à venir : un colloque en collaboration avec le Centre culturel français de Milan à l'automne sur *« cette partie du cinéma appelée télévision »*, auquel ont été conviés deux éminents rosselliniens, Godard et Rivette, des expositions (notamment sur l'Inde) et la publication des Mémoires de la première épouse du cinéaste, qui fut aussi costumière de ses films. *Jean-Louis Perrier*

LA SÉLECTION DU « MONDE »

CASINO (*) (américain, 2 h 58), de Martin Scorsese, avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
LE CŒUR FANTÔME (français, 1 h 27) de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
LE COMPLEXE DE TOULON (français, 1 h 21) de Jean-Claude Biette, avec Jean-Christophe Bouvet, Howard Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
DEAD MAN (américain, 2 h 14) de Jim Jarmusch, avec Johnny Depp, Gary Farmer, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (français, noir et blanc, 1 h 10) de Philippe Collin, avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
MARY REILLY (*) (britannique, 1 h 48), de Stephen Frears, avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
LE MONTREUR D'OMBRES (grec, 1 h 45), de Lefteris Xanthopoulos, avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
NOS ANNÉES SAUVAGES (Hongkong, 1 h 33), de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
SAFE (américain, 2 h) de Todd Haynes, avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
LE TEMPS DE L'AMOUR (iranien, 1 h 15), de Mohsen Makhmalbaf, avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
THE ADDICTION (américain, noir et blanc, 1 h 24), d'Abel Ferrara, avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Eddie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.

FESTIVALS

DIJON : IIe FESTIVAL DE CINÉMA HISPANIQUE « PRIMER PLANO ».
Cette deuxième édition de « Primer Plano » s'organise autour du thème « 100 ans de cinéma au féminin ». Au programme, vingt et un films – essentiellement réalisés par des femmes et couvrant cinquante ans de cinéma – sont commentés lors de rencontres par une pléiade d'invités issus du monde du cinéma, de la littérature et du monde musical. Un hommage spécial est rendu à Ana Mariscal, disparue en mars 1995.
Du 24 avril au 1er mai aux Cinémas Gaumont et Eldorado. Tél. : 80-30-59-78.

LILLE : FESTIVAL DU FILM COURT.
Edouard Molinaro préside cette 12e édition qui met en compétition, une quarantaine de courts métrages français et étrangers réalisés en 1995 et sélectionnés parmi trois cents présentés. Parallèlement, sont proposés une rétrospective sur le thème « Le cinéma au cinéma » – la représentation que le cinéma donne de lui-même – et une soirée consacrée à « La cour des grands », regroupant des courts métrages de réalisateurs désormais célèbres (Kassovitz, Rochant...). Une pièce de théâtre, des débats et des conférences complètent cette programmation.
A l'UGC de Lille, du 29 avril au 3 mai. Tél. : 20-15-48-25.

STRASBOURG : LES ANNÉES MORETTI.
Le cinéma L'Odyssée œuvre obstinément pour une programmation qui s'inscrit dans une perspective de mémoire et de découverte. Après un hommage à Buster Keaton, une rétrospective est consacrée à Nanni Moretti, du 24 avril au 14 mai. A l'affiche : *Je suis un autarcique, Sogni d'oro, Bianca, Palombella Rossa, Journal intime*, et *le Porteur de serviette*, où Moretti est acteur. Parallèlement, ont lieu les 2es Rencontres du nouveau cinéma italien qui proposent sept films inédits en présence de leurs réalisateurs.
Cinéma l'Odyssée, 3, rue des Francs-Bourgeois, 67 Strasbourg. Tél. : 88-75-11-52.

PARIS : POUR LE 60e ANNIVERSAIRE DU FRENTE POPULAR, le Cinéma L'Entrepôt programme, du 24 avril au 7 mai, cinq fictions et un documentaire ayant pour cadre la République espagnole et la guerre civile : *Les bicyclettes sont pour l'été*, de Jaime Chavarri (1983) ; *La Vaquila*, de Luis G. Berlanga (1985) ; *Un autre futur*, de Robert Prost (1989) ; *Ay Carmela*, de Carlos Saura (1990) ; *Land and Freedom*, de Ken Loach (1994) ; et *Fiesta*, de Pierre Boutron (1995).
Cinéma l'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14e. Tél. : 45-40-78-38.

NOUVEAUX FILMS

CRYING FREEMAN (*)
Film franco-canadien de Christophe Gans, avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ;* réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; *UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e* (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film français de Jean-Marc Longval, avec Smaïn, Arielle Dombasle, Antoine de Caunes, Julie Gayet, El Kébir (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, *dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e* ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Convention, dolby, 15e* ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FACTEUR
Film italien de Michael Radford, avec Massimo Troisi, Philippe Noiret (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet *Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les* Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : *40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e* (45-61-10-60).

L'IGUANE
Film français de Filip Forgeau, Maryel Ferraud, avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LIGNE DE VIE
Film franco-suisse-italien-russe de Pavel *Lounguine, avec Vincent Perez*, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Sept Parnassiens, dolby, 14e* (43-20-32-20 ; *réservation* : 40-30-20-10).
VF : UGC Gobelins, dolby, 13e.

MESSAGE DU CIEL
Film chinois de Wang Junzheng, avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong (1 h 30).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
Film français de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SEMAINE SAINTE
Film polonais d'Andrzej Wajda, avec Beata Fudalej, Wojciech Malajkat, Wojciech Pszoniak, Magdalena Warzecha, Jakub Przebindowski, Bozena Dykiel (1 h 34).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DE NETO
Film guatémaltèque de Luis Argueta, avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses, Julio Diaz, Eduardo José Guerrero (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SMALL FACES (**)
Film britannique de Gillies MacKinnon, avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LE VENT DU WYOMING
(à partir de mardi 30 avril)
Film franco-québécois d'André Forcier, avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, *Marc Messier (1 h 39).*
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VISAGE ÉCRIT
Film helvético-japonais de Daniel Schmid, avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido (1 h 30).
VO : La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

À FLEUR DE PEAU
de Steven Soderbergh,
avec Peter Gallagher, *Alison Elliott*, William Fichtner, Adam Trese, Joe Don Baker, Paul Dooley.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e.

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, dolby, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

BEAUMARCHAIS L'INSOLENT
de Edouard Molinaro,
avec Fabrice Luchini, Manuel Blanc, Sandrine Kiberlain, Jacques Weber, Michel *Piccoli, Claire Nebout.*
Français (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : *40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e* ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
de Bernard Giraudeau,
avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey.
Français (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra *Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10).*

CAREFUL
de Guy Maddin,
avec Kyle McCulloch, Gosia Dobrowolska, Sarah Neville, Brent Neale, Paul Cox, Victor Cowie.
Canadien (1 h 40).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; *réservation : 40-30-20-10).*

CASINO (*)
de Martin Scorsese,
avec Robert De Niro, Sharon Stone, Joe Pesci, Don Rickles, Alan Hing, Kevin Pollak.
Américain (2 h 58).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
de Cédric Klapisch,
avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo.
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

LE CŒUR FANTÔME
de Philippe Garrel,
avec Luis Rego, Aurélia Alcaïs, Maurice Garrel, Evelyne Didi, Roschdy Zem, Camille Chain.
Français (1 h 27).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel Ascensao
Portugais (2 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE COMPLEXE DE TOULON
de Jean-Claude Biette,
avec Jean-Christophe Bouvet, Howard *Vernon, Yse Tran, Haydée Caillot*, Jean-Frédéric Ducasse, Philippe Chemin.
Français (1 h 21).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

COÛTE QUE COÛTE
de Claire Simon,
Français (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
avec *Johnny Depp, Gary Farmer*, Lance Henriksen, Robert Mitchum, Gabriel Byrne, John Hurt.
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : 14-Juillet Beaubourg, *dolby, 3e* ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA DERNIERE MARCHE
de Tim Robbins,
avec Susan Sarandon, Sean Penn, Ro*bert Prosky, Raymond J. Barry*, R. Lee Ermey, Celia Weston.
Américain (2 h 02).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT
de Philippe Collin,
avec David Warrilow, André Wilms, Roland Amstutz, Christian Rist, Julien Rochefort, Claude Aufaure.
Français, noir et blanc (1 h 10).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ETRE
de Mel Brooks,
avec Leslie Nielsen, Peter Mac Nicol, Steven Weber, Amy Yasbeck, Lysette Anthony, Harvey Korman.
Américain (1 h 35).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (*réservation* : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ENFANTS DE SALAUD
de Tonie Marshall,
avec Anémone, Nathalie Baye, *François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne.*
Français (1 h 40).
Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; *UGC Montparnasse, 6e ;* UGC Triomphe, dolby, 8e.

ERMO
de Zhou Xiaowen,
avec Alia, Ge Zhijun, Liu Peiqi.
Chinois (1 h 30).
VO : Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

LA FEMME DU PORT (**)
de Arturo Ripstein,
avec Patricia Reyes Spindola, Alejandro Parodi, Damian Alcazar, Evangelina Sosa, Ernesto Yanez.
Mexicain (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

FRISSONS ANGLAIS
six courts métrages de Peter Capaldi, Pat Harkins, Bill Britten, Jim Gillespie, Carl Prechezer et Andrew Kötting.
Britannique (1 h 27).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

GUILTRIP
de Gerard Stembridge,
avec Andrew Connolly, Jasmine Russel, Peter Hanly, Michelle Houlden, Frankie McCafferty, Pauline McLynn.
Irlandais (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,
avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint-Macary, Serge Merlin, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10).

LEAVING LAS VEGAS (*)
de Mike Figgis,
avec Nicolas Cage, Elisabeth Shue, Julian Sands, Richard Lewis, Steven Weber, Kim Adams.
Américain (1 h 51).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; *UGC Triomphe, 8e.*

LA MADRE MUERTA
de Juan Emmanuel Bajo Ulloa,
avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio *Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera.*
Espagnol (1 h 42).
VO : Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49).

MARCHAND DE RÊVES
de Giuseppe Tornatore,
avec Sergio Castellitto, Tiziana Lodato, Franco Scaldati, Leopoldo Trieste, Clelia Rondinella, Tano Cimarosa.
Franco-italien (1 h 54).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

MARY REILLY (*)
de Stephen Frears,
avec Julia Roberts, John Malkovich, George Cole, Michael Gambon, Kathy Staff, Glenn Close.
Britannique (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e *(45-75-79-79)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

MONDO
de Tony Gatlif,
avec Ovidiu Balan, Pierrette Fesch, Philippe Petit, Schahla Alam, Jerry Smith, Maurice Maurin.
Français (1 h 20).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38).

LE MONTREUR D'OMBRES
de Lefteris Xanthopoulos,
avec Kostas Kazakos, Stratos Tzortzoglou, Giorgos Ninios, Dora Masklavanou, Vlassis Bonatsos, Patis Koutsaftis.
Grec (1 h 45).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

MOVIE DAYS
de Fridrik Thor Fridriksso,
avec Orvar Jens Arnarsson, Rurik Haraldsson, Sigrun Hjalmtysdottir, Orri Helgason, Jon Sigurbjornsson.
Islandais (1 h 30).
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

NICO ICON
de Susanne Ofteringer,
avec Tina Aumont, Ari Boulogne, Edith Boulogne, Jackson Browne, John Cale, *Bob Dylan.*
Allemand (1 h 12).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

NIXON
de Oliver Stone,
avec Anthony Hopkins, Joan Allen, Powers Boothe, Ed Harris, Bob Hoskins, E. G. Marshall.
Américain (3 h 10).
VO : Lucernaire, 6e *(45-44-57-34).*

NOS ANNÉES SAUVAGES
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung.
HongKong (1 h 33).
VO : *Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77* ; réservation : 40-30-20-10).

LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT
de *Peter Lord, David Sproxton*, Sam Fell et Nick Park
dessin animé britannique (1 h 13).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; *réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont* Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont *Gobelins Fauvette, dolby, 13e* (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79)* ; Pathé Wepler, dolby, 18e *(réservation : 40-30-20-10).*
VF : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PROFESSEUR HOLLAND
de Stephen Herek,
avec Richard Dreyfuss, Glenne Headly, Jay Thomas, W. h. Macy, Alicia Witt, *Jean Louisa Kelly.*
Américain (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e.

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise, *Emilie François.*
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; *14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e* (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).

SAFE
de Todd Haynes,
avec Julianne Moore, Peter Freidman, Xander Berkley, Susan Norman, Kate McGregor Stewart, Mary Carver.
Américain (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
de Françoise Etchegaray,
avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares.
Francais (1 h 30).
Le République, 11e (48-05-51-33).

SH'CHUR
de Shmuel Hasfari,
avec Hana Azoulay Hasfari, Orly Ben Garti, Ronit Alkabetz, Gila Almagor, *Amos Lavie, Ya'akov Cohen.*
Israélien (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE TEMPS DE L'AMOUR
de Mohsen Makhmalbaf,
avec Shiva Gerede, Abdolraman Palay, Aken Tunt, Menderes Samanjilar.
Iranien (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e.

THE ADDICTION
de Abel Ferrara,
avec Lili Taylor, Christopher Walken, Annabella Sciorra, Eddie Falco, Michel Fella, Paul Calderon.
Américain, *noir* et blanc (1 h 24).
VO : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOY STORY
de John Lasseter,
dessin animé américain (1 h 17).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; *réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : *40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX*, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

UN DIVAN À NEW YORK
de Chantal Akerman,
avec Juliette Binoche, William Hurt, Stéphanie Buttle, Barbara Garrick, *Paul Guilfoyle*, Richard Jenkins.
Franco-belge (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont *Grand Ecran Italie, dolby, 13e (45-80-77-00* ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

WALLACE ET GROMIT
de Nick Park, Richard Goleszowski, Jeff Newitt et Peter Lord
dessin animé britannique (1 h 15).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WHEN NIGHT IS FALLING
de Patricia Rozema,
avec Pascale Bussières, Rachael Crawford, Henri Czerny, *Don McKellar.*
Canadien (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

SCANDALE
de Akira Kurosawa,
avec Toshiro Mifune, Yoshiko Yamaguchi, Takashi Shimura, Yoko Katsuragi, *Noriko Sengoku, Eitaro Ozawa.*
Japonais, 1950, noir et blanc (1 h 44).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

UNE VIERGE SUR CANAPÉ
de Richard Quine,
avec Tony Curtis, Natalie Wood, Henry Fonda, Lauren Bacall, Mel Ferrer, Edward Everett Horton.
Américain, 1964 (1 h 45).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

Etienne Mougeotte, vice-PDG de TF 1

« Le temps de la provocation à la télévision est terminé »

« Quelle appréciation portez-vous sur l'actuelle grille de programmes de TF 1, en soirée notamment ? Etes-vous satisfait de « L'Or à l'appel » par exemple ?

– C'est une grille assez largement renouvelée en ce qui concerne l'avant-20 heures et porteuse d'évolutions en profondeur en soirée. D'abord, l'émission de Lagaf', « L'Or à l'appel » n'est pas la seule à occuper l'avant-20 heures, puisqu'il y a aussi « Rick Hunter » et « Sydney Police », mais après trois semaines d'antenne « L'Or à l'appel » a atteint ses objectifs.

» Elle s'inscrit dans l'*aggiornamento* éditorial de la chaîne : c'est une émission familiale, tout public, dans le ton d'« Intervilles ». Il s'agit d'une émission de détente. Ce n'est pas un crime, que je sache, de programmer, à ce moment, un programme d'amusement et de franche rigolade. Lagaf', c'est le retour au divertissement qui correspond bien à ce que vivent les téléspectateurs avant le dîner.

– L'émission est-elle rentable pour TF 1 ?

– En termes d'audience, elle séduit les moins de cinquante ans et, surtout, les enfants et les adolescents, puisqu'elle obtient 50 % de part de marché sur cette tranche. Sur le plan publicitaire, elle est un vrai succès. On retrouvera donc « l'Or à l'appel » à la rentrée, car nous comptons bien séduire également un public plus âgé, qui regarde pour l'instant le « 19-20 » de France 3 ou « Studio Gabriel » sur France 2.

– Et pour la première partie de soirée ?

– Pour le *prime time*, la grille actuelle est le fruit d'une évolution sur trois ou quatre ans : on y trouve de plus en plus de fictions françaises – de deux soirées actuellement nous allons passer à trois d'ici à dix-huit mois –, des films, des grands événements – sportifs ou liés à des thèmes précis, comme l'anniversaire des « Restos du cœur » – et des *reality-shows*.

– Ces derniers restent donc un des axes de TF 1 en soirée ?

– Je crois que ce genre est parvenu à maturité. Les *reality-shows* ont été très controversés, mais il s'agit de programmes tout à fait honorables dans la programmation d'une télévision généraliste. Il ne s'agit pas de faire de la « télé poubelle », bannie à TF 1, mais de participer à la reconstitution du lien social. C'est un des rôles que doit jouer une grande télévision généraliste comme TF 1.

» « Perdu de vue » est devenu un classique, « Témoin n° 1 » est en évolution permanente, mais a trouvé son style et sa place. Ce n'est ni une tribune de délation, ni une forme de justice parallèle. Enfin, « Pour la vie » mélange divertissements et problèmes de société.

– Et après 22 h 30 ?

– Des évolutions sont à venir en seconde partie de la soirée. Elles se traduiront par un équilibre entre fictions (films ou téléfilms, le dimanche), *talk-shows* et magazines d'information. « LMI », l'émission de Guillaume Durand, et plus encore « Le droit de savoir » et « 52 sur la Une » réussissent à attirer le public vers des sujets sérieux. Je crois donc qu'il y a place pour un créneau réservé à l'information en deuxième partie de soirée. Dans la grille de rentrée, il y aura donc une deuxième partie de soirée par semaine consacrée à l'actualité.

– Patrick Sébastien sera-t-il de retour ?

– Le temps de la provocation à la télévision est terminé. « Osons » et son sketch sur Le Pen, comme « Les guignols » avec celui sur Bernadette Chirac, en étaient l'aboutissement ultime. Ce temps-là semble révolu : le public demande une télévision moins provoquante, moins provocatrice, plus consensuelle et conviviale. Patrick Sébastien est d'accord avec nous. Il reviendra en mai avec une émission, « Salut les copieurs », consacrée à l'imitation. Reste qu'il n'est pas question de faire une télévision aseptisée, d'ordre moral.

– Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) vous a épinglé sur la violence. Vous interrogez-vous à ce sujet, y compris dans la perspective de l'élaboration du cahier des charges de la chaîne ?

– Il y a aujourd'hui une aspiration collective à se protéger de la violence, y compris à la télévision. Celle-ci a probablement une part de responsabilité dans cette violence. Les dirigeants de chaîne ne peuvent pas se contenter de dire que la télévision est seulement le miroir de cette violence. Je ne suis donc pas partisan de botter en touche. Nous sommes prêts à prendre des engagements, à élaborer avec les autres chaînes une codification simple et commune, comme le fait aujourd'hui M 6. Pour les premières parties de soirée pendant lesquelles les enfants sont devant le récepteur (mardi, samedi) et pendant les vacances scolaires, je suis partisan d'exclure toute violence dans les programmes.

» En revanche, sous couvert de vigilance et de prudence, il ne faut pas remettre en cause la liberté de création. Pas question de faire le *Jours de France* des beaux jours, ce journal dans lequel on ne mourait jamais. Il y a un point d'équilibre à trouver entre vigilance et liberté de création. Le CSA semble avoir bien intégré cette double idée. La puce anti-violence reste, quant à elle, un sujet de discussion. Mais il faudrait plusieurs années pour équiper les téléviseurs. En outre, n'exonère-t-elle pas les parents et les diffuseurs de leur responsabilité ?

> « La crédibilité de la chaîne est gravement mise en cause chaque fois que le public peut avoir le sentiment que nous cherchons à faire du spectacle avec l'information. J'ai sur ce point une vision très janséniste »

– Justement, en matière de responsabilité éditoriale, l'utilisation des images fournies par des institutionnels (armée, gendarmerie, etc.) va croissant dans les journaux télévisés. Qu'en pensez-vous ?

– Une chose est d'acheter des images à des professionnels ou des agences – lot commun de toutes les télévisions –, une autre de les obtenir de la police ou de l'armée. Il faut marquer un temps d'arrêt en ce domaine. Nous réfléchissons avec la Société des journalistes. L'usage de ces images devra être exceptionnel et leur origine devra être clairement identifiable.

– Comment une télévision commerciale peut-elle éviter ces dérives ?

– C'est une idée fausse de croire qu'il existe une direction de TF 1 prête à tout pour capter un maximum d'audience et des journalistes qui seraient des angelots. A TF 1, nous estimons que la crédibilité de la chaîne est gravement mise en cause chaque fois que le public peut avoir le sentiment que nous cherchons à faire du spectacle avec l'information. J'ai sur ce point une vision très janséniste.

– A l'exemple du Flame, utilisé par Karl Zéro dans ses sketches sur Canal Plus, les images de synthèse permettent des trucages indétectables par les téléspectateurs. Quelle est la position de TF 1 à ce sujet ?

– L'évolution technique récente permet de transformer les images de façon radicale. Or ce type de détournements devient une pratique très dangereuse pour la crédibilité de la télévision. On est déjà allé trop loin. C'est une pratique condamnable. Je suis donc prêt à prendre l'engagement que TF 1 n'utilisera pas ce genre de procédés, qu'il s'agisse de détourner l'image des hommes politiques ou de toute autre personne. Il s'agit ainsi de protéger notre signal.

– Selon vous, le doute est-il déjà installé dans l'esprit des téléspectateurs ?

– Pour l'instant, la crédibilité de l'information n'est pas en cause. Il faut toutefois être vigilant car on peut sentir une montée de la suspicion à l'encontre du travail des journalistes. C'est pourquoi TF 1 est hostile à l'utilisation d'images virtuelles dans la publicité, comme le permet le procédé Epsis de Matra. S'engager dans cette voie ce serait prendre le risque de ne plus rien maîtriser, de se faire prendre dans un engrenage infernal. La seule manipulation admissible est le brouillage (cryptage) des visages dans certains cas très précis.

Est-ce le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), avec lequel vous discutez de votre cahier des charges, qui vous a poussé dans cette direction ?

– Le CSA ne nous a rien demandé dans ce domaine, mais nous avons avec lui des discussions fructueuses. Ce sont des sujets sur lesquels TF 1 réfléchit. Dix ans après sa privatisation, et avant une nouvelle échéance de cinq ans, c'est l'occasion de faire un bilan. Nous avons intérêt à protéger notre signal. C'est notre véritable capital. Avec l'arrivée du numérique et des images de synthèse, nous voyons bien que l'on entre dans un monde différent de celui que l'on a connu pendant trente ans. »

Propos recueillis par Guy Dutheil, Alain Giraudo et Yves-Marie Labé

MERCREDI 24 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.25 L'Hôtel des passions. Série. Remise en forme.
15.25 Vidéo gag. Divertissement.
15.55 Club Dorothée vacances.
16.35 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Une perte irréparable.
18.00 Sydney Police. Série. Battements de cœur.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

OPÉRATION OKAVANGO
Magazine présenté par Nicolas Hulot. De Zanzibar au Tanganyika (100 min). 577144
Deuxième voyage en Tanzanie de l'équipe Okavango.

22.30

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut et Valérie Expert. Invité : Alain Afflelou (90 min). 93502
0.00 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot (60 min). 63250
1.00 Journal, Météo.
1.10 et 3.30, 5.05 Histoires naturelles. 2.10 et 3.20, 4.00 TF1 nuit. 2.20 Ernest Leardée ou le Roman de la biguine. 4.35 Intrigues. 5.00 Musique.

France 2

11.15 Motus. Jeu.
11.45 et 4.30 Les Z'amours.
12.20 et 3.55 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.55 Derrick. Série.
14.55 Le Renard. Série. La mariée amnésique.
16.00 Hartley, cœurs à vif. Série.
16.55 Docteur Doogie. Série [1/2]. A nous la liberté.
17.25 C'est cool. Série. Jeux de l'amour et du hangar.
18.00 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Bonbons et confitures.
19.20 et 1.55 Studio Gabriel.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo.

20.55

▶ RICKY
Téléfilm de Philippe Setbon, avec Guillaume Depardieu, Jean-François Stévenin (110 min). 4954340
Deux paumés : un a perdu son travail, l'autre rêve de tuer son père... Humour bourru et hymne à l'amitié. Comédiens épatants.

22.45

BAS LES MASQUES
Chute et réussite sociale : notre vie peut basculer à tout moment (78 min). 504502
0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Le Diable. Avec J.-D. Vincent (*La Chair et le diable*) ; D. Camus (*Voyage au pays du magique*) ; G. Bechtel (*Le Diable, la Sœur et le Confesseur*) ; D. Lecourt (*Prométhée, Faust, Frankenstein*) ; R. Muchenbled (*Magie et sorcellerie en Europe*) ; R. Villeneuve (*La Beauté du Diable*) (75 min). 7341750
1.40 Histoires courtes. La Mère. 2.30 Emissions religieuses (rediff.). 3.45 24 heures d'infos.

France 3

13.35 Robin des Bois et ses joyeux compagnons ■ Film britannique de Ken Annakin (1951, 83 min). 5379837
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 Doug.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Partir sur les grands voiliers*, de Jean-Noël Darde et Olivier Puget.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence. Les Français et les jeux : fortunes et infortunes (95 min). 592453
22.25 Journal, Météo.

23.00

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Henri Troyat, de Jacques Scandelari avec la voix de Bernard Giraudeau (50 min). 30724
Ce portrait tente de montrer – avec la participation de l'écrivain né à Moscou en 1911 – les drames intérieurs et la violence contenue qui sont à la source d'une œuvre foisonnante.
23.50 Les Quatre Dromadaires La fosse aux lions du Ngorongoro (rediff.). 0.40 Dynastie. Crimes et châtiments. Feuilleton. 1.25 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : *Sonate op. 35* mouvements 3 et 4, de Chopin, par Guido Bottaro, piano (15 min).

La Cinquième

13.25 La Grammaire impertinente. **13.30** Attention santé. L'ecstasy. **13.35** Demain le monde. Les matériaux de demain. **14.00** L'Esprit du sport. Invité : Olivier Martinez. **15.00** Omnisciences. **15.30** Terra X. **16.00** Un temps pour la danse. Communiquer avec son corps [6/10]. **16.30** Le Réseau des métiers. **16.35** Rintintin. **17.30** Les Enfants de John. **17.55** Planète blanche. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [11/13]. Le cabinet de l'épouvante, de Christian Görlitz (30 min). 8927
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Européens, à votre santé (30 min). 7298
20.00 Le Campagnol, entre terre et eau. Documentaire de Caroline Brett (30 min). 7811
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. La Croix-Rouge allemande, un idéal dévié (1921-1945) (55 min). 9027502
Aujourd'hui en quête d'une nouvelle identité, la Croix-Rouge allemande doit se pencher sur le rôle peu glorieux qu'elle tint pendant la Seconde Guerre mondiale. Films et photos d'archives montrent les actions de cette institution sous le Troisième Reich.

21.40

LE TRIPTYQUE : LA HOUPPELANDE ; SŒUR ANGELICA ; GIANNI SCHICCHI
Trois opéras en un acte de Giacomo Puccini, mis en scène par Harry Kupfer, chorégraphié de Sibylle Wagner, dir. Gerd Albrecht.
La Houppelande, avec Franz Grundheber, Richard Margison, Jürgen Sacher.
Sœur Angelica, avec Miriam Gauci, Helga Dernesch, Olive Fredricks.
Gianni Schicchi, avec Dale Duesing, Gabriele Rossmanith, Helga Dernesch.
Enregistré à l'Opéra de Hambourg (février 1995) (165 min). 28520589
0.25 ▶ Le Diable boiteux ■ ■ Film français de Sacha Guitry avec Sacha Guitry (1948, N., v. o., 120 min). 9604279

M 6

13.25 M 6 Kid. La vie quotidienne des petits New-Yorkais. Kidimot : frisbee. 13.30, Captain Planète ; 14.00, Creepy Crawlers ; 14.30, Les Rockamis ; 14.55, Moi Renart ; 15.25, Gadget Boy ; 15.50, Highlander.
16.25 Hit Machine (rediff.).
17.00 et 4.00 Fanzine. Le Printemps de Bourges.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. [1/3] Le petit cœur perdu.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.50 Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6.

20.45

LA SECTE DE WACO
Téléfilm de Dick Lowri (88 min). 880434
En avril 1993, soixante et onze membres de la secte des Davidiens périssent dans l'incendie de leur camp retranché...

22.40

EXTRA-LARGE, ENQUÊTE À MIAMI
Téléfilm d'Enzo Girolami Castellari (95 min). 9256540
XL et son fidèle assistant Willy enquêtent sur les meurtres de petites filles retrouvées mortes à quelques jours d'intervalle dans un quartier de Miami.
0.20 Fantasmes.
0.55 Rock express. Bluetones, Smashing Pumpkins, President of the United States (35 min). 2913231
1.30 Best of pop-rock.
3.05 Culture pub. Magazine. 3.35 E = M 6. Magazine. 4.30 Jazz 6. Magazine (50 min).

Canal +

10.45 Les Ripoux ■ ■ Film de Claude Zidi (1984, 103 min). 2119989
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Décode pas Bunny.
14.30 Le Journal du cinéma (rediff.) Magazine.
14.35 Justice sera rendue Téléfilm de J. Jameson (88 min). 3915873
16.05 Les Allumés... Les jumeaux de la mer (31 min). 718368
16.40 Basket américain. Match de la NBA.
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.

21.00

AUX BONS SOINS DU DOCTEUR KELLOGG
Film américain d'Alan Parker (1994, 115 min). 8584818
Une comédie construite autour d'un personnage historique.
22.55 Flash d'information.

23.00

PANIQUE AU PLAZZA
Pièce de Ray Cooney, mise en scène de Pierre Mondy avec Christian Clavier, Gérard Lartigau (139 min). 2298502
Un ministre en vue s'est arrangé pour passer la nuit à l'hôtel Plazza avec la chargée de communication du leader de l'opposition. Il va sans dire que l'affaire ferait scandale si elle venait à s'ébruiter...
1.20 Michel Strogoff ■ Film de Carmine Gallone avec Curd Jürgens, Geneviève Page (1956, 107 min). 76151873

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Alberto Ginastera (1916-1983). Un compositeur encore mal connu (3).
20.30 Tire ta langue. Les transfuges linguistiques. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les nouvelles publications de l'Académie Royale de Langue et de Littérature française de Belgique.
22.40 Nuits magnétiques. Les cafés (2).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Henry (C'est moi la vérité). 0.50 Coda. Henri Texier. Le parcours d'un passeur de jazz (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). La pensée vivante de François Chatelet.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 18 février à l'abbaye de l'Epau, par le Quatuor Saint Lawrence : Quatuor à cordes n° 5, de Haydn ; Quatuor à cordes n° 3, de Schater ; Quatuor à cordes n° 15, de Beethoven.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Œuvres Malec, Celis.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Glinka, Dvorak.
0.00 Jazz vivant. Le quartette de Patrice Thomas, guitare, avec Sophia Domancich, piano, Paul Rogers, contrebasse, Ramon Lopez, batterie (22 février au studio Charles Trénet à Radio-France) ; Le quintette Zappa de Pierre-Jean Gaucher, guitares, avec Eric Lohrer, guitares, Bobby Rangel, flûte et saxophone, Daniel Yvinec, basse, André Charlier, batterie (11 avril au studio Charles Trénet, à Radio-France). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Electra, tragédie lyrique en trois actes, de Haeffner, par le Chœur de la Radio suédoise et l'Ensemble baroque de Drottningholm, dir. Thomas Schuback, Hillevi Martinpelto (Electra), Peter Mattei (Orest), Helle Hinz (Clitemnestra), Mikael Samuelson (Egist), Klas Hedlund (Pilade).
21.50 Les Soirées... (Suite). Daphné, opéra intégral, de R. Strauss, par le chœur et l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Karl Böhm, Hilde Güden (Daphné), Fritz Wunderlich (Leucippe), James King (Apollon), Vera Little (Géa), Paul Schöffler (Pénée). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invitée : Maurane (rediff. de France 3 du 19/4/96).
21.00 L'Hebdo.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Hongkong.
23.35 Pulsations.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 Touche pas à mon corps.
21.30 Himalaya. [12/13] L'Everest, sommet de légende.
22.00 Capitales en guerre. [1/4] Paris, l'outragée.
23.00 Portrait de Bruno Bettelheim. [2/4] Marcia, la forteresse vide (60 min).

Paris Première

21.00 Paris modes.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Autant en emporte les Vamps.
23.50 Premières loges.
0.15 Kate Bush. The Line, the Cross and the Curve (55 min).

France Supervision

20.30 Concert : Les Séquentielles (55 min). 16164908
21.25 Voile.
21.40 Concert : La Passion selon saint Jean (110 min). 44240724
23.30 Empreintes du fleuve Niger. De Claude Chavanon.
0.20 Equitation (90 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Charlie Chan à Broadway Film d'Eugene Forde (1937, N., v.o., 65 min) 35428453
21.35 Le Dompteur de femmes ■ Film de Joseph M. Newman (1961, N., v.o., 105 min) 94947095
23.20 L'Œil du Monocle ■ Film de Georges Lautner (1962, N., 110 min) 33082521

Ciné Cinémas

20.30 Calendrier meurtrier ■ Film de Pat O'Connor (1988, 95 min) 3692256
22.05 Une affaire de femmes ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1988, 105 min) 79302144
23.50 Star Profil. Harrison Ford (25 min)

Série Club

20.45 et 23.45 Buck Rogers. Le vampire.
21.40 et 1.00 Jim Bergerac. Le messager.
22.30 Sueurs froides. La chute.
23.00 Mission impossible. Le vaudou.
0.30 Le 16 à Kerbriant (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66.
21.20 Max Headroom.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. La main du masseur.
22.40 Friends. Celui qui déménage.
23.30 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
23.40 T'as pas une idée ? Invitée : Simone Veil (60 min).

Eurosport

21.30 Hockey sur glace. En direct de Vienne (Autriche). Championnats du monde. Poule B. Norvège-République tchèque (60 min). 967415
22.30 Tennis.
23.30 Course de camions.
0.00 ATP Tour Magazine. (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

22.30 Scorpio. Film de Michael Winner (1972, 115 min). Avec Burt Lancaster. *Suspense.* **0.40** Moi y'en a vouloir des sous. Film de Jean Yanne (1972, 110 min). Avec Jean Yanne. *Comédie.*

TMC

22.50 Un enfant de Calabre. Film de Luigi Comencini (1987, 110 min). *Drame.*

TSR

20.45 A propos d'Henry. Film de Mike Nichols (1991, 110 min). Avec Harrison Ford. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le joueur de base-ball qui fit trembler l'Amérique

Avec « Hank Aaron, à la poursuite d'un rêve », Planète raconte la saga brillante et cruelle d'un sportif noir, et montre les limites de l'intégration aux Etats-Unis

C'ÉTAIT L'ÉPOQUE où rien ne leur était possible, l'époque où les villes étaient coupées en deux, au Sud par l'apartheid, au Nord par le racisme. C'était l'époque du Ku Klux Klan et des *white american fellows*. Les Noirs ne pouvaient pas intégrer la marine et encore moins les rangs des ligues professionnelles de sport. C'était l'époque de Hank Aaron. L'époque des espoirs.

Mi-fiction mi-documentaire, *Hank Aaron, à la poursuite d'un rêve*, le film de Mike Tollin produit, notamment, par l'acteur noir Denzel Washington, raconte l'itinéraire cruel de cet homme, condamné à souffrir parce qu'il était talentueux « mais » noir. Né en Alabama en 1935, Henry Hank Aaron rêve d'avenir et de base-ball. Il sera joueur dans la ligue professionnelle. Mais, à l'époque, la ligue est réservée au Blancs. Les Noirs, eux, jouent dans la *negro league*. *« Quand j'ai dit à mon père que je voulais rentrer dans la ligue des Blancs, il ne m'a pas découragé »*, raconte Hank. Plus tard, son père dira : *« Je ne pouvais pas lui interdire. »* Le petit sera frappeur : *« J'ai toujours considéré qu'une balle devait être malmenée »*, dira-t-il.

Hank touche son premier salaire de joueur à quinze ans. Vingt dollars par semaine. Petit à petit, il apprend sa condition, ses tracas. *« Nous sommes allés dans des Etats comme le Dakota, où les enfants n'avaient jamais approché un Noir. »* Il y avait ces hôtels du Nord, théoriquement ouverts à tous, mais toujours complets pour



les Noirs. *« Ils nous laissaient jouer, mais pas dormir »*, poursuit Hank.

L'histoire fait son chemin, et les tolérances s'apprennent tant bien que mal. En 1954, douze des seize équipes de la ligue professionnelle consentent à tenter l'intégration. L'ouverture est sans doute plus intéressée qu'humaine. Toutes les victoires sont précieuses, et intégrer les Noirs ressemble à une raison d'Etat.

Le parcours de Hank Aaron va alors coïncider avec l'histoire de la plus que difficile intégration des Noirs aux Etats-Unis. Quand il rentre chez les Braves de Milwaukee, en 1954, l'égalité des étudiants vient d'être votée ; le jour où Hank Aaron amène son équipe à la victoire finale de la Ligue contre les Yankees de New York, éclatent les émeutes de Little Rock, lorsque des Blancs refusent l'entrée d'enfants noirs à l'université.

MALGRÉ LE KU KLUX KLAN

Hank Aaron part à la conquête des records et des triomphes. Il semble passer les événements sans sourciller : *« Si vous étiez jeune et beau, tout le monde vous aimait »*, dit un supporteur. Hank est très beau et tolère les ovations avec un sourire à peine esquissé. Hank écoute, observe. Il y a l'ami Jackie Robinson, l'insaisissable joueur des Dodgers, pionnier mais longtemps interdit de stade parce que noir. Jackie apprend à Hank à ne pas faiblir malgré les avertissements du Ku Klux Klan, pour *« continuer l'intégration dans la société et servir de modèle aux générations suivantes »*. Il y a aussi cette famille scellée autour des exploits prodigieux du sportif.

Enrichies de nombreux et bouleversants témoignages – *« Ce n'était pas juste »*, dit simplement la première femme de Hank –, les images témoignent de la ténacité de Hank Aaron employé à lutter contre la haine et pour les succès. Brut, toujours émouvant, *A la poursuite d'un rêve* joue toujours ce parallèle.

En 1971, Hank Aaron devient le joueur de base-ball le mieux payé des Etats-Unis ; en 1972, il est élu comme le plus populaire. En 1982, il entre dans le panthéon des joueurs. Quatorze ans auparavant, à Mexico, deux hommes noirs avaient brandi le poing sur un podium. En 1989, le Noir Bill White est élu président de la Ligue nationale de base-ball. Hank Aaron, lui, aura beaucoup gagné, et beaucoup souffert.

Bénédicte Mathieu

★ « Hank Aaron, à la poursuite d'un rêve », Planète, jeudi 25 avril à 9 heures, vendredi 26 à 13 h 10, samedi 27 à 15 h 30, dimanche 28 à 11 h 20.

Arnaque

par Luc Rosenzweig

LES SAVANTS qui dissertent sur l'audiovisuel, une corporation d'autant plus pédante que son objet d'étude est léger, appellent cela l'interactivité. Fini le temps où l'on ingurgitait des images sans possibilité de faire connaître à l'émetteur nos réactions, nos états d'âmes, nos joies et nos colères. Grâce aux progrès de la technique, au téléphone, au Minitel, à Internet, la foule peut maintenant se faire entendre. Pour l'instant, cela n'a pas donné vraiment de résultats probants, mais peut-être viendra le jour où un Einstein de l'interactivité découvrira le bon concept.

Il est en revanche un sous-produit de cette fameuse interactivité qui fait florès : le concours téléphonique ou minitélique où l'on pose une question relative à l'émission en cours. Double avantage : une fidélisation du téléspectateur, qui est incité à attendre la réponse donnée en toute fin d'émission et les 2,23 francs la minute que se partagent les Télécom et le diffuseur. Un exemple : TF 1 nous invitait lundi soir à nous manifester pour parier sur le résultat d'un match opposant deux couples de futurs mariés dans le divertissement intitulé « Pour la vie ». Appât : un voyage en Guadeloupe. Fastoche ! avec une chance sur deux de gagner – et même deux chances sur deux si votre femme donne l'autre réponse possible – on peut préparer ses bagages pour les îles.

A y voir de plus près, il s'agit d'une arnaque de grand style destinée à mettre du beurre dans des épinards déjà largement engraissés par la pub. Réfléchissons : une émission grand public du type « Pour la vie » attire bon an mal an environ dix millions de personnes. Admettons, pour être modeste, qu'un téléspectateur sur cent se laisse tenter par le jeu, et que la communication ne dure qu'une minute pour chacun. Nul besoin d'être polytechnicien pour conclure que TF 1 plus France-Télécom se sont mis 223 000 francs dans la poche en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire. Quant au voyage d'une semaine en Guadeloupe, même calculé large, pour deux personnes avec langouste tous les jours et ti punch à volonté, il serait étonnant que son coût dépassât les 25 000 francs ! Pour les riches il n'y a pas de petits profits, et c'est d'ailleurs comme ça qu'ils sont devenus riches.

Autre exemple des méfaits de ce type de pratique : les « talents d'or » à l'occasion des matchs internationaux de rugby distribués par la grande banque nationale qui soutient le Quinze de France. Le spectateur est invité, toujours pour 2,23 francs la minute, à désigner le meilleur joueur de la partie avec la vague promesse de gagner des sicav. Au bout du compte, cela revient à montrer le directeur de ladite banque remettant un objet kitsch à un joueur qui n'a qu'une envie, filer sous la douche, et à détourner l'esprit d'un jeu où la qualité du groupe prévaut sur l'exploit individuel. Tout bien réfléchi, il vaut mieux donner 2,23 francs à un pauvre, encore que cela soit difficile depuis le retrait du circuit des pièces de 1 et 2 centimes.

JEUDI 25 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.25 Dallas. Feuilleton. Pris au piège.
15.25 Hawaï police d'Etat. Série [1/2]. Le cocon.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Série. Fils et héritier.
18.00 Sydney Police. Série. Disparitions en séries.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

JULIE LESCAUT
Série. La fête des mères, de Josée Dayan (100 min). 448632
Une jeune femme se suicide en prison après une mise en détention pour un fait bénin. Sa mère entreprend de la venger en appliquant sa propre justice.

22.30

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini. Invitée : Linda De Suza. Sous influence ; Les battants (85 min). 3762477
23.55 Le Médecin de famille. Série. Soirée surprise.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Symphonie n° 4. De Bruckner. Concert enregistré à Munich.

2.25 et 3.25, 4.00, 4.40 TF1 nuit. 2.35 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.30 Mésaventures. 4.50 Musique. 5.00 Histoires naturelles.

France 2

12.59 Journal, Loto.
13.45 Derrick. Série.
14.45 Le Renard. Série.
15.35 Tiercé. En direct de Longchamp.
15.50 et 5.15 La Chance aux chansons.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Docteur Doogie. Série [2/2].
17.30 C'est cool. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Le mot de passe.
19.20 et 2.40 Studio Gabriel. Invité : Olivier Minne.
19.59 Journal.
20.15 Invité Spécial. 10 ans jour pour jour : Tchernobyl.
20.45 Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. La mémoire et l'amour ; Grains de sel ; Tchernobyl, déjà dix ans - l'accusé de Tchernobyl (130 min). 5410075
23.05 Expression directe. CGT.

23.10

DON CAMILLO MONSEIGNEUR
Film de Carmine Gallone (1961, 115 min). 3794212
1.05 Journal, Bourse, Météo.
1.25 Le Cercle de minuit. Magazine. La littérature des mystères. Avec J. Vautrin et D. Franck (*Mademoiselle Chat*) ; R. Harris (*Enigma*) ; H. Couturier (*Fils de femme*) ; V. Despentes (*Les Chiennes savantes*) ; R. Cannavo (*Le Chien fou*) ; P. Raynal (*Arrêtez le carrelage*). (75 min). 96683380

3.15 Bas les masques (rediff.). 4.35 24 heures d'infos. 5.45 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 Beau Fixe.
14.30 Brigade criminelle.
14.58 Questions au gouvernement. En direct du Sénat.
16.05 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *La Dame en bleu*, de Noëlle Châtelet.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.59

PRÉSUMÉ INNOCENT
Film américain d'Alan J. Pakula (1990, 127 min). 33983504
Un procureur qui enquête sur le meurtre d'une femme qui fut sa maîtresse, se retrouve sur le banc des accusés.
23.00 Journal, Météo.

23.35

AH ! QUELS TITRES !
Magazine présenté par Philippe Tesson. Romans : les bonheurs du printemps. Invités : Philippe Combescot (*La Sainte Famille*) ; Yann Moix (*Jubilations vers le ciel*) ; Frédéric Klein (*Tunnel*) ; Florence Mauro (*Ressuscité*) ; Dominique Rolin (*L'Accoudoir*) (60 min). 2223309

0.35 Espace francophone. Magazine. Portrait d'Abdel Rahman El-Bacha, pianiste libanais. 1.05 Dynastie. Péchés de jeunesse. Feuilleton. 1.50 Musique Graffiti. *Trio pour cor, violon et piano n° 4*, de Brahms, par Pierre Moraguès, Alain Planès, Boris Garlitsky (20 min).

La Cinquième

13.00 ▶ Les Lumières du music-hall. Edith Piaf. 13.25 La Grammaire impertinente. 13.30 Attention santé. 13.35 Défi. 14.00 Vol au-dessus de l'Equateur. [2/2]. 15.00 Qui vive. 16.00 Planète blanche. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Ma souris bien-aimée. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. Série [12/13]. Le rubis rouge sang, de Christian Görlitz (30 min). 5187
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Les leçons de Tchernobyl (30 min). 4458
20.00 Palettes. Documentaire. Véronèse, un tableau en procès : Le Repas chez Levi (30 min). 4699
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : TCHERNOBYL, LES DANGERS DE LA FISSION
proposée par Reinhart Lohmann.
20.46 L'Oasis. Documentaire de Jurij Chachtchewatski (64 min). 100114962
21.45 et 22.20, 22.55, 23.35 Débat.
21.50 Branchés tous risques. Documentaire. La centrale nucléaire de Kozloduj en Bulgarie, d'Albrecht Heise (35 min). 1046941
22.25 Le Pari nucléaire. Documentaire. La politique énergétique de la France, de Jean-Paul Billaut et Alain Wieder (40 min). 9747361
23.00 Le Nucléaire allemand. Documentaire. L'opposition en fusion ? de Werner Thies (30 min). 43187
23.45 Danger de mort. Documentaire. Catastrophe à Biblis, de Joachim Faulstich et Georg M. Hafner (55 min). 8957767
0.30 Bratan le frère ■ ■ Film soviétique de Bakhtiar Khudoynazarov avec Timur Tursnov, Firus Sabsalijev (1991, N., v.o., 100 min). 8004854 *Rediffusion de lundi 22 avril.*
2.05 Question sur la démocratie électronique. De Serge Steyer et Guy Pardonnet. Colloque dirigé par Peter Wien (50 min).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Rio Diablo. Téléfilm de Rod Hardy (88 min). 3783835
Un chasseur de prime poursuit des pilleurs de banques qui ont enlevé une jeune mariée.
15.00 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.00 Filles à papas. Série.
17.30 Studio Sud. Série.
18.00 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. [2/3] Par amour pour toi.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.50 Rallye de Tunisie.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Passé simple. 1936 : le Front populaire.

20.45

LA BATAILLE D'ANGLETERRE ■
Film britannique de Guy Hamilton avec Michael Caine, Trevor Howard (1969, 126 min). 4912309
La mise en scène a privilégié les scènes d'action.

23.15

L'ENFANT DE L'APOCALYPSE
Téléfilm de Marina Sargent (81 min). 6763545
Un jeune prêtre, à la diligence du Vatican, enquête sur les cas de deux jeunes filles de seize ans enceintes bien que vierges. D'après une ancienne prophétie, elles doivent donner naissance l'une à un enfant divin, l'autre à l'Antéchrist, annonciateur de la fin du monde.
0.55 Best of Trash.

2.30 Fanzine. Magazine. 2.55 Jazz 6 Magazine (rediff., 50 min). 3.45 Hot Forme. Magazine. 4.10 Culture pub. Magazine (35 min).

Canal +

11.00 Adorable petite bombe. Téléfilm de Philippe Muyl (90 min). 225748
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Bébé part en vadrouille. Film de Patrick R. Johnson (1994, 95 min). 1724632
15.20 Les Animaux jardiniers de l'Amazonie. (49 min). 7093835
16.10 Rasta Rockett ■ Film de Jon Turteltaub (1993, 94 min). 2312903
17.55 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Malcolm McLaren, Isabelle Guérin.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE JARDIN SECRET
Film d'Agnieszca Holland avec Kate Maberly, Heydon Prowse (1993, 97 min). 109835
Adaptation sirupeuse, ennuyeuse malgré de belles images, d'un roman de Frances Hodgson Burnet.
22.10 Flash d'information.

22.15

LES COMPLICES
Film de Charles Shyer (1994, v. o., 118 min). 5893106
Il est journaliste au Chicago Chronicle *et cavaleur. Elle travaille au* Globe *et lui fait concurrence. Ensemble, ils tombent sur un fait divers cachant une affaire grave.*
0.15 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Documentaire. Cortez, de Pascal Sutra-Fourade (53 min). 3906583
1.10 Les Rendez-vous de Paris. Film d'Eric Rohmer (1995, 95 min). 9572545
2.45 Surprises (15 min).

Radio

France-Culture

20.30 Lieux de mémoire. Le 1er mai.
21.32 Fiction. La Fiancée de l'Algérien, de Jean Clamour.
22.40 Nuits magnétiques. Les cafés (3).

0.05 Du jour au lendemain. Hubert Damisch (Skiline, la ville Narcisse). 0.50 Musique : Coda. Henri Texier. Le parcours d'un passeur de jazz (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Francisco Goya (1746-1828) ; 2.25, Les intempéries (1) ; 2.35 Les oiseaux nyctalopes (1) ; 3.00 Moby Dick, d'Herman Melville ; 4.35, Portrait d'Armand Gatti ; 5.01, Le cinéma à table ou les petits plats dans l'écran ; 6.26 Jacques Lacarrière (L'Envol d'Icare).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festival de Marciac. Donné le 12 août 1995, par Chick Corea, piano : Œuvres de Chick Corea : Armando's Rhumba ; Brasilia ; Someone to Watch Time Over Me, de George Gershwin ; I Didn't Know What Time it Was, de Rodgers et Hart ; This Nearly Was Mine, de Hammerstein et Rodgers ; How Deep Is the Ocean, de Berlin ; Œuvres de Monk.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Thaksim, sept pièces pour flûte piccolo, flûte alto, flûte en ut, flûte basse et piano, de Hany Fouad.
23.07 Ainsi la nuit. Grand duo concertant pour violon et piano op. 21, d'Alkan ; Sonate pour violoncelle et piano n° 2 op. 99, de Brahms.

0.00 Tapage nocturne. Percussions liberté. Window Steps (extraits), de Pierre Favre. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le violoniste et chef d'orchestre Sandor Vegh. Quatuor n° 8 op. 59 n° 2, de Beethoven, par le Quatuor Vegh ; Concerto pour piano et orchestre n° 26 du Couronnement K 537, de Mozart, par la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg, Andras Schiff, piano ; Symphonie n° 9 La Grande D 944, de Schubert, par la Camerata Academica du Mozarteum de Salzbourg.

22.40 Les Soirées... (Suite). Le violoniste et chef d'orchestre Sandor Vegh. Œuvres de Bartok, R. Schumann, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Femme de Rose Hill ■ ■ Film d'Alain Tanner (1989, 90 min) 18981922
21.30 30 millions d'amis.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.20 Correspondances. Invité : Georges Pernoud.
22.30 Ça se discute (rediff. de France 2 du 23/4/96)
0.05 Tell quel.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 La Mine de l'espoir.
21.30 Souriez, je m'occupe du reste.
22.20 Touche pas à mon corps.
23.20 Himalaya. [12/13] L'Everest, sommet de légende.
23.50 Capitales en guerre. [1/4] Paris, l'outragée.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première.
21.00 Charade ■ ■ Film de Stanley Donen (1963, v.o., 110 min) 82720336
22.50 Totalement cinéma.
23.20 Concert : Prometheus. (60 min). 2852309

France Supervision

20.30 Les Cavaliers ■ ■ Film de John Ford (1959, 115 min) 20482019
22.25 CinéActu.
22.35 Voile.
22.50 Te Deum ■ Film de Jack Palance (1989, 100 min) 43509403

Ciné Cinéfil

20.30 Amis pour la vie ■ ■ Film de Franco Rossi (1955, N., 95 min) 9797449
22.05 L'Œil du Monocle ■ Film de Georges Lautner (1962, N., 105 min) 79877458
23.50 Le Club. Invité : Christophe Gans.

Ciné Cinémas

20.30 Sur la piste des Mohawks ■ ■ Film de John Ford (1939, 100 min) 4747944
22.10 Le Ciel de Paris ■ ■ ■ Film de Michel Bena (1991, 80 min) 43884584
23.30 Jaune revolver ■ Film d'Olivier Langlois (1987, 95 min) 74001283

Série Club

20.20 Skippy le kangourou. Un chien dans un jeu de quilles.
20.45 et 23.45 Héritage oblige. Comtesse Anna.
21.40 et 1.10 Jim Bergerac. Incident diplomatique.
22.30 Sueurs froides. Mort en copropriété.
23.00 Mission impossible. Western.

Canal Jimmy

20.00 A toi de faire mignonne. Film de Bernard Borderie (1963, N., 95 min) 14585767
21.35 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
21.50 Motor Trend.
22.10 Chronique du front.
22.15 Road Games ■ Film de Richard Franklin (1981, v.o., 90 min) 13447835
23.45 Numéro un. Michel Berger.

Eurosport

18.00 Hockey sur glace. En direct de Vienne (Autriche). Championnats du monde. Poule B. France-Finlande (120 min). 444854
20.00 Hockey sur glace. En direct de Vienne (Autriche). Championnats du monde. Poule A. Etats-Unis-Russie (150 min). 8818106
22.30 Tennis. Tournoi de Monte-Carlo.
23.30 Catch (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 Midnight Run. Film de Martin Brest (1988, 130 min). Avec Robert De Niro. *Comédie policière.*
22.45 Les Amies de cœur. Film de Michele Placido (1992, 110 min). *Drame.*

RTL 9

20.30 La Femme flic. Film d'Yves Boisset (1979, 105 min). Avec Miou-Miou. *Policier.*
22.20 La Théorie des dominos. Film de Stanley Kramer (1977, 105 min). Avec Gene Hackman. *Drame.*
0.20 Rue de l'Estrapade. Film de Jacques Becker (1952, N., 100 min). Avec Daniel Gélin. *Comédie.*

TMC

20.35 Le Joueur. Film de Claude Autant-Lara (1958, 105 min). Avec Gérard Philipe. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
JEUDI 25 AVRIL 1996

Un responsable du Livre CGT est placé en garde à vue

Une suite de l'affaire de Vitrolles

PLACÉ en garde à vue mardi matin 23 avril à la demande du juge d'instruction parisien David Peyron, Dominique Ceran, président de l'Association d'études économiques des industries du livre, du papier et de la communication (AEEILPAC) et secrétaire national de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication (Filpac-CGT), devait être déféré mercredi 24 avril au parquet de Paris, a-t-on appris de source judiciaire. Cette procédure s'inscrit dans le cours d'une information ouverte le 11 septembre 1995 pour « *facturation irrégulière, faux et usage de faux, recel* » et confiée au juge Peyron. Sept personnes, dont le maire (PS) et conseiller général de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Jean-Jacques Anglade, avaient été précédemment mises en examen et laissées en liberté dans ce dossier qui est centré sur les activités apparemment douteuses de deux sociétés de publicité ayant leur siège dans les Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 22 décembre 1995).

A l'origine de l'affaire se trouve en effet une plainte déposée contre la SARL Expo-Publicité de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) par une société canadienne qui, possédant des intérêts dans cette SARL, lui avait reproché d'avoir passé des encarts publicitaires à des tarifs prohibitifs. Il s'agissait notamment d'encarts publiés dans *Le Clichois*, le journal électoral de Didier Schuller, conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, sous le coup d'un mandat d'arrêt émanant des deux juges de Créteil, Serge Portelli et Philippe Vandingenen.

ARRÊTS DE TRAVAIL

Lors d'une perquisition au siège d'Expo-Publicité et de la société Conseil publicité affichage (CPA), toutes deux dirigées par Jean-Claude Alcaraz, des factures douteuses – concernant notamment la mairie de Vitrolles, le club de handball OM-Vitrollles, ainsi que l'AEEILPAC, l'association liée au Livre-CGT et chargée de réaliser des études à caractère économique, technique et social – avaient été découvertes.

Sur la base de ces éléments nouveaux pouvant indiquer que des factures ne correspondant pas à des prestations réelles avaient été payées par les deux sociétés publicitaires à des municipalités, entreprises et associations, en échange d'une minoration du coût d'emplacements publicitaires, une procédure incidente a été confiée au juge d'instruction parisien David Peyron. Mardi 23 avril, M. Peyron a ordonné aux enquêteurs financiers de la PJ parisienne de placer en garde à vue Dominique Ceran et Gérard Douhard, un autre responsable du Livre CGT. Les policiers ont aussi perquisitionné, sur commission rogatoire du juge, dans les locaux de la Filpac qui abritent, à Montreuil (Seine-Saint-Denis), les bureaux de l'AEEILPAC. Les enquêteurs cherchent en particulier à déterminer la nature des prestations ayant pu correspondre, en 1992, 1993 et 1994, au paiement à l'AEEILPAC, par l'une des deux sociétés publicitaires dirigées par M. Alcaraz, de trois factures de 100 000 francs chacune.

Protestant contre l'interpellation de ses deux responsables, la Filpac et le Comité intersyndical du livre parisien CGT ont demandé, mardi 23 avril, que « *Dominique Ceran soit relâché immédiatement.* » L'AEEILPAC « *n'a aucune activité illicite et répréhensible* », a ajouté la FILPAC dans son communiqué.

La plupart des quotidiens nationaux imprimés en province sont absents des kiosques, mercredi 24 avril, en raison d'arrêts de travail du syndicats du Livre CGT observés mardi soir après la mise en garde à vue de Dominique Ceran. Des arrêts de travail ont été observés dans toutes les imprimeries, mardi soir. Les quotidiens nationaux imprimés en région parisienne sont parus avec un certain retard.

E. In.

Selon l'Insee, la croissance n'a finalement été que de 2,2 % en 1995

La production industrielle a reculé de 1,2 % en février

ON SAVAIT depuis longtemps que l'activité économique française avait fortement ralenti au cours de l'année 1995. La dernière livraison des comptes nationaux, publiés mercredi 24 avril par l'Insee, n'en constitue pas moins une mauvaise surprise, car elle révèle que la richesse nationale a encore moins progressé qu'on ne le pensait. Dans ses précédentes estimations, l'institut avait évalué à 2,4 % la hausse du produit intérieur brut (PIB) pour l'année écoulée. Le gouvernement lui-même avait abaissé de 2,9 % à 2,4 % son estimation officielle. Finalement, le résultat est encore plus médiocre : la croissance de 1995 n'est que de 2,2 %, après 2,8 % en 1994 et un recul de 1,3 % en 1993. Le PIB a donc atteint 7 675 milliards de francs en 1995.

D'où vient cette révision à la baisse ? En fait, 1994 apparaît toujours comme une année de forte reprise économique. Avec une hausse de 0,7 % du PIB au premier trimestre, 1995 a, elle aussi, fort bien commencé. Mais, ensuite, la conjoncture s'est retournée, et le ralentissement a été plus fort que prévu. Dans un premier temps, l'Insee avait calculé que la croissance avait été de 0,2 % aux deuxième et troisième trimestres de cette année, puis avait diminué de 0,3 % au quatrième trimestre. Disposant de statistiques plus détaillées, les comptables nationaux ont refait leurs calculs : la croissance n'est plus que de 0,1 % aux deuxième et troisième trimestres, et la chute atteint 0,4 % au dernier trimestre. Avec le recul, on se rend donc compte que la France a été à deux doigts de replonger dans la récession. Et, si elle a évité cet écueil, elle n'en a pas moins connu trois trimestres de stagnation économique.

Les ménages, pourtant, n'ont guère souffert de ce retournement puisque leur pouvoir d'achat (du revenu disponible brut) a progressé sensiblement : de 2,8 % en moyenne annuelle en 1995, après 0,8 % en 1994. Les entreprises, elles aussi, ont traversé cette année sans trop en pâtir. Le taux de marge des entreprises (non financières) a, certes, poursuivi son mouvement de baisse, entamé en début d'année, pour ne ressortir, au dernier trimestre, qu'à 40,7 %.

La France a été à deux doigts de replonger dans la récession

De même, le taux d'autofinancement des entreprises a reculé à 109,2 % à la fin de 1995. Mais ces chiffres témoignent, malgré tout, d'une bonne santé financière.

Au total, la France a beaucoup plus mal fini l'année qu'elle ne l'avait commencé. La tendance pourrait-elle se prolonger ? C'est évidemment la question que se posent tous les économistes. Dans un souci de prudence, le gouvernement, lui, a révisé sa prévision de croissance pour 1996 de 2,8 % à 1,3 %, en soulignant que, si les premiers mois de l'année n'ont pas été excellents, une reprise devrait se manifester, au moins au second semestre. De nombreux experts du ministère des finances tendent même à considérer que l'activité pourrait redémarrer plus rapidement que prévu.

Pour l'heure, les indicateurs les plus récents ne confortent pas encore cette analyse. Selon la dernière enquête de l'Insee, également publiée mercredi 24 avril, la production industrielle aurait reculé de 1,2 % en février. Et, selon les conjoncturistes, mars n'a guère été meilleur. Preuve que 1996, après un phénomène de rattrapage consécutif aux grèves de décembre, n'a pas commencé sous de très bons auspices.

Laurent Mauduit

Charles Pasqua, à l'apéritif, Alain Juppé, au déjeuner

C'EST COMME pour les objets trouvés. Passé le délai d'un an et un jour, toute personne qui a trouvé une montre ou un parapluie peut en devenir le légitime propriétaire. Un an et un jour après le premier tour de l'élection présidentielle, Alain Juppé cherche à récupérer à son profit l'union qui, bon gré mal gré, s'était dessinée, entre les deux tours, derrière le candidat Jacques Chirac. Le premier ministre devait en effet renouer, mercredi 24 avril, avec la tradition des déjeuners de la majorité, instaurée par son prédécesseur, Edouard Balladur. Ceux-ci devraient avoir lieu, désormais, une à deux fois par mois.

Cette initiative avait été envisagée dès le mois de janvier, mais elle avait été différée jusqu'au lendemain de l'élection du successeur de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de l'UDF. Elu le 31 mars, François Léotard a d'ailleurs lui-même établi la liste des convives de la grande famille centro-libérale : François Bayrou et Jean-Claude Gaudin pour le gouvernement, René Monory et Maurice Blin pour le Sénat, Gilles de Robien pour l'Assemblée nationale, Pierre-André Wiltzer et Claude Goasguen au titre de la direction de la confédération. Et c'est sans doute à regret qu'il n'a pu adresser de carton d'invitation à son ancien rival, Alain Madelin, pas plus qu'aux ministres giscardiens.

BOÎTE À IDÉES

Du côté du RPR, M. Juppé, qui en est le président, a convié son secrétaire général, Jean-François Mancel, les présidents de groupes, Michel Péricard et Josselin de Rohan, ainsi que Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement.

Egalement invités, Edouard Balladur et Philippe Séguin se sont excusés pour cette fois, en faisant valoir d'autres engagements. En revanche, Charles Pasqua devait être présent. Le simple sénateur des Hauts-de-Seine ne doit sa présence qu'à sa grosse voix.

M. Pasqua avait d'ailleurs offert une manière d'apéritif, comme ça, pour le plaisir, la veille au soir, dans les salons de la Maison de l'Amérique latine. Histoire aussi de faire la preuve qu'il sait encore attirer le client. Une centaine de parlementaires de la majorité, de toutes tendances, étaient présents à cette réception. L'ancien ministre de l'intérieur s'est montré auprès d'eux très conciliant vis-à-vis du gouvernement, en les encourageant, tout de même, à ne pas taire leurs propositions. Lui-même attend les lendemains du premier anniversaire de l'élection de Jacques Chirac pour se faire de nouveau entendre.

Fidèle à sa stratégie, Nicolas Sarkozy, lui qu'Alain Juppé n'a pas convié à déjeuner, s'est invité dans les médias. Dès jeudi, il dévoilera, dans *L'Express*, les grandes lignes de la réforme fiscale qu'il aurait tant aimé pouvoir conduire. De son côté, M. Balladur se rendra vendredi dans la Drôme, où il traitera de la politique familiale. Matignon n'a pas le monopole de la boîte à idées.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

Feu de friche autour de Tchernobyl

UNE CENTAINE d'hectares de landes en friche ont brûlé, mardi 23 avril, dans la zone d'exclusion de 30 kilomètres autour de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine. Bien qu'aucune habitation ne soit menacée, les pompiers sont intervenus pour éteindre l'incendie, car le feu peut remettre en circulation les radioéléments retenus dans les plantes et le sol. Toutefois, les experts estiment que les retombées d'un feu de forêt, même de grande ampleur, ne peuvent contaminer que l'immédiate proximité.

La Croatie bientôt au Conseil de l'Europe

L'ASSEMBLÉE parlementaire du Conseil de l'Europe devait se prononcer, mercredi 24 avril, sur l'adhésion de la Croatie. A la veille du vote de l'hémicycle de Strasbourg, les trois commissions consultées (politique, juridique et droits de l'homme) ont émis un avis favorable. Il y a deux mois, nul n'envisageait une adhésion rapide de Zagreb qui, pour obtenir le feu vert des parlementaires des trente-neuf Etats membres, a signé une liste d'engagements portant notamment sur la mise en œuvre des accords de Dayton, sur une solution pour la Slavonie orientale, sur la coopération avec le Tribunal pénal international et sur la sécurité de la population serbe en Croatie. A la veille du scrutin, les groupes parlementaires étaient toujours partagés. Néanmoins, le fait que la commission politique ait refusé, mardi 23 avril, de repousser l'examen de la candidature de Zagreb à une date ultérieure, laisse plutôt augurer un vote positif. – *(Corresp.)*

■ **ESPACE : le module Priroda, cinquième élément de la station russe Mir**, a été lancé, mardi 23 avril à 12 h 48 (heure de Paris), de la base de Baïkonour (Kazakhstan). Son arrimage à Mir est prévu vendredi 26 avril. Priroda, qui pèse 19,5 tonnes, est équipé d'appareils scientifiques russes, américains et français consacrés à l'étude de la Terre. – (*AFP.*)

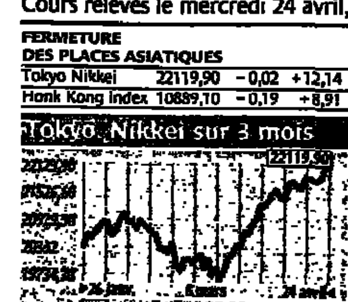
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 24 avril, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	22119,90	– 0,02	+ 12,14
Honk Kong index	10889,10	– 0,19	+ 8,91



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/04	Var. en % 22/04	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2111,98	– 0,22	+ 12,82
Londres FT 100	3835,50	– 0,45	+ 3,96
Zurich	1767,84	—	+ 15,55
Milan MIB 30	998	– 8,85	+ 7,19
Francfort Dax 30	2551,61	+ 0,22	+ 13,20
Bruxelles	1722,69	– 0,28	+ 10,45
Suisse SBS	1465,69	—	+ 0,55
Madrid Ibex 35	356,69	– 0,34	+ 11,44
Amsterdam CBS	368,10	+ 0,16	+ 14,49

Tirage du *Monde* daté mercredi 24 avril 1996 : 461 729 exemplaires 3

Les maires peaufinent leurs projets de zones franches

A AMIENS, le président de la République doit se pencher pendant trois jours, à partir de mercredi 24 avril, sur les quartiers en difficulté *(lire page 7)*. A Paris, les deux ministres intéressés s'activent pour préparer le Pacte de relance pour la ville que Jacques Chirac avait promis pendant sa campagne électorale. Ils avaient invité, mardi, les maires des 46 villes sélectionnées pour accueillir trente-huit zones. « *Eric Raoult et moi ne sommes pas chargés de résoudre tous les problème économiques dans les villes*, rappelle Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration. *Notre mission est d'améliorer la situation dans les banlieues.* »

Il y a urgence. Depuis l'annonce, le 18 janvier à Marseille, des soixante-huit mesures du plan de relance, le rythme a été soutenu. Le projet de loi l'accompagnant pourrait venir devant le Parlement avant l'été, le texte étant actuellement examiné par le Conseil d'Etat. Il doit être présenté au conseil des ministres du 15 ou du 22 mai. Quelques volets du pacte de relance pour la ville ont déjà été adoptés, en vrac : la révision de la dotation de solidarité urbaine, la comparution à délai rapproché des jeunes délinquants, la création d'« *emplois-ville* ». Les zones franches, qui offriront exonérations fiscales et sociales pendant cinq ans, constituent la principale mesure de ce dispositif (*Le Monde* du 30 mars).

Les quelques polémiques sur l'opportunité de ces nouvelles zones d'exception semblent s'être tues. « *L'inspiration libérale à l'anglo-saxonne de cette mesure ne m'emballe pas*, confiait mardi Roland Carraz (PS), maire de Chenôve, en Côte-d'Or, après avoir été reçu par les deux ministres. *Mais nous allons tâcher de nous en saisir au mieux.* » Les maires de Belfort, Strasbourg, Nîmes, Nice, Sarcelles, Vaux-en-Velin, etc., étaient eux aussi venus en personne chercher des informations : ils devront rendre leur copie avant le vendredi 3 mai, 18 heures. Les dossiers de candidature ne sont pas bouclés d'avance. Aux élus de faire les bonnes propositions.

DÉLIMITATION

Logement, règles d'urbanisme, renforcement du service public, sécurité, statut des entreprises d'insertion : la teneur de la réunion était plutôt technique. L'idée, contenue dans le plan gouvernemental, de réserver 20 % des emplois créés aux jeunes de ces cités soulève beaucoup d'interrogations de la part des maires. Elle figure néanmoins dans le projet de loi, bien que M. Gaudin s'interroge sur la constitutionnalité d'un tel quota. La délimitation même de la zone franche reste la question la plus sensible.

Où passera la frontière entre le secteur aidé et les autres, entre une rue en difficulté et sa voisine, entre deux communes ? Est-il possible d'inclure des implantations économiques déjà présentes ? Le gouvernement pourrait accepter quelques périmètres tortueux.

M. Gaudin a précisé qu'il attendait des zones d'un seul tenant et a rappelé les consignes de la Commission européenne : ce nouveau dispositif ne devra pas concerner plus de 1 % de la population française. Si les 38 zones franches envisagées sont toutes retenues, ce sont 580 000 habitants qui seront touchés. Il n'est donc pas question d'étendre inconsidérément leurs superficies, sous peine de froisser des susceptibilités bruxelloises.

Or la création d'une nouvelle zone franche, en Corse cette fois, en deviendrait autrement plus difficile à négocier pour le ministre de l'aménagement du territoire. Histoire de se montrer irréprochable, celui-ci a d'ailleurs tranché contre les propositions de sa propre mairie : le projet marseillais ne devrait plus comprendre la future zone d'entreprises de Saint-André dans les quartiers nord.

Martine Valo

A nos abonnés

EN raison du déménagement des services du *Monde*, le service « relation-clientèle » sera exceptionnellement fermé du jeudi 25 avril à 12 h 30 au lundi 29 avril à 14 heures.

Le nouveau numéro de téléphone de ce service – (1) 42-17-32-90 – sera accessible à partir du lundi 29 avril à 14 heures.